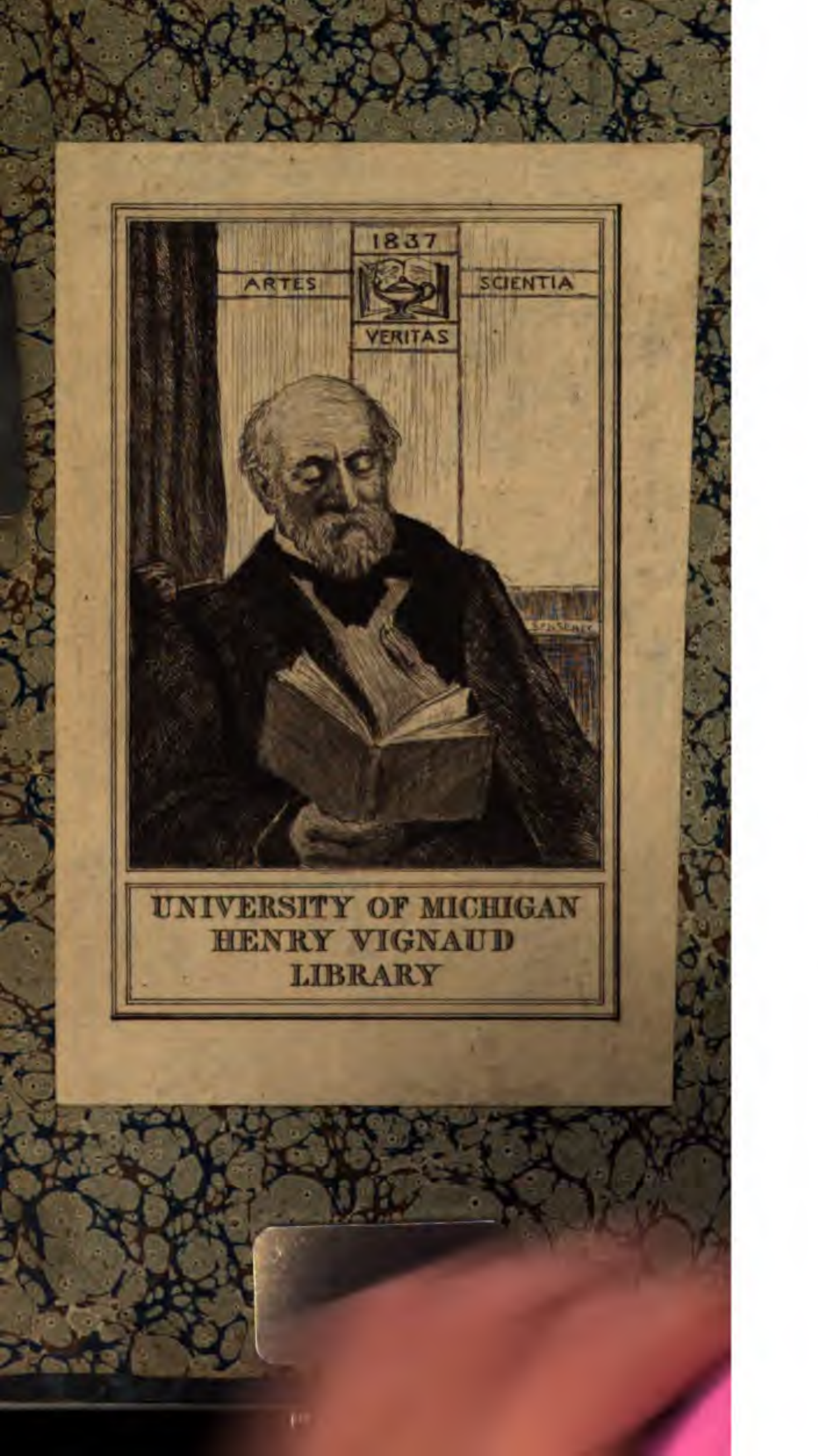



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY



REVUE

AMÉRICAINE ET ORIENTALE

TOME II. — RÉDACTEURS.

ALBANO (Léone d'), 104, 305.

ALI-NAGHI, pichkhedmet de l'empereur de Perse, 148.

BEAUVOIS (E.), secrétaire-adjoint de la Société d'Ethnographie américaine, 23, 116, 358.

BONNEAU (Alexandre), rédacteur de *la Presse*, 15.

BOURGOING (le baron de), sénateur, 251.

BRASSEUR DE BOURBOURG (l'abbé), administrateur des Indiens de Rabinal (Guatémala), 64.

CASTAING (A.), orientaliste, 202, 389.

CHARENCEY (G. de), ancien Représentant du Peuple à l'Assemblée nationale, 5.

CHARENCEY (Hyacinthe de), de la Société asiatique, 51, 78, 176, 215.

EICHHOFF, correspondant de l'Institut, 75.

FOUCAUX, professeur de littérature sanscrite au Collége de France, 36, 370.

FURET (le Père), missionnaire apostolique aux îles Lou-tchou, 109.

GARCIN DE TASSY, de l'Institut, 294.

HANDJÉRI (le prince Alexandre), hospodar de Moldavie, 329.

HERVEY-ST-DENYS (le marquis d'), du Conseil de la Société asiatique, 285.

LABARTHE (Charles de), membre du Conseil de la Société d'Ethnographie, 239, 343.

LENORMANT (François), rédacteur de *l'Union*, 165.

MALTE-BRUN (V.-A.), 317.

OPPERT (Jules), professeur à la Bibliothèque impériale, 82.

ROSNY (Léon de), 333, 448.

SCHŒBEL, rédacteur de *l'Univers*, 431.

TEXIER, de l'Institut, 129.

PARIS. — IMPRIMERIE E. CARION, 64, RUE BONAPARTE.

REVUE
ORIENTALE
ET
AMÉRICAINE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS

DE MEMBRES DE L'INSTITUT, DE DIPLOMATES, DE SAVANTS,
DE VOYAGEURS, D'ORIENTALISTES ET D'INDUSTRIELS,

PAR

LÉON DE ROSNY

TOME SECOND

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR
COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ÉTRANGER
30, RUE DES BOULANGERS

1859

Vignaud Lib.
7-31-1925

LE PERCEMENT
DE L'ISTHME DE PANAMA.

Quel est le moyen d'établir une communication entre l'Atlantique et l'océan Pacifique? Grande question qui a dû préoccuper et a préoccupé, en effet, depuis des siècles, les esprits attentifs au intérêts de la science et aux besoins du commerce! Elle fut, à l'origine même, l'objet des méditations de Fernand Cortez, lorsque ses longues explorations sur les côtes de Californie et du Guatémala l'eurent convaincu de la non-existence de ce passage *naturel* auquel il croyait d'abord et qu'il avait cherché avec ardeur. Néanmoins, les projets mis en avant par le conquérant du Mexique pour creuser un canal interocéanique furent assez mal accueillis de la cour de Madrid. Désireux, avant tout, de jouir sans peine et sans travail, de leurs nouvelles et immenses possessions, les Espagnols ne firent rien pour les rendre plus fructueuses. Leurs efforts tendaient bien plus à en dérober la connaissance à l'étranger qu'à en tirer le plus de ressources et le meilleur parti possible. Ainsi, il était défendu sous peine de mort, de faire connaître les routes suivies en Amérique par le commerce castillan. Les cartes étaient à dessein falsifiées, et les Espagnols représentaient toutes les côtes comme semées d'écueils. Les rivières les plus importantes n'y figuraient que comme de misérables cours d'eau absolument impropres à la navigation. Alexandre de Humboldt a donné le premier, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, une étude complète sur la possibilité

de relier ensemble les deux mers par la jonction des fleuves *Atrato* et *Truando*, et a signalé à l'attention de l'Europe l'existence d'un canal de petite navigation creusé dès l'année 1788, par un moine, curé de San-Novità. Les deux océans se trouvaient mis en rapport, grâce à ce canal qui s'étendait dans les cours successifs du *Rio de la Rospadura*, un des petits tributaires de l'*Atrato* et du *San-Juan de Chiramibirà*. Ce ne fut néanmoins qu'en 1826 qu'eut lieu la première tentative importante du percement de l'isthme. Une concession fut accordée à la maison Palmer de New-York par le gouvernement de Nicaragua. Également dépourvue de crédit et de capitaux, la société tomba en faillite avant d'avoir rien fait. Deux ans plus tard, le projet fut repris par Guillaume Ier, roi de Hollande. La réussite semblait certaine, lorsque la révolution de Belgique et la guerre contre la France qui en fut la suite imposèrent aux Hollandais des soins plus pressants et les détournèrent de toute entreprise transatlantique.

Nul ne se présenta alors pour recommencer l'essai demeuré deux fois stérile, et la question du canal interocéanique semblait au moins temporairement mise à l'écart, lorsque parut tout à coup un nouveau projet. L'auteur n'était autre que le prince Louis Napoléon, aujourd'hui empereur des Français, alors réfugié en Angleterre où il s'était rendu à la suite de son évasion de Ham. Il proposait de canaliser le fleuve San-Juan totalement et jusqu'à sa source dans le lac de Nicaragua. Selon ses projets, les vaisseaux devaient remonter dans le lac de Managua en traversant le *Tipitapa*, que l'on eût également transformé en canal. Enfin la partie comprise entre le Managua et la baie de Fonseca eût

été en grande partie creusée de main d'homme. Un traité venait d'être passé avec le Nicaragua. Tout semblait présager la réalisation d'une pensée qui n'aspirait peut-être à rien moins qu'à fonder un nouvel empire dans l'Amérique centrale, lorsque les événements imprévus qui éclatèrent en Europe donnèrent une autre direction aux idées du prince et le rappelèrent vivement sur l'ancien continent.

Il faut descendre le cours du temps jusqu'en 1850, époque où fut conclu entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, ce fameux traité connu sous le nom de Clayton-Bulwer, pour trouver quelque acte donnant suite aux projets toujours interrompus par les circonstances les plus graves de l'ordre politique. On ne doit point, en effet, s'arrêter à un traité du 27 août 1849, conclu entre le gouvernement du Nicaragua et la compagnie White et Van der Bilt de New-York. Il ne produisit aucun résultat, et comme la compagnie, en s'engageant à creuser un canal, avait stipulé un privilége de transit pendant la durée des travaux, il est permis de croire qu'elle voulait s'assurer les bénéfices du contrat, sans en remplir les obligations. Au reste, elle ne craignit point d'ajouter la trahison à la déloyauté. Après avoir contribué au bombardement de *Greytown*, qui détruisit pour vingt millions de francs de marchandises et ruina un grand nombre de familles, elle employa ses navires à transporter les flibustiers de Walker au sein de ces mêmes contrées où elle devait introduire la civilisation et faire régner l'abondance.

Bien qu'il n'ait jamais reçu même un commencement d'exécution, le traité Clayton-Bulwer n'en produisit pas moins beaucoup de sensation en Europe, et contribua sans

aucun doute à attirer l'attention publique sur une question dont l'importance n'avait pas été jusqu'alors universellement appréciée.

Une dernière convention intervint enfin en 1858 à Rivas, entre Martinez, président de Nicaragua, Mora, président de Costa-Rica, d'une part, et un Français, M. Félix Belly et ses associés, d'autre part. Un privilége exclusif fut accordé à ce dernier pour la création et l'exploitation pendant quatre-vingt-dix-neuf ans d'un canal maritime entre l'Atlantique et l'océan Pacifique. On lui donne en toute propriété et à dater des travaux commencés, une lieue française de terrain de chaque côté du parcours du canal. Toutes les mines, quelle que soit leur nature, dont les travaux amèneront la découverte, lui appartiendront sans restriction aucune. Pendant dix ans, les navires de la compagnie, quel que soit leur pavillon, seront, ainsi que ces terrains, exempts de tout droit et de tout impôt. La compagnie, en retour de ces avantages, se charge d'entretenir le canal en bon état et de verser 8 pour cent de son revenu brut aux trésors des deux républiques contractantes.

Les conventions précédentes ne devant pas dans leur exécution abandonner le territoire de Nicaragua, les concessionnaires n'avaient traité qu'avec le gouvernement de cette république. On remarque, au contraire, sur le traité de Rivas, la signature du président de la république Costa-Ricienne. Le plan de M. Belly doit se développer en effet à travers les deux contrées. Une de ses extrémités serait dans l'Atlantique, le port Saint-Jean à l'embouchure de ce fleuve, le long des côtes de Nicaragua ; l'autre serait la grande baie de Salinas dans le Pacifique, à l'ouest de Costa-Rica. Il est

84°

LA JAMAIQUE

T L A N T I Q U E

M E R

Cap Gracias de Dios

D E S

A N T I L L E S

San Juan de

facile d'apprécier la gravité des motifs qui ont déterminé notre compatriote à proposer une innovation aux projets antérieurs.

Tous ceux qui ont songé à diriger à travers les états de Nicaragua une voie navigable d'une mer à l'autre, ont reconnu qu'il faut remonter le fleuve Saint-Jean en l'appropriant à destination de canal jusqu'à sa source dans le lac de Nicaragua. L'emploi de cette section est une idée commune à toutes les études et à tous les projets. Le tracé Napoléon aboutit comme les autres pour sa première section au point de ce canal qui doit être considéré comme l'origine du fleuve; seulement, arrivé là, il remonte, ainsi que nous l'avons déjà dit, le lac du sud au nord, dans le Rio Tipitapa qui unit ce lac au lac supérieur de Managua, coupe toujours dans la même direction la presque totalité de ce lac, et n'en ressort que pour aboutir au port de Realijo, vers la baie de Fonseca. Deux Anglais, MM. Bailly et Child, avaient eu l'intention, coupant l'isthme un peu plus au nord que M. Belly, de déboucher sur Brito et Saint-Jean du sud.

Le tracé Belly, au contraire, traverse le lac dans sa partie inférieure, de l'est à l'ouest, par une ligne faisant, pour ainsi dire, suite au fleuve, pénètre dans la rivière de Sapoa, qui est un des affluents du lac, la suit jusqu'aux montagnes de la Moracia, coupe un massif dont l'importance est évaluée à onze millions à déblayer de mètres cubes de terre, roches argileuses et calcaires, et profitant d'une importante dépression de la montagne formant un col profond, débouche au Pacifique par la baie de Salinas [1].

[1] Voir la CARTE jointe à cet article.

Il est aisé de voir en quoi ce tracé l'emporte sur les autres. Outre que pour réaliser leur pensée MM. Bailly et Child auraient eu à couper des masses gigantesques et à faire d'énormes dépenses, les points auxquels ils arrivaient, Brito et Saint-Jean du sud, sont dépourvus d'importance et ne méritent pas plus le nom de port qu'ils n'en peuvent remplir l'office. Le tracé Napoléon, remarquable par la hardiesse et la grandeur de la conception, par cela seul qu'il aurait eu à traverser plus de cent lieues, aurait nécessité aussi des dépenses bien faites pour alarmer les capitaux. Quoiqu'il embrassât, d'ailleurs, tout le système des eaux de Nicaragua, il est douteux qu'il eût pu rendre navigable en tout temps le lac de Managua.

La longueur du parcours eût été d'ailleurs un inconvénient sérieux. Le plan de M. Belly, lui, semble ne laisser subsister que les difficultés vraiment inévitables, et profiter de tous les avantages que peut réunir et combiner la connaissance des lieux la plus approfondie.

En raison des rapides successifs qui se trouvent dans le fleuve Saint-Jean, M. Belly propose d'y établir sept barrages dont le premier serait placé en amont du Rio San-Carlos dans le lac, et le dernier à l'embouchure du fleuve à San-Juan del Norte. La convention de Rivas plaçant, au reste, le canal sous la protection directe des deux états, a l'avantage de les borner d'une manière fixe et invariable. Un des articles porte, en effet, que ce canal lui-même servira de limite précise entre les deux républiques qui ne sont point d'accord aujourd'hui sur les confins respectifs de leur territoire.

Élevé de 38 mètres au-dessus du Pacifique, et de 36

seulement au-dessus de l'Atlantique, le lac de Nicaragua est un de ces bassins aux proportions *américaines*, et dont rien ne donne l'idée en Europe, s'étendant sur une longueur de 40 lieues et une largeur de 15, présentant une surface de six milliards de mètres d'eau, il reçoit le tribut de quarante rivières dont plusieurs sont navigables. On comprend comment la présence d'un semblable réservoir au sommet du tracé, et au point de partage des eaux dont le choix est si important quand il s'agit de cours d'eau à plans multiples, ne permet pas de penser que la navigation puisse être jamais interrompue. Les écluses propres à contenir ensemble les navires auraient 30 mètres de largeur, les portes en auraient 15, et le canal pourrait recevoir et livrer à la circulation jusqu'à 300 vaisseaux par jour.

La profondeur du lac est moyennement de 10 mètres environ. A un certain endroit M. Bailly a constaté un sondage de 84 mètres.

A l'exception de quelques points du littoral offrant des mouillages privilégiés, les accores du rivage sont en général très-plates et accessibles seulement pour les petites embarcations; de là la nécessité de creuser un chenal pour l'abaissement du plafond du lac à chacun de ses points de jonction avec les deux branches du canal.

Le creusement de ce chenal sera d'autant plus facile, que le plafond du lac dans sa région méridionale est un sol d'alluvion récente, dont la formation se poursuit pendant la période actuelle, alimentée par le dépôt des limons descendus des forêts bordant ses affluents.

Les chenaux d'accession seront creusés à la drague à vapeur. Ils seront défendus à leur origine par des jetées

parallèles en charpentes enracinées aux rives du lac et indiquées au large par des lignes de balises.

Un double motif avait empêché les devanciers de M. Belly de s'occuper de la région de la Moracia. Cette région sauvage, inexplorée, habitée par des Indiens seulement, était à peu près inconnue. D'ailleurs elle appartient à Costa-Rica, et jamais on n'avait songé, pour l'établissement du canal, à traiter avec le gouvernement de ce pays. Il est facile de comprendre cependant combien l'amoindrissement, la réduction de la Moracia par l'existence de la Sapoa d'un côté, de l'autre par un abaissement considérable et subit de la montagne même, en forme de col, est une circonstance providentiellement heureuse et devant diminuer le poids et améliorer les chances de l'entreprise.

En définitive, le projet de M. Belly, si on le suppose exécuté, place le canal interocéanique entre deux excellents ports : celui de Saint-Jean ou de Greytown sur l'Atlantique, qui est connu à l'avance et qui a été adopté par tous ceux qui placent la première section du canal dans le fleuve Saint-Jean, puis la baie de Salinas, dans le Pacifique, qui offre une enceinte circulaire n'ayant pas moins de 5,000 hectares d'étendue. La profondeur de cette rade varie de 8 à 14 mètres. Elle est protégée du côté de la mer par une île, et rien ne serait plus facile que d'en faire un port clos à l'aide d'une digue enracinée à la plage et construite avec les portions rocheuses provenant des travaux à effectuer.

Où trouver à présent un personnel suffisant et des bras assez nombreux pour mener à fin des travaux de cette importance? M. Belly évalue d'abord quelle sera la part des agents mécaniques, part qui s'accroît de jour en jour, en

raison des inventions nouvelles et du perfectionnement des machines, se substituant incessamment et d'une manière étonnante à l'action manuelle. Il reconnaît, toutefois, qu'il lui faudra de nombreuses escouades de travailleurs; mais il pense que, sauf les ouvriers de corps d'état qui devront être pris en Europe, il rencontrera sur les lieux mêmes les hommes dont il aura besoin.

Pour les travaux à effectuer dans le fleuve Saint-Jean, il compte sur une race de Caraïbes vigoureux, adroits, sachant manier la hache, abattre, exploiter, façonner les arbres, intrépides pionniers, nageurs hardis et aguerris par les Anglais aux plus rudes corvées. Il en trouverait, pense-t-il, trois mille moyennant un salaire de trois francs par jour.

Quant au percement de la Moracia et aux appropriations à opérer dans la rivière Sapoa et dans la baie de Salinas, il calcule qu'il pourrait emprunter dix mille hommes à la population de l'état de Nicaragua, laquelle dépasse 200,000 âmes. Des Indiens, tous chrétiens, sociables et dociles, pourvu qu'on les paye exactement, pourront encore fournir un contingent utile. Enfin 1,000 soldats offerts par les deux républiques, seraient un renfort précieux et dont le concours se ferait vivement sentir dans les produits de la main d'œuvre. Cette main d'œuvre ne paraît être pour M. Belly, l'objet d'aucune inquiétude. Il faut remarquer toutefois qu'elle est sans contredit le point culminant et laborieux du projet. La dépense au total ne pourrait dépasser 120 millions, et probablement, à 12 ou 15 millions près, elle n'atteindrait pas ce chiffre. On voit combien nous sommes loin des 780 millions réclamés par le projet du colonel Kelley de New-York, voulant canaliser les rivières Atrato et Truando.

Il n'est pas, dans le livre de M. Belly, de chapitre qui excite plus l'intérêt du lecteur, que celui où recherchant l'importance du mouvement maritime des deux hémisphères, il tâche de préciser les bénéfices probables du canal. On est saisi d'étonnement en voyant que ce mouvement a plus que doublé depuis une douzaine d'années ; que là où le prince Napoléon n'avait prévu qu'un transport probable de 900 mille tonnes, il faut reconnaître un transport assuré de trois millions de tonnes environ ; que 1,800 tonnes sont entrées dans le port de San-Francisco ou en sont sorties en trois années, et que le seul guano du Pérou n'a pas fourni, en 1855, moins de 404 mille tonnes à l'Europe.

Si l'on ajoute à cela que les voyages maritimes se multiplieraient d'autant plus que le parcours serait diminué, que le guano des îles Guincha est devenu une nécessité de l'agriculture, que les relations commerciales, jadis circonscrites à Canton, touchent en Chine des points nombreux, que le commodore américain Perry a forcé les portes du Japon, on ne trouve point exagéré, pour les bénéfices, le chiffre initial de 30 ou 35 millions que l'auteur croit devoir être bientôt remplacé par celui de 50.

A ceux qui trouvent le monde bien vieux, ne pourrait-on pas répondre qu'il est encore dans l'enfance et que devant lui s'ouvrent plus d'un horizon infini et sans limite ?

Quand aura lieu finalement l'ouverture de ce canal qu'appelle depuis trois siècles l'humanité par les vœux et les espérances, et les essais des générations successives ? Quand se produiront ces effets prodigieux qui semblent appartenir autant au domaine de la fable et de l'imagination qu'à celui de la réalité? Quand le cap Horn sera-t-il supprimé ? Quand

les navires de l'Europe pourront-ils se rendre presqu'en ligne droite aux ports de la Chine et du Japon ? Quand le Pérou et la Californie paraîtront-ils s'être rapprochés de notre continent de toute l'épaisseur d'un monde ? Quand l'Europe utilisera-t-elle ces forêts vierges s'étendant particulièrement sur les rives du canal projeté, et devant être un jour la source d'incalculables richesses ? Quand l'Amérique centrale verra-t-elle ses solitudes colonisées par une partie de ce courant d'émigration qui, partant d'Europe, n'aboutit aujourd'hui qu'aux États-Unis et à Montevideo ? Quand surtout sera-t-elle complètement assurée contre l'ambition et les violences détestables des Yankees ?

Il n'est pas possible, sans doute, de faire dès aujourd'hui une réponse catégorique à ces questions ; mais il est permis d'affirmer que la France, qui a prévalu par sa féconde initiative dans les études préliminaires et les travaux scientifiques, contribuera plus que toute autre nation par un concours énergique et puissant à la création et au maintien d'un état de choses qui doit intéresser l'univers tout entier.

G. DE CHARENCEY,
ancien Représentant du Peuple à l'Assemblée nationale.

LES STOUPAS,

MONUMENTS RELIGIEUX DU BOUDDHISME.

On donne le nom de tôpe à d'anciens édifices que l'on trouve dans différentes contrées de l'Asie. Le mot *tôpe*, usité dans l'Hindoustan et dans l'Afghanistan, vient du sans-

crit *stoupa*, qui signifie *monceau*, *tas*, *tertre*. Les Ceylanais appellent encore ces monuments *toupa*, mais plus ordinairement *dagoba*, altération du sanscrit *dhâtougôpa* « réceptacle de reliques précieuses ». Les Afghans les appellent aussi *bourdj*, tour.

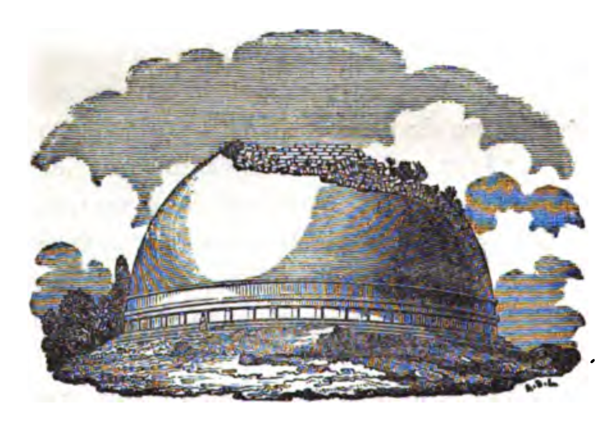
Les archéologues ont été longtemps indécis sur la destination de ces édifices. Il est aujourd'hui prouvé que les tôpes sont des *tchatyas* ou monuments religieux, érigés par les bouddhistes et consacrés soit à Bouddha céleste ou Adhi-Bouddha, soit aux Bouddhas incarnés, et spécialement à Çakya-Mouni, le plus célèbre d'entre eux, qui mourut en 543 avant Jésus-Christ, soit enfin à ses disciples ou à des prêtres renommés pour leur sainteté. Dans le premier cas, l'intérieur du tôpe ne renferme aucun objet précieux ; mais l'esprit divin est censé y résider, ce qui était annoncé au dehors par deux yeux placés à chacun des quatre côtés de l'édifice, tantôt à la base et tantôt au sommet. Dans les autres cas, le tôpe renferme toujours une relique qui, parfois, consiste en un seul cheveu, un ongle, une rognure d'ongle, etc., de Çakya-Mouni ou d'un autre personnage révéré. Les tôpes de la première catégorie sont ceux qu'on appelle au Tibet *chostin*, *chhodtin*, ou mieux *m-tchhod r-ten*, c'est-à-dire *une offrande* à la divinité, et ceux de la seconde espèce reçoivent dans le même pays le nom de *dangtin* ou mieux *g-dung r-ten*, *réceptacles d'ossements* ou de reliques.

Plusieurs de ces gigantesques reliquaires paraissent dater du sixième siècle avant notre ère, et sont par conséquent postérieurs de peu d'années à la mort de Çakya-Mouni. Les livres bouddhiques sont d'ailleurs sur ce fait d'accord avec

les investigations archéologiques. Les tôpes sont ordinairement de proportions colossales et construits en pierres ou en briques sur une base qui est quelquefois formée d'un mur régulier et quadrangulaire, et qui parfois consiste en un tas de grosses pierres brutes amoncelées sans ordre. Ils sont de forme hémisphérique, et le plus grand qui soit connu jusqu'à ce jour, situé dans le Bandelkhend (Bundelcund des Anglais), près de Santchi, a 554 pieds de circonférence et 120 pieds de hauteur ; mais il a été beaucoup plus élevé. Il en existe aussi de très-petits ; celui de *Bhodjpour*, par exemple, n'a guère que 30 pieds de tour. Le grand tôpe, dont nous venons de parler, date du premier âge où l'on construisit ces monuments ; il est purement hémisphérique, ainsi que tous ceux de la même époque. La forme varia plus tard, et la plupart de ceux qu'on trouve dans les environs de Bhibra, qui sont du troisième siècle avant Jésus-Christ, présentent un hémisphère s'élevant de quelques pieds sur la plinthe par l'addition d'une portion cylindrique. Dans les tôpes de l'Afghanistan, à peu près contemporains de l'ère chrétienne, l'hémisphère est beaucoup plus élevé sur la plinthe. Il en est, enfin, d'une époque plus récente encore et qui ont pour caractère distinctif l'élévation de l'hémisphère à une hauteur égale au diamètre du monument. On peut citer comme type de ce genre le Sarnath, tôpe des environs de Bénarès. Tels sont du moins les résultats des études faites par Cunningham sur ces curieux édifices. Sur tous les tôpes s'élevait, avant leur dégradation, une flèche terminée quelquefois par une pierre précieuse et surmontée d'un ou de plusieurs parasols superposés, soit d'or, soit seulement dorés et en forme de coupole. Dans

beaucoup de cas, la flèche reposait sur une sorte de clocher. Plusieurs tôpes de Ceylan portent encore ce couronnement, et il en était de même de ceux de l'Inde et de l'Afghanistan au septième siècle de notre ère, comme on le voit dans la relation de voyage du pèlerin chinois Hiouen-Thsang.

Parmi les tôpes les plus remarquables, outre ceux que nous avons déjà mentionnés, il faut citer le tôpe de *Manikyala*, entre Attock et Lahore ; il a de 310 à 320 pieds de circonférence et 80 pieds seulement de hauteur, car sa partie supérieure a été renversée. C'est celui dont nous donnons ci-dessous la figure. Plus vaste encore était celui d'*A-*



maravati, près du fleuve Krichna, dans le Guntour-Sirkar. Il n'a plus que 16 pieds de hauteur avec une circonférence de 500 pieds. A Ceylan, on remarque l'*Abhayagiri-Dâgoba*, qui, dit-on, s'élevait à plus de 400 pieds, et dont la hauteur aujourd'hui est encore de 220 ; et le *Djaila-wana-Dâgoba*, dont la masse est énorme. Les tôpes de l'Afghanistan n'atteignent pas de telles dimensions : leur circonférence dé-

passe rarement 150 pieds, et leur hauteur varie de 30 à 50.

La coupole est une chose essentielle dans les tôpes, et voici la composition intérieure de beaucoup de ces monuments. Au fond on trouve une ou plusieurs cellules carrées, et au point central deux ou trois boîtes de métal, or, argent ou cuivre, renfermées l'une dans l'autre et avec des couvercles en formes de coupole ; sur ces cellules on a bâti un tôpe en pierres ou en briques, régulièrement formé avec sa coupole, et ce tôpe intérieur a été lui-même environné de l'immense revêtement qui constitue le tôpe extérieur. Quant à l'espace vide entre ces deux constructions, il est rempli avec des pierres brutes. Ajoutons que le tôpe était environné parfois d'un fossé et même d'une enceinte carrée fermée par un rempart de terre ou par un mur. Si l'édifice n'était pas situé près d'un étang naturel, d'une rivière ou d'une source, on établissait aux environs des bassins artificiels pour fournir aux dévots l'eau nécessaire à leurs ablutions. Dans plusieurs des tôpes qu'on a explorés, on a remarqué les traces de passages souterrains, comblés maintenant en partie par des affaissements, et qui servaient jadis à conduire au centre de l'édifice les personnages admis à adorer les reliques de Bouddha qui y était enfermées. Cette entrée mystérieuse paraît avoir communiqué souvent avec le fonds d'un puits creusé dans le voisinage.

On a trouvé dans les cellules intérieures de plusieurs tôpes, de la terre fine criblée, ou du sable et des cendres formant souvent une masse très-compacte composée probablement des cendres du bois avec lequel on avait brûlé le cadavre du saint personnage, mêlées avec la terre du grand fourneau construit pour la crémation qui se pratique

encore de la même manière dans la Tartarie, le Népal et le Tibet. Parfois cette masse recouvre des urnes ou vases contenant, soit une espèce de terre rougeâtre, soit de la cendre ou des fragments d'os. Outre ces objets, on a trouvé, dans différents tôpes, des vases d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de pierre stéatite, des ornements, des monnaies de princes bachiens et indiens qui ont régné du troisième siècle avant notre ère au seizième siècle après Jésus-Christ, des pierres précieuses, des bagues, des cylindres et des flacons de verre, des pierres ovales et sphériques, des lampes. Ces objets sont placés, soit dans les vases, soit à côté, soit dans la masse de terre et de cendres qui recouvre le sol. L'exploration du tôpe de Manikyala, par Ventura, général européen au service de Rundjet-Singh, mérite d'être ici succinctement décrite. Cet officier, après avoir essayé vainement de faire percer le tôpe par la base, s'aperçut qu'un puits descendait du sommet dans l'intérieur de l'édifice, et il essaya d'y pénétrer par cette voie. Le puits s'arrêtait à la moitié du tôpe. Les travailleurs eurent alors à défoncer un pavé de pierres énormes, et, cet obstacle brisé, on parvint dans le caveau intérieur où l'on trouva trois boîtes cylindriques, l'une d'or, l'autre d'étain ou de métal composé, et la dernière de fer, placées l'une dans l'autre et posées dans une niche pratiquée dans une grosse pierre faisant partie des fondements. La boîte d'or, haute de trois pouces et d'un diamètre de six lignes, renfermait une substance noire, semblable à de la boue, à moitié liquide et mélangée de fragments de verre et de succin ; ce qui fait penser qu'elle était dans une fiole de verre. On recueillit aussi dans cette substance deux petites médailles, l'une d'or, présentant une tête humaine et

l'instrument à quatre pointes qui figure sur toutes les médailles découvertes autour de Manikyala ; l'autre portant, sur un côté, une inscription, sans doute indienne, en caractères grossièrement exécutés. On rencontra, dans le tôpe, beaucoup d'autres médailles d'or, d'argent, de cuivre, et divers objets qui furent envoyés à Paris.

Un savant norvégien, M. Holmboe, homme très-versé dans les études orientales, avait souvent remarqué des rapports étranges entre les tôpes et les *hangs* ou tumuli de la Scandinavie, au point de vue de leur construction intérieure et extérieure et des objets qu'ils renferment, et une étude spéciale de ces monuments l'a confirmé dans l'opinion qu'il avait déjà conçue, que le culte d'Odin, si empreint d'orientalisme, n'était qu'une dérivation du bouddhisme. Le tôpe n'est qu'un développement du tertre primitif, et les hangs affectent, comme les tôpes, une dimension colossale, car on en voit, en Norvége, plusieurs dont la circonférence varie de 300 à 450 pieds. Quant aux objets renfermés dans les hangs, ils ne diffèrent pas de ceux qu'on a trouvés dans les tôpes, sans en excepter la masse compacte de terre cri-



Fig. 1.

blée et rougeâtre. Les monnaies y sont moins nombreuses,

mais elles ont la ressemblance la plus frappante avec celles des monuments bouddhistes dont elles paraissent n'être que des imitations. Deux types surtout en offrent, suivant M. Holmboe, la preuve évidente ; nous les reproduisons ici

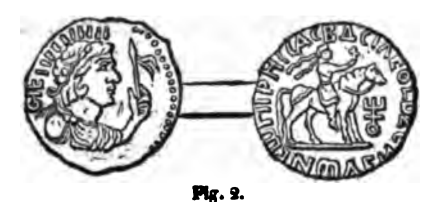


Fig. 2.

(fig. 1 et 2). La monnaie n° 1 appartient, suivant MM. Lassen et Wilson, à une dynastie qui a régné dans le Sandjab après les Ases, au premier siècle de notre ère. Le revers porte l'in-



Fig. 3.

scription : CΩTHP MEΓAC BACIΛEVC BACIΛEΩN (*le grand sauveur roi des rois*), et ce type se rencontre partout dans



Fig. 4.

l'Afghanistan, le Sandjab, et jusque dans la vallée du Gange. La figure n° 2, qui paraît être une contrefaçon de la première,

provient d'un hang de la Norvége. La figure n° 3 représente le dieu Siva avec le taureau Nandi et la croix mystique du bouddhisme, et sur l'autre face, entre les pieds du personnage, on remarque la croix mystique, qui joue un rôle si capital chez les bouddhistes, et qui se retrouve également sur la monnaie norvégienne n° 4, où la tête de Siva apparaît au-dessus du taureau sacré [1].

ALEXANDRE BONNEAU (de *la Presse*).

DÉCOUVERTES DES SCANDINAVES

EN AMÉRIQUE

DU DIXIÈME AU TREIZIÈME SIÈCLE.

(Troisième article [2].)

CHAP. IX. — Cependant Karlsefne, accompagné de Snorre, de Biarne et du reste de la troupe, se dirigea vers le sud en longeant les côtes. Ils naviguèrent longtemps jusqu'à ce qu'ils arrivassent à l'embouchure d'un fleuve qui tombait dans la mer après avoir traversé un lac. Il y avait de larges bas-fonds [de grandes îles], de sorte qu'on ne pouvait pénétrer dans le fleuve qu'à la haute marée. Les explorateurs y entrèrent et donnèrent au pays environnant le nom de Hop [3]. Ils y trouvèrent du froment qui poussait sponta-

---

[1] Cet article encore inédit doit paraître dans l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle.

[2] Voy. t. Ier (1858-59), p. 97 et 137.

[3] En islandais, Hop signifie une petite anse formée par l'embouchure

nément dans les parties basses, et des ceps de vigne [partout] où le sol s'élevait. Tous les courants d'eau abondaient en poisson. Dans les endroits où le flux s'arrêtait, on creusa des fosses où l'on prenait des limandes quand la mer s'était retirée. Les forêts renfermaient une grande quantité d'animaux de toute espèce. Les explorateurs avaient leur bétail près d'eux. Ils étaient là à s'amuser depuis une quinzaine de jours et n'avaient rien vu de nouveau, lorsqu'un matin, ils aperçurent plusieurs canots de peau [au nombre de neuf]. Ceux qui les montaient vibraient en l'air des perches qui produisaient un bruit analogue à celui du vent qui souffle dans de la paille. « Qu'est-ce que cela peut signifier? » demanda Karlsefne. — Snorre Thorbrandsson répondit : « C'est apparemment un signal de paix ; prenons donc un bouclier blanc que nous tendrons de leur côté. » C'est ce que l'on fit. Les étrangers se dirigèrent vers les Scandinaves, dont la vue les surprit, et ils descendirent à terre. Ces gens étaient [petits], noirs, laids ; ils avaient une vilaine chevelure, de grands yeux et la face large. Après avoir passé quelques instants à considérer avec étonnement les étrangers, ils s'éloignèrent vers le sud en tournant le promontoire.

Chap. X. — Karlsefne et ses compagnons s'étaient fait des habitations plus ou moins éloignées du lac. Ils y passèrent l'hiver, et comme il ne tomba pas de neige, leur bétail con-

---

d'une rivière. On pense que cette contrée correspond au pays baigné par le Pocasset, rivière étroite mais navigable, qui sort d'un lac où se perd la rivière Taunton. Par une coïncidence singulière, cet amas d'eau porte encore le nom de baie du Mount-Hope. C'est sur ses rives que s'élevaient les Leifsbudir et les Thorfinnsbudir.

tinua à paître. Un matin de printemps (1008), ils virent venir du midi des canots de peau qui tournèrent le cap. Il y en avait une si grande quantité que si la baie eût été couverte de charbons. Les arrivants brandissaient des perches. Karlsefne et ses gens élevèrent leurs boucliers en l'air. Lorsque les deux troupes se furent réunies, elles se mirent à trafiquer. Les naturels avaient une grande prédilection pour les étoffes rouges, en échange desquelles ils donnaient des fourrures et du vrai petit-gris. Ils voulaient aussi acheter des épées et des lances; mais Karlsefne et Snorre prohibèrent le commerce des armes. Les Skrælingar donnaient toute une peau de petit-gris pour un empan d'étoffe rouge, qu'ils entortillaient autour de leur tête. Au bout de quelque temps, le drap commençant à devenir rare, Karlsefne et ses compagnons le coupèrent en petites lisières d'un doigt de large, que les Skrælingar achetèrent au même prix ou plus cher qu'auparavant.

CHAP. XI. — Il arriva qu'un taureau, amené par Karlsefne, sortit de la forêt et se mit à beugler. Ce bruit effraya les naturels, qui s'enfuirent sur leurs canots et ramèrent au sud le long de la côte. On ne les revit pas durant trois semaines entières, Mais après ce laps de temps, il vint du sud un grand nombre de Skrælingar, montés sur des embarcations dont la marche était aussi rapide que celle d'un torrent. Ils brandissaient des perches contre le soleil et proféraient des hurlements aigus. Voyant que les gens de Karlsefne leur présentaient un bouclier rouge, ils descendirent à terre et coururent à leur rencontre. Il s'ensuivit un combat où les Skrælingar lancèrent une grêle de traits, car ils

avaient des balistes. Ils élevèrent au bout d'une perche une boule énorme, qui ressemblait à une vessie de mouton et qui était bleuâtre[1]. Lancée sur la troupe de Karlsefne, elle fit un tel bruit en tombant, que ceux-ci prirent l'épouvante et se mirent à fuir le long du fleuve, car il leur semblait qu'ils étaient entourés de tous côtés. Ils ne s'arrêtèrent que sur des rochers où ils firent une vigoureuse résistance. Freydis (fille d'Érik le Rouge et femme de Thorvard) s'avança, et voyant que ses compatriotes cédaient, elle leur cria : « Comment des hommes vigoureux comme vous peuvent-ils fuir devant de tels misérables, que vous pourriez tuer comme des moutons ! Si j'avais des armes, je crois que je me battrais mieux qu'aucun de vous. » Ils ne firent aucune attention à ses paroles. Freydis voulait les suivre, mais sa grossesse retardait sa marche. Elle entra dans le bois, poursuivie par les Skælingar ; ayant rencontré le cadavre de Thorbrand Snorreson, qui avait reçu à la tête un coup de pierre plate, elle prit l'épée de ce chef et se mit en état de défense. Lorsque les Skrælingar l'eurent atteinte, elle se dépouilla le sein, se coupa les mamelles avec le glaive [et les jeta sur les naturels], qui, consternés de cet exploit, s'enfuirent sur leurs canots et s'éloignèrent. Karlsefne et ses gens s'approchèrent de Freydis, dont ils louèrent le courage. Ils n'avaient perdu que deux de leurs hommes, tandis que les Skrælingar avaient

---

[1] Les Groenlandais se servent, pour la pêche des cétacés, de javelots au milieu desquels ils attachent une vessie de phoque, afin de les mieux diriger et de les pouvoir retrouver. C'est peut-être une semblable vessie, attachée à quelque objet pesant, que les Skrælingar leurs ancêtres jetèrent sur les Scandinaves.

laissé un grand nombre des leurs sur le champ de bataille. Ainsi accablés par le nombre, les Scandinaves se retirèrent dans leurs maisons pour bander leurs blessures. En réfléchissant au nombre de leurs ennemis, ils reconnurent qu'ils n'avaient été attaqués que par les naturels venus sur des canots, et que c'était par une illusion d'optique qu'ils avaient cru en voir d'autres descendre de l'intérieur du pays[1].

Les Skrælingar trouvèrent un cadavre près duquel était une hache; l'un d'eux prit cet instrument et coupa du bois. Tous ses compagnons en firent autant l'un après l'autre, et voyant que le taillant mordait bien, ils regardèrent cette arme comme une chose précieuse. Mais l'un d'entre

---

[1] L'image du corps ennemi que les Scandinaves avaient devant eux, était reproduite derrière eux par l'effet du mirage, et ils crurent qu'une autre bande de naturels s'avançait contre eux pour les surprendre par derrière; c'est ce qui explique la panique dont ils furent pris subitement. Une illusion du même genre a été observée par un savant moderne dans la même contrée que l'on suppose avoir été le théâtre de ces événements: « En traversant les déserts du cap Cod [Kialarnes et Furdustrandir des Scandinaves], dit Hitchcock, dans *Report on the geology of Massachusetts*, j'ai remarqué un singulier effet de mirage. A Orléans, par exemple, il me semblait que nous montions un angle de trois ou quatre degrés, et je ne fus convaincu de mon erreur que lorsqu'en me retournant je remarquai qu'une pareille inclinaison avait lieu sur la route que nous venions de parcourir. Je n'essaierai pas d'expliquer cette illusion d'optique; j'observerai seulement que c'est un phénomène du même genre que celui qui a frappé M. de Humboldt dans les pampas de Venezuela. Autour de nous, dit-il, toutes les plaines semblaient monter vers le ciel. » C'est peut-être à cause de cette circonstance que les Scandinaves avaient donné au cap Cod le nom de *Furdustrandir* (rivages merveilleux).

eux l'ayant émoussée en voulant couper une pierre, elle diminua singulièrement de prix à leurs yeux, et ils la jetèrent là.

CHAP. XII. — Les Scandinaves, voyant qu'ils seraient continuellement inquiétés par les naturels du pays, se préparèrent à quitter cette belle contrée pour retourner dans leur patrie. Ils se dirigèrent au nord en suivant la côte, et trouvèrent cinq Skrælingar vêtus de peau qui dormaient sur le rivage, et qui avaient à leurs côtés des vases remplis de moelle et de sang d'animaux. Pensant que ces gens avaient été bannis de leur pays, ils les mirent à mort. Ils arrivèrent ensuite près d'un cap qui était couvert de fientes laissées par les nombreux animaux qui y passaient la nuit. Ils retournèrent au Straumfiord, où ils trouvèrent en abondance tout ce dont ils avaient besoin. Quelques personnes rapportent que Biarne et Gudrid y restèrent avec cent de leurs compagnons ; mais que Karlsefne et Snorre avec quarante hommes s'étaient dirigés au sud et étaient revenus le même été, après avoir passé deux mois à peine dans la contrée de Hop. Ensuite Karlsefne, laissant à Straumfiord le reste de la troupe, alla avec une seule embarcation à la recherche de Thorall le chasseur. Il se dirigea au nord en côtoyant le Kialarnes, puis il navigua vers l'ouest en laissant la terre à bâbord. Aussi loin qu'ils pouvaient voir, ils n'apercevaient que des forêts désertes et ne trouvaient que fort peu d'espaces découverts. Après une longue navigation, ils arrivèrent à l'embouchure d'un fleuve qui coulait de l'est à l'ouest ; ils y pénétrèrent et jetèrent l'ancre près de la rive méridionale.

CHAP. XIII. — *Mort de Thorvald Ériksson.*

Il arriva un matin que les gens de Karlsefne aperçurent dans un espace déboisé un objet brillant qui remua en entendant leurs cris. C'était un homme qui n'avait qu'un pied[1]. Il se traîna vers la rive près de laquelle étaient les étrangers et décocha une flèche contre Thorvald, fils d'Érik Rauda, qui était au gouvernail de son embarcation. Atteint au ventre, Thorvald arracha le trait et dit: « J'ai de l'embonpoint sur l'abdomen. Le pays où nous sommes est remarquable par sa fertilité, mais nous n'en tirerons pas grand avantage. » Peu après il mourut de cette blessure. Le naturel s'enfuit du côté du nord, poursuivi par les gens de Karlsefne, qui l'apercevaient de temps à autre, mais qui le perdirent de vue lorsqu'il se jeta dans un bras de mer. Les Scandinaves s'en retournèrent alors, et l'un d'eux chanta ces vers:

« Nos gens ont poursuivi vers le rivage un homme unipède (c'est la pure vérité); mais cet être singulier s'est enfui en courant avec vitesse sur la mer. Entends-tu, Karlsefne? »

Ensuite ils reprirent leur route vers le nord. Croyant que c'était le pays des hommes unipèdes, ils se tinrent à distance, afin d'éviter les dangers. Ils virent une chaîne de montagnes qu'ils jugèrent être la même qui s'étend jusqu'à Hop[2]. Ils se croyaient aussi éloignés du Straumfiord que

---

[1] Il était sans doute enveloppé de telle façon dans ses vêtements, que ses jambes paraissaient n'en former qu'une.

[2] Les montagnes Bleues, qui commencent dans le Massachusetts, se prolongent en effet jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent.

cet endroit l'est de Hop. C'est à Straumfiord qu'ils passèrent le troisième hiver. Il y eut entre eux des brouilles dont les femmes furent l'occasion; car les célibataires voulaient faire outrage aux gens mariés, ce qui produisit beaucoup de désordre. Snorre, fils de Karlsefne, était né en ce lieu dans le premier automne que les Scandinaves y avaient passé; il avait trois ans lorsque les explorateurs s'en retournèrent. En quittant le Vinland, ils furent poussés par un vent de sud, et arrivèrent sur les côtes du Markland, où ils virent cinq Skrælingar, dont un avait de la barbe, deux étaient des femmes et les deux autres des enfants. Ces derniers seuls furent saisis, le reste s'étant enfui et caché en terre. Ils apprirent la langue des navigateurs et furent baptisés. Ils dirent que leur mère s'appelait Vethillde et leur père Uvæge; qu'il y avait dans le pays deux rois dont l'un se nommait Avalldania et l'autre Valldidida; que les habitants de la contrée n'avaient pas de maisons, mais qu'ils habitaient dans des grottes ou des cavernes; qu'en face de leur pays il y en avait un autre dont les habitants avaient des vêtements blancs et portaient devant eux des bâtons auxquels étaient attachés des drapeaux, et qu'ils poussaient de grands cris. Les navigateurs pensèrent qu'il s'agissait du *Hvitramannaland* (terre des hommes blancs) ou Grande-Irlande.

CHAP. XIV. — [Les uns retournèrent en Groenland (1011), où ils passèrent l'hiver chez Érik Rauda.] Biarne Grimolfsson et ses gens furent jetés dans la mer d'Irlande [de Groenland] et se trouvèrent dans des parages infestés par les vers. [Ils ne s'en aperçurent pas avant que leur navire ne fût perforé par ces insectes] et ne commençât à couler à fond. [Ils

délibérèrent alors sur le parti à prendre.] Ils avaient un bateau qui était goudronné d'huile de chien marin. Or, [comme on prétend que] les vers de mer ne s'attaquent pas au bois ainsi enduit, [la plupart étaient d'avis de faire monter dans le bateau autant de personnes qu'il en pourrait porter]. Une partie d'entre eux y passèrent. Mais on vit qu'il ne pouvait contenir que la moitié de l'équipage. Alors Biarne dit : « Puisqu'il en est ainsi, je propose de faire désigner par le sort ceux de nous qui auront place dans le bateau ; il ne faut pas avoir égard au rang des personnes, [car chacun désire sauver sa vie]. » Personne ne voulut parler contre une proposition si magnanime. Biarne fut un de ceux que le sort favorisa. Un [jeune] Islandais qui n'avait pas été aussi heureux, dit : « M'abandonneras-tu ici, Biarne ? — Il le faut bien, répondit ce dernier. — Mais est-ce là ce que tu avais promis à mon père, lorsque je quittai sa maison pour te suivre ? Tu lui disais que nous partagerions les mêmes destinées. — Prends ma place dans le bateau, et je remonterai sur le navire, puisque tu tiens tant à la vie. » Ceux qui étaient sur le bateau continuèrent leur route, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à Dublin en Irlande. Ce sont eux qui ont raconté ces événements. On pense que Biarne et ses compagnons périrent dans la mer des vers, car on n'entendit plus parler d'eux.

CHAP. XV. — *Généalogie de Karlsefne et de sa femme Gudrid.*

Le second été qui suivit, Karlsefne avec sa femme Gudrid se rendit à Reynisnes, en Islande. Sa mère, s'imagi-

nant qu'il avait fait un mauvais mariage, s'absenta le premier hiver; mais apprenant que Gudrid était une femme excellente [qui s'entendait à bien administrer une maison et qu'elle s'accordait parfaitement avec son mari], elle alla demeurer avec son fils, et vécut en bonne amitié avec sa bru. Karlsefne avait pour fils Snorre, qui fut père de Hallfride, mère de l'évêque Thorlak Runolfsson, et Thorbiœrn, qui fut père de Thorun, mère de l'évêque Biœrn. Snorre Karlsefnesson eut pour fils Thorgeir, qui fut père de Ingveld, mère de l'évêque Brand premier; et pour fille Steinum, qui épousa Einar, fils de Grundar-Ketil, fils de Thorvald Krok, fils de Thorer de Espehol. Thorstein Ranglat (l'injuste), fils de Steinum, fut père de Gudrun, mariée à Jœrund de Keldum; Halla, fille de Steinum, fut mère de Flose, père de Valgerde, mère du seigneur Erlend le Fort, père du seigneur juge Hauk. Thordis, autre fille de Flose, fut mère de madame Ingegerd l'Opulente, dont la fille, madame Hallbera, fut abbesse de Stad, dans le village de Reinisnes. On omet les noms de beaucoup d'autres Islandais distingués qui descendaient de Karlsefne et de Thuride. Dieu soit avec nous! Amen. [C'est ici que finit cette saga.]

SAGA D'ÉRIK RAUDA.

(Chap. VI et commencement du chap. VII.)

On commença de nouveau à parler des voyages en Vinland, car ces expéditions étaient à la fois fort lucratives et honorables. La même année (1011) que Karlsefne revint du Vinland, il arriva de Norvége un navire appartenant aux deux frères Helge et Finnboge, qui passèrent l'hiver en

Groenland. Ils étaient originaires de l'Œstfiord en Islande. Freydis, fille d'Érik Rauda, partit de Gardar pour aller trouver ces Islandais. Elle les engagea à entreprendre avec elle un voyage en Vinland, promettant de partager avec eux les produits de l'expédition. Lorsqu'ils y eurent consenti, elle alla demander à son frère Leif les maisons qu'il avait fait élever en Vinland. Il répondit, comme auparavant, qu'il voulait bien prêter mais non pas vendre les Leifsbudir. Les deux Islandais et Freydis s'engagèrent à prendre, chacun sur leur vaisseau, trente hommes faits sans compter les femmes. Mais Freydis n'observa pas cette convention : elle prit cinq hommes de plus que le nombre fixé, et les cacha si bien, que ses associés n'en furent instruits qu'à leur arrivée en Vinland. Il était convenu que les deux vaisseaux navigueraient de concert. Ils se suivirent en effet d'assez près ; mais les frères arrivèrent les premiers et se mirent à transporter leurs bagages dans les maisons de Leif. Lorsque Freydis les eut rejoints, elle leur demanda pourquoi ils déposaient leurs effets dans ces bâtiments. « Nous ne faisons qu'exécuter la convention, répondirent-ils. — Mais c'est à moi, dit-elle, et non à vous, que Leif a prêté ses constructions. — Helge répliqua : Nous ne sommes pas de force à lutter d'astuce avec toi. » Ils mirent dehors leurs bagages et élevèrent des constructions séparées, plus loin du rivage, sur la rive d'un lac, où ils furent parfaitement à leur aise. Freydis fit couper des arbres pour la charge de son navire. Lorsque l'hiver approcha, les deux frères organisèrent des jeux afin de passer plus agréablement le temps. Mais bientôt des rumeurs malignement répandues mirent la zizanie entre les deux troupes ; elles cessèrent de jouer ensemble

et de se rendre l'une aux habitations de l'autre. Une bonne partie de l'hiver se passa ainsi. Un matin qu'il était tombé beaucoup de rosée, Freydis se leva et s'habilla, mais sans mettre de chaussures ni de bas ; elle se couvrit du manteau de son mari et se rendit à la maison des deux Islandais. Quelqu'un venait de sortir et avait laissé la porte entr'ouverte. Freydis entra et resta quelque temps sur le seuil sans rien dire. Finnboge, qui se trouvait dans la chambre et qui était éveillé, lui demanda ce qu'elle voulait. « Je désire te parler, répondit-elle ; lève-toi et viens avec moi. » Il la suivit, et ils allèrent s'asseoir sur un tronc d'arbre déposé près de la maison : « Comment te trouves-tu dans ce pays ? demanda-t-elle. — Je suis satisfait de sa fertilité ; mais je regrette que des dissensions se soient élevées entre nous ; car je crois que nous n'avons pas de raisons d'être désunis. — Je suis du même avis. Mais je venais pour vous proposer d'échanger mon navire contre le vôtre qui est plus grand ; je me propose de quitter cette contrée. — Nous te céderons volontiers notre vaisseau, si cela te fait plaisir », répondit-il. S'étant séparés, Finnboge retourna se coucher, et Freydis rentra chez elle. Lorsqu'elle se remit au lit avec les pieds glacés, Thorvald [son mari] s'éveilla et lui demanda où elle s'était ainsi mouillé et refroidi les pieds. « J'étais allée trouver les Islandais, répondit-elle avec véhémence, pour les prier de me vendre leur vaisseau. Mais ils m'ont reçue très-mal ; ils m'ont même frappée et accablée de mauvais traitements ; et toi, indigne mari, tu ne te mets guère en peine de venger mon outrage et le tien. Je remarque que je ne suis plus en Groenland, et je veux me séparer de toi, si tu ne me venges pas. »

Incapable de résister à de tels reproches, Thorvard éveilla ses gens et leur ordonna de s'armer le plus vite possible. Ils se rendirent de suite à l'habitation des frères, et les ayant surpris dans leur lit, ils les lièrent et les traînèrent dehors l'un après l'autre. Freydis les faisait massacrer aussitôt qu'ils sortaient. Lorsque tous les hommes furent tués et qu'il ne resta plus que des femmes, personne ne voulut porter la main sur elles. Freydis demanda alors une hache et se précipita sur les femmes qui faisaient partie de la troupe des Islandais. Elle ne cessa de frapper que lorsque ces malheureuses eurent rendu le dernier soupir. Après cet abominable forfait, elle retourna avec ses complices, sans paraître émue de ce qu'elle avait fait. Elle dit à ses gens : « Si nous retournons en Groenland, je ferai mettre à mort celui qui parlera de ce qui s'est passé aujourd'hui. Il faudra dire qu'en partant, nous avons laissé les Islandais derrière nous. » Au printemps (1013) ils équipèrent le vaisseau qui avait appartenu à leurs victimes et le chargèrent de tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Ensuite ils mirent à la voile, et après un rapide voyage ils arrivèrent en été dans l'Eriksfiord.

Freydis retourna dans sa maison qui n'avait souffert aucun dommage durant son absence, et continua à exploiter son domaine. Elle avait fait de grands présents à ses compagnons, afin qu'ils gardassent le silence sur son forfait; mais ils ne furent pas si discrets que cette affaire ne vînt à s'éventer. Leif ayant entendu parler de ce crime en fut profondément affligé. Il prit trois des compagnons de Freydis et les mit à la torture pour les forcer à déclarer la vérité. Les révélations qu'ils firent s'accordaient de tous points. « Il m'est impossible, dit alors Leif, de traiter ma sœur

comme elle le mérite ; mais je prédis que sa postérité ne prospèrera pas. » Aussi depuis cette époque il ne lui arriva plus que des revers.

E. BEAUVOIS,
membre de la Société Américaine.

VIKRAMORVAÇI

ou

LA NYMPHE OURVAÇI

devenue le prix de la valeur.

DRAME INDIEN TRADUIT DU SANSCRIT.

La première traduction du Vikramôrvaçî a été rédigée en anglais à Calcutta, en 1826, par l'illustre indianiste H. H. Wilson ; mais cette traduction, qui est presque entièrement versifiée, a dû, par cela même, développer le texte aux dépens de la précision, et malgré sa valeur littéraire, elle est d'un faible secours pour étudier de près le texte original. Aussi, une nouvelle traduction anglaise a-t-elle été jugée nécessaire quand M. Monier Williams eut donné une édition du texte destinée aux élèves de l'*East-India College*. M. Cowel s'est acquitté avec talent de cette tâche, en s'aidant de la traduction latine que M. Lenz a jointe à son édition sanskrite de *Vikramôrvaçî*. Le travail de M. Lenz est fait avec soin ; mais comme le latin peut suivre, à peu de chose près, la construction sanskrite, sa traduction exige une attention qui fatigue vite, ce qui veut dire que la clarté n'est pas la qualité dominante de son travail.

M. Langlois, dans la traduction française qu'il a donnée du drame de *Vikramôrvaçî* [1], d'après la version anglaise de M. Wilson, et sans con-

---

1 Dans les *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*; 2 vol. in-8. Paris, 1828, t. I, p. 185.
On attribue aussi à Kâlidâsa un troisième drame qui a pour titre *Mâlavikâ* et

sulter le texte, au lieu d'éviter le défaut que nous signalions tout à l'heure en parlant du travail de ce dernier, a dû nécessairement l'augmenter. Les personnes qui prendront la peine de comparer à M. Langlois la nouvelle traduction que nous publions aujourd'hui, se convaincront facilement, j'espère, qu'elle n'était pas inutile.

Sur les trois traductions allemandes qui existent, je n'ai rien à dire de celles de MM. Hoefer et Hirtzel, que je n'ai jamais eues entre les mains.

Quant à celle de M. Bollensen, qui a donné en même temps une excellente édition critique du texte sanskrit, elle est exacte et bien faite, et nous laisserait bien peu à désirer si, comme les deux précédentes, elle n'était pas en allemand, c'est-à-dire inaccessible à la plupart des lecteurs français.

On sait peu de chose de la vie de Kâlidâsa, l'auteur de *Vikramôrvaçî*, connu depuis longtemps déjà en Europe par le drame de *Sakountalâ*, regardé comme son chef d'œuvre [1]. On peut cependant assurer, sans crainte de se tromper, que Kâlidâsa vivait à la cour de Vikramâditya Ier, dont la capitale était Oudjayini, aujourd'hui Oudjein (ville sacrée et très-ancienne, située au nord-est de Gouzerate), et qu'il florissait au milieu du siècle qui a précédé notre ère, ce qui en fait un contemporain de Virgile et d'Horace.

Si les drames de Kâlidâsa et ceux des principaux auteurs dramatiques de l'Inde annoncent une expérience assez grande de la scène, on peut, d'un autre côté, s'étonner de voir les accessoires, sauf le costume [2] qui

---

Agnimitra; mais suivant plusieurs critiques, ce dernier ouvrage serait d'un autre poëte portant le même nom. M. A. Weber a donné, en 1856, une traduction allemande de ce drame.

1 Traduit en français sur le texte sanskrit, par Chézy. On compte neuf traductions de Sakountalâ : deux en anglais, trois en allemand, deux en français, une en italien et une en danois.

2 Les troupes d'acteurs ambulants, qui ont dû être communes dans l'Inde à une époque très-reculée, portaient leurs costumes avec elles. On en a une preuve dans l'histoire d'une compagnie d'acteurs qui fut effrayée par l'un d'entre eux qui avait pris les habits d'un génie malfaisant. On trouvera ce récit dans le curieux *Recueil de fables* traduit du chinois, qui lui-même est emprunté à des textes sanskrits, et que M. Stanislas Julien imprime en ce moment.

Pour plus de détails sur le système dramatique des Indiens, voir les *Select specimen of*

était toujours d'accord avec le rôle, complètement négligés. La plupart du temps les personnages imitent par leurs gestes les mouvements qu'ils sont censés faire, comme de monter sur une montagne, de s'éloigner dans un char, etc. Si cela fait honneur à l'imagination des Indous, assez vive pour se contenter, comme celle des enfants, d'un simulacre d'action, cela prouve aussi que l'art du machiniste et du décorateur n'intervenait jamais pour aider à l'illusion. Au reste, il n'est question nulle part d'édifices destinés spécialement aux représentations théatrales, et les acteurs, habitués à jouer en plein air, à l'abri d'une simple toile, devaient nécessairement chercher à suppléer par une mimique expressive à la mise en scène, qui, pour être comprise, n'avait pas besoin d'être aussi raffinée que celle à laquelle on nous a accoutumés.

PERSONNAGES.

PROLOGUE. — Le directeur, un acteur.

PIÈCE. — HOMMES.

Pourouravas, roi de Pratichthâna, ville qui était située sur la rive gauche du Gange, et dont on voit les ruines vis-à-vis d'Allahabad.

Ayous, fils de Pourouravas.

Manava, le vidouchaka, espèce de personnage comique, confident du roi

Tchitrasêna, roi des Gandharbas ou musiciens célestes de la cour d'Indra.

Narada, sage divin, fils de Brahma.

Un chambellan.

Un montagnard.

Pêlava, Galava, disciples du sage Bharata.

FEMMES.

Ourvaçi, nymphe du ciel d'Indra.

Tchitralêkha, autre nymphe, amie d'Ourvaçî.

Sahadjanya, Rambha et Mênaka, autres nymphes.

Ausinarî, reine, épouse de Pourouravas, fille du roi de Kaçî (Bénarès).

Nipounika, une de ses suivantes.

---

the theater of the Hindus, by H. H. Wilson, ou la traduction du même ouvrage par Langlois : *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*.

Personnages dont il est question.

INDRA, chef des divinités inférieures, souverain du *Svarga* (paradis).
KÊÇÎ, espèce de Titan ennemi des dieux (*Dâitya*).
BHARATA, sage divin, l'inventeur des compositions dramatiques.
Gardes, nymphes, etc.

Au premier acte, la scène représente les *pics de l'Himâlaya*; au second et au troisième, le *palais de Pourouravas*, à Pratichthâna; au quatrième, *la forêt d'Akalouchâ*, et au cinquième, *le palais*.

VIKRAMÔRVAÇÎ,

DRAME SANSCRIT DE KALIDASA.

PROLOGUE.

BÉNÉDICTION.

Que celui qu'on appelle le seul mâle[1] dans les Vêdântas[2], qui pénètre le ciel et la terre; auquel le nom de seigneur, sans être détourné de son acception, convient dans son sens propre; qui est intérieurement aperçu par ceux qui désirent être délivrés à l'aide de la suspension de leur respiration[3] et par d'autres (austérités); que ce Sthânou [Çiva], facile à obtenir par une foi ferme et par la contemplation[4], soit l'auteur de votre béatitude finale!

---

[1] L'instrument actif de la création, le Brahma primordial et unique duquel tout provient.

[2] Livres d'une autorité sacrée dans lesquels est déduite la doctrine des Védas. On donne aussi ce nom aux Oupanichats, qui sont des sections terminant les Védas auxquels elles appartiennent.

[3] En fermant la narine droite avec le pouce pendant qu'on respire par celle de gauche; en fermant ensuite les deux narines, pour ouvrir finalement la narine droite afin d'exhaler le souffle; le tout pendant qu'on récite mentalement les noms ou les attributs de la divinité qu'on invoque.

[4] Dévotion qui consiste à s'asseoir en tenant son corps droit et im-

LE DIRECTEUR (*à la fin de la bénédiction*). Assez de ce long discours!

Après avoir regardé du côté de la chambre des acteurs.

Maricha[1], cette assemblée a vu les compositions dramatiques des poëtes d'autrefois ; je vais lui offrir une nouvelle pièce[2] nommée Vikramôrvaçî, œuvre composée par Kâlidâsa. Que la troupe des acteurs soit prévenue, et que chacun de vous s'applique avec soin à son rôle.

UN ACTEUR (*entrant sur la scène*). Il sera fait comme votre seigneurie l'ordonne.

LE DIRECTEUR. En attendant, après avoir salué de la tête les personnes respectables et instruites de cette assemblée, je vais leur adresser quelques paroles. « Par le désir d'être en bonne intelligence avec vos amis, et aussi par la grande estime que vous accorderez à un bel ouvrage, écoutez avec attention, ô spectateurs ! cette œuvre de Kâlidâsa. »

Derrière la scène.

Seigneurs, au secours! au secours !

LE DIRECTEUR. Ah!... Qu'est-ce que ce cri soudain de détresse poussé par des êtres qui vont à travers le ciel dans des chars célestes?

Après avoir réfléchi.

Ah! je sais, ce doit être la femme divine née de la cuisse

---

mobile, les deux yeux fixés sur le bout du nez, en ayant l'esprit complètement absorbé par l'idée de la divinité.

[1] C'est un titre donné à l'acteur principal.

[2] Le texte dit qu'elle appartient au genre *trôdaka*, qui comprend les drame en 5, 8 ou 9 actes, dans lesquels sont mêlés des personnages divins et humains.

du solitaire ami de Nara[1]. Après avoir quitté le maître du Kâilâça[2] (qu'elle visitait), elle a été, en revenant, enlevée à moitié chemin, par les ennemis des dieux ; voilà pourquoi la troupe des Apsaras crie au secours.

Ils sortent tous les deux.

ACTE PREMIER.

Les Apsaras entrent précipitamment.

Seigneurs, au secours! au secours! quiconque vole avec l'aile d'un dieu, ou peut marcher dans l'espace du ciel.

Le roi monté dans un char entre précipitamment avec son cocher.

LE ROI. Assez de cris de détresse! Après vous être approchées de moi, le roi Pourouravas revenant de visiter le soleil, parlez. En quoi pouvez-vous être protégées?

RAMBHA (*l'une des nymphes*). Contre l'insolence des Asouras.

---

[1] Nara et Nârâyana étaient deux saints, fils de Dharma et d'Ahinsâ. Ils se livraient à des austérités si grandes, qu'ils alarmaient les dieux qui craignaient de se voir supplantés par eux. Indra envoya alors vers les deux ascètes l'amour et le printemps avec des nymphes célestes pour les enflammer et leur faire perdre le fruit de leurs austérités. Nârâyana s'aperçut de leur dessein, les invita à s'approcher et les reçut si bien qu'ils crurent leur but atteint. Mais le sage prenant une fleur, la mit sur sa cuisse, et aussitôt une nymphe apparut, dont la beauté éclipsa les charmes des nymphes célestes qui furent tout humiliées. Nârâyana leur dit alors de retourner vers Indra, et de lui présenter comme une preuve qu'il n'avait pas besoin de la compagnie d'une femme, la nymphe qui venait de naître, et qui fut appelée Ourvaçî (de *ourou* « cuisse »).

[2] Kouvêra, le dieu des richesses, dont la capitale, *Alakâ*, est supposée située sur le mont Kâilaça.

LE ROI. Quelle offense avez-vous reçue par l'insolence des Asouras?

RAMBHA. Que le grand roi écoute : celle qui est l'arme délicate d'Indra (quand il est) effrayé par des mortifications extraordinaires[1], celle qui a fait laisser de côté la déesse Gâurî[2] fière de sa beauté ; l'ornement du ciel, notre amie chérie, en revenant de la demeure de Kouvêra[3], a été à moitié chemin saisie par un Dânava, en compagnie de Tchitralêkhâ.

LE ROI. Et sait-on de quel côté de l'espace est allé ce misérable?

LES APSARAS. Du côté du nord-est[4].

LE ROI. Eh bien, soyez sans inquiétude ; je vais m'efforcer de vous ramener votre amie.

LES APSARAS (*avec joie*). Cela est digne d'un descendant du dieu de la lune.

LE ROI. Cocher, dirige les chevaux pour une course rapide vers l'horizon du nord-est.

LE COCHER. Comme votre seigneurie l'ordonne. (*Il obéit.*)

LE ROI (*simulant la vitesse du char*). Bien ! bien ! avec

---

[1] On a vu, page préc., n° 1, que les ascètes pouvaient, par la puissance de leurs austérités, faire déchoir les dieux et se mettre à leur place. Ourvaçî, la plus belle des nymphes, est donc l'arme dont Indra se sert pour vaincre les saints voués à des austérités trop extraordinaires.

[2] L'un des noms de Pârvatî, épouse de Çiva.

[3] Voy. page préc., n° 2.

[4] Le texte a : Vers la région de Çiva, ce dieu étant supposé le gardien de l'espace qui se trouve entre le nord et l'est.

cette vitesse du char j'atteindrais Garouda[1] lui-même volant devant moi; en effet, devant mon char, les nuages réduits en poudre forment une route remplie de poussière; le mouvement de la roue dessine dans les intervalles des rais comme une autre suite de rais. Le tchâmara[2] sur la tête des chevaux est immobile comme une peinture, dans toute sa longueur, et l'étoffe de l'étendard placé au milieu d'eux s'allonge, par la violence du vent, jusqu'à l'extrémité du char.

Le roi et le cocher disparaissent.

SAHADJANYA. Amie, le sage roi est parti; allons donc à l'endroit convenu.

MÊNAKA. Oui, allons.

En parlant ainsi, elles imitent une ascension sur le sommet du mont Hêmacouta.

RAMBHA. Le sage roi serait donc capable de retirer le trait qui nous perce le cœur?

MÊNAKA. Amie, n'en doute pas.

RAMBHA. Mais les Dânavas sont difficiles à vaincre!

MÊNAKA. Le grand Indra lui-même, prêt à engager le combat, après l'avoir avec beaucoup d'égards amené du monde moyen[3], le place en tête de l'armée pour assurer la victoire aux dieux.

RAMBHA. Qu'il soit donc complètement vainqueur!

---

[1] Oiseau du dieu Vichnou, auquel il sert de monture. On le représente comme un être moitié homme et moitié oiseau.

[2] Ou *tchowrie*, est la queue du yak blanc du Tibet, fixée au milieu des oreilles des chevaux à l'aide d'un manche d'or ou d'un autre métal relevé par des ornements.

[3] La terre, placée entre le ciel et les enfers.

MÊNAKA (*après un moment d'attente*). Amies! prenez courage, prenez courage! on aperçoit le char du roi, orné d'une bannière qui a un daim pour emblême, que lui a donné le dieu de la lune : il ne reviendrait pas sans avoir atteint son but, je pense.

Elles montrent un objet, et restent quelque temps à regarder. Le roi, monté dans son char, entre ensuite avec le cocher. *Ourvaçî*, les yeux fermés par la peur et appuyée sur le bras droit de *Tchitralêkhâ*, est avec eux.

TCHITRALÊKHA. Amie, reprends courage, reprends courage!

LE ROI. Belle nymphe, reprends courage, reprends courage! Le danger causé par les ennemis des dieux est éloigné; car la majesté du dieu qui porte la foudre (Indra) protége les trois mondes[1]. Aussi donc ouvre tes grands yeux, comme un bouquet de lotus ouvre ses fleurs.

TCHITRALÊKHA. C'est étrange! c'est à sa respiration seulement qu'on reconnaît qu'elle est vivante; en ce moment même elle ne reprend pas connaissance.

LE ROI. Ton amie a été fortement effrayée; aussi le lourd battement de son cœur s'aperçoit à la guirlande de fleurs de mandara qui s'élève et s'abaisse au milieu de son sein arrondi.

TCHITRALÊKHA (*avec tristesse*). Chère Ourvaçî, reviens à toi; on dirait que tu n'es pas une Apsara!

LE ROI. L'agitation de la crainte n'abandonne pas encore son cœur tendre comme une fleur; le bord de sa robe qui s'élève et s'abaisse au milieu de son sein le dit assez.

Ourvaçî revient à elle.

---

[1] Voy. page préc., n° 3.

Le roi (*avec joie*). Tchitralêkha, sois heureuse, ton amie chérie a recouvré ses sens. Vois :

Comme la nuit est abandonnée par l'obscurité, au moment où la lune se lève ; comme le rayonnement d'un feu nocturne qui perce des nuages de fumée, cette nymphe au corps délicat apparaît délivrée d'un trouble intérieur ; comme la Gangâ (le Gange) troublée par la chute de ses rives retrouve (bientôt) sa pureté.

Tchitralêkha. Chère Ourvaçî, sois sans crainte ; ils ont été complètement vaincus par le grand roi rempli de sollicitude, les Danavas[1] ennemis des dieux, déçus dans leur espérance.

Ourvaçî (*ouvrant les yeux*). Est-ce que j'ai été secourue par le grand Indra, témoin de l'attaque ?

Tchitralêkha. Non, pas par le grand Indra, mais par le sage roi Pourouravas semblable à Indra par sa majesté.

Ourvaçî (*après avoir regardé le roi, à part*). C'est vraiment une faveur pour moi, que cette alarme causée par le roi des Dânavas.

Le roi (*après avoir regardé Ourvaçî, à part*). C'est avec raison, certainement, que toutes les Apsaras furent humiliées, lorsque cherchant à exciter le désir du solitaire Nârâyana, elles aperçurent cette nymphe née de sa cuisse ; je crois même qu'elle n'est point la création d'un ascète ; n'est-ce point le dieu Lunus, le maître des créatures, qui donne la lumière, qui présida à sa naissance ? N'est-ce point l'amour lui-même qui est tout passion ? N'est-ce point le

---

[1] Frères des Daïtyas, démons, Titans.

mois qui produit le plus de fleurs ? Comment, en effet, un vieux solitaire refroidi par la lecture du Vêda, ayant mis de côté l'impétuosité des sens, serait-il capable de produire cette beauté qui ravit le cœur?

OURVAÇÎ. Chère Tchitralêkha, où peut être la troupe de nos amies?

TCHITRALÊKHA. Le grand roi qui nous a rendu la sécurité le sait.

LE ROI (*regardant Ourvaçî*). Toutes tes amies sont dans un grand abattement, vois: celui aux yeux fortunés duquel tu es restée volontiers une seule fois, belle nymphe, celui-là, privé de toi, regretterait vivement ton absence; à plus forte raison celles dont l'amitié a grandi avec toi.

OURVAÇÎ (*à part*). Ton discours est une véritable ambroisie; mais l'ambroisie venant de la lune [1], dit-on, qu'y a-t-il là d'étonnant? (*Haut.*) C'est pour cela que mon cœur vole vers (mes amies).

LE ROI (*montrant avec la main*). Tes amies, belle nymphe, du mont Hêmakouta où elles sont allées, regardent ton visage avec inquiétude, comme si c'était la lune délivrée d'une éclipse.

Ourvaçî regarde le roi avec passion.

TCHITRALÊKHA. Amie, que regardes-tu?

OURVAÇÎ. Celui qui partage mon plaisir et ma peine est caressé par mes yeux [2].

---

[1] Pourouravas est un descendant du dieu de la lune.

[2] Le texte a : *est bu par mes yeux*. Comparez le vers de Virgile :

Noctem sermone trahebat

TCHITRALÊKHA (*souriant*). Qui donc ?

OURVAÇÎ. Mais... le cercle de mes amies.

RAMBHA (*avec joie, après avoir regardé*). Amie, voici le sage roi qui s'approche après avoir repris notre chère Ourvaçî accompagnée de Tchitralêkhâ, comme le bienheureux Sôma (dieu de la lune) en compagnie de deux étoiles.

SAHADJANYA. Amie, tu disais bien : un Dânava est difficile à vaincre.

LE ROI. Cocher, fais descendre le char sur cette crête du mont [1].

LE COCHER. Comme l'ordonne votre seigneurie. (*Il obéit.*)

Le roi imite par ses gestes les mouvements du char ; Ourvaçî s'appuie timidement sur le roi.

LE ROI (*à part*). Oh ! vraiment elle m'est favorable, cette descente inégale, puisque par les mouvements du char mon corps, frémissant de plaisir, comme si l'amour le couvrait de fleurs, est touché par le corps de cette nymphe aux longs yeux.

OURVAÇÎ (*troublée*). Amie, retire-toi un peu de côté.

TCHITRALÊKHA. Je ne puis, je ne puis vraiment pas.

RAMBHA (*toujours au fond de la scène*). Allons retrouver le roi qui fait des choses agréables.

LES APSARAS. Oui, allons. (*Elles s'approchent.*)

Infelix Dido, longumque bibebat amorem.

(ÉNÉIDE, I, v. 753).

L'expression française : dévorer des yeux, semble un peu trop forte ici, à cause de l'ambiguïté des paroles d'Ourvaçî.

[1] Au fond de la scène et supposée placée sur un des pics du mont Hêmakoûta.

Le roi. Cocher, arrête le char, de manière que cette nymphe aux beaux sourcils qui le désire, se réunisse à ses amies qui la désirent, comme les lianes (attendent) la saison qui leur est favorable.

Le cocher arrête le char.

Les apsaras. Bonheur et victoire au grand roi !

Le roi. Et vous, soyez heureuses du retour de vos amies.

Ourvaçî.

Après être descendue du char en s'appuyant sur la main que lui donne Tchitralêkhâ.

Amies ! embrassez-moi tendrement ; car je n'avais plus l'espoir de revoir la société de mes amies.

Ses amies l'embrassent.

Mênaka (*avec enthousiasme*). Que le roi soit partout le protecteur de la terre !

Le cocher. Sire, une grande troupe de chars est en vue, et un personnage, avec des bracelets d'or moulé, monte, à travers le ciel, sur le sommet de la montagne, étincelant comme un nuage orageux.

Les apsaras (*avec étonnement*). Tchitraratha !

Tchitraratha entre. S'approchant du roi.

Honneur à toi, qui t'es distingué par un grand bienfait accompli et par la grandeur de ton héroïsme !

Le roi. Ah ! le roi des Gandharbas ! (*Descendant de son char.*) Sois le bienvenu, cher ami !

Ils se serrent la main.

Tchitraratha. Ami, à la nouvelle qu'Ourvaçî avait été enlevée par Kêçi, l'armée des Gandharbas avait été envoyée par Indra pour la délivrer. Ayant, au même instant, appris de ceux qui voyagent dans les chars célestes (les dieux),

ton action glorieuse, je suis venu ici vers toi. Tu mérites de voir le grand Indra en (lui) ramenant cette nymphe. C'est vraiment une grande chose que tu as faite, vois : autrefois celle-ci a été donnée à Indra pour Nârâyana ; aujourd'hui c'est par toi, l'ami de ce dieu, qu'elle a été arrachée des mains d'un Daïtya.

Le roi. Ami, il n'en est pas ainsi. La puissance de celui qui porte la foudre est telle, que ses alliés sont (à coup sûr) vainqueurs des ennemis. L'écho de la voix du lion n'épouvante-t-il pas les éléphants, quand il roule dans les défilés de la montagne ?

Tchitraratha. Très-bien, la modestie est la vraie parure de l'héroïsme.

Le roi. Ami, ce n'est pas le moment de voir Indra ; mais toi-même conduis cette nymphe en présence de notre souverain.

Tchitraratha. Il sera fait comme votre seigneurie le désire. Nymphes, partons !

Tous s'éloignent.

Ourvaçî (*en secret à son amie*). Chère Tchitralêkhâ, je ne puis parler au grand roi qui nous a secourues ; sois donc mon interprète[1].

Tchitralêkha (*après s'être approchée du roi*). Grand roi, Ourvaçî me prie de vous dire ceci :

Congédiée par le grand roi, je désire emporter, dans le monde des dieux, sa renommée[2] comme si c'était une amie.

---

[1] Litt. *ma bouche*.

[2] Le texte porte *kîrtti* qui a le double sens de *renommée* et de *faveur*.

LE ROI. Puissions-nous tous les deux nous revoir encore !

Toutes les nymphes et les Gandharbas s'éloignent à travers les cieux.

OURVAÇÎ.

Faisant semblant d'être arrêtée dans sa marche.

C'est étrange ! ma guirlande composée d'un seul rang de fleurs est arrêtée par les spirales d'une liane.

S'approchant du roi, comme si c'était sans intention, elle le regarde.

Chère Tchitralêkhâ, détache donc cette liane.

TCHITRALÊKHA (*la regardant en souriant*). Ah ! vraiment, elle est solidement liée ; je ne puis la détacher.

OURVAÇÎ. Assez de plaisanterie ! vraiment délie-la.

TCHITRALÊKHA. Ah ! elle me semble difficile à détacher ; cependant je ferai en sorte de la délier.

OURVAÇÎ (*souriant*). Chère amie, rappelle-toi bien ces paroles que tu viens de dire.

LE ROI. Une aimable chose a été faite par toi pour moi, ô liane ! en mettant obstacle un instant au départ de celle-ci, puisque cette nymphe aux grands yeux a été vue encore une fois par moi, le visage à demi tourné de mon côté !

Tchitralêkhâ dégage Ourvaçî qui considère le roi, et regarde avec un soupir ses compagnes qui s'éloignent dans le haut des airs.

LE COCHER. Après avoir rejeté en arrière dans l'abîme de l'onde salée les Dâityas qui ont offensé le roi des dieux, votre arme aérienne est de nouveau rentrée dans le carquois, comme un grand serpent dans sa retraite.

LE ROI. Retiens donc le char, de manière à ce que je monte.

Le cocher obéit. Le roi simule l'ascension par des gestes.

OURVAÇÎ (*regardant le roi avec tendresse*). Reverrai-je encore ce bienfaiteur ?

En parlant ainsi, elle s'éloigne avec les Gandharbas, accompagnée de ses amies.

LE ROI (*les yeux tournés vers la route que suit Ourvaçî*). Hélas ! l'amour désire ce qui est difficile à atteindre. En s'envolant vers la demeure de son père qui tient le milieu (entre le ciel et la terre), cette belle nymphe enlève violemment mon cœur, comme la femelle du cygne (enlève) le filament qu'elle arrache à la tige brisée du lotus.

Tous sortent.

FIN DU PREMIER ACTE.

PH. ED. FOUCAUX,
professeur de littérature sanscrite au Collége de France.

LA RÉGENCE DE TUNIS.

(Suite et fin [1].)

GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, JUSTICE. — Depuis qu'ils ont su se soustraire à la fois à la suzeraineté de la Porte et au contrôle exercé par le *diwan*, les beys de Tunis peuvent être mis au nombre des princes les plus absolus qui existent. De temps à autre de riches présents sont envoyés par eux au sultan ; ce dernier, de son côté, charge un ambassadeur de remettre chaque année au bey de Tunis la lettre de félicitation ou *firman* et le kafetan d'investiture. Mais ce n'est plus là depuis bien longtemps qu'une formalité sans importance réelle. Le bey est à la fois juge en dernier ressort, administrateur des revenus publics, géné-

[1] Voy. le premier article, t. Ier, p. 297 et suiv.

ralissime sur terre et sur mer, etc. Le principal et autrefois l'unique ministre du bey était le garde des sceaux. Depuis quelques années on a créé plusieurs ministères, comme dans les états européens. L'héritier présomptif, appelé *bey du camp*, est non pas le fils aîné du bey, mais bien le membre le plus âgé de la famille. Ce mode de succession au trône se retrouve au reste dans la plupart des états de l'Orient.

La justice, indépendante de toutes les formalités de procédure, n'a d'autre règle à suivre que celle de l'équité naturelle. Quelles que soient notre répugnance ou nos préventions à l'égard d'un semblable mode de rendre les jugements, on ne peut nier du moins que là où il est employé, les affaires ne soient toujours expédiées avec beaucoup de célérité et sans frais pour les parties.

Les kaïds ou chefs de district sont les juges naturels de leurs administrés, et prélèvent sur tous les procès qui leur sont soumis, une taxe proportionnée à la gravité de l'affaire. La justice du bey peut-être, et est en effet, invoquée de préférence à tout autre par beaucoup de parties, comme étant, sinon moins sévère, du moins plus équitable et exempte de vénalité. On entend par qady, un docteur en droit. Ce sont les qadys qui siégent dans les tribunaux d'appel. Leurs jugements peuvent être cassés par le *mufti*. Il y a de plus à Tunis un tribunal dit *du droit divin*, composé des qadys les plus renommés, et auquel ressortissent particulièrement toutes les affaires qui intéressent la religion. La clémence bien connue de ce tribunal détermine assez souvent le bey à renvoyer devant lui les parties auxquelles il veut éviter une condamnation trop ri-

goureuse[1]. Les juifs, dans leurs procès entre eux, ont pour juges naturels leurs rabbins. Les prescriptions du *Talmoud* sont la base de toute leur législation.

Un grand nombre de mosquées jouissent du droit d'asile. La plus renommée sous ce rapport est celle de Kaïroan. Ce privilége s'étend toujours à une certaine distance autour de l'édifice sacré. C'est là que vont se réfugier, surtout, les débiteurs insolvables, pour échapper à la contrainte par corps. Lorsque le débiteur a un besoin pressant de sortir et qu'il craint d'être pris, il achète, au cheïk de la mosquée, un chapelet qui lui sert de sauf-conduit, mais pour un jour seulement. Au cas où le crime est de telle nature qu'il devienne absolument nécessaire d'en punir l'auteur, le bey n'a d'autre ressource que de faire murer la mosquée où se trouve le coupable : ce dernier doit choisir alors entre mourir de faim ou se livrer à la justice.

Les deux châtiments dont l'emploi revient le plus souvent sont la bastonnade et l'amende. On coupe le poignet aux voleurs, puis on les force de se promener à âne par toute la ville, leur main attachée au cou. Certains crimes sont punis de l'exil dans l'île de *Kerkennah;* la peine des galères, est presque exclusivement réservée aux contrebandiers. Lorsqu'un administrateur s'est rendu coupable de malversations, sans qu'il soit possible toutefois d'avoir contre lui

---

[1] La principale cause de l'absence d'une justice régulière doit être attribuée surtout à la multiplicité des codes en vigueur dans la Tunisie. Je tiens de M. Soliman el-Haraïri, que le nombre de ces compilations de droit dépasse plusieurs milliers (sic), dans lesquelles le juge puise comme il l'entend et sans autre règle que son caprice.

des preuves certaines, le bey peut le frapper d'une *avanie* ou contribution forcée. Les coupables d'homicide et d'adultère encourent la peine de mort. Cette peine varie suivant la nationalité du criminel : les Turcs sont étranglés, les Maures décapités, les Marocains et les Kabyles pendus ; l'on fusille les soldats. Quant aux femmes, elles sont ou pendues ou noyées. Nous devons faire remarquer que chez les Arabes l'homicide se rachète généralement au moyen d'une rançon.

A la tête de chaque district se trouve un *caïd* ou préfet qui jouit des pouvoirs les plus étendus. La place de caïd s'achète, et parfois fort cher ; aussi le premier soin du nouveau dignitaire est-il de rentrer dans ses frais en pressurant ses administrés. Néanmoins, si ses abus d'autorité sont poussés trop loin, il s'expose à être révoqué à la demande des principaux habitants de son district. Au reste, la destitution du coupable entraîne toujours confiscation de ses biens. Les *cheïks* ou administrateurs de villages, correspondent, mais avec des pouvoirs plus étendus, aux maires de nos communes de France.

C'est à Ackmet bey que l'armée doit son organisation actuelle. L'uniforme, qui se rapproche beaucoup de l'uniforme français, consiste, pour les soldats, en une veste boutonnée, rouge ou bleu foncé, un large pantalon de drap garance en hiver, de toile blanche en été. Les officiers portent la capote avec des épaulettes, le pantalon noir brodé d'or, des bottes vernies et des gants paille. L'éducation des troupes tunisiennes a été confiée à des officiers français. Aujourd'hui l'armée régulière se compose de sept régiments de fantassins, chacun de quatre mille hommes, plus de deux régiments de cavalerie, deux d'artillerie et d'un de marine.

La coiffure consiste pour tous les grades en un fez rouge à flot bleu. Le bey nomme directement à tous les grades. La seule décoration est le *Nicham* tunisien. La marine militaire de la régence se compose d'une frégate, deux bricks, trois vapeurs, deux corvettes et en outre d'une centaine de vaisseaux de plus petite dimension. Deux fois l'an des colonnes expéditionnaires sont envoyées chez les tribus nomades pour y percevoir l'impôt. Il est rare que la rentrée des fonds s'effectue sans quelques coups de fusil tirés de part et d'autre. . . . . . .

Dans les cas extraordinaires, on a recours à une levée en masse qui rappelle la *Landsturm* des Prussiens. Chaque tribu fournit un certain nombre de cavaliers commandés par des chefs qu'elle nomme elle-même. Ces troupes irrégulières s'élèvent au nombre d'environ quarante mille hommes; elles ne reçoivent pas de solde et vivent du butin pris sur l'ennemi. La régence possède une école polytechnique où vont étudier les jeunes gens qui se destinent au service militaire. . . . . . .

. . . .

INDUSTRIE, COMMERCE, POIDS ET MESURES. — La plus importante des industries de la régence est sans contredit la fabrication des *fez* ou *chéchias*. La laine dont ils sont fabriqués vient de l'île de Djerbi. Ce sont les Maures qui la cardent. Les eaux de Zahouan dans lesquelles on la plonge lui donnent une belle nuance lustrée qu'on n'a pu obtenir ailleurs. Aussi les chéchias tunisiens sont-ils fort recherchés en Turquie, en Égypte et en Perse. On trouve à Tébourba une fabrique de draps, et une de vêtements pour les militaires à la Gourfa, etc. Il y a aussi à Tunis un

établissement de machines à vapeur dirigé par un Prussien. La distillation des essences de fleurs y est l'objet d'un commerce fort étendu.

Parmi toutes les nations qui commercent avec la régence, la France et l'Angleterre jouissent seules du privilége de ne payer que trois pour cent à l'importation ; les autres peuples sont soumis à un droit de cinq pour cent. Les boissons alcooliques ne sont importées qu'en vertu d'une autorisation spéciale conférée par le bey. Les droits d'exportation passent pour très-lourds, et toutes les nations y sont également assujéties. Aussi les marchandises venant du dehors donnent elles lieu à un commerce plus florissant que celles sortant du pays.

L'unité de poids est le *rottle* ou la livre. Il y en a trois sortes : 1° le *rottl-attâri* ou livre des droguistes = 506 gr. 88 cent., sert pour peser les objets précieux. Il se divise en 16 onces. La division par 16 se retrouve également pour les mesures de longueur et pour les monnaies. Lorsqu'il sert à peser les pierres précieuses, ce *rottl* se divise en *qyrâts* valant chacun 2,670 millionièmes de gramme, et lorsqu'il sert à peser les parfums en *méqals*, dont chacun = 4,169 million. gr. ; 2° le *rottl-souqy* ou livre du marché = 568 gr. 445 milligr. se partage en 18 onces. On s'en sert pour peser la viande, le charbon ; 3° le *rottl-khoddâry* ou livre des légumes = 639 gr. 453 millig. L'once, *ouqyah* = 31 gr. 63 centig., se divise en 8 parties qui elles-mêmes se subdivisent en 20. Le *qontâr* ordinaire = 100 *rottles;* le *qontâr* de la laine en égale 110, enfin le *qontâr* du fer et du coton filé = 150 *rottles*.

Les mesures de longueur et de capacité portent le nom

général de *qyâs*. Parmi les premières nous citerons : 1° le *pikhendâzeh*, = 673 millim. ; 2° le *deraa-el-tourky*, coudée turque = 637 millim. ; 3° le *deraa-el-arabi*, coudée arabe = 488 millim., il sert pour les toiles et les étoffes de coton. Au reste, les étalons des mesures sont généralement si mal faits, qu'il est bien difficile de parvenir à en connaître la valeur exacte. Une autre mesure de longueur, mais qui semble purement approximative, est le *chebr* ou empan. Il en faut dire autant du *qâmeh* ou hauteur d'homme.

La principale mesure de capacité est le *sâa* = 2 litres 563 millièmes. Le *saa* des liquides est plus petit et ne contient que 1 litre 26 centil. 12 *saas* = 1 *weybah ;* 16 *weybahs* = 1 *qáfyz*. La mesure agraire la plus usitée est le *feddân*, qui équivaut à peu près à l'arpent. Les mesures itinéraires, toutes approximatives, sont le *kattouah* ou pas, l'heure de marche, et la journée de chemin ou *méhalah*.

Dans la régence, c'est la piastre qui sert de type monétaire; elle vaut 65 centimes de France. Les monnaies d'or sont le *boumia* = 100 piastres, le *boukamsin* = demi-*boumia*, le *bouocherine* = 20 piastres, le *bouachra* = demi-*bouocherine*. Les monnaies d'argent se composent du *bouarba* = 4 piastres, du *bout latta* = 3 piastres, du *bourialin* = demi-*bouarba*, du *bouriel* ou piastre et de la *nousria* ou demi-piastre. Au nombre des monnaies de cuivre les plus usitées, nous citerons le *bourbôo* ou quart de piastre, et la *caroube* = un seizième de piastre.

Histoire. — La fondation de la ville de Tunis paraît remonter à une haute antiquité. Bâtie un siècle avant Car-

thage, par des tribus d'origine vraisemblablement kabyle, elle ne tarda pas à tomber sous la domination de sa puissante voisine. Devenue plus tard la conquête du prince numide Massinissa, elle passa de là sous le joug des Romains. Lors de la grande invasion, les Vandales firent de Tunis une de leurs places d'armes les plus importantes. Bélisaire ayant mis fin à leur domination, cette cité se trouva, ainsi que tout le nord de l'Afrique, réunie à l'empire d'Orient. Cet état de choses continua jusqu'à l'époque de la conquête musulmane. La première apparition des Arabes dans la contrée qui devait plus tard constituer la régence de Tunis, remonte à l'an 647. A leur tête se trouvait le général Abd-Allah. Enfin la conquête définitive du Maghreb s'accomplit sous le célèbre *Oqbah*. Après avoir en plusieurs rencontres battu les Kabyles, guidés par une femme guerrière du nom de *Dàmyah*, il fonda la ville de *Kaïroan* sur les ruines de l'antique Cyrène.

Jusqu'au neuvième siècle de notre ère, les kalifes de Bagdad exercèrent une souveraineté au moins nominale sur tout le nord de l'Afrique. *Ibrahim ben Aglab*, gouverneur de Kaïroan, donna le premier l'exemple de la révolte. Profitant des troubles qui signalèrent la chute des Ommiades, il se déclare indépendant (800 ap. J.-C.). De lui descend la dynastie des Aglabites qui régna pendant près de cent ans. Elle fut, au commencement du dixième siècle, remplacée par la dynastie des Fatimites, dont le fondateur fût *Mohamed ben Mahadi*. Ses successeurs transportèrent en Égypte le siége de leur puissance. Dans le but de tenir tête aux révoltes incessantes des Kabyles, le prince Fatimite

Caïm amena en Afrique de nombreuses colonies d'Arabes, et renouvela pour ainsi dire la population de ces contrées. Le gouvernement de Tunis ou Kaïroan avait été confié à un Berbère du nom de *Yousouf ben Tachfin* dont le premier soin fut de proclamer son indépendance. Ses successeurs, sous le nom de sultans Zeïrites, occupèrent le trône pendant près de deux siècles. Menacés par les armes des Normands de Sicile, ces princes appellent à leur secours Abd el-Moumen, le fondateur de la dynastie des Almohades. Abd el-Moumen bat les chrétiens, mais garde pour lui le Kaïroan, qui devient ainsi une province de son vaste empire. En 1205, *Mostanser Billah*, de famille brèbe des *Béni Hafs*, à laquelle avait été octroyé le gouvernement héréditaire de la régence, secoue le joug des Almohades. C'est sous son règne que saint Louis paraît sous les murs de Tunis. Cette cité était devenue capitale des états de Mostanser, après l'abandon de Kaïroan. A la même dynastie appartenait *Muley-Hassan* que le fameux corsaire *Khaïr-Eddin* dépouilla de ses états au commencement du seizième siècle. Sévèrement interdite jusqu'à ce jour par les princes tunisiens, la piraterie commence alors à prendre une grande extension, Muley-Hassan est rétabli par Charles-Quint, dont il consent à se reconnaître le vassal. Ses sujets indignés ne tardent pas à le chasser de nouveau. Le vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche, vole à son secours et lui rend son trône, après avoir laissé garnison espagnole à Tunis, à Tabarka et au fort de la Goulette. Renversé une troisième fois de son trône, ce malheureux prince tombe entre les mains d'un de ses fils révoltés qui lui crève les yeux et le laisse ensuite se retirer en Sicile. Cependant l'amiral

turc *Sinân* vient à la tête d'une flotte assiéger les garnisons espagnoles établies dans la régence de Tunis. Accablées par le nombre, à la suite d'une longue résistance, elles sont passées au fil de l'épée, sauf deux cents artilleurs que le généralissime turc envoie à Constantinople. Avant de quitter la côte d'Afrique, Sinân pacha organise le gouvernement de la régence de la manière qui lui paraît la plus propre à maintenir le pays sous la domination du grand seigneur et partage l'autorité entre un bey nommé par la Porte, chargé de l'administration civile, et un divan de quarante membres environ, pris à l'ancienneté parmi les officiers d'un corps de cinq mille janissaires étrangers. Les membres du divan ne tardent pas à mécontenter l'armée par leur faste et par leur insolence. Aussitôt éclate une révolte militaire, dans laquelle ils sont pour la plupart massacrés. Dès lors toute l'autorité tombe entre les mains de la soldatesque qui fait et défait les beys suivant son caprice. Enfin le pouvoir monarchique est rétabli par deux frères du nom de *Mahmoud* et de *Aly bey.* A partir de cette époque jusqu'à l'avènement de *Hussein ben Ali*, l'histoire de Tunis n'est plus, pour ainsi dire, que le récit des guerres survenues entre cet état et la régence d'Alger. C'est en 1685 qu'interviennent *les capitulations* avec la France et l'Angleterre. Celles avec la Hollande datent d'une époque un peu plus récente.

Hussein ben Ali, proclamé bey en 1705, fut la souche de la maison actuellement régnante et à laquelle Tunis doit plusieurs de ses princes les plus remarquables.

Parmi ces derniers, nous devons citer Hamouda pa-

cha, non moins célèbre par sa haute intelligence et l'équité de ses jugements, que par ses brillants succès contre les Algériens. Ce prince parvint, à force d'habileté et d'énergie, à détruire la milice des janissaires tunisiens. Par là l'autorité monarchique se trouva affermie entre ses mains, et Tunis put dès lors entrer résolument dans la voie de la civilisation.

Hamouda laissa, en mourant, le trône à son frère Othman bey, qui périt dans une révolte militaire après un règne de trois mois. Son successeur fut Mahmoud, lequel associa de son vivant son fils *Houssein* au trône. C'est à ces deux princes que l'on doit l'abolition de l'esclavage des chrétiens, prononcée pendant la semaine de Pâques de l'an 1816. Hussein, son frère, donne à son armée de nombreux instructeurs européens. Moustapha bey lui succède en 1835 et ne règne que deux ans.

Proclamé bey en 1837, Ahmed pacha montra tout d'abord un goût prononcé pour les réformes, pour celles surtout qui touchaient à l'organisation de l'armée. Il ordonna la clôture du marché où étaient publiquement exposés les esclaves nègres, déclara libres à l'avenir tous les enfants qui naîtraient de parents esclaves, confia à des ingénieurs français le soin de lever une carte de la régence, permit aux juifs de porter le costume jusqu'alors réservé aux musulmans, équipa ses troupes à la française, et mit tous ses soins à restreindre parmi elles l'usage des châtiments corporels. L'abbé Bourgade reçut du bey toutes sortes d'encouragements pour son *collége mixte* où juifs, musulmans et chrétiens vont ensemble s'initier aux lumières et aux sciences

de l'Occident. Enfin un emplacement fut, conformément au traité de 1830, accordé à la France pour l'érection d'une chapelle dédiée à saint Louis. En 1838, la Porte envoya contre le bey une flotte chargée de rétablir à Tunis le protectorat qu'elle avait cessé d'y exercer depuis près d'un siècle. Cette expédition n'eut pas de suite, grâce à l'attitude énergique des amiraux français. Le voyage que firent dans ses états trois des fils de Louis-Philippe, inspira à Akhmet le désir de voir la France. Après une traversée heureuse, il aborda à Toulon le 8 novembre 1846, laissant partout d'abondantes aumônes sur son passage, et fut reçu à Paris avec les honneurs dûs à un souverain. Son retour à Tunis fut signalé par l'érection du phare de l'île de *Canni*.

Son cousin Sidi Mohamed lui succéda en 1855. C'est un homme fort habile, assure-t-on, dans tous les arts mécaniques, et dont le règne a été déjà inauguré par d'importantes réformes. Un décret de lui, en date de 1858, a remanié entièrement le système des impôts. Tous les monopoles, toutes les taxes établies par ses prédécesseurs, et qui donnaient tant de prise à l'arbitraire, sont supprimés, et on ne percevra plus à l'avenir que l'*achour* ou dîme et la taxe sur les oliviers, plus une contribution fixe de trois piastres par mois. Cette mesure est, à coup sûr, une des meilleures et des plus importantes qui aient jusqu'à ce jour été prises dans aucun pays musulman. Son effet naturel sera la cessation de cette déplorable incertitude dans le recouvrement des impôts, qui paralyse tout essor de l'agriculture et de l'industrie chez les peuples d'Orient.

La constitution octroyée par Sidi Mohamed, elle aussi,

dépasse en libéralisme ce que l'on a vu jusqu'à ce jour, soit en Turquie, soit en Égypte. Au nombre des principes qu'elle consacre, nous citerons : 1° l'égalité civile assurée à tous les sujets du bey, et notamment aux juifs ; 2° l'établissement de la conscription militaire ; 3° l'institution de tribunaux mixtes pour les justiciables de cultes différents ; 4° la reconnaissance du droit de propriété territoriale aux chrétiens. C'est encore à l'initiative du bey que l'on doit le creusement d'un puits artésien près de la Marse, et l'établissement dans la ville de Tunis de patrouilles nocturnes, ainsi que la création toute nouvelle d'une banque anglo-tunisienne.

Les rapports du bey avec la France ont toujours été excellents. Il emploie un grand nombre de Français à son service, et c'est à un de nos compatriotes qu'il vient d'accorder l'autorisation de fonder dans sa capitale une école des arts et métiers. Enfin les soins qu'il a prodigués aux équipages de nos vaisseaux jetés sur les côtes de ses états par les dernières tempêtes, la générosité avec laquelle il a pourvu aux besoins de nos matelots, lui assurent la juste reconnaissance de tous les Français. Par là se trouvent resserrés les liens qui unissent notre patrie à un état qui a su si bien se distinguer entre tous les pays de l'Orient par son goût pour les réformes et la civilisation.

H. DE CHARENCEY.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES SOURCES DE LA PHILOLOGIE MEXICAINE

ET SUR L'ETHNOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

(Suite et fin [1].)

NOTICE DE LIVRES, TRAITÉS ET MANUSCRITS EN LANGUES INDIGÈNES NON MENTIONNÉS DANS LES BIBLIOGRAPHIES AMÉRICAINES.

NAHUATL OU MEXICAIN.

1. Doctrina christiana en lengua espanola y mexicana; hecha por LOS RELIGIOSOS DE LA ORDEN DE SANTO-DOMINGO. Agora, nuevamente corregida y enmendada. Acabose de imprimir a xij dias de hebrero. Ano de 1550. Mexico, en casa de Juan Pablos. En 4° *letra gothica.*

2. Doctrina cristiana en lengua mexicana, por Fr. PEDRO DE GANTE. Fue impressa en Mexico, en casa de Juan Pablos, etc. Ano de 1553. *En* 8°.

3. Aqui comienza un Vocabulario en lengua castellana y mexicana. Compuesto por el muy reverendo padre fray ALONZO DE MOLINA, guardian del convento de Sant Antonio de Fetzcuco de la orden de los frailes menores. Mexico, en casa de Juan Pablos. Acabose de imprimir a quatro dias del mes de mayo de 1555. *En 4° letra romana.*

4. Confessionario breve en lengua mexicana y castellana, compuesto por el muy reverendo padre fray ALONZO DE MOLINA, etc. En Mexico, en casa de Antonio de Espinosa, 1565. *En 4° letra gotica.*

5. Confessionario mayor en lengua mexicana y castellana (por

[1] Voyez *Revue orientale et américaine*, tome 1er, page 354.

Fr. Alonzo de Molina). Mexico, en casa de Antonio de Espinosa, 1565. *En 4° letra gotica.*

6. Doctrina christiana muy eumplida, donde se contiene la exposicion de todo le necesario para doctrinar a los Yndios, etc. Compuesta en lengua castellana y mexicana, por el muy reverendo padre fray Juan de la Anunciacion, religioso de la orden del glorioso doctor de la Iglesia Sant Augustin. Mexico, en casa de Pedro Balli, 1575.

7. Arte de la lengua mexicana y castellana, compuesta por el muy R. P. fray Alonzo de Molina, de la orden del senor San Francisco, de nuevo en esta *segunda impression* corregida, emendada y anadida, mas copiosa y clara que la primera. Mexico, en casa de Pedro Balli, 1576. *En 8° letra romana.*

8. Sermonario en lengua mexicana, etc., con un catecismo en lengua mexicana y espanola, con el calendario. Compuesto por el R.P. fray Juan de la Anunciacion. En Mexico, por Antonio Ricardo, 1577. *En 4° en letra romana.*

9. Confessionario mayor en la lengua mexicana y castellana. Compuesto por el R. P. fray Alonzo de Molina. En Mexico, en casa de Pedro Balli, ano de 1578. *En 4° letra gotica y romana.* (C'est une seconde édition du Confessionario de l'an 1565.)

10. Doctrina christiana en lengua mexicana, muy necessaria, etc. Compuesta por el R.P. fray Alonzo de Molina. En Mexico, en casa de Pedro Ocharte, 1578. *En 4° letra romana.*

11. Colloquios de la paz y tranquilidad christiana, en lengua mexicana (por el R. P. fray Juan de Gaona). En Mexico, en casa de Pedro Ocharte, 1582. *En 8° letra romana.*

12. Confessionario en lengua mexicana y castellana. Compuesto por el P. fray Juan Baptista, de la orden de San Francisco. En Sanctiago Flatilolco (Mexico), por Melchor Ocharte, ano de 1599.

MANUSCRITS.

1. Arte de la lengua mexicana, por el R. P. F. Andres de Olmos, compuesta en el ano de 1547. (Collection Aubin.)

2. Historia Tulteca. Annales peintes et manuscrites en langue nahuatl, en 50 feuillets, ornées de figures représentant les hauts faits, les expéditions, les batailles et les personnages de cette nation, avec les symboles des jours et des années où les choses ont eu lieu. Ce document important est en voie de publication, et un grand nombre de planches en sont déjà lithographiées. M. Aubin y joindra un texte explicatif d'un haut intérêt historique et philologique. Cet ouvrage est le nº 1 du § I de la coll. de Botturini. (Collection Aubin.)

3. Mémorial de Culhuacan. Différentes histoires originales, en nahuatl, des royaumes de Culhuacan, Mexico et d'autres provinces, par Domingo Chimalpain, depuis la gentilité jusqu'en 1591. Elles sont écrites, dit M. Aubin, année par année, depuis l'an 1 de Jésus-Christ, mais ne commencent réellement que l'an 49, époque de l'arrivée, par mer, des Chichimèques à Aztlan, avec de grandes lacunes jusqu'en 669. Gama et le Père Pichardo en ont copié une partie, sans remarquer la transposition de plusieurs feuillets qu'ils ont crus arrachés. J'ai traduit, ajoute-t-il, la plus grande partie de ces deux ou trois volumes d'Annales, les plus importantes que nous ayons sur l'histoire du Mexique. Ce MS. est le nº 12, § VIII, de la coll. de Botturini. (Collection Aubin.)

4. Essais d'histoire mexicaine, en langue nahuatl, depuis l'an 1064 jusqu'en 1521, par Domingo Chimalpain. Gama attribue à Tezozomoc, cette histoire en mexicain très-élégant. Ce sont, dit M. Aubin, des fragments de Tezozomoc, d'Alonzo Franco, annotés par Chimalpain, qui se nomme en les citant. C'est le nº 6, § VIII, de la coll. de Botturini. (Collection Aubin.)

5. MS. de l'an 1520. Original. Annales historiques de la nation mexicaine, sur papier indien, presque in-folio, en nahuatl, relié avec des cordelettes d'ichtli. Il commence à la gentilité et suit jusqu'à la conquête, époque probable de la mort de l'auteur, dit Botturini. C'est une pièce antique et d'une grande valeur. Gama la cite souvent et ajoute : Je la suppose écrite par un des soldats mexicains qui se trouvèrent au siége de la ville, d'après différentes

particularités que j'y ai remarquées. M. Aubin dit à son tour : C'est aussi l'opinion d'un annotateur anonyme, et il est difficile de s'en former une autre. Une copie très-ancienne, avec d'heureuses additions et d'étranges variantes, nous apprend que cette histoire a été écrite en 1528, par conséquent sept ans seulement après la prise de Mexico. C'est le nº 10, § VIII, de la coll. de Botturini. (Collection Aubin.)

6. Histoire des rois et des états souverains d'Acolhuacan. Mappe sur peau préparée représentant la généalogie des empereurs chichimèques, depuis Tlotzin jusqu'au dernier roi don Fernando Cortès Ixtlilxochitzin. Elle porte plusieurs lignes en langue nahuatl. Je possède déjà la plus grande partie de ce document dans le Mémoire de M. Aubin et les planches lithographiées par lui qui accompagnent le texte. C'est le nº 3, § III, de la coll. de Botturini. (Collection Aubin.)

7. Histoire de la nation mexicaine, partie en figures et caractères, partie en prose nahuatl, écrite par un anonyme en 1576, et continuée de la même manière par d'autres auteurs indiens, jusqu'en 1608. Le texte mexicain est l'explication des figures. M. Aubin ajoute : Je possède l'original et la copie de Gama qui cite quelquefois cet ouvrage, suffisant à lui seul pour donner la clé de l'écriture et de l'iconographie mexicaines. Ce document est déjà en entier lithographié et doit accompagner également le mémoire. J'en possède un exemplaire.

Outre ces divers documents, qui ne sont qu'une partie minime de sa collection, M. Aubin en possède un grand nombre d'autres, dont la nomenclature serait trop longue.

8. Histoire de los reynos de Culhuacan y Mexico, en langue nahuatl, autor anonyme, entièrement de la main de don Fernando de Alva (Ixtlilxochitl). C'est sur cette copie, que je trouvai dans la bibliothèque du collége de San Gregorio de Mexico, que je transcrivis la mienne, que je cite sous le titre de *Codex Chimalpopoca*. M. Aubin, qui possède les copies faites par Gama et Pichardo, ajoute au sujet de ce document : Cette histoire, composée en 1563

et en 1579, par un écrivain de Quauhtitlan, et non par Fernando de Alba (Ixtlilxochitl), comme l'a cru Pichardo, n'est guère moins précieuse que les précédentes (Mémorial de Culhuacan, etc.), et remonte, année par année, *au moins* jusqu'à l'an 751 de J. C. Je dis au moins, parce que, outre le manque de la première feuille, les copies de Gama et de Pichardo font soupçonner quelque désordre dans le commencement de l'original. A la suite de ces annales se trouve l'histoire anonyme (l'Histoire des soleils) d'où Gama a extrait le texte mexicain de la tradition sur les soleils. Deux copies du commencement de cette histoire, faites par le père Pichardo, prouvent l'intérêt que ce savant attachait à des récits dont la traduction m'a coûté des peines infinies. C'est le document n° 13, § VIII, de la coll. de Botturini, que j'ai traduit de mon côté. (Collection Brasseur de Bourbourg.)

9. *Manuscrit de San Juan Huexotzinco*, in-folio d'environ trois cents feuillets un peu endommagés, contenant le rôle des seigneurs et des habitants des villes et villages de l'ancienne république de Huexotzinco, près de Tlaxcallan. Il est sur papier européen et précieux pour la multitude de noms figuratifs mexicains écrits symboliquement au-dessus de la tête des nombreux individus qui s'y trouvent mentionnés : il est accompagné de documents et de lettres en espagnol relatifs aux communes de la république. Il porte en tête un arbre ayant au-dessous la légende *San Francisco Nexotzinco,* avec un aigle d'un côté et de l'autre un tigre, c'est-à-dire *Quauhtli-Ocelotl*, ou le peuple. Ce MS. appartient à la Bibliothèque impériale de Paris.

TARASQUE OU MICHOACAN.

1. Tratados en lengua de Michoacan (sin portada), comprende : Arte, diccionario, instruccion para confesarse, etc., por Fr. JUAN BAPTISTA DE LAGUNAS, minorita. Mexico, en casa de Pedro Balli, ano de 1574. *En 8° letra romana.*

2. Thesoro espiritual de pobres en lengua de Michuacan. Dirigido al muy illustro y R. senor don fray Joan de Medina Rincon, electo dignissimo obispo de la dicha provincia, por el muy R. P.

fray Maturino Gilberti, de la orden de las Menores. En Mexico, por Antonio de Spinosa, 1575.

3. Doctrinalis fidei in Mechuanensium Indorum lingua: editus ab admodum reverendo patre fratre Joanne Metinensi, Bethico, Augustiani ordinis et priore conventus Cuisensis. Mexici, in ædibus Antonii Ricardi typographi, anno 1577. *En folio, en letra romana.*

4. Manual en la lengua de Michuacan, por el padre Angelo Serra. Mexico, 1697. (Je n'ai pas vu le titre entier de ce livre.)

MAYA DE YUCATAN.

5. Gramatica yucateca, por el P. F. Joaquin Ruz, formada para la instruccion de los indigenas sobre el compendio de don Diego Narciso Herranz y Quiros. Merida de Yucatan, por Refael Pedrera, 1844, in-18. (Collection Brasseur de Bourbourg.)

6. Vocabulaire de la langue maya, en anglais, d'environ deux mille mots, travail moderne très-incomplet fait à Bélize. (Collection Brasseur de Bourbourg.) MS.

7. Catecismo y esposicion breve de la doctrina cristiana del padre Ripalda, traducida al idiome yucateco, etc., por el M. R. P. F. Joaquin Ruz. Merida de Yucatan, por José D. Espinosa, 1847, in-18. (Même collection.)

8. Sermones en lengua maya, traducidos de diversos autores. Merida y Campeche, 1836-40, 2 vol. in-8°. (Même collection.)

LANGUES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Manuscrits en langue quichée.

1. Manuscrit quiché de Chichicaztenango. *Empiezan las historias del origen de los Indios de esta provincia de Guatemala, traducido de la lengua quiche en la castellana, para mas comodidad de los ministros del santo Evangelio*, tel est le titre que le traducteur espagnol donne à ce manuscrit, qui paraît avoir été écrit en partie de mémoire, d'après d'antiques originaux, en partie copié des livres sacrés des Quichés auxquels on y donne le titre de *Popo Wuh*, ou le Livre des princes. En le lisant avec attention, on re-

connaît qu'un grand nombre de passages y ont été transposés, involontairement sans doute, par l'écrivain anonyme. Il se compose de quatre parties bien distinctes : la première a pour objet la création des choses, l'apparition des législateurs ou créateurs, et les idées plus ou moins cosmogoniques d'une inondation ; la deuxième contient le roman épique de Hunahpu et d'Exbalanqué, précédé de l'histoire de l'orgueil et du châtiment de Wacub-Caquix ; la troisième raconte l'origine, le passage et la dispersion des tribus en Amérique ; et la quatrième est une histoire abrégée des rois du Quiché. Le livre termine avec la liste des souverains des trois dynasties souveraines et la nomenclature des titres et charges de la cour. Ce manuscrit, si précieux pour ce qui concerne les origines de l'Amérique centrale, est écrit dans un quiché d'une grande élégance, et son auteur doit avoir été l'un des membres de la famille royale ; il le composa peu d'années après l'arrivée des Espagnols, au moment où tous leurs livres anciens disparaissaient.

Il fut découvert à Santo Tomas Chichicastenango, *alias* Chuilà, bourgade considérable du Quiché, où l'on trouve les descendants d'une grande partie de l'ancienne noblesse de ce royaume. Le père Francisco Ximenes, depuis provincial de l'ordre de Saint-Dominique et auteur d'un grand nombre d'ouvrages importants, le trouva, étant curé de cette bourgade, au commencement du dix-septième siècle, et le traduisit en espagnol. Trop peu instruit malheureusement des antiquités américaines et ne possédant à peu près rien de la science historique de Sahagua et de Torquemada, il ne sut pas pénétrer au fond de l'ouvrage qu'il avait entre les mains et se laissa dominer, en le traduisant, par les préjugés non antiques de son époque. C'est ainsi que l'empire de Xibalba, probablement le premier qui fut établi dans ces contrées aux lieux où l'on voit les débris augustes de Palenqué, devient constamment sous sa plume, le séjour des réprouvés, l'enfer, et les princes de Xibalba, des démons ; aussi y a-t-il des passages entiers de sa traduction qui, dans leur mot à mot, n'offrent aucun sens, et d'autres qui, dans le texte, sont omis entièrement. Don Ramon de Ordonez, chanoine de Chiapas, qui eut ce manuscrit entre ses mains, le copia pres-

que entier, dans son *Historia del cielo y de la tierra*, et en tira les conséquences les plus absurdes. Il y avait autrefois à Guatémala trois exemplaires de l'ouvrage principal de Ximenes, intitulé ; *Historia de la provincia de predicadores de San Vicente de Chiapas y Guatemala*, au commencement duquel se trouve le manuscrit quiché. Aujourd'hui il n'y en a plus un seul de complet, et ce qui en reste se trouve déposé à la bibliothèque de l'université de cette ville. C'est là que M. le Dr Scherrer, de Vienne, fit faire une copie de la traduction espagnole du manuscrit quiché, traduction qui ne peut, dans sa condition informe, que présenter fort peu de lumière à celui qui veut étudier l'histoire de ce pays. (Copie dans la collection Brasseur de Bourbourg.)

2. *Xahoh Tun*, *Bayle de Rabinal-Achi*. Danse, musique et drame de Rabinal-Achi. C'est un drame en langue quichée qui me fut dicté, en 1855, par Bartolo Ciz, descendant des anciens seigneurs de Rabinal. Le sujet est entièrement historique et paraît remonter au douzième ou au treizième siècle. Il s'agit de rivalités entre un prince du Quiché et le prince de Rabinal. Il renferme des détails intéressants et quelquefois fort curieux sur les mœurs guerrières des anciens chefs de la Vera-Paz. Je possède avec les paroles la musique notée de ce drame, que je fis représenter devant moi par les Indiens de Rabinal, en janvier 1856. J'en ai donné une analyse et quelques extraits dans la *Revue Européenne*, no du 15 février 1859. (Collection Brasseur de Bourbourg.)

3. *Kalendario* conservado hasta el dia por los sacerdotes del sol en Ixtlavacan, pueblo decendiente de la nacion Kiche, descubierto por el presbitero Vicente Hernandez Spina. Santa Catarina Ixtlavacan, agosto 2 de 1854.— Ce calendrier, écrit en langue quichée avec une traduction espagnole, est, à peu de chose près, la traduction d'une partie du *Tonalamact* antique des Mexicains, qui, comme les Quichés, l'avaient reçu des Toltèques. On y trouve le nom des lieux de sacrifice encore en usage aujourd'hui parmi les Indiens d'Ixtlahuacan, les noms des prêtres, ainsi que des prières mélangées de noms chrétiens et de superstitions idolâtres. Je crois que

le Dr Scherrer a publié quelques-unes de ces prières en espagnol qu'il a recueillies dans le pays. (Même collection.)

4. *Vae ru cam ru vuhil nimac biitz* Theologia indiorum, *ru binaam*. (C'est ici le commencement de la grande parole appelée *Théologie indienne.*) C'est un manuscrit composé par le père Domingo de Vico, qui fut tué par les Lacandous en 1555 : cet ouvrage est un cours d'instructions chrétiennes en langue quichée, à l'usage des indigènes. Il est relié, formant avec une suite de sermons et portions diverses de l'Écriture sainte, des épîtres et des évangiles dans la même langue, par plusieurs religieux dominicains, un fort gros volume petit in-4°. (Même collection.)

5. Le même ouvrage, moins les sermons, en langue cakchiquèle. Environ 150 feuillets in-4°. (Même collection.)

6. *Sermons et panégyriques* en langue cakchiquèle, composés par le père Francisco Maldonado, franciscain, le plus éloquent des religieux de son ordre dans la langue cakchiquèle. Manuscrit d'environ 150 feuillets petit in-folio, écrit en 1671. (Même collection.)

7. Autre volume de sermons et instructions en cakchiquel, in-4°. (Même collection.)

8. *Confessionario en lengua de Rabinal* (quiché et espagnol). Petit manuscrit d'une douzaine de feuillets in-4°. (Même collection.)

9. *Vocabulario quiche* (espagnol et quiché), compuesto por el padre fray Domingo de Basseta, O. S. D., y acabado en 29 de enero de 1690. — Ce magnifique vocabulaire, écrit d'une lettre parfaitement claire et distincte, se compose de 335 pages petit in-4°. Il est suivi, de la même lettre et de la même main, d'un autre encore plus précieux, par le même auteur, intitulé : *Vocabulario de lengua quiche* (quiché et espagnol), de Fr. Domingo de Basseta, el qual empieza con lengua. Il comprend 464 pages. — A la suite vient relié dans le même volume un autre vocabulaire quiché et espagnol, écrit d'une autre main, suivi d'une courte grammaire quichée, comprenant 214 pages et qui complète parfaitement les deux autres. Le volume relié se termine avec un autre vocabulaire espagnol et quiché, mais fort défectueux, d'une centaine de pages. L'ensemble

forme un volume petit in-4° de plus de 400 feuillets d'un texte serré et fort clair. C'est ce que je connais de plus complet en vocabulaires quichés. (Même collection.)

10. *Arte de las tres lenguas cakchiquel*, *guiche y tzutohil*, por el padre M°. fray Francisco Ximenes, O. S. D. Cette grammaire, copiée par moi sur le manuscrit de l'université de Guatémala, n'est malheureusement pas complète. Elle renferme un *vocabulaire* copieux des racines de ces trois langues. (Même collection.)

11. *Arte de la lengua quiche*, con modo breve de administrar los sacramentos en la misma lengua. Ce manuscrit est sans titre et sans nom d'auteur; il se compose de 65 feuillets in-4° et donne une idée fort exacte de la langue. (Même collection.)

12. *Arte de la lengua quiche* (otro), con modo de ayudar a los enfermos. Cette grammaire, également sans nom d'auteur comme la précédente, est beaucoup moins complète. (Même collection.)

13. *Vocabulario de la lengua cakchiquel*, con advertencia de los vocablos de las lenguas quiche y tzutohil. C'est un beau manuscrit, fort complet, sans nom d'auteur, mais fort mal orthographié en espagnol (cakchiquel et espagnol). Il se compose d'environ 300 feuillets, petit in-4°. (Même collection.)

14. *Bocabulario de la lengua cakchiquel* (cakchiquel et espagnol avec une grammaire). *Arte de la lengua cakchiquel*. Manuscrit fort complet comme le précédent, dont il paraît être une copie. Il est sans nom d'auteur et se compose d'environ 300 feuillets petit in-4°. (Même collection.)

15. *Vocabulario de la lengua cakchiquel*, compuesto por el padre fray Alonzo de Santo-Domingo (cakchiquel et espagnol). Manuscrit très-complet de 140 feuillets, petit in-4°. (Même collection.)

IMPRIMÉS EN QUICHÉ ET CAKCHIQUEL.

Confessionario y oraciones, etc., *en lengua kiche*, por el R. P. Juan Luque Buitron. Guatemala, 1752.— Ce livre est signalé dans un catalogue appartenant à M. Aubin.

Arte de la lengua metropolitana del regno cakchiquel, o gua-

temalico, con un parallelo de las lenguas metropolitanas de los regnos kiche, cakchiquel y tzutuhil, etc. Compuesto por el P. F. Ildefonso Joseph Flores,etc. Guatémala, por Sebastian Arevalo, 1753. — Une lettre écrite par moi à M. Squiera fait connaître cet ouvrage, signalé depuis par M. N. Trübner dans sa *Bibliotheca Glottica*.

1. *Arte breve de la lengua pokomchi* de la provincia de la Vera-Paz, compuesto y ordenado por el venerable padre fray Dionysio de Çuniga, etc. (de l'ordre de Saint-Dominique), traducido en la lengua pokomam de Amatitlan por el padre fray Pedro de Moran. — Le même volume comprend : *Bocabulario de solo los nombres de la lengua pokomam.* (Il est malheureusement incomplet et ne va que jusqu'à la lettre N inclusivement). Divers sermons et panégyriques en langue pokomame avec des notes philologiques très-importantes pour l'intelligence de la langue.— *Vocabulario de los nombres que comiençan en romance* (latin-pokomam), en lengua pokomam de Amatitlan. — Ce dernier est complet, et l'ensemble de ce beau manuscrit, renfermant un grand nombre d'exemples et d'explications, est le plus beau monument des langues pokomame et pokomchi que je connaisse. Il est d'environ 300 feuillets grand in-4°. (Collection Brasseur de Bourbourg.)

2. *Confessionario y doctrina en lengua de Taltic* (pokomchi et espagnol). Quelques petits feuillets in-18, moderne. (Même collection.)

3. *Vocabulario y doctrina en las lenguas Ixil* (dialecte éloigné du maya des montagnes de Nebah) *y Cakchi de Cobau* (dialecte pokomchi), y de San Miguel Chicah (dialecte quiché). Petit manuscrit d'une douzaine de feuillets, très-incomplet. (Même collection.)

LANGUES DE CHIAPAS.

4. *Rudimentos grammaticales, u oservaciones eu el idioma ztoztil* (zotzil). Petit manuscrit de 28 pages in-4°. (Même collection.)

5. *Arte breve de la lengua tzoque* (zoqui, choque, etc.), conforme se habla en Tecpatlan, el cual se divide en dos partes, la primera

contiene 4 partes de la oracion, declinables, nombre, pronombre, verbo y participio. Ce manuscrit se compose de 62 pages petit in-4°. Le premier feuillet manque. Il commence par une introduction à certaines difficultés et règles de la langue, d'environ 12 pages. Vient ensuite la Doctrine en langue tzoque d'environ 20 pages, et le reste, commençant avec le titre susdit, comprend la grammaire. Il appartient comme les précédents à ma collection.

AUTRES LANGUES AMÉRICAINES.

M. Aubin signale encore dans son catalogue : *Doctrina y platicas en lengua opata*, por el P. Manuel Aguirre, 2 vol. Mexico, 1765.

Tel est le tableau des documents sur les langues indigènes de l'Amérique à nous connu et qui n'ont encore été signalés jusqu'à présent dans aucun ouvrage spécial. Il ne peut être inutile à ceux qui possèdent déjà le magnifique travail du Dr Hermann Ludewig, édité par M. Trübner.

L'ABBÉ BRASSEUR DE BOURBOURG.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET POLÉMIQUE.

La question de l'universalité du Déluge.

A M. le Directeur de la Revue Orientale et Américaine.

Monsieur,

Une lettre de M. Schœbel, insérée dans votre dernier numéro, m'a porté à étudier de nouveau son intéressante hypothèse sur l'universalité du déluge. Partageant son respect pour la Bible et persuadé qu'elle contient en germe les traditions les plus authentiques sur les premiers dé-

veloppements du genre humain, je m'attache comme lui à y chercher la solution de tous les grands problèmes. Celui du déluge est de ce nombre; et l'existence permanente d'une portion de l'humanité qui aurait survécu au cataclysme semblerait, au premier coup d'œil, aplanir de graves difficultés dans le domaine de l'ethnographie et de l'histoire.

Toutefois, la vérité avant tout. Examinons si nous sommes dans le vrai en signalant dans le texte biblique une restriction possible du déluge. M. Schœbel remarque avec raison la différence virtuelle qui existe entre les mots hébreux *arets*, ἡ γῆ, terre en général, et *adama*, ἡ χθών, sol, région. Il nous montre le premier de ces mots employé au début de la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre (*arets*) ; » et le second au ch. VI, verset 7, dans l'annonce du châtiment, où Dieu dit : « Je veux exterminer l'homme que j'ai créé de dessus le sol (*adama*). » Jusque-là le raisonnement est juste, mais il est encore incomplet ; son complément tout naturel devrait se trouver dans le récit même du déluge. Or que trouvons-nous au chapitre VII (vers. 17 à 24) où se développe cet imposant tableau ? Le mot *terra* y est répété dix fois d'après la traduction de la Vulgate, et, dans le texte hébreu, facile à consulter, ce mot est exprimé sept à huit fois par *arets*, deux fois seulement par *adama*. Citons les versets principaux :

Verset 17. Le déluge fondit sur la *terre* (*arets*) pendant quarante jours, et les eaux crûrent et soulevèrent l'arche, et elle fut élevée au-dessus de la *terre* (*arets*).

18. Et les eaux se renforcèrent et s'accrurent sur la *terre* (*arets*), et l'arche flottait sur la surface des eaux....

21. Et toute chair qui se mouvait sur la *terre* (*arets*) expira, tant des oiseaux que du bétail, des animaux sauvages et des reptiles qui rampent sur la *terre* (*arets*), et tous les hommes.

22. Tout ce qui était sur le *sol* (*adama*) et qui avait le souffle de vie dans ses narines, mourut.

23. Ainsi tout ce qui subsistait sur le *sol* (*adama*) fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, jusqu'aux reptiles et aux oiseaux des cieux. Tous furent exterminés de dessus la *terre* (*arets*). Il ne resta que Noé et ce qui était avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux couvrirent la *terre* (*arets*) pendant cent cinquante jours.

Ne voyons-nous pas les deux mots employés en mesure inégale, et le terme d'universalité dominer de beaucoup le terme restreint ? Si l'historien sacré avait eu la moindre pensée de circonscrire l'invasion du déluge à la région habitée par les Séthites ou Adamites, postérité légitime d'Adam, à l'exclusion des Caïnites, sa postérité réprouvée, quoi de plus naturel et de plus facile que d'employer le terme *adama*, sinon partout, du moins dans les phrases principales ? Il ne l'a pas fait, comme le texte le prouve ; donc il me paraît évident qu'il n'avait pas l'intention de le faire, et que, d'après ses souvenirs inspirés, le déluge fut universel.

L'antique tradition du déluge, quoique oubliée peut-être par les nègres d'Afrique, se retrouve d'ailleurs, M. Schœbel le sait, chez les peuples des races les plus diverses, les Hébreux, les Indiens, les Égyptiens, les Grecs, les Chinois, les Mexicains. Partout survit aussi l'idée de migration, qui nous reporte vers un centre unique, et l'idée de déchéance, qui atteste une origine céleste. A mesure que le réseau s'étend, les liens primitifs se relâchent, les lumières innées s'obscurcissent ; les rigueurs d'une nature inculte et rebelle, les climats extrêmes, les passions déchaînées, altèrent le type physique et moral, si parfait dans son origine, *dont l'homme*, par un secret instinct, cherche toujours à ressaisir *l'idéal*. C'est ainsi que semble s'expliquer, à travers la succession des siècles, la formation de tant de peuples de figures, de couleurs, de complexions variées, mais pas entièrement tranchées; altérations produites sous de fortes influences dont notre civilisation moderne ne saurait renouveler les effets, et qui ont dû être beaucoup plus rapides que ne le serait leur redressement [1]. Toutefois, les études historiques, en sanctionnant les noms des patriarches [2], nous ouvrent sous ce point de vue de lointains horizons ; un long espace de temps a été nécessaire pour produire le rayonnement immense du genre humain parti d'un même centre; et la question fondamentale, bien plus importante à mes yeux que les variétés de traits ou de croyances des Caïnites et des Noachites,

---

1 Voir entre autres sur cette question : *Histoire des races humaines*, par M. de Salles. Paris, 1849 ; *Unité de l'espèce humaine*, par M. Hegewald. Dijon, 1858.

2 Ces noms des petits-fils de Noé, Assur, Lud, Aram, Chus, Misraïm, Phut. Madal, Javan, se retrouvent sur tous les anciens monuments de l'Assyrie, de l'Égypte, de l'Inde et de la Perse.

des Sémites et des Aryas, est là date probable du déluge, que les calculs généralement adoptés ont tant rapproché de notre ère, et qu'une érudition patiente et consciencieuse, comme celle de M. Schœbel, pourrait peut-être préciser, d'après les textes bibliques mêmes, d'une manière plus conforme aux inductions de l'histoire.

F. G. EICHHOFF,
correspondant de l'Institut.

De la création des races humaines.

(RÉPONSE A LA RÉPONSE DE M. SCHOEBEL.)

Dans sa réplique insérée au n° précédent de la *Revue Orientale et Américaine*, M. Schœbel nous reproche d'avoir dédaigné de recourir aux textes bibliques. Nous avons, en effet, évité toute discussion de textes, non par mépris pour un livre que tout chrétien doit vénérer comme le premier fondement de sa religion, mais par crainte d'engager la discussion sur un point où notre science est bien peu de chose, nous le reconnaissons, comparée à celle de notre adversaire. Qu'il nous suffise donc de dire que quelques savants orientalistes inclinent à donner au mot *adama* un sens plus large que M. Schœbel, et entendent par la terre ferme, par opposition à *arets*, le globe entier.

Les traditions concernant le déluge sont, nous assure M. Schœbel, inconnues de tous les peuples tartares et nègres. N'oublions pas cependant, que l'on a retrouvé, chez les noirs de Guinée, le souvenir de la grande et fertile terre de *Kassipi, engloutie par les flots, à cause des crimes de ses habitants*. Enfin la notion de la tour de Babel, qui, comme on le sait, ne fut que de peu postérieure au déluge, se conserve aujourd'hui encore parmi plusieurs tribus de l'Afrique occidentale.

C'est que le cataclysme diluvien, malgré son importance, a dû être oublié assez vite par les peuples, retombés dans l'état sauvage. Au contraire, on en retrouve la mémoire partout où la civilisation s'est maintenue, en Égypte, en Chine, dans l'Inde et la Grèce, et même au Mexique, et ce ne serait pas là un des moindres arguments en faveur de la haute

antiquité des nations policées de l'Amérique. A présent, si ce grand événement n'a laissé aucun vestige parmi les anciens Slaves, la raison en est, selon nous, que, de toutes les familles japhétiques, la famille slavonne est celle qui redevint le plus tôt barbare.

Quant aux nègres, nous ne pensons pas que l'on puisse chercher un argument bien solide en faveur de leur origine caïnite, dans le souvenir de cette malédiction primordiale dont ils se croiraient aujourd'hui encore les victimes. D'abord rien ne prouve qu'ils se considèrent eux-mêmes comme une race dégradée. La meilleure explication qui leur soit venue à l'esprit, de cette suprématie exercée sur eux par les Européens, ç'aura été que les blancs forment une race supérieure et que l'Être suprême a comblée de faveurs spéciales. C'est ainsi que les Mexicains croyaient voir des dieux dans les conquérants espagnols. Toutes les traditions relatives à la supériorité ou à l'infériorité des races, observées déjà sur quelques points du globe, ne paraissent pas remonter plus haut que l'apparition des Européens, et il n'en aura pas plus coûté au nègre ou au Malai de voir dans un blanc un être de race supérieure, qu'il ne lui en coûte de voir de véritables hommes dans ces grands singes anthropoïdes dont ses forêts sont peuplées. Le Caffre et le Yolof du Sénégal, tout en se reconnaissant inférieurs à l'Européen, ne s'en croient pas moins d'une toute autre nature que le nègre de Guinée ou le Boschesman. Et de nos jours encore, ne voit-on pas le soutrâ (*laboureur*) de l'Inde s'imaginer qu'il n'a été créé que pour cultiver les terres des prêtres et des guerriers, quoiqu'il descende aussi bien qu'eux d'ancêtres indo-européens. Enfin, est-il bien certain que cette croyance des nations nègres, que la couleur de leur peau était primitivement blanche, ait jamais existé chez les tribus qui n'ont eu de commerce ni avec les Européens, ni avec les Arabes? Tous les voyageurs qui ont visité le centre de l'Afrique, ont été l'objet d'un examen très-attentif de la part des populations chez lesquelles ils séjournaient. Ces tribus ne pouvaient s'imaginer qu'il y eût d'autres races humaines que la race nègre.

Je ne vois pas trop non plus ce qui nous peut autoriser à assigner une origine commune aux deux races mongolique et éthiopienne. Les traits de ces deux variétés de l'espèce humaine diffèrent plus entre eux qu'ils ne diffèrent du type européen. Les seuls caractères qui leur

soient communs, tels que l'aplatissement du crâne et la rareté de la barbe, n'ont pas une très-grande fixité, et varient souvent d'intensité d'homme à homme ou de tribu à tribu. De ces deux caractères d'ailleurs, le premier semble être le fruit d'un retour à la barbarie, et le second, le résultat de cet affaiblissement du système pileux qui se manifeste également sous les climats brûlants et dans les régions polaires. Au contraire, les différences abondent. Tandis qu'elles sont médiocrement développées chez l'Européen, les arcades zygomatiques sont très-écartées chez le Tartare, et rétrécies chez le nègre. La chevelure de l'habitant de la haute Asie est roide et longue, celle de l'Africain est au contraire courte et crêpue. Si l'Européen a l'angle externe de la paupière parfaitement droit, chez le Mongol cet angle se relève, pour s'abaisser chez l'homme de race noire. La peau du nègre, dans les climats tempérés tels que celui de l'Australie méridionale, conserve une teinte fuligineuse que n'a jamais la peau du Tartare. La conclusion la plus naturelle à tirer de ces faits, c'est que les types éthiopien et mongolique se sont formés sous l'influence de climats opposés et excessifs. Alors que les habitants des régions tempérées conservaient leur type primordial, le type caucasique, les tribus établies sous le cercle polaire prenaient peu à peu ces traits qui caractérisent aujourd'hui les peuples de l'extrême Orient. Les tribus de race mongolique qui se sont plus tard fixées sous des latitudes moins élevées ont vu leurs traits se rapprocher un peu des traits européens. Leur type tartare ne s'est néanmoins jamais entièrement effacé : c'est ce qui a eu lieu notamment pour les Chinois. Chez les nègres, au contraire, le type éthiopien se prononce toujours de plus en plus à mesure que l'on va d'orient en occident. Le Galla, et surtout le Caffre, dont la langue offre tant d'analogies cependant avec les langues du Congo, s'éloignent beaucoup moins du type européen que le Hottentot ou le noir de la Guinée.

Il est bien difficile de se refuser à reconnaître l'étroite parenté qui unit les Finnois et les Esthoniens aux peuples de l'extrême Orient. Non-seulement leurs vocabulaires offrent beaucoup d'analogies, mais encore une étude un peu approfondie de leurs grammaires nous oblige à reconnaître, dans les idiomes de la Baltique, le prototype des langues du plateau altaïque. Le swomi, par exemple, est à ces langues du nord de

l'Asie, à peu près ce qu'est le gothique ou le zend à nos dialectes de l'Europe occidentale, et l'un et l'autre comparés offrent de ces analogies intimes qui ne sauraient guère être le fruit de relations passagères, et qui supposent une communauté d'origine entre les peuples chez lesquels elles se manifestent.

Nous laissons du reste de côté les Hongrois et les Turcs, dont le type semble s'être beaucoup modifié par suite de mélanges avec le sang caucasique. Il n'est pas enfin parfaitement certain, comme le suppose notre docte contradicteur, que les termes les plus usuels dans les langues des nègres ou des Tartares n'offrent aucune analogie avec les termes correspondants dans les idiomes sémitiques ou indo-européens. Nous avons été à même de vérifier le contraire pour quelques mots tels que *père*, *mère*, etc. La plupart des anatomistes sont, nous dit-on, d'accord pour déclarer que l'espèce humaine ne forme pas de variétés permanentes par voie de dégénérescence, et cependant ces différences physiques parfois considérables qui séparent l'un de l'autre deux peuples d'une même race, ces types nationaux assez tranchés pour qu'on puisse distinguer toujours et sans peine un Français d'un cosaque ou un Allemand d'un juif, ne constituent-ils pas de véritables variétés? N'oublions pas d'ailleurs que la création des variétés principales de l'espèce humaine s'est manifestée aussi bien sous l'influence de causes morales que sous celle de causes purement physiques : la vie nomade, le retour à la barbarie paraissent avoir été des agents de modification non moins puissants que le climat. C'est ainsi que l'on voit, à côté des Finnois qui possèdent encore le type européen presque intact, les Lapons, qui cependant parlent un dialecte de la langue finnoise, nous offrir la plupart des traits propres à la race mongolique, uniquement parce qu'ils sont confinés dans une région extrêmement froide et qu'ils ont adopté un genre de vie nomade. C'est ainsi encore que les Dayaks de Bornéo et les habitants de la Polynésie, dont les traits se rapprochent tant de la race caucasique, ont cependant une origine évidemment commune avec les indigènes de la Malaisie aux traits difformes et au visage aplati. Si l'on n'a point remarqué jusqu'à ce jour d'exemples de modifications physiques aussi considérables au sein des races japhétique et araméenne, ce phénomène doit être attribué à l'état de civilisation au moins relative dans lequel

ont toujours vécu les nations appartenant à ces deux races et qui a été sans doute plus que suffisant pour contrebalancer l'influence du climat.

Tels sont en résumé les principaux arguments par lesquels nous croyons pouvoir soutenir la possibilité de la formation de variétés permanentes au sein de l'espèce humaine. Nous regrettons vivement de ne pouvoir nous ranger sur ce point à l'avis de notre savant adversaire. Néanmoins les fondements sur lesquels repose notre manière de voir nous paraissent assez solides, assez confirmés par l'expérience, pour qu'il nous soit permis de ne point nous en départir.

HYACINTHE DE CHARENCEY.

De l'interprétation des inscriptions cunéiformes assyriennes.

[RÉPONSE A UN ARTICLE CRITIQUE DE M. ERNEST RENAN, DE L'INSTITUT, INSÉRÉ DANS LE *Journal des Savants*, n° de mars 1859.]

M. Ernest Renan a entrepris, dans le dernier cahier du *Journal des Savants*, une critique de mon système de déchiffrement des inscriptions cunéiformes. Je ne puis que remercier le savant académicien qui a bien voulu consacrer un temps précieux à l'examen de ce volume, et au contrôle d'études nouvelles qu'il est presque aussi difficile de juger que de créer. La science ne peut que se féliciter quand, pour la première fois, une branche nouvelle des connaissances humaines, acceptée de confiance par les uns, contestée par d'autres qui dédaignent ces recherches, peut soulever une controverse sérieuse, et fournir les éléments d'une discussion, dont, à coup sûr, sortira la vérité.

Il faut d'autant plus reconnaître le courage du critique d'avoir voulu aborder les éléments d'une science nouvelle ; car il sait par avance que les éléments du combat ne lui sont pas aussi faciles à rassembler que le sera la défense de son adversaire. Quelque regrettable qu'il puisse paraître que M. Renan ait entrepris la critique d'un ouvrage sur les inscriptions cunéiformes sans avoir préalablement pris connaissance au moins d'un seul de ces textes, ce n'est pas à nous de nous en plaindre. Si quelqu'un trouvait, par analogie, étrange qu'on jugeât un ouvrage

sur Virgile et sur Homère sans avoir ouvert les poëtes eux-mêmes, nous répondrions que nous ne voudrions pas, pour assister à la proclamation de la vérité de nos découvertes, attendre que quelqu'un eût étudié les quinze cents inscriptions assyriennes auxquelles nous avons consacré quelques-unes des meilleures années de notre vie. Nous nous contentons même de l'éclatant témoignage que M. Renan veut bien porter au sujet de la vérité des bases de notre déchiffrement, des points principaux de notre système, et quoique nous n'admettions pas le moins du monde la légitimité des doutes de M. Renan, nous en concevons très-bien l'existence.

Nous rendons par cela même justice à l'esprit droit de M. Renan, qui savait qu'en approuvant les bases de notre travail, il se prononcerait en même temps sur la valeur de ses anciennes opinions. Nous sommes, en effet, loin de ce temps, très-rapproché si l'on ne compte que les mois, et où M. Renan parlait de la *langue à jamais perdue* des Assyriens. Nous voyons avec plaisir que le savant auteur de l'histoire des langues sémitiques n'est plus aussi favorable à l'erreur qui regardait les Assyriens comme non-sémitiques. En tirant de son exemple le salutaire enseignement de ne jamais trop s'avancer sur des choses que l'on ne peut savoir, nous comprenons à merveille que le critique entoure les nombreux résultats de tous les doutes possibles, et s'il faut reconnaître avec gratitude le moindre revirement et le moindre retour à la vérité, il ne faut demander à personne d'adorer le lendemain ce qu'il a brûlé la veille.

C'est donc ainsi qu'il faut s'expliquer le malaise sceptique que respire son article, et qui se communique au lecteur. M. Renan sent même là où il dit ne pouvoir accepter mes idées *dès à présent*, que quelques faits pourraient détruire ses conditions *à priori*, et pour que ces réflexions *à priori* (qu'il affectionne beaucoup trop, selon nous) ne servent pas d'armes contre lui, il a hâte d'en émousser la force par une observation contraire. Ainsi M. Renan adopte bien quelques points principaux, il doute de la vérité de quelques autres, *il n'en réfute aucun*, encore moins substitue-t-il un principe nouveau à ceux que j'avais énoncés. L'article de M. Renan est un point d'interrogation ; c'est un appel interjeté contre le jugement que j'ai prononcé en première instance, et que M. Renan

veut voir ou confirmé, ou réformé par le tribunal supérieur de l'opinion du monde savant.

Il est vrai que je me trouverais mieux à mon aise, si M. Renan s'était franchement déclaré contre tel ou tel principe dont il ne fait que douter ; car en se déclarant non-satisfait de mes premières preuves, je ne puis savoir si d'autres pourront le contenter. Les preuves qui ont semblé convaincantes à des personnes aussi compétentes que lui dans ces matières, ne le tirent pas de son incertitude ; jusqu'à quel point faut-il aller pour dissiper tous ses doutes? Si, par exemple, quarante applications de la polyphonie ne satisfont pas M. Renan, est-ce que quatre-vingts ou cent lui suffiront? Il est certain que des passages de mon travail qu'il trouve obscurs, ont paru très-clairs à d'autres, quelle lumière faudra-t-il à ses yeux? D'ailleurs, M. Renan est en droit de m'objecter qu'il ne conteste pas mes résultats, et qu'en le combattant, je ne parle pas contre ses opinions.

Je serais, je l'avoue, le premier à m'en applaudir, si M.Renan avait substitué quelques nouveaux principes aux miens, mais c'est pour ne pas l'avoir fait, qu'il ne réfute rien. L'acteur ou le sculpteur ne peuvent pas exiger du critique qu'il joue mieux son rôle ou qu'il fasse une meilleure statue ; le philologue peut être plus exigeant. Semblable au mathématicien qui peut vouloir qu'on lui démontre la faute de son calcul, il peut bien demander qu'on se prononce là où l'excuse de l'ignorance ne peut être agréée. Mais pour remettre quelque chose à la place d'une ancienne opinion, il faut être maître de la matière, il faut avoir une conviction, et c'est par ce cercle vicieux qu'il parcourt, que le scepticisme est de sa nature frappé de stérilité.

Mais abordons les faits eux-mêmes.

J'ai divisé la première partie de mon travail en dix chapitres dont M. Renan adopte les deux premiers : ils contiennent le dépouillement des quatre-vingt-dix noms propres trouvés dans les traductions, et dont on dégage les caractères principaux, ainsi que l'exposition des méthodes différentes pour obtenir les valeurs des signes simples qui ne se trouvent pas dans les noms propres. M. Renan est d'accord sur le principe du syllabisme de l'écriture assyrienne, et il en approuve les conséquences qu'il ne peut nier. Il y a des lettres indiquant *ba*, *bi*, *bu*, *ra*, *ri*, *ru*;

d'autres qui expriment *ar*, *ir*, *ur*. Quand on veut écrire *bar*, *bir*, *bur*, on écrit *ba ar*, *bi ir*, *bu ur*, ou bien il existe pour *bar*, *bir*, *bur*, des signes spéciaux qui, dans les *mêmes* mots, permutent avec les groupes *ba ar*, *bi ir*, *bu ur*. Des milliers d'exemples prouvent ce principe que M. Renan ne conteste pas.

Il n'y a qu'un seul point où le critique a cru émettre un doute : c'est sur un chapitre III (p. 40), du *déchiffrement par nécessité philologique*. Il est étonnant que juste la méthode exposée dans ce chapitre ait trouvé, en Allemagne et en France, des approbateurs sans réserve. Je puis dire à M. Renan que les formes מְשַׁחְרִב *musahrib* (shaphel de *harab*) et יִתַּזַּל *ittazzal* (de *nazal*), formes qu'il conteste comme sémitiques, le sont selon le jugement de tous les orientalistes que j'ai consultés à cet égard.

Le troisième chapitre, intitulé : *Du caractère idéographique de l'écriture anarienne*, n'est pas non plus contesté dans son principe. M. Renan doit admettre l'existence de signes désignant une idée tout entière, tels que nos chiffres : on écrit 1 et *un*. Les Assyriens exprimaient leurs idées, ou par des signes idéographiques (qui ont à côté de leur valeur idéographique, une valeur phonétique toute différente), ou, comme nous, par des caractères phonétiques. La comparaison des mêmes textes, et les syllabaires dont nous parlerons encore, coïncident pour nous éclairer sur la prononciation en assyrien des différents monogrammes. Je suis parfaitement de l'avis de M. Renan, « qu'à moins d'indices spéciaux, on n'est jamais rigoureusement autorisé à conclure du *sens* d'un idéogramme le *son* qui était attaché [1]. » Je me suis souvent, en cas de doute, exprimé dans le même sens ; mais heureusement les *cas avérés par des indices spéciaux*, et ce qui vaut mieux, par des preuves réitérées, se comptent par centaines. Il y a, au contraire, dix fois plus de monogrammes dont nous connaissons le *son* assyrien, sans en savoir la signification. Les listes que j'ai publiées page 118 et suivantes, où j'ai dû laisser en blanc la traduction de la transcription, militent en faveur de cette allégation.

---

[1] Je suis en droit de m'émouvoir de pareilles phrases qui pourraient parfaitement *induire* en erreur le lecteur qui n'aurait pas lu mon livre. Ces objections et beaucoup d'autres également vagues, sont au nombre des faits « dont la puérilité étonne », pour me servir d'un des termes de M. Renan. C'est justement à la découverte de ces « indices spéciaux » que j'ai consacré un travail de plusieurs années.

L'objection suivante de M. Renan (p. 175) sur les complexes de monogrammes, est une des plus faibles qu'il ait produites. Du moment qu'il admet des valeurs idéographiques simples, signifiant, par exemple, *dieu* et *sceptre*, *dieu* et *voûte*, il n'y a pas de grande difficulté, ce me semble, à admettre que la juxtaposition de ces deux signes signifie *dieu du sceptre*, *dieu de la voûte*, et que le complexe de ces monogrammes ou l'*idéogramme* signifie et se lise *Nabou* et *ciel*. Que ces monogrammes ont une signification phonétique, c'est un fait avéré; en revanche il n'y a pas, et M. Renan l'accorde, de signe phonétique qui n'ait une valeur idéographique. Quand les traductions trilingues, que M. Renan reconnaît comme base, traduisent des groupes d'origine babylonienne par les transcriptions perses, *Nabukudracara*, *Nabunaita*, *Bâbirus* (le perse et le zend n'ont pas de *l*), il faut croire que ces groupes signifient Nabuchodonosor, Nabonid et Babylone, surtout quand ces mêmes groupes se retrouvent, à Babylone, substitués à des mots écrits phonétiquement: *Nubukudurrusur*, *Nabunahid*, *Babilu*.

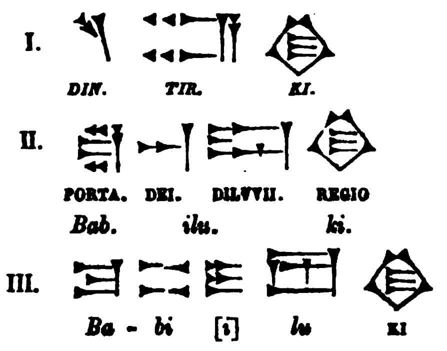
M. Renan déplace la question quand il dit que le mot s'écrit *An pa ï* et se prononce *Nabonid*. Non, il ne s'écrit pas *An pa ï*; il s'écrit (le) *dieu* (du) *sceptre* (est) *majestueux*, et il se prononce *Nabunahid*. Quand Darius se plaint, sur le roc de Bisoutoun, des imposteurs Nidintabel et Arakh, il aurait donc dit en bon perse à son peuple: « Voici l'imposteur qui se donne pour Nabuchodonosor, fils de Nabunid, roi de Babylone;» et aux Babyloniens, à l'adresse desquels est conçue la traduction sémitique: « Voici l'imposteur qui se donne pour Anpasadusis, fils d'Anpaï, roi de Dintirki! »

M. Renan peut m'objecter que, quelques lignes plus loin, il dit que ce principe « peut certes être vrai ». « Mais est-on sûr, demande-t-il, qu'entre ces séries de signes qui se remplacent il y eût homophonie, ou même synonymie? » Nous répondrons: « Quand la substitution se répète souvent, dans les mêmes textes, à la même place, on en est sûr. » Quand Nabonid s'écrit des milliers de fois, ou *ANPA I*, ou *ANPA nahid*, ou *Nabu I*, ou *Nabunahid*, serons-nous trop hardis en admettant une homophonie, ou même une synonymie?

Puisque nos raisonnements sur *Nabonid* et *Babylone* « paraissent peu acceptables » à M. Renan, analysons le nom de Babylone. Nous voyons

surtout trois manières, parmi d'autres que j'ai citées dans les *Études assyriennes*, que M. Renan aurait peut-être bien fait de consulter avant de se prononcer aussi défavorablement.

J'évalue à vingt mille le nombre de fois que j'ai vu substituées ces manières d'écrire ce nom, sur des briques, sur des cylindres, des barils, des inscriptions sur pierre ou métal, à Babylone, à Ninive, en Europe. J'ai vu, dans ma vie, cinq à six mille briques babyloniennes portant l'inscription : *Nabuchodonosor, roi de Babylone, fils de Nabopollassar, roi de Babylone*. Cela fait déjà dix à douze mille fois (et je ne parle que des trois manières que je vais analyser), et il y a par conséquent neuf manières de combiner les différents groupes, dans chaque légende, où le nom n'est pas toujours écrit de même les deux fois. Voici ces groupes :



La première forme est un idéogramme composé de deux signes, idéographiques ici, mais qui ont ailleurs la valeur phonétique bien avérée et reconnue par M. Renan, de *din*, de *tir* et de *ki*. Pour donner plus de force à mon raisonnement, je ne développerai pas l'interprétation des signes ; car ce serait une opinion, et je ne présente ici que des faits [1]. Ce groupe remplace les deux autres sept mille fois, et il constitue l'unique manière de rendre dans les inscriptions trilingues le nom de Baby-

---

[1] *Din* ayant la valeur de « souche, origine », *tir* celle de « tribu », *ki* celle de « ville », il serait possible de donner à l'idéogramme qui désigne et se prononce Babylone, le sens de « ville de l'origine des tribus ». Cela n'est qu'une hypothèse ; mais ce qui n'en est pas une, c'est que le complexe de ces trois valeurs idéographiques cache un sens indiquant une épithète suffisamment significative de la ville de Babylone.

lone. Seize fois les restes des textes assyriens de Bisoutoun et de Nakch-i-Roustam ont l'occasion de traduire le nom du pays et de la *ville* de *Bâbirus*, seize fois on y voit ce groupe. Et s'il ne se prononçait pas *Babilu*, pourquoi le traducteur assyrien l'aurait-il choisi pour traduire *Bâbirus*, puisqu'il avait à sa disposition le groupe phonétique *Ba-bi-lu*, qui le remplace si souvent à Babylone? Je ne sais pas dans quelle bizarrerie je me serais jeté la tête en arrière, si j'avais suivi le conseil de M. Renan, « de reculer devant mes propres hypothèses ». Dans ce cas je n'accepte pas ce mot. Quelle est la voie que mon savant critique aurait suivie? Aurait-il admis une ville *Dintirki*, ou bien avec moi un idéogramme comme il en admet d'ailleurs, dont le sens désigne Babylone, et qui se prononce *Babilu?*

Mais parlons du second groupe. Il se compose de quatre signes phonétiques signifiant dans leur ordre *porte*, *dieu*, *déluge*, *région*. Souvent le troisième manque, et le groupe se compose des signes *porte*, *dieu*, *région ;* plus souvent encore le troisième signe (ayant la valeur phonétique RA) est remplacé par le second, et nous voyons le groupe *porte*, *dieu*, *dieu*, *région ;* quelquefois, mais rarement, les deux dernières ne se trouvent pas, et nous ne lisons que *porte*, *dieu*.

Le premier signe de ce groupe se voit dans les inscriptions trilingues comme traduction du mot perse *duvarthi*, porte (sanscrit *dvâr*, grec θύρα, perse *der*, allemand *thür*, anglais *door*). A Ninive, on lit comme substitution dans les mêmes passages souvent les lettres phonétiques *babi* [1] ; un syllabaire (k. 110) nous le donne comme ayant la valeur phonétique *kâ* et la valeur idéographique *bābu*. Or, dans beaucoup de langues sémitiques, *bab* veut dire porte. Je n'ai jamais rencontré jusqu'ici ce signe avec la valeur syllabique *kâ* que lui donne Sardanapale, mais toujours avec la signification de porte ou *bāb* en assyrien, bien admissible dans le nom du royaume de Nabuchodonosor.

Les deux signes suivants forment une seule idée : c'est le dieu du déluge, le Κρόνος de Bérose, le Ἦλος de Diodore, le *El* des Babyloniens. C'est le *dieu dieu*, le dieu par excellence. Le second signe, dont la valeur incontestée est *an*, est en même temps l'expression idéographique de dieu,

1 Botta, dans le *Journal Asiatique*, 1847, X, p. 315.

ce que M. Renan admet également. Un syllabaire, ainsi que les textes assyriens, nous prouvent que la prononciation de ce mot fut *ilu*. On conçoit maintenant pourquoi le troisième signe est quelquefois rejeté, pourquoi, dans d'autres occasions, il est remplacé par le second. La seconde partie du nom est *ilu*, ce qui avec le premier ensemble donne *Babilu*.

Quant au quatrième signe, c'est le postpositif muet indiquant que ce qui précède est le nom d'une localité ou d'un pays, et qui se lit, après les noms d'Assyrie, de Ninive, d'Orchoé, de Borsippa, de Kutha, etc.

La seconde forme de ce nom se trouve à Babylone au moins dix mille fois, et c'est celle qui presque exclusivement est employée à Ninive; rarement elle y permute avec la première, et jamais, jusqu'ici, j'y ai vu le nom de Babylone écrit avec les caractères phonétiques qui forment le troisième mode.

Faudrait-il conclure de là que les Ninivites ne connaissaient pas le nom de *Babilu?*

Le dernier point est en dehors de la discussion, puisque M. Renan n'en conteste pas la lecture. On y trouve à la fin de *Babilu* encore le signe postpositif de contrée. Le mode phonétique, jusqu'ici seulement observé à Babylone, y est même beaucoup plus rarement employé; faudra-t-il conclure de là que Nabuchodonosor ne prenait que rarement le titre de roi de Babylone? Je ne le crois pas, mais je pense que les trois groupes ont réellement une seule et unique prononciation, celle de Babylone, ce qui n'a rien de « peu acceptable ».

J'arrive à la théorie de la polyphonie, comme l'appelle M. Renan, qu'il voudrait mieux appeler le *fait* de la polyphonie, c'est-à-dire la pluralité des valeurs phonétiques appartenant à la même lettre. Il ne s'agit pas d'un principe; j'ai expliqué le fait assez clairement, de l'avis de ceux qui ont lu le livre. Faisons d'abord une réflexion *à priori* : « Est-il bien acceptable que des gens qui ne manquent pas d'intelligence se soient créé une si grande difficulté qui doit les entraver à tout instant, s'ils n'y avaient pas été contraints? » Que voulez-vous que je fasse, après avoir allégué *quarante faits* parmi quelques milliers que j'ai vus, si M. Renan les déclare peu concluants?

J'ai dit plus haut que pour écrire *bar*, *mas*, on peut écrire *ba ar*,

ma as, ou exprimer ces syllabes par des signes spéciaux. Or il se trouve que dans cent passages le même mot montre le groupe *ba ar*, dans cent autres le signe spécial, et il se trouve aussi que ce même signe, dans d'autres mots, remplace régulièrement le groupe *ma as*. M. Renan cite le nom d'Achéménide, *Ahamannissi* en assyrien ; par un hasard assez singulier, il se trouve que ce mot contient justement, l'une à côté de l'autre, les deux valeurs *man* et *nis* que possède le double crochet. M. Renan dit que MM. les assyriologues ne déclarent pas supposable une faute du lapicide. MM. les assyriologues sont plus explicites ; ils déclarent que, dans les mots *mandatta*, *mamman*, *mannaï*, *argamannu* et beaucoup d'autres, ils voient substitué au groupe *ma an* ce même signe qu'ils rencontrent également comme remplaçant le groupe *ni is* dans *gurunis*, *sadanis*, *khur'sanis*, *abubanis*, *ukannis*, *musaknis*, etc. Certes, il eût été beaucoup plus agréable à MM. les assyriologues de ne pas trouver sur leur chemin ces faits ; mais tous les raisonnements du monde n'écarteront pas ces obstacles qu'il s'agit de vaincre et non de nier.

On va lire le jugement de M. Renan :

« Les exemples qu'il cite me paraissent peu concluants ; dans la plupart des cas, c'est pour la commodité de l'interprétation et pour sortir d'inextricables embarras qu'on a recours à ce moyen désespéré. Or, de tous les expédients, celui-là, je l'avoue, est le dernier auquel j'aurais eu recours. Les formes en faveur desquelles on croit devoir faire cette concession, telles que (*suivent douze mots, mais on n'y voit pas vingt-cinq autres que j'ai également cités*), blesseront, je crois, la plupart des personnes qui s'occupent de la philologie comparée des langues sémitiques, et leur paraîtront d'abord inintelligibles. »

Je demande pardon au savant académicien : pour prouver le fait, j'ai cité des FAITS qu'il aurait dû vérifier avant d'écrire cette phrase. Les formes que je cite se présentent ainsi, et ce n'est pas un besoin d'interprétation qui me les a fait inventer. Le même signe EST remplacé par *vu us* ou *mu us* dans *Dariyavus*, *mustisir*, *mustalam*, et par *si ir*[1] en *kasir*, *nasir*, *Misir* (Égypte), *sirti*. Le même signe se VOIT à la place de *ma at* dans *Hamat*, *mat*, *kamat*, *lamat*, *salmat*, etc. ; à la place de

1 Botta a déjà signalé cette fréquente substitution.

sa at dans *usatris*, *kasad*, *murappisat*, *Artaksats'a* (Artaxerxes), *usattir*, etc.; à la place de *la at* dans *Diglat* (le fleuve du Tigre), *kullat*, *bilat*; à la place de *na at* dans *miskunat*, *sanat*; à la place de *ku ur* dans *namkur*, *azkur*, *izkur*. Ces mêmes valeurs sont indiquées dans les syllabaires. Je lis *azkur* et *izkur*, première et troisième personne de *zakar* « se souvenir », parce que je trouve les mots également écrits, *az-ku ur* et *iz-ku ur*, et je ne lis pas, par cette raison, *azmat*, *azsat*, *azlat*, *aznat*. La question sur la forme, qu'elle soit sémitique ou chinoise, est secondaire dans cette première appréciation.

Mais pour parler du sémitisme, qui ne fait rien à l'affaire encore, je regrette de ne pas connaître un seul membre de la majorité des sémitistes dont parle M. Renan. Tous ses collègues à l'Institut, tous les professeurs au Collége de France et à la Bibliothèque que j'ai consultés, appartiennent à la minorité non blessée à l'endroit du sémitisme. Comment? des formes verbales, transcrites en arabe مستيسر, مستلم, مرتّبسة, مسجّحة, مسرحة, des participes qu'on pourrait croire arabes, n'ont rien de sémitique?

Nous n'insisterons pas sur les étranges assertions de notre savant critique, car la nature de la langue appartient à l'interprétation, et nous nous occupons ici exclusivement du fait que M. Renan ne nie pas entièrement, c'est-à-dire, de la substitution constante de différents groupes au même caractère. Ce fait est confirmé par les *syllabaires assyriens* qui attribuent au signe exactement les mêmes valeurs multiples que nous trouvons dans les textes.

M. Renan admettant la nature de ses documents curieux, nous n'avons pas à nous étendre sur ce sujet. Il est, du reste, d'accord avec nous sur un point, qu'il y aurait danger de les suivre aveuglément, et je suis parfaitement de son avis, que « la plupart du temps les erreurs des anciens furent moins des erreurs, que le résultat du point de vue, entièrement différent du nôtre, où ils étaient placés ». Mais je n'ai jamais réformé, comme il le fait entendre, les syllabaires de Sardanapale ; seulement je me suis imposé l'obligation de ne jamais employer un caractère avec une valeur syllabique déjà représentée par un autre signe ; car cette valeur

pourrait résulter de l'emploi de ce signe suivi d'un complément phonétique [1], dont M. Renan ne conteste pas la possibilité.

Si, par exemple, le monogramme rendant *porte* a, selon les syllabaires, la valeur de *kă*, je m'explique ce fait ainsi : il rend également une autre idée, fenêtre, en assyrien *kăv ;* mais alors, pour le distinguer de porte, il est généralement accompagné du complément phonétique *va*, à cause du *v* qui finit *kăv*. Dans ce cas, si l'on ne regarde que le fait, le signe signifie *kă ;* mais cette attribution n'est qu'apparente, puisque en réalité le signe signifie *fenêtre*. On n'a donc pas le droit d'employer indistinctement notre monogramme avec la valeur *kă*. Voilà les réserves que j'ai faites, et dont, je crois, on me saura gré.

La polyphonie existe.

Je suis très-heureux de trouver dans les chapitres suivants moins d'opposition de la part de M. Renan ; il adopte mes opinions sur l'origine hiéroglyphique et *non sémitique* de l'écriture cunéiforme. Je suis d'accord avec lui sur l'extrême précaution qu'il faut apporter dans la détermination des peuples *touraniens* inventeurs de l'écriture anarienne. Je puis le rassurer sur la valeur des idéogrammes : ce sont les faits les moins *déductibles*, mais les plus sûrs, parce que à leur endroit on a les milliers d'indications fournies par les syllabaires, en dehors de celles que donnent les inscriptions et dont nous avons déjà connu un exemple dans le nom de Babylone. J'ai copié à Londres près de deux cents fragments de tablettes, contenant chacune en moyenne soixante-dix données de cette espèce : ce serait à peu près douze ou treize mille idéogrammes ayant, en regard, leur explication phonétique ; mais parmi ces données, il n'y en a pas une sur vingt qu'on puisse utiliser pour l'explication des textes.

M. Renan s'exagère les difficultés qui existent certainement ; mais en le lisant, on croirait que je suis arrivé à mes résultats tout d'un coup. Il oublie que pour être sûr de la lecture d'un polyphone, il m'a fallu

---

1 Le complément phonétique se retrouve dans les hiéroglyphes égyptiens et dans l'écriture japonaise, suivant M. Léon de Rosny. Le principe que j'ai énoncé n'est donc pas aussi anormal que semble le croire M. Renan, qui, selon nous, s'effraye trop de difficultés dont nous sommes la bien innocente victime.

quelquefois attendre deux ans, jusqu'à ce qu'une bonne fortune ait mis entre mes mains une indication qui ne laisse plus de doutes. Il faut le temps, et pour découvrir les choses, et pour se frayer le chemin à la conviction du public. Je remercie M. Renan d'avoir inauguré par ses objections la nouvelle phase dans laquelle va entrer cette étude ; il en aura bien mérité quand il se sera décidé à changer son attitude pyrrhonnienne contre celle de l'interprète, quand il voudra aborder lui-même l'explication des textes par une étude suivie et indépendante de la mienne. C'est alors qu'il reconnaîtra, à coup sûr, la rigueur de ma méthode et la nécessité d'accepter, ou pour mieux dire, de subir quelques-uns de mes résultats, qu'il entoure encore d'un doute que je crois stérile : c'est alors seulement qu'il pourra se prononcer avec autorité sur ce qu'il y a, « dans ces délicates études, de certain, de probable et d'incertain ».

JULES OPPERT.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

LETTRE A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR NAPOLÉON III SUR L'INFLUENCE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE, à propos du message de M. Buchanam, par un homme de race latine.

D'origine vraisemblablement mexicaine et zuloagiste déterminé, l'auteur de cette brochure s'efforce de montrer combien il serait important pour la France d'intervenir dans les affaires du Mexique. Il faut, dit-il, appuyer Zuloaga dans sa résistance aux révolutionnaires, aplanir les difficultés survenues entre son gouvernement et celui de l'Espagne, et surtout arracher le Mexique à la convoitise des *Yankees*.

Si l'on se hâte d'arrêter la marche de leurs envahissements, on verra aussitôt s'élever dans l'Amérique espagnole de nouveaux états tout disposés à sympathiser avec l'Europe. Les Anglo-Américains n'ont encore

ni flottes ni armées régulières, il sera donc facile de les réduire. Mais pour peu que l'on tarde, les races latines courent grand danger d'être envahies par la double propagande politique et religieuse des Yankees, et de perdre avec leur tranquillité intérieure, toutes les colonies des Antilles. L'intervention de la France en Amérique est donc une nécessité non-seulement pour le Mexique, mais encore pour la France elle-même.

Sans partager les craintes de l'auteur au sujet de la propagande américaine en Europe, nous reconnaissons avec lui combien il est regrettable de voir l'influence yankee s'étendre, comme elle fait de plus en plus, sur les anciennes colonies espagnoles. Il est malheureusement beaucoup plus facile de déplorer ce fait que de le prévenir. Chaque jour les États-Unis s'accroissent en population, en forces, en industrie. Le Mexique, au contraire, depuis plus de trente ans, est en proie à des troubles continuels. A moins de jouer le rôle de véritables gendarmes et de tenir les Anglo-Américains en état de surveillance continuelle, nous ne saurions préserver le Mexique de leurs invasions. Le plus court moyen pour nous d'arriver à ce but, serait de nous emparer du pays, ou du moins de le soumettre à notre protectorat. C'est là un remède qui pourrait bien n'être pas du goût de la majorité de la nation mexicaine elle-même.

H. C.

CHRONIQUE ORIENTALE.

1er mai 1859.

Le mariage de Mademoiselle Eveillard, fille du consul de France lâchement assassiné à Djeddah, avec M. Emerat, chancelier du consulat, qui l'a défendue si courageusement au péril de sa vie, a été l'objet de toutes les conversations.

La dot de la jeune héroïne eût été sans doute bien modeste, si le gouvernement français n'avait résolu de demander pour elle une pension viagère de 6,000 fr. au Corps Législatif. En attendant, le sultan a voulu donner à Mademoiselle Eveillard un témoignage de

sa haute munificence. Après avoir contemplé les objets de toilette et les bijoux précieux que renfermait la corbeille de mariage, la jeune fiancée trouva au fond, sous un double pli de dentelles d'Angleterre, une grande lettre cachetée du sceau du sultan Abd ul-Medjid, le Commandeur des Croyants. Cette lettre était rédigée en turc, langue que comprend parfaitement Mademoiselle Eveillard; elle y lut ce qui suit :

« ABD UL-MEDJID KHAN

« *A la jeune fille du regretté consul de France à Djeddah.*

« De misérables insensés ont immolé un homme juste, un père aimé. Ils ont laissé seule et orpheline l'enfant de son sang et de son affection. Que le Dieu tout-puissant permette à son serviteur, Abd ul-Medjid, de devenir le second père de la jeune fille, et que cette fleur de l'Occident ne refuse pas la rosée bienfaisante qui lui est offerte par celui qui donnerait son pouvoir et sa vie pour cicatriser la blessure éternelle faite au cœur de la jeune fille. C'est la prière de l'indigne serviteur de Dieu, le Juge des innocents et des coupables. »

Une inscription de rente viagère de 6,000 fr. était jointe à ce firman.

Les progrès des lignes de chemin de fer en Orient méritent tout particulièrement d'être enregistrés dans nos chroniques.

Le chemin de fer de Suez étant actuellement terminé, l'Égypte possède les lignes suivantes : d'Alexandrie au Caire, 131 milles anglais ; à Mariouth, 17; à Meks, 6; à Rassateen, 3; de Manta à Samanoud, 21; du Caire à Suez, 91; à Barregh, 15; à Beni-Soueff, 76. En tout 360 milles (bien près de 145 lieues de France).

Indépendamment de ces lignes, il y a de petits embranchements du Caire à la citadelle et à Kaar-Nin, de Samanoud à Mansoura et à Damiette, de Damahour à Afte et jusqu'à Rosette.

Dans l'Inde vient d'avoir lieu l'inauguration du premier chemin

de fer du Pendjâb (Lahore). Cette cérémonie a eu lieu avec la plus grande pompe, sous la présidence du lieutenant gouverneur, Sir John Lawrence. Environ deux cents chefs indiens et européens, revêtus des plus riches costumes, étaient présents dans l'enceinte réservée, au delà de laquelle des milliers d'indigènes, venus de tous les pays à la ronde, avaient pris place.

Au cap de Bonne-Espérance, on commence également à se préoccuper sérieusement de la création d'une première ligne de chemin de fer. D'après le *Cap* et *Natal-News*, un contrat a été signé avec une société pour la création d'un chemin de fer dans cette colonie. Le chemin partira de la ville du Cap, et se dirigera, à travers les districts de Stellenbosch et de Paarl, vers Wellington; il desservira ainsi la région de tout le pays la plus riche en vignobles et en produits agricoles. La longueur de la ligne sera de 54 milles anglais. Le gouvernement garantit un intérêt de 6 pour cent sur un capital de 470,000 florins. On commencera les travaux six mois après la signature du contrat.

Nous avons reçu des nouvelles de Perse en date du 7 mars. Elles nous annoncent le départ de Teheran du nouvel ambassadeur permanent de Perse en France. Le choix de S. M. Nesr-Eddin chah est tombé sur Hassan-Ali khan, natif de Gherouss, ville située près d'Hamadan, sur les frontières du Kurdistan. C'est un des hommes les plus distingués de son pays et un de ceux qui ont le plus étudié les rouages de la politique européenne. Il est accompagné d'une suite brillante, et sera à Paris vers la fin du mois de juin prochain.

Les affaires d'Annam commencent à se dessiner assez nettement. Nous avons annoncé, dans cette *Revue*, dès le mois de janvier dernier, que l'amiral Rigault de Genouilly devait attaquer Saïgon, la ville la plus importante de la Cochinchine méridionale. Le 17 février, au point du jour, le corps expéditionnaire hispano-français se présenta devant la citadelle de Saï-gon, et en quelques heures, elle fut prise d'assaut. Les Cochinchinois éprouvèrent des pertes considérables; celles des alliés furent à peu près nulles. La prise de cette citadelle construite par des ingénieurs français sous le

règne de Ghia-loung, nous a rendus maîtres d'un matériel considérable : environ 200 bouches à feu en fer et en bronze ; 20,000 armes à main ; 85,000 kilogr. de poudre en caisses ou en barils, non compris les poudres en gargousses, cartouches ou artifices ; des projectiles en même proportion ; des ustensiles et des machines de guerre de toutes sortes ; une caisse renfermant de l'argent monayé du pays pour une valeur de 130,000 fr., et assez de riz pour nourrir pendant toute une année de siége une armée de 6 à 8,000 hommes. Les pertes du gouvernement annamique à Saï-gon ont été évaluées à une vingtaine de millions. L'insuffisance des troupes hispano-françaises n'a pas permis d'occuper la ville, mais les fortifications ont été détruites.

Les nouvelles du Japon continuent à être des plus satisfaisantes. Les Européens qui se sont établis dans cet archipel sont unanimes pour reconnaître la supériorité des Japonais sur les autres nations asiatiques, et ils croient que le commerce qu'on pourra faire avec eux atteindra d'ici peu à un chiffre considérable. Le nouvel empereur se montre très-bienveillant pour les Européens. Aujourd'hui les étrangers peuvent résider à Yédo, capitale de l'empire, et dans les ports de Nangasaki, Simoda, Saga, Tagamoutsi, Korkum, Kotsi, Matsmayé et Hakodadé. Les voyageurs munis de passeports pourront même visiter Myako, la ville sacrée, et y demeurer quelque temps à l'époque des grands marchés.

Un bâtiment à vapeur japonais, le *Nippon*, a mouillé dernièrement dans la rade de Macao. Tout l'équipage a été l'objet d'une véritable ovation.

La malle d'Australie, arrivée le 24 mars dernier à Marseille. nous a appris la triste nouvelle de la perte du navire français le *Saint-Paul* sur l'île Adèle (archipel des Louisiades). Ce navire se rendait de Chine en Australie avec 327 passagers chinois. Une partie de l'équipage français et tous les Chinois, à l'exception d'un seul, ont été dévorés par les tribus anthropophages qui habitent cette île [1].

---

[1] Voy. pour plus de détails, le *Journal du Hâvre*, du 26 mars 1859.

La question de Madagascar semblait, comme tant d'autres, s'être évaporée dans les nues, lorsqu'une nouvelle nous a rendu l'espoir que le gouvernement français n'a pas encore entièrement abandonné le projet d'occupation de cette île, la plus grande et la plus belle des mers d'Afrique. Cette nouvelle nous est rapportée dans les termes suivants : « Trois navires de guerre français viennent de quitter la Réunion pour se rendre à Madagascar. La corvette *la Cordillière* porte le guidon du commandant de la station, le capitaine Fleuriot de l'Angle. »

Nous avons déjà parlé du différend qui existe depuis quelque temps entre le Maroc et l'Espagne. Les nouvelles de Tanger, en date du 2 mars, annoncent que deux navires espagnols se sont présentés devant ce port pour réclamer la reddition immédiate des prisonniers castillans. Le consul d'Espagne avait menacé de faire bloquer les ports dans le cas où cette satisfaction serait refusée.

La France, de son côté, a compris que ses intérêts dans l'Afrique du nord, ne permettaient pas qu'elle restât à l'écart dans de pareilles circonstances. Une dépêche en date du 7 mars, annonce l'arrivée à Tanger de trois navires de guerre français.

La *Gazette du Midi* publie à cette occasion une lettre de Tanger en date du 22 février, dont nous extrayons les passages suivants : « J'avoue que la solution du différend hispano-marocain ne me paraît pas encore aujourd'hui bien avancée, malgré le mystère dont on l'entoure. Le vapeur anglais et l'Arabe Rifain, envoyés par l'agent britannique, sont revenus sans avoir obtenu la remise des prisonniers. On a bien dit qu'ils étaient envoyés à Mekinès, résidence du sultan, à la libre disposition de Moulley Abd er-Rhaman ; mais on croit que c'est là une manœuvre pour atténuer le bruit d'un insuccès complet. Les mieux renseignés prétendent que la reddition d'un certain canon, pris par les Espagnols, est la condition *sine quâ non* des Rifains. Ce canon, vieille pièce d'artillerie de rempart, rouillé, tronqué, est hors d'usage ; mais les Rifains en font remonter l'origine à un certain hadji Abd el-Kader, prince de leur contrée à une époque bien reculée, et dont la mémoire de sain-

teté est en grande vénération parmi eux. Les Rifains lui attribuent beaucoup de vertus, entre autres celle de guérir la stérilité des femmes qui le touchent de la main. On dit que les Espagnols leur ont offert plusieurs canons neufs au lieu et place de ce trophée, mais qu'ils refusent toujours de renoncer à l'ancien.

« Quand je vous ai parlé de l'agent britannique, je ne vous ai pas manifesté le sentiment intime de quelques personnes impartiales. Elles croient que si cet agent s'est entremis dans la question du jour, c'était moins pour rendre service aux Espagnols, que dans l'idée de dominer toujours la situation des affaires dans le pays, en y prenant, dans cette circonstance, une part avouée, ostensible, comme entremetteur officieux aux yeux de ces derniers, et, aux yeux des Marocains, comme protecteur de leurs intérêts.

« C'est, au reste, le rôle de l'Angleterre au Maroc, où son influence prime et où ses conseils ont toujours prévalu, comme à l'époque de nos affaires d'Isly et de Mogador en 1844. Il n'est pas à croire que sa politique ait changé, quelles que soient d'ailleurs ses dispositions plus ou moins favorables dans l'action exercée sur ce pays par une puissance étrangère. Mais en ce qui touche la reddition des prisonniers, elle n'y peut rien par voie de conciliation, aussi bien que l'empereur arabe.

« Nos rapports avec les Marocains aux frontières de l'Algérie sont satisfaisants. Tout est parfaitement calme de ce côté. Une ou deux leçons qu'ont reçues les Marocains, il y a quelques années, leur ont démontré jusqu'à l'évidence qu'ils étaient les pots de terre; aussi je ne pense pas, à moins de suggestions étrangères, qu'à l'avenir ils veuillent troubler la paix. D'après certaines données, on penche à croire que s'il y a parfois maraude, c'est plutôt sur le territoire marocain qu'elle se fait, et par des individus isolés. »

Paris vient de recevoir la visite de plusieurs grands personnages orientaux et africains. Nous avons remarqué surtout, dans les salons de la capitale, le jeune prince royal d'Aoude, Mirza Mohammed Ali, portant sa couronne d'or relevée de plumes noires, et le neveu de Théodore, roi d'Abyssinie, qui prend le titre de prince

du Tengu, et qui se faisait remarquer non moins par sa figure parfaitement noire et expressive, que par ses dents longues et menaçantes. — On nous annonce enfin la prochaine arrivée à Paris du prince Almadi, neveu du sultan du Bournou, l'un des principaux états de l'Afrique centrale.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

1er mai 1859.

Les nouvelles d'Haïti sont excellentes. La tranquillité la plus parfaite règne dans la république reconstituée. Le président Geffrard est très-sympathique aux indigènes et aux étrangers. Il s'efforce avec une énergie aussi rare qu'intelligente de réparer les désordres causés dans l'administration sous le gouvernement déchu de l'empereur Soulouque. Le commerce extérieur reprend avec plus d'activité que jamais à Port-au-Prince.

La guerre a été déclarée entre le Danemark et la Dominique. Un navire à vapeur de guerre danois s'est rendu à Santo-Domingo et a sommé le président d'accorder l'indemnité de 150,000 dollars demandée pour la saisie de deux navires danois dont s'est emparé le président Baer, pendant la dernière révolution dominicaine. Cette proposition a été refusée, et immédiatement les Dominicains ont commencé l'armement de leurs batteries pour se mettre à même de repousser l'ennemi. On donnerait à entendre que les Dominicains auraient expédié des lettres de marque aux États-Unis pour l'armement de corsaires [1].

L'affaire de Cuba, bien qu'ajournée, ne laisse pas de préoccuper les esprits; on commence même à redouter la prochaine session du congrès de Washington. Pour faire face aux éventualités, l'Espa-

[1] *Morning Herald* du 25 avril 1859.

gne entretient à Cuba 25,000 hommes de toutes armes, ce qui forme à peu près le double de la milice régulière des États-Unis. Aussi n'y aurait-il aucun danger pour la cour de Madrid, si elle n'avait à redouter dans cette île, une révolte intestine. Le parti *annexioniste* tend à s'accroître de jour en jour. Il fait espérer aux Cubains, sous le gouvernement de l'Union américaine, des droits et des libertés qu'ils n'ont point sous celui de l'Espagne, comme, par exemple, l'admission aux emplois coloniaux dont sont exclus les natifs, et qui plus est, l'éligibilité au congrès de Washington, et même dans un avenir peut-être assez prochain, à la présidence de la grande république.

Le parlement canadien a adopté définitivement le nouveau tarif douanier qui lui était présenté par l'administration coloniale. Les droits spécifiques sont remplacés par des droits proportionnels. On pense que cette mesure donnera une impulsion considérable aux importations par le fleuve Saint-Laurent, et au commerce canadien en général.

Le *Méchascébé* nous fournit de curieux détails sur les *prairies tremblantes* de la Louisiane. D'après les théories scientifiques, la prairie tremblante qui occupe une si grande étendue dans la Louisiane, aurait une origine identique à celle des jets d'eau artésiens. La terre fait, dans le premier cas, ce que l'eau fait dans le second. Les parcelles terreuses qui forment la prairie tremblante montent à la surface des étangs ou des lacs par l'action de la dynamique géologique. Cette prairie couverte d'une végétation perfide est extrêmement dangereuse. — Il existe, à environ 20 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, une prairie tremblante aussi vaste que l'état du Délaware. Cette prairie a reçu le nom de Louisiane Malaye, rappelant ainsi la race qui l'habite. Ce sont des coulies malays échappés jadis de la Jamaïque ou des Indes occidentales, qui, pour trouver la paix, se sont réfugiés dans ces dangereux marais. Ils en habitent les intersections solides, dans des sortes de tentes en feuilles de latanier et construites en forme d'éventail. — Un audacieux voyageur a rencontré, dans cette région, un tertre indien

couvert de chênes verts et dominant, comme une île, la plaine fangeuse. Il a découvert sous un de ces chênes déraciné par le vent, un atelier de poterie indienne, vestige d'un autre âge.

Le *Pays* de Montréal nous fait connaître les progrès des travaux du pont tubulaire de Victoria. Ces travaux ont été poussés pendant l'hiver dernier avec la plus grande énergie. Le tube central a été posé en très-peu de temps. La Compagnie du Grand-Tronc a fait travailler jour et nuit afin qu'il puisse être terminé avant la débâcle. On espère que le pont Victoria pourra être terminé avant l'automne prochain. L'inauguration de ce magnifique travail, l'un des plus gigantesques qu'ait pu réaliser le génie de l'homme, donnera lieu à des fêtes splendides dont on fait déjà les préparatifs.

C. L.

CHRONIQUE ARTISTIQUE.

Salon de 1859.

Les arts méritent une place particulière dans notre Recueil. Nous la leur assurerons à l'avenir. L'ouverture récente du *Salon de* 1859 nous fournira tout naturellement aujourd'hui le sujet de notre première CHRONIQUE ARTISTIQUE.

La dernière guerre d'Orient, à laquelle sont désormais attachés tant de souvenirs et d'événements historiques, a fourni au Salon une série assez considérable de peintures qui, sans manquer sous plusieurs rapports d'un certain mérite, ne sortent pas pour la plupart du cercle si difficile à franchir de la médiocrité.

Cette appréciation est peut-être un peu trop générale. Plusieurs toiles ont droit à une citation hors ligne dans l'énumération de ce vaste tohou-bohou de productions artistiques exposées au Palais de l'Industrie. La *Prise de la gorge de Malakoff*, par M. Adolphe

Yvon, doit notamment être comprise parmi les exceptions. Cette grande toile est remarquable par la sûreté du dessin, l'expression des figures, le groupement heureux des personnages et par la vérité du coloris. C'est sans contredit un des plus beaux tableaux du Salon.

Parmi les autres peintures de notre ressort, remarquables à divers titres, nous citerons : de M. Ad. Beaucé, le *Combat de Kanghil* (29 septembre 1855), où se distingua la cavalerie française; de M. Alfred Rigo, le *Général Canrobert visitant une tranchée attaquée la nuit par les Russes;* de M. Michel Lapaty, le *Portrait d'Omer-Pacha;* de M. Jules Laure, les portraits du *Prince Alexandre Handjéri,* ancien hospodar de Moldavie, et de la *Princesse Catherine Handjéri-Vlangali;* de M. Eugène Giraud, des *Femmes d'Alger dans l'intérieur d'une cour*, tableau gracieux, mais dans lequel on a à reprocher une certaine roideur dans le maintien des personnages; de M. Félix Ziem, deux très-jolies *Vues de Constantinople;* etc., etc.

Le Salon de cette année, s'il devait être considéré comme le résumé des meilleurs produits des artistes contemporains, signalerait sans contredit une décadence regrettable dans l'art français. Mais heureusement nous pouvons constater le fait que les maîtres ont pour la plupart négligé cette année d'envoyer leurs œuvres à cet immense concours, qui ne comprend pas moins de 3,045 toiles et de 470 statues. Ce sera donc plutôt par allusion au Salon de 1859 qu'à l'art contemporain, en général, que nous ferons écho à cette sévère, mais malheureusement trop juste exclamation du tribunal du public : « Hélas! »

Nous avons également à mentionner ici la belle et intéressante exposition des *Œuvres de feu Ary Scheffer*, qui renferme un assez grand nombre de sujets rentrant dans le cadre de nos études. On y remarque parmi ceux-ci, plusieurs tableaux ayant trait à l'histoire de la Grèce : *Ulysse reconnu par sa nourrice*, le *Jeune Grec défendant son père,* une scène de *Femmes souliotes;* une importante série de sujets religieux, parmi lesquels on admire tout d'abord la magnifique peinture de la *Tentation du Christ*, une des

plus célèbres toiles de l'illustre artiste, à laquelle M. Renan, de l'Institut, a consacré une de ses « Études d'Histoire religieuse »; *Les anges pleurant la mort du Christ*; plusieurs *Christ*; *Les anges chez Abraham*; *Ruth et Noémi*; *Jacob et Rachel*, etc.; enfin divers autres tableaux remarquables, ou ébauches de tableaux, parmi lesquels nous citerons seulement, *Annibal jurant de venger la mort de son frère*, peint en 1810 ; la *Retraite de Russie* ; *Saint Louis atteint de la peste visite les soldats malades*, etc.

C. L.

CHRONIQUE THÉATRALE.

[Théâtre-Français. Reprise d'*Athalie*, tragédie en cinq actes de Racine, avec les nouveaux chœurs de Cohen.]

Athalie, ce chef-d'œuvre de la tragédie du grand siècle, d'un caractère à peu près unique, vient de reparaître sur la scène du Théâtre-Français.

Ce n'était pas une entreprise facile que de reprendre une suite de représentations d'une pièce religieuse, conçue dans un esprit déjà bien différent de celui de notre culte, et dans laquelle tout ce qui peut avoir trait de près ou de loin à l'amour, a dû être rigoureusement exclu. Il faut, à coup sûr, qu'il y ait dans *Athalie* un bien grand charme de poésie, de mise en scène et d'incidents dramatiques, pour que le public puisse s'y intéresser aussi vivement qu'il l'a fait dans tout le cours de la reprise de cette tragédie ; car, ces qualités mises à part, que renferme donc en lui-même le sujet de la pièce pour exciter notre attention et captiver notre intérêt? Il s'agit de rétablir sur le trône de Juda, dans l'intérêt des prêtres, un jeune enfant qui déjà a l'esprit bourré des formules routinières et dévotes qu'on lui a serinées dans l'intérieur du temple où il a vécu toute sa vie :

Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'autre.

Cet enfant, on veut nous le rendre intéressant; mais tout d'abord on nous apprend que, pour répondre aux avances de son aïeule qui lui offre de venir jouir dans son palais des faveurs du trône, il doit bientôt plonger dans son sein un glaive « tout entier » ; on nous apprend peu après que Joas, ce même enfant, doit être un jour un cruel tyran, et massacrer dans le temple le grand-prêtre Zacharie, son ami d'enfance, et le fils de Joad, son sauveur et son bienfaiteur. D'autre part, on nous montre le Pontife du Dieu des juifs, celui à qui seul est réservée l'entrée du Saint des Saints, engager ses prêtres, pour satisfaire son caprice ou ses préjugés, à tremper leurs mains dans le sang de leurs compatriotes, et même dans celui de leurs plus chers parents :

> Frappez et Tyriens, et même Israëlites.
> Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
> Qui, lorsqu'au bord du Nil, le volage Israël
> Rendit dans le désert un culte criminel,
> *De leurs plus chers parents saintement homicides,*
> Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides,
> Et par ce noble exploit....? etc.

Mais, comme nous l'avons dit, il y a tant de qualités rares dans la tragédie d'*Athalie*, le développement de la pièce est si bien conçu et si bien gradué, qu'il est impossible de ne pas s'y intéresser de scène en scène jusqu'à la fin. Le dénouement surtout est essentiellement dramatique, et d'un effet théâtral des plus magnifiques. Il est seulement à regretter que, dans la reprise de cette pièce, on n'ait pas suivi scrupuleusement le plan de l'auteur qui voulait qu'au moment où Athalie demande à ses soldats de la délivrer du jeune Joas assis sur son trône, le fond du théâtre s'ouvrît et laissât apparaître des lévites armés en grand nombre accourant à la défense de leur roi. C'est un petit défaut qu'on eût pu éviter facilement et qui aurait donné un nouveau charme à la scène palpitante qui dénoue la belle tragédie de Racine.

La reprise d'*Athalie*, grâce à l'adjonction des chœurs qu'on a eu souvent le tort de supprimer, a été accueillie par un succès inattendu. La musique de M. Cohen, peut-être inférieure à celle de

Mendelsohn au point de vue de la vivacité et de la couleur locale, a un caractère profondément religieux. Certains chœurs sont un peu froids pour une époque d'effervescence religieuse au milieu de laquelle nous devons placer la tragédie qui nous occupe; celui du départ, *Partez*, *enfants d'Aaron*, chanté au moment où la trompette sacrée appelle les lévites à la prise d'armes pour la défense du saint temple et du successeur de David, au contraire, a quelque chose d'entraînant et de sympathique ; il est d'un effet admirable.

Madame Guyon s'est montrée véritablement supérieure dans le rôle difficile d'Athalie. Sa diction cadencée qui fait sentir le vers, au lieu d'en effacer la rime et le mètre, pour aboutir au naturel vulgaire recherché aujourd'hui de préférence aux accents un peu surnaturels, il est vrai, mais cependant non moins vraisemblables de la voix d'un héros créé ou grandi par l'imagination, accents un peu forcés que demandait Voltaire, sa diction rhythmique, dis-je, a eu ses critiques et ses approbateurs. M. Théophile Gautier préfère cependant cette diction particulière à Madame Guyon ; il trouve qu'on a tort de chercher à introduire dans la tragédie le langage de la vie ordinaire. Les tragédiens doivent accentuer leurs mots plus que nous ne le faisons journellement, et mettre autant de distance entre leurs intonations et les nôtres, qu'il y a de différence entre la poésie de Racine et la prose de Molière.

Beauvallet a su donner au rôle du grand-prêtre un accent noble et élevé. Dans plusieurs scènes, il a produit par sa diction ferme et sonore, une vive sensation dans l'auditoire. Maubant a rempli avec talent le rôle d'Abner, et Mademoiselle Devoyod a signalé ses débuts, dans le rôle de Josabeth, par une grâce et une vérité d'intonation peu communes. N'oublions pas de citer la charmante Mademoiselle Stella-Colas, qui s'est acquittée avec un rare talent du rôle court mais difficile de Zacharie.

Un mot sur les costumes. Nous avons remarqué avec plaisir que la direction du Théâtre Français s'est efforcée de reproduire avec une certaine exactitude la plupart des costumes de la pièce d'*Athalie*. Nous regrettons cependant qu'elle se soit départie de ce principe pour l'habillement du grand-prêtre qui nous est si minutieu-

sement décrit par le *Lévitique*, et que ce riche costume ait été négligé au détriment de l'histoire, de l'art, et surtout de l'effet théâtral.

LEONE D'ALBANO.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS.

PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT GEFFRARD.

Le dimanche 23 février, juste à un mois de date de l'acte de déchéance de l'empereur Soulouque, a eu lieu devant le sénat de la république d'Haïti la prestation de serment du président Geffrard. Après avoir fait apporter la couronne du souverain déchu, il prononça le discours suivant :

« Citoyens sénateurs et vous tous mes concitoyens, lorsque nos pères, au prix de tous les sacrifices, nous léguèrent cette chère patrie, ils nous la transmirent pure de toutes sortes de distinctions et de prérogatives odieuses. Les principes pour lesquels ils avaient combattu et au nom desquels ils avaient triomphé excluaient d'ailleurs toute idée de priviléges à l'égard d'une chose acquise en commun et qui doit être à jamais la chose de tous.

« En instituant l'empire, le gouvernement déchu a forfait à la tradition nationale ; il a insulté aux mânes de nos pères. Vous avez devant vous le principal attribut du pouvoir souverain de ce gouvernement. C'est pour l'anéantir à jamais que nous l'avons fait porter aujourd'hui dans cette enceinte. Cette couronne, nous aurions pu la briser matériellement ; mais nous nous gardons d'un pareil acte de vandalisme. Au moyen des trois signes symboliques que je frappe sur elle, déclarez seulement avec moi, concitoyens, qu'elle est de fait brisée, et brisée à tout jamais. Elle sera déposée au Trésor public, où elle ne s'appréciera qu'à sa juste valeur intrinsèque.

« Pour apaiser les mânes généreux de nos pères et préserver notre prospérité de tout retour vers la triste aberration du gouvernement déchu, jurons et proclamons que l'empire est à tout jamais aboli à Haïti, que jamais plus aucun pouvoir impérial ou royal ne reparaîtra sur cette terre de liberté.

« De ce pas, mes concitoyens, allons au temple du Seigneur, le remercier des grâces dont il vient de nous combler. »

On lit dans le *Moniteur universel* du 18 mai courant :

« La Société d'ethnographie américaine et orientale, constituée et approuvée par décision de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, vient de tenir sa première séance sous la présidence de M. le baron *de Bourgoing,* sénateur. Les autres membres du bureau nommés à cette séance sont : Président du conseil, le prince *Vlangali;* Vice-présidents : MM. *Jomard*, de l'Institut; *Chodzko; Maury*, de l'Institut; *Aubin; Lenormant*, de l'Institut; *Eichhoff*, de l'Institut; Secrétaire perpétuel, M. *Léon de Rosny;* Secrétaire adjoint, M. *Beauvois;* Trésorier, M. *de Charencey*. »

Le général Ignatief, fils du gouverneur militaire de Pétersbourg, a été nommé ambassadeur de Russie près la cour de Péking. Il s'est mis récemment en route avec un nombreux personnel pour se rendre à son poste.

— L'*Écho du Pacifique* du 19 mars nous rapporte un fait curieux qui mériterait d'attirer l'attention des physiologistes : « Une Chinoise des environs de la rue Jackson vient de mettre au monde trois enfants paraissant appartenir à trois races différentes : l'un à la race mongole, l'autre à la race circassienne, et le dernier à la race africaine. » Qu'en pense M. Michelet?

L. LÉON DE ROSNY.

Imprimerie orientale de Marius Nicolas, à Meulan.

LES ILES LOU-TCHOU.

[UN CHATEAU-FORT. — LE MARCHÉ DE NAFA.]

LETTRE A M. LÉON DE ROSNY,
Rédacteur en chef de la *Revue orientale et américaine*

Nafa, 25 juin 1858.

.... Je viens vous inviter à visiter avec moi les ruines d'un ancien château-fort qui mérite votre intérêt. Si la rivière de Nafa était véritablement une rivière, nous pourrions faire la promenade en barque ; mais à quatre kilomètres d'ici environ (c'est la distance du château), elle se divise en deux ruisseaux qui ont très-peu d'eau, si ce n'est au moment de la marée. Donc nous irons à pied, en passant le bac du port même de Nafa, qui est assez bien garni pour le moment. Ces grandes barques à un seul mât sont des barques japonaises de Kango-sima, les seules qui viennent ici pour le commerce, dont le roi Satsouma, duquel dépend Lou-tchou, conserve pour lui seul le monopole. Ces barques sont au nombre de quinze, comme vous pouvez le voir ; en ce moment elles chargent surtout du sucre et s'apprêtent à repartir. Ces barques nous donnent l'occasion de voir dans la ville quelques figures japonaises, et notamment des hommes armés de leurs sabres, ce qui contraste d'une manière frappante avec les pacifiques Lou-tchouans qui portent à leur côté, en guise d'épée, un éventail, quand ils ne l'ont pas à la main. Cette année ces messieurs japonais paraissent moins nous éviter que les années précédentes.

Quelles sont donc ces autres grandes barques chinoises et japonaises? — Les barques chinoises sont celles qui font le voyage de Chine : elles portent la malle environ une fois par an, et nous arrivent chargées de thé, de parapluies, de papier, etc. Les barques japonaises sont destinées à faire le voyage du Japon, où elles portent probablement *le tribut*.... Si nous en croyons un de nos maîtres, qui nous le dit tout bas, le gouvernement prend pour lui les deux tiers des revenus. — Les plus petites barques appartiennent à des pêcheurs, ou bien elles viennent de Ounting (au nord) et apportent du bois de chauffage; d'autres viennent des îles dépendantes de Lou-tchou avec du bois, des vaches, des porcs, etc., qu'elles échangent contre les objets qui leur manquent, comme des marmites, de la poterie et divers ustensiles de ménage.

La rivière passée, nous nous trouvons dans un grand village que l'on peut regarder comme un faubourg de Nafa. Voyez-vous tous ces curieux? Les curieuses se cachent derrière les murailles. Quand nous serons passés, nous entendrons les enfants se dire entre eux : *Houlanda* (des Hollandais), nom que les gens du pays donnent indistinctement à tous les étrangers : c'est qu'en fait de géographie ils ne sont pas forts, et il n'est presque aucun d'eux qui ait une idée même confuse des peuples d'Europe.

Ces femmes que vous voyez devant vous et qui viennent de notre côté, sont chargées de patates, de gingembres et de légumes qu'elles portent au marché. Tout à l'heure vous les verrez prendre la *tangente* pour nous éviter. C'est l'habitude. Si nous cherchons à les ramener près de nous par

des paroles bienveillantes, il y a fort à craindre qu'elles fuient encore plus vite que jamais.

Avant d'arriver à notre château-fort, nous trouvons une petite plaine remplie de magnifique riz, de cannes à sucre, de haricots, de patates et même de joncs pour faire des nattes.

Patience, nous arrivons. Il faut gravir cette petite montagne, sur le sommet de laquelle vous apercevez déjà les murailles du château. Il y a un mois, nous aurions rencontré sur notre route, parmi les pierres, le beau lys à la blanche corolle, et même l'oranger en fleurs. Arrivés à 40 ou 50 mètres au-dessus du niveau de la mer ou du lit de la rivière qui passe au pied de la montagne, nous trouvons la porte d'entrée. L'emplacement de cette porte et les ruines témoignent encore de sa grandeur (environ 2 mètres) ; quelques pieds de rhubarbe poussent au milieu des ruines. L'intérieur du château est disposé en amphithéâtre. Les murs d'enceinte existent encore partout, mais ils sont tous délabrés à l'intérieur. Ils étaient construits de *pierres sèches* (sans mortier). La longueur, que je n'ai pu mesurer exactement, peut bien être de 150 mètres et la largeur de 60 à 80 mètres. La longueur se divise en quatre espèces d'étages distinguées par des murs qui règnent dans toute la largeur. Dans la troisième division, il existe encore une porte en pierre de taille dont la partie supérieure est soutenue par des racines d'arbres à pagode qui se sont si élégamment disposées le long des côtés et à la voûte, qu'un artiste ne pourrait s'empêcher de la dessiner en la voyant. Dans cette troisième porte, on semble encore reconnaître l'emplacement de bâtiments confortables : c'était probable-

ment le quartier du gouverneur. A droite et à gauche, il y a deux petites enceintes dépendantes de celle-ci ; il y a aussi une espèce de petit bocage planté de divers arbustes, entre autres de beaux orangers. En suivant un petit sentier derrière cette enceinte, on trouve une muraille très-élevée avec un grand porche, ainsi qu'une haute porte bien ferrée et fermée avec un cadenas. Comme cette porte ne s'élève pas jusqu'à la voûte cintrée du porche, nous avons pu l'escalader et passer de l'autre côté. Nous nous sommes alors trouvés dans un petit bois au fond duquel se trouvent des *pierres sacrées* sur lesquelles on brûle encore de temps en temps des bâtonnets et des parfums.

En revenant de ce bois et traversant la troisième enceinte, si on prend un sentier à gauche et que l'on passe par une brèche faite dans le mur, on se trouve dans une nouvelle enceinte que l'on ne voyait pas d'abord et qui est presque aussi grande que la première. De cette enceinte, en suivant la montagne et à quelques centaines de pas, on arrive à un gros village qui, par le titre de ville (*goussikou*) qu'il porte encore, atteste de son antique importance. Nous trouvâmes dans cette enceinte trois *hiakou-so* (cultivateurs) [1]. L'un de mes confrères, qui parle le mieux leur langue, leur demanda le nom de ce lieu.

---

[1] On appelle *hiakou-so* (bas peuple) des individus de classe infime. Quelque riches qu'ils soient (et il y en a de très-riches), ils ne peuvent jamais espérer devenir *samouraï*. Ils n'ont pas même le droit de porter la *ceinture de soie* ; ils doivent se borner au coton. De même pour les chaussures, ils ne peuvent en porter d'*écorce de bambou* ; ils doivent se contenter de chaussures en paille.

— Il s'appelle, dirent-ils, *Timi-goussikou* (le fort de la ville de Timi).

— Anciennement qu'est-ce qu'il y avait ici?

— Oh! anciennement il y avait un grand chef... Il s'en alla demeurer à Chouï (capitale actuelle de Lou-tchou).

— Y a-t-il longtemps?

— Oh! oui, il y a bien longtemps.

Et aussitôt ces braves gens, regardant à droite et à gauche comme des voleurs qui craignent d'être surpris, nous quittèrent et se mirent tout près de là à leur travail sans vouloir nous en dire davantage. Nos maîtres, que nous avons interrogés sur ce château, ont été encore plus réservés que les hiakou-so, de sorte que je ne puis vous donner d'autres renseignements historiques sur son compte. J'ajouterai seulement que, de ce château, l'on découvre parfaitement la mer au nord et à l'ouest.

Dans le nord, à deux ou trois lieues de Nafa, se trouvent les ruines d'un autre château, d'où l'on découvre la mer à l'est et à l'ouest. Il s'appelle *fort d'Ourasi*. Dans la colline sur laquelle il est construit, on trouve une caverne à stalactites et stalagnites encore en voie de formation.

Pour terminer notre excursion, nous reviendrons par le marché. *Oh hoye! oh hoye!* Que veulent dire ces cris? Ils veulent dire, très-cher Monsieur, que le feu dévore quelque maison. Les incendies ne sont pas rares dans ces petites habitations couvertes en chaume et à bas étage. Aussitôt que quelqu'un, même un enfant, s'en aperçoit, il donne l'alarme par ce cri *oh hoye!* et, dans quelques minutes, vous entendez les mêmes cris dans toute la ville de Nafa

et même dans la campagne. A cela vient s'ajouter le son d'un grand coquillage dont on obtient en soufflant quelque chose de semblable aux avertissements de vos cantonniers de chemin de fer. Ces cris, qui se propagent très-rapidement, sont vraiment curieux à entendre, le soir après la chute du jour. Il paraît que, dans ces cris, il y a une idée de superstition. Chacun veut par là prier le diable d'avoir l'obligeance de ne pas brûler sa propre maison. Les incendies à Lou-tchou sont communs, mais les dégâts sont presque insignifiants. Les maisons étant généralement très-espacées les unes des autres, il est rare qu'il y en ait plus d'une qui devienne en même temps la proie des flammes; et pour ce qui est du mobilier des Loutchouans, il n'est d'ordinaire pas riche.

Nous voici à la place du marché. On trouve ici tout ce dont on a besoin. Voici à droite le marché à la viande et au poisson : on y vend de temps en temps du requin. A gauche vous avez les oranges, les patates, les allumettes, les boîtes, la poterie, la ferraille, et ici, tout à côté de nous, vous voyez les pinceaux, le papier, et en un mot, toutes les fournitures des écoliers. Un peu plus loin vous avez les toiles (de coton et de bananier), les ceintures, les franges; puis, le riz, le blé, le thé, les *mami* (pois ou haricots), etc. Un peu plus loin encore nous trouverons les chaussures du pays (ce sont celles d'été), le tabac en feuilles ou bien coupé et mis en petits paquets; ici c'est le sucre et les gâteaux de différentes espèces; enfin voici des joujoux qui me rappellent les sifflets à deux sous de nos campagnes : ce sont des sifflets à bon marché, de figurines enluminées de rouge, de jaune et de vert, des poissons en plâtre montés sur des rou-

lettes et agitant leurs nageoires. Ce sont des jouets d'enfants qui viennent du Japon.

Ce marché se tient tous les jours, même quand il fait mauvais temps. Cela vient de ce qu'on va rarement acheter dans les maisons. Les femmes que vous voyez ici veiller sur ces petites boutiques les mieux montées sont généralement des domestiques d'une maison de commerce. Il n'y a point d'hommes au marché : ce sont des femmes qui font toujours le trafic. Il paraît que dans les maisons de négoce de Nafa, même dans celles qui sont riches, c'est *la femme* qui s'occupe du commerce, pendant que monsieur se repose. Les femmes du quartier de Kouninda et celles de Chouï, au contraire, ne s'occupent qu'à confectionner les toiles ; elles ne font pas de commerce, ce serait une fonction déshonorante pour elles.

Quant au système monétaire de nos commerçants, tout ce que je puis vous dire, c'est que nous n'avons vu jusqu'à présent que des sapèques plus mauvaises que celles de la Chine avec lesquelles elles sont quelquefois mélangées. Nous ignorons s'ils ont des pièces d'argent. Le gouvernement nous change les piastres américaines au taux de 1,440 sapèques.

LE PÈRE L. FURET,
missionnaire apostolique aux îles Lou-tchou.

DÉCOUVERTES DES SCANDINAVES

EN AMÉRIQUE

DU DIXIÈME AU TREIZIÈME SIÈCLE.

(Quatrième article [1].)

Extrait du Landnamabok [2].

Histoire d'Ari Marsson.

Ulf le Louche, fils de Hœgni le Blanc, qui de Rogaland était passé en Islande à cause de l'hostilité du roi Harald à la belle chevelure, prit possession de tout le pays de Reykianes, entre Thorskafiord et Hafrafell [Islande]. De sa femme Biarg, fille de Eyvind Œstmann et sœur de Helgi le Maigre, il eut Atli le Rouge, qui épousa Thorbiarg, sœur de Steinolf l'Humble. Mar de Holum, fils de Atli, et sa femme Thorkatla, fille de Hergils Hnapprass, eurent pour fils Ari, qu'une tempête jeta [en 983] dans le Hvitramannaland [3], aussi appelé Grande-Irlande. Cette contrée est située à l'ouest, dans la mer, près du Vinland le Bon. On dit qu'elle

[1] Voyez tome Ier, p. 97 et 137, et tome II, p. 23.

[2] Ou *Livre de la prise de possession de l'Islande*, contenant l'histoire des premiers colonisateurs de cette île et celle de leurs descendants. On en a quatre rédactions ; la plus ancienne est celle du célèbre historien Ari Frodi, qui était fils de Valgerd, petite-fille de Ari Marsson, et qui vécut de 1067 à 1148.

[3] Terre des hommes blancs, que l'on suppose correspondre aux deux Carolines, à la Georgie et à la Floride.

est à six jours de navigation à l'ouest de l'Irlande. Ari ne put quitter ce pays et il y fut baptisé. Hrafn *Hlymreksfari*[1], qui avait longtemps habité Limerick en Islande, fut le premier qui raconta cet événement. Thorkell Gellisson[2] avait entendu dire à des Islandais (qui tenaient ces faits de Thorfinn, *jarl* ou chef des Orcades) que Ari était célèbre dans le Hvitramannaland, qu'il n'avait pu quitter ce pays, mais qu'il y était fort considéré. Ari avait épousé Thorgerd, fille de Alf de Dal. Ils eurent pour fils Thorgils, Gudlef et Illugi.

Extrait du manuscrit 770 C. *de la collection Arna-Magnéene.*

« Au sud de la partie habitée du Groenland, il y a des déserts, des terres incultes et des glaciers; ensuite le Markland, puis le Vinland le Bon; un peu plus loin se trouve l'Albania, ou Hvitramannaland, que visitaient autrefois des navigateurs irlandais. Ces derniers et les Islandais connaissaient Ari de Reykianes, fils de Mar et de Katla, dont on n'entendit pas parler pendant longtemps, et que les habitants du pays avaient choisi pour chef. »

« A l'occident de la grande mer d'Espagne, que quelques auteurs appellent Ginnungagap, et qui s'enfonce entre des terres dans la direction du nord, on trouve le Vinland le Bon; puis, aussi vers le nord, le Markland, ensuite des

[1] C'est-à-dire *qui a visité Limerick* en Islande. Il était parent de Ari et vivait dans la première moitié du onzième siècle.

[2] Qui était oncle paternel de l'historien Ari Frodi et vivait au milieu du onzième siècle. Il avait beaucoup voyagé, beaucoup appris et transmis une foule de récits à son neveu.

déserts occupés par des Skrælingar ; d'autres déserts jusqu'au Groenland, où sont deux contrées habitées : le *Vestrbygd* (habitation occidentale) et l'*Austrbygd* (habitation orientale) ; enfin des golfes formés par l'Océan, des montagnes de glace, des déserts qui inclinent vers le Halogaland [partie du Nordland en Norvége]. »

Extraits de Eyrbyggia-Saga.

Aventures de Biœrn Breidvikingakappi et de Gudleif Gudlangsson.

L'histoire du premier est tellement romanesque, qu'on la prendrait pour une fiction, si elle n'était contenue dans l'une des sagas les plus exactes et les plus dignes de foi : il s'expatria volontairement à la suite d'une affaire d'amour et fut jeté dans l'une des contrées du Nouveau-Monde, où il fut retenu par les naturels qni le choisirent pour chef. Il y avait trente ans que l'on n'avait pas entendu parler de lui, lorsque quelques-uns de ses compatriotes abordèrent dans le même pays et furent sauvés par lui. Rentrés dans leur patrie, ils racontèrent ces événements, qui furent consignés dans un livre spécial. Cet ouvrage est maintenant perdu ; mais on trouve de nombreux détails sur Biœrn, dans l'*Eyrbyggia-Saga,* ou histoire des habitants de la péninsule d'Eyri dans le thing (district) de Thorsnes (Islande occidentale). Son père Asbrand était propriétaire du domaine de Kamb, situé dans le même canton. C'est là que Biœrn naquit en 957. Il avait environ vingt-cinq ans lorsqu'il s'éprit de Thurid, veuve de Thorbiœrn de Froda et sœur utérine du *godi* (prêtre magistrat) Snorri de Helgafell. Ce dernier, qui désapprouvait cette liaison, emmena sa

sœur chez lui et la maria au riche armateur Thorodd de Medalfellstrœnd, qui alla s'établir à Froda. Cette habitation est située à trois myriamètres au nord de Kamb. Biœrn y fit de fréquentes visites, et le bruit courut qu'il entretenait des relations illicites avec la femme de Thorodd. Celui-ci était importuné de ces rumeurs, mais, avec toutes ses qualités, il n'était pas homme à prendre des mesures efficaces pour sauvegarder son honneur, et prit patience, jusqu'à ce que deux de ses voisins, Œrn et Val, fils de Thorer d'Arnarhvol, lui eussent offert de l'aider à venger son outrage vrai ou supposé.

Extrait du chapitre XXIX de l'Eyrbyggia-Saga. — « Un jour que Biœrn était à Froda, on ne put trouver Thorodd, qui restait toujours à la maison quand il recevait de telles visites. Thurid dit alors à son hôte : « Tiens-toi bien sur tes gardes quand tu viens ici ; car je soupçonne que mon mari veut mettre fin à tes visites, et j'ai un pressentiment qu'il t'attend sur ton chemin pour t'assaillir avec des forces supérieures. — C'est bien possible, » répondit Biœrn.

« Ensuite il prit ses armes et s'en retourna chez lui. Mais lorsqu'il montait le Digramule, il fut attaqué par cinq hommes : c'étaient Thorodd, deux de ses hommes et les fils de Thorer jambe de bois. Mais il se défendit vigoureusement. Œrn et Val le pressèrent vivement, le blessèrent, mais finirent par tomber sous ses coups. Les autres prirent la fuite avant même d'avoir été blessés. Il continua son chemin jusqu'à ce qu'il arrivât chez lui. Sur l'ordre de la maîtresse de la maison, une servante entra dans la chambre avec

une lumière pour servir Biœrn. Voyant qu'il était tout ensanglanté, elle alla avertir Asbrand qui lui demanda des explications sur ses blessures : « Tu as sans doute rencontré Thorodd, » dit-il. Biœrn répondit affirmativement et chanta ces vers :

« Les deux fils de Thorer sont tombés sous mes coups ; il n'est pas si facile pour le pusillanime armateur de combattre contre un homme vaillant, que d'embrasser une femme ou d'acquérir des trésors. »

« Sa blessure fut bandée et se cicatrisa parfaitement. Sur l'invitation de son beau-frère, le godi Snorri poursuivit le meurtrier des fils de Thorer et lui intenta un procès devant le *thing* (assemblée des notables) de Thorsnes. Les fils de Thorlak de Eyri prirent la défense de Biœrn, qui fut condamné à payer le prix du sang et banni pour trois ans. Il partit le même été [983]. Vers le même temps, Thurid de Froda accoucha d'un enfant qui reçut le nom de Kiartan, fut élevé à Froda et donna bientôt de grandes espérances.

« Lorsque Biœrn eut traversé la mer, il alla en Danemark et passa au sud chez les *Iomsvikingar*[1], dont le chef était alors Palnatoki. Il fut admis dans leur société et reçut le titre de *kappi* (athlète). Il était à Iomsborg quand Styrbiœrn[2] s'en empara, et le suivit en Suède. Après la bataille

---

[1] Pirates de Iomsborg, qui formaient une espèce d'ordre chevaleresque gouverné par des lois très-remarquables. Ils étaient célèbres pour leur vaillance et leurs exploits sur terre et sur mer. Leur forteresse était située sur les côtes de Poméranie. On peut consulter à cet égard : *Iomsvikinga-Sala*, dans *Fornmanna-Sogur*, t. II.

[2] Fils du roi Olof et prétendant au trône de Suède.

de Fyrisvall (près d'Upsala) où périt Styrbiœrn, il opéra sa retraite avec ses compagnons, à travers les forêts. Aussi longtemps que vécut Palnatoki, il resta avec lui et se fit la réputation d'homme vaillant et éprouvé. »

Extrait du chapitre XL. — « Le même été [996], les deux frères Biœrn et Arnbiœrn se rendirent à Raunhafnaros en Islande. Le premier fut depuis surnommé *Breidvikingakappi* (athlète de Breidvik)[1]; l'autre, qui avait rapporté beaucoup de richesses, acheta aussitôt un domaine à Bakki sur le rivage du Raunhœfn. Il ne vivait pas dans le luxe et parlait peu : c'était néanmoins un homme de mérite sous tous les rapports. Son frère ayant adopté les usages des cours étrangères, menait un grand train ; il était beaucoup plus beau qu'Arnbiœrn, ne lui cédait en rien et s'était plus distingué par sa valeur dans les pays étrangers. Peu après leur arrivée, il se tint une grande réunion, au nord de la bruyère près de l'embouchure du Froda. Tous les marchands s'y rendirent en grande pompe. Thurid s'y trouvait aussi ; Biœrn l'aborda et s'entretint longtemps avec elle, ce dont personne ne les blâma, car il y avait très-longtemps qu'ils ne s'étaient vus. Il s'engagea une rixe où un habitant du Nordenfield reçut une blessure mortelle. Il fut porté sous des arbres près de la rivière, et perdit tant de sang qu'il s'en forma une mare. Le jeune Kiartan, fils de Thurid, se trouvait près de là et avait à la main une petite hache qu'il alla tremper dans le sang. Lorsque les gens du

[1] Le *Breidvik* ou large baie est une petite anse sur le rivage de laquelle se trouvait Kamb.

sud s'en retournèrent, Thord Blig demanda à Biœrn comment s'était passée son entrevue avec Thurid. « J'en suis très-satisfait. — As-tu vu le fils de Thorodd ou le tien, et qu'en dis-tu? »

« Alors Biœrn chanta ces vers: « J'ai vu un enfant, avec des regards terribles, image de sa mère, qui courait vers la mare de sang sous les arbres. On dit qu'il ne connaît pas son véritable père, celui qui a parcouru les mers. »

« Thord continua : « A qui de vous deux Thorodd pense-t-il qu'appartient cet enfant? » Biœrn répondit par ce couplet :

« La supposition de Thorodd serait justifiée si la noble femme mettait au monde des enfants qui me ressemblent. Cette belle aussi blanche que la neige m'a toujours aimé, et j'ai pour elle une affection réciproque.

« Thord reprit : « Il vaudrait mieux pour vous que tu cessasses d'avoir des rapports avec elle. — C'est sans doute un bon conseil; mais je ne puis me résoudre à le suivre, quoique je risque d'avoir une affaire avec son frère Snorri. —Alors tiens-toi sur tes gardes. » Ils se séparèrent, et Biœrn retourna à Kamb, dont il avait l'administration depuis la mort de son père. L'hiver il recommença à traverser la bruyère pour aller voir Thurid. Quoique ces visites fussent désagréables à Thorodd, il ne savait comment les faire cesser, se rappelant ce qu'il lui en avait coûté la première fois qu'il entreprit d'y mettre fin. Voyant en outre que Biœrn était beaucoup plus fort qu'auparavant, il gagna Thorgrima Galdrakinn, afin qu'elle déchaînât la tempête quand Biœrn traverserait la montagne. Un jour que ce dernier était allé à Froda, il s'en retourna très-tard par un temps pluvieux.

Il tombait une neige froide et il faisait si noir, quand il fut sur la montagne, qu'il ne pouvait distinguer le chemin. Les tourbillons de neige et la véhémence du vent l'empêchaient d'avancer. Le froid augmenta, et les vêtements du voyageur, qui étaient trempés, se congelèrent et devinrent roides. Il s'égara et ne sut plus où se diriger. Ayant trouvé une caverne, il y pénétra et y passa la nuit. Mais ce fut une froide habitation. Il chanta alors ce qui suit :

« La femme qui offre des vêtements à l'hôte qui a souffert de l'orage, ne me trouverait guère bien abrité, si elle savait que je suis engourdi par le froid et étendu dans une caverne, moi qui ai gouverné un navire. »

« Il resta trois jours dans la caverne, jusqu'à ce que l'orage s'apaisât ; le quatrième il regagna Kamb, tout transi de froid. Ses gens lui demandèrent où il était pendant l'orage. Il répondit par ces vers :

« Moi qui ai fait parler de mes exploits, quand je combattais sous l'étendart de Styrbiœrn, dans la bataille où Erik au casque de fer renversa tant de guerriers, j'errais dans la bruyère, et les fortes averses de la sorcière m'empêchaient de retrouver le chemin. »

« Biœrn passa l'hiver à Kamb, et au printemps son frère alla s'établir à Bakki. »

Extrait du chapitre XLVII. — « Cet été [999] Snorri se rendit avec vingt hommes à Froda, où son beau-frère donnait un festin. Thorodd lui représenta que les visites de Biœrn à Froda étaient une charge et un déshonneur pour lui, et le pria d'y mettre ordre. Snorri partit au bout de quelques jours emportant des présents considérables. Il chevaucha

dans la montagne et répandit le bruit qu'il allait visiter son navire à l'entrée du Raunhœfn. On était alors au temps de la fauchaison. En traversant la montagne de Kamb au sud, Snorri dit : « Descendons vers Kamb ; je dois vous apprendre que je veux visiter Biœrn, et le tuer si l'occasion s'en présente. Mais nous ne l'attaquerons pas dans la maison, car les murs en sont solides, et il est brave et vigoureux. Nous ne sommes d'ailleurs qu'en petit nombre, et il est reconnu que, même avec des forces supérieures, le succès est douteux quand on assiége dans leur maison ces hommes belliqueux. Il en fut ainsi quand Geir Godi et Gizur le Blanc avec quatre-vingts hommes attaquèrent Gunnar à Hlidarendi. Ce dernier était seul ; néanmoins il blessa et tua plusieurs de ses agresseurs ; ceux-ci avaient cessé de combattre quand Geir Godi remarqua que Gunnar manquait de projectiles. — Mais comme Biœrn est probablement dehors, je te charge, mon parent Mar, de lui porter le premier coup. Songe bien que ce n'est pas un homme avec qui l'on badine, et qu'il faut soutenir une rude lutte contre le loup, si on ne l'abat pas du premier coup. » En arrivant à Kamb, ils trouvèrent Biœrn dans sa cour, occupé à construire un traîneau. Il était seul et n'avait aucune arme, excepté une petite hache et un grand couteau d'un empan de long à partir du manche. Il s'en servait pour faire des trous dans le traîneau. Apercevant Snorri qui avait un manteau bleu et marchait en tête de sa bande, il le reconnut immédiatement, saisit son couteau et prit instantanément la résolution de marcher à leur rencontre. Lorsqu'il fut en leur présence, il saisit d'une main la manche du manteau de Snorri, de l'autre il tint son couteau de manière à lui percer la poi-

trine s'il le jugeait à propos. Il salua son ennemi, qui lui rendit son salut. Mar se tint coi, voyant bien qu'il y allait de la vie de Snorri, si l'on inquiétait Biœrn. Ce dernier les accompagna et leur demanda s'ils savaient quelques nouvelles. Mais il garda l'attitude qu'il avait prise d'abord. « Je ne me dissimule pas, Snorri, dit-il, que j'ai agi à ton égard de telle façon, que tu pourrais m'intenter une action : et j'ai entendu dire que tu es mal disposé à mon égard. Si ta présence n'est pas un accident, mais que quelque affaire t'amène auprès de moi, explique-toi ; si ce n'est pas le cas, faisons la paix, et je m'en retournerai, car je ne veux pas aller plus loin. » Snorri répondit : « Tu as fait une si habile diversion en nous abordant, que je t'accorde la paix pour cette fois, quelles que fussent d'ailleurs nos intentions en venant ici. Mais je te prie de cesser de fréquenter Thurid ; car nous ne pourrions vivre en concorde, si tu continues comme tu as commencé. — Je ne veux promettre que ce que je me propose de tenir, dit Biœrn ; mais je ne crois pas que je puisse changer tant que Thurid et moi nous serons dans la même contrée. — Ta présence n'est pas tellement indispensable dans ce pays, dit Snorri, que tu ne puisses le quitter. — C'est vrai, dit Biœrn ; et puisque tu es venu près de moi, et que notre entretien a pris cette tournure, je te promets que Thorodd et toi vous ne serez désormais plus importuné de mes visites chez Thurid. » Ensuite ils se séparèrent. Snorri alla vers son vaisseau et retourna ensuite à Helgafell. Le lendemain Biœrn monta à cheval et se rendit à Raunhœfn, où il retint aussitôt une place sur un vaisseau. L'équipement fut bientôt terminé, et ils se mirent en mer [999] avec un vent de nord-est qui souffla pendant

une bonne partie de l'été. Mais ce ne fut que longtemps après que l'on entendit parler de ce vaisseau. »

Extrait du chapitre XLIV. — « Gudleif, fils de Gudland le Riche, de Straumfiord [Islande occidentale], et frère de Thorfinn, dont descendent les *Sturlungar*, était un grand négociant. Son navire et celui de Thorolf Eyra-Loptsson livrèrent un jour bataille au fils de Sigvald jarl, à Gyrd, qui perdit un œil dans cette affaire[1]. Vers la fin de la vie du roi Olaf le Saint [1030], Gudleif avait fait un voyage de commerce à Dublin. Lorsqu'il retourna en Islande, il navigua à l'ouest de l'Irlande, avec un vent de nord-est qui le poussa si loin à l'ouest et au sud-ouest, qu'il ne savait plus où se trouvait la terre. Comme l'été était déjà avancé, il était impatient d'arriver au terme de ce voyage. Apercevant une grande terre qu'il ne connaissait pas, il prit la résolution d'y débarquer, car il était las de combattre contre la violence de l'Océan. Il trouva un bon port, et il était à terre depuis peu de temps, lorsqu'il arriva des gens dont aucun ne lui était connu, mais dont la langue semblait se rapprocher de l'Irlandais. Bientôt les indigènes, qui étaient au nombre de plusieurs centaines, assaillirent les navigateurs, leurs lièrent les mains et les conduisirent dans l'intérieur du pays. Les Islandais, mis en présence d'une assemblée qui devait prononcer sur leur sort, comprirent que quelques-uns de leurs juges proposaient de les mettre à mort,

---

[1] Le détroit de Middelfart, entre le Jutland et l'île de Fionie, fut le théâtre de ce combat. Il paraît que Gyrd avait attaqué les deux navires dans l'espoir de les capturer.

et que d'autres étaient d'avis de les partager et les réduire à l'esclavage. Pendant ces délibérations, ils virent approcher une grande troupe avec un étendart, d'où ils conclurent qu'il y avait un chef au milieu de cette foule. Sous la bannière, s'avançait à cheval[1] un personnage considérable, de haute stature, déjà âgé et qui avait les cheveux blancs. Tous ceux qui étaient présents s'inclinèrent devant lui et le reçurent de leur mieux. C'est à lui que fut laissée la décision de l'affaire des étrangers. Le chef, ayant fait amener devant lui Gudleif et ses compagnons, leur adressa la parole en langue *nosræna* [islandaise] et les interrogea sur leur patrie. Apprenant que la plupart étaient Islandais, il demanda quels étaient spécialement ceux qui étaient de cette île. Gudleif salua le vieux chef, qui reçut bien cette politesse, et dit qu'il était de telle contrée sur les rives du Borgarfiord. Son interlocuteur l'interrogea ensuite sur la plupart des personnages considérables du Borgarfiord et du Breidifiord et lui demanda des renseignements précis sur Snorri Godi, sur sa sœur Thurid de Froda, et particulièrement sur Kiartan, fils de cette dernière. D'un autre côté les indigènes criaient qu'il fallait rendre une décision

---

[1] Cette expression est digne de remarque. Elle semblerait indiquer que les habitants du Nouveau-Monde avaient des chevaux ; or on sait que cet animal n'est pas originaire du pays. Les Islandais l'auraient-ils importé dans le Nouveau-Monde ? ou bien faut-il prendre le mot *rita* dans le sens d'*être porté en litière* qu'il a quelquefois ? ou enfin l'auteur, qui vivait dans un pays où tous les personnages considérables vont à cheval, a-t-il supposé qu'il en était de même dans le Nouveau-Monde ? Il arrive souvent aux historiens qui paraphrasent leurs sources de remplacer le mot propre par un synonyme qui change le sens.

aux étrangers. Alors le chef se retira et choisit douze hommes avec lesquels il délibéra longtemps. Ensuite il s'approcha de l'assemblée et dit à Gudleif : « Moi et les habitants de ce pays nous avons longtemps délibéré à votre égard : ils m'ont laissé la décision, et je vous autorise à aller où vous voudrez ; mais quoique l'été soit presque passé, je vous conseille pourtant de quitter ce pays, car il ne faut pas se fier aux indigènes ; il ne fait pas bon avoir affaire à eux ; ils croient d'ailleurs que la loi a été violée à leur préjudice. — Mais, dit Gudleif, si le destin nous permet de revoir notre patrie, comment nommerons-nous celui à qui nous devons notre liberté ?—Je ne puis vous en instruire, répondit-il ; car je ne voudrais pas que mes parents et mes frères d'armes fissent un voyage comme celui que vous auriez fait, si je n'avais pas été là pour vous protéger. Mais maintenant je suis si âgé, que je puis m'attendre sans cesse à succomber de vieillesse ; et quand même je vivrais encore quelque temps, il y a d'autres chefs plus puissants que moi, qui ne sont pas en ces lieux pour le moment, et qui auraient peine à laisser des étrangers en paix. » Ensuite il fit appareiller leur vaisseau et y resta avec eux jusqu'à ce qu'il s'élevât un vent favorable qui les emporta. Mais avant de les quitter, il tira de son doigt un anneau et le remit à Gudleif ainsi qu'une bonne épée : « Si le destin permet que tu retournes en Islande, lui dit-il, remets cette épée au colon Kiartan de Froda et cet anneau à sa mère Thurid. — Mais, demanda Gudleif, que dirai-je s'ils m'interrogent sur celui qui envoie ces présents ? —Tu répondras : C'est une personne qui était en meilleures relations avec la dame de Froda, qu'avec son frère le godi de Helgafell. Si quelqu'un devine le nom de celui qui a pos-

sédé ces objets, dis que je défends à qui que ce soit de venir en ce pays ; car c'est un voyage périlleux : tout le monde n'effectue pas l'abordage aussi facilement que vous l'avez fait. La contrée est très-étendue, et il n'y a que peu de ports. Partout les étrangers peuvent s'attendre à être inquiétés, quand ils ne sont pas dans les mêmes circonstances que vous. » Ensuite Gudleif mit à la voile et débarqua en Irlande à une époque avancée de l'automne. Après avoir passé l'hiver à Dublin, il partit en été pour l'Islande et remit les présents aux destinataires. Des personnes tiennent pour certain que le chef des indigènes était Biærn Breidvikingakappi. Mais il n'y a pas d'autres faits pour confirmer cette opinion, que ceux que l'on vient de rapporter. »

E. BEAUVOIS.

(A suivre.)

SUR LES CÉRÉMONIES
DE L'ÉGLISE PRIMITIVE.

L'étude de l'art byzantin, si négligée il y a quelques années, est devenue dans ces derniers temps le but de recherches nombreuses qui ont singulièrement avancé la connaissance des monuments primitifs du christianisme ; mais pour ce qui est des cérémonies et des institutions alors en vigueur, il faut dire qu'on les a un peu laissées de côté. On ne peut cependant bien connaître les monuments que lorsqu'il est possible de définir la destination de chacune de leurs parties.

Il est donc intéressant de rechercher les règles et les usages qui dans les temps primitifs étaient communs à toute l'Église, mais qui ont été abandonnés de bonne heure par l'Église d'Occident, tandis que l'Église d'Orient les a conservés jusqu'à une époque relativement moderne, et même de nos jours les usages byzantins se retrouvent encore dans les rites de l'Église grecque. On s'explique alors parfaitement les motifs des dispositions de certaines Églises d'Orient qui seraient presque sans signification pour ceux qui n'auraient connaissance que des usages de l'Église latine.

Dans cette étude, nous avons un peu suppléé aux documents qui nous manquaient en consultant les auteurs byzantins, et profité surtout des informations que nous avons puisées dans nos entretiens avec le clergé grec d'Orient.

Examinons d'abord l'état des esprits dans l'empire romain au moment où le christianisme apparaît. La philosophie païenne ne pouvait plus satisfaire ces hommes rassasiés de pouvoir et de richesses, elle ne pouvait donner d'espoir à cette plèbe courbée sous le joug de l'esclavage. En haut comme en bas de l'échelle sociale il y avait un découragement profond. Les spectacles et les jeux pouvaient à peine distraire ces populations blasées; les plaisirs de l'intelligence leur paraissaient trop fades. L'ancien théâtre des Grecs, la tragédie, la comédie décente, tombaient peu à peu dans un complet discrédit, et les nouveaux chrétiens qui prêchaient la chute des dieux du paganisme, avaient pitié de ces mêmes dieux quand ils les voyaient traînés sur la scène et livrés aux risées de la populace. « Dites-moi si ce sont vos farceurs ou vos dieux qui vous font rire, » demandait Tertullien (*Apolog.*, ch. XV). Et Théophile, patriarche

d'Antioche (deuxième siècle) : « Il ne nous est pas permis d'entendre raconter les adultères des hommes et des dieux que les comédiens, attirés par l'espoir du gain, célèbrent avec le plus d'agrément qu'il leur est possible. » Et Lactance Firmien, dans le VIe livre des Institutions divines : « Que font les farceurs par leurs mouvements impudiques? Ils enseignent et inspirent l'impureté. Ces efféminés démentent ce qu'ils sont et s'étudient à paraître des femmes dans leurs habits, dans leur marcher et dans leurs gestes lascifs. Que dirai-je de ces bouffons qui tiennent école de débauche et qui par de feints adultères enseignent à en commettre de véritables? » C'était cette vie désordonnée des comédiens qui soulevait surtout l'indignation des Pères de l'Église.

Aussi il faut bien se rendre compte de la réprobation dont le christianisme a enveloppé les comédiens : c'est qu'à cette époque le théâtre n'était plus ce qu'il était dans la Grèce libre. Les représentations théâtrales se composaient presque généralement de pantomimes, que des histrions (*saltatores*) rendaient encore plus odieuses aux honnêtes gens par leurs poses lascives. Ce ne sont ni la poésie, ni les lettres qui sont le sujet de l'anathème des Pères de l'Église, c'est le spectacle tel qu'il était tombé à Rome dans les premiers siècles de notre ère. Le premier anathème lancé contre les comédiens est contenu dans le soixante-deuxième canon du concile d'Elvire tenu l'an 305. « Si les comédiens veulent embrasser la foi chrétienne, nous ordonnons qu'ils renoncent auparavant à leur exercice et qu'ensuite ils y soient admis. » Et le canon soixante-sept : « Il faut défendre aux femmes et aux filles fidèles ou catéchu-

mènes d'épouser des comédiens; que s'il y en a qui en épousent, qu'elles soient excommuniées. »

Si j'ai insisté sur l'état du théâtre antique au commencement de notre ère, c'est qu'il était un des symptômes les plus frappants de la chute prochaine du paganisme; les dieux de Rome n'en pouvaient plus! Et lorsqu'une voix partie de l'Orient est venue dire à ce peuple tombé en despérance: « Votre Sauveur est venu! » quand elle a dit à l'esclave: « Lève-toi! aux yeux du Christ, tu es l'égal de ton maître; » au patricien rassasié de richesses, et cependant malheureux: « Une vie plus heureuse t'est promise, » il se fit dans les esprits un mouvement surnaturel. Les philosophes étaient stupéfaits de voir ces hommes obscurs venus de la Judée résumer dans leur parole simple toute la morale de l'école et promettre un avenir que nul d'entre eux n'avait pu entrevoir. Plus prudents et moins convaincus, les chrétiens eussent en peu de temps acquis dans Rome une singulière puissance; mais jamais on ne les vit capituler avec leur conviction, ni avec le dogme qu'ils avaient juré de défendre et de faire triompher. Ils étaient pour les philosophes comme pour l'autorité un sujet d'étonnement ou d'effroi; car on les voyait renverser ce que le peuple était habitué à respecter. On leur eût peut-être pardonné de ne pas sacrifier à Jupiter; mais refuser de brûler l'encens devant la statue de l'empereur divinisé, c'était un crime capital. Cependant quand le peuple criait: « Les chrétiens aux lions! » il ne faut pas uniquement voir dans ces clameurs un effet de la haine du nom chrétien. Le peuple avait besoin de s'amuser, et les plaisirs sanglants étaient tellement passés dans ses habitudes, que quelques milliers d'innocents envoyés au

supplice ne lui paraissaient pas une grosse affaire. Néron fit brûler les chrétiens, mais par contre il fit brûler Rome. Pour un peuple chez qui le mot de charité était vide de sens, les supplices les plus cruels attendaient ceux qui portaient le moindre ombrage à l'autorité farouche des Césars. En examinant de près l'accueil que le christianisme reçut au moment de son institution sur la terre, je suis plus tenté d'y voir de la part des païens un sentiment de sympathie pour les vertus et la haute morale des premiers confesseurs. Le nom du Christ se trouva un jour inscrit dans le Panthéon impérial ; mais les chrétiens repoussèrent comme injurieuse une semblable assimilation : ni les dieux, ni les empereurs, le Christ seul avait droit à leur encens. C'est alors que l'autorité impériale s'émut et les persécutions commencèrent. Les martyrs radieux triomphèrent des supplices, et chaque supplice appelait dans le sein de l'Église des milliers de néophytes. Quand Constantin se fit chrétien, la moitié de son empire était déjà chrétienne.

L'Église, depuis sa fondation jusqu'à l'avénement de Constantin, avait joui de longs intervalles de paix et de prospérité. « Les églises de Samarie, de Judée et de Galilée jouissaient de la paix, » dit saint Paul dans les Actes. L'Église d'Asie prospérait sous l'influence de ses prédicateurs. « L'Église se bâtissait et marchait dans la crainte du Seigneur, » dit encore l'apôtre.

Si les conversions spontanées étaient nombreuses, l'Église voulait trouver en ses catéchumènes des hommes repentants de leurs crimes passés et instruits des devoirs qu'ils avaient à remplir envers Dieu et leur prochain. Ce fut l'origine de

l'institution du catéchuménat. Dès les premiers temps des instructions émanées des apôtres établirent les règles à observer de la part des évêques, aussi bien que de celle des catéchumènes. Ces derniers n'étaient pas de prime abord admis à entendre la lecture des Écritures et à participer aux offices avant de recevoir le baptême qui les faisait entrer dans la société des fidèles.

Nous avons encore les instructions de saint Denys l'Aréopagite touchant les devoirs du nouveau chrétien. Celui-ci va trouver l'hiérarque et lui témoigne le désir d'entrer dans la communion chrétienne. Après un premier interrogatoire, si le néophyte a répondu d'une manière satisfaisante, le pontife lui pose la main sur la tête, le munit du signe de la croix, et ordonne au ministre d'enregistrer le nom du filleul et du parrain.

Cette ordination préparatoire portait le nom de cheirothésis (χειροθέσις); elle diffère de l'imposition des deux mains que l'on nommait cheirothonie (χειροθονία), en ce que cette dernière n'était usitée que dans l'ordination ecclésiastique. Saint Basile et d'autres Pères emploient exclusivement ce mot pour dire conférer les ordres.

Les catéchumènes formaient plusieurs ordres qui n'occupaient pas le même rang, non dans l'Église, car ils n'avaient pas le droit d'y entrer, mais dans le narthex et dans les emboles, sortes de portiques dont était entourée l'Église primitive. Ces différents ordres n'étaient jamais acquis d'une manière définitive ; on pouvait les perdre par quelque faute et par une conduite scandaleuse ; on redescendait alors de un ou deux degrés jusqu'à celui de l'excommunication, qui était la peine la plus sévère que l'Église

infligeât. Le baptême était le prix de ce noviciat religieux qui durait souvent plusieurs mois, mais qui pouvait se prolonger, si l'on tombait en déchéance. La communauté chrétienne fut dans l'origine divisée en trois parties, en trois genres principaux ; les premiers étaient ceux qui pratiquaient les choses sacrées et qui avaient le pquvoir d'en conférer la pratique aux autres ;

Les seconds, ceux qui avaient été baptisés et pratiquaient la religion ;

Les troisièmes enfin, ceux qui avaient été exclus de la communion chrétienne, revenaient dans la bonne voie, se repentaient de leurs péchés, versaient des larmes et s'efforçaient de se rendre Dieu propice.

Près d'eux étaient placés ceux qui, dévoués d'esprit au Christ avant d'avoir reçu le baptême, recevaient les principes de la foi chrétienne. Ce sont ces derniers qui portaient le *nom* de catéchumènes ; non loin de là étaient les possédés (*energoumenoi*).

Aux premiers la partie la plus secrète du temple fut ouverte, c'est le *sacrarium*, l'endroit sacré, pour offrir des présents. Ce lieu était séparé du reste du temple par des voiles et des barrières, pour qu'il parût encore plus vénérable et que la vue du sacrifice fût interdite à ceux qui ne devaient pas le voir.

Les seconds avaient accès dans la partie moyenne du temple, ce qu'on appelle le chœur, fermé par d'autres barrières dans lesquelles les fidèles chrétiens assistaient aux sacrifices.

Les troisièmes enfin étaient admis dans un portique extérieur appelé narthex, et n'entraient dans l'église que lors-

qu'ils y étaient appelés, pour en sortir au moment où le diacre, monté sur un lieu élevé, s'écrie comme un héraut d'une voix tonnante pour appeler les uns et exclure les autres.

Voici littéralement, d'après saint Jean Chrysostôme (*Épître aux Hébreux,* homélie XVII), comment la cérémonie se passait.

Le diacre se tenant dans un lieu élevé, d'une voix haute, d'un cri terrible, comme un héraut, levant les mains en l'air, appelle les uns, exclut ceux-ci, introduit ceux-là.

Alors le silence étant fait, il ordonne aux catéchumènes de prier pour eux-mêmes, et aux autres fidèles de prier pour les catéchumènes. La prière étant faite, et ces derniers baissant la tête, l'évêque les bénit ; alors le diacre leur indique la sortie.

Ceux-ci s'étant retirés, il convoque les possédés ; après les prières faites, il convoque ceux qui sont dans la pénitence ; les prières pour eux étant faites, on continue l'office de la messe.

Denys l'Aréopagite, dans sa *Hiérarchie ecclésiastique,* ch. III, rapporte que lorsque la lecture des livres saints était faite, on chassait de l'église les pénitents, les possédés (énergumènes) et les catéchumènes.

Ainsi, en partant des barrières de l'église, les premiers étaient les pénitents, les seconds les énergumènes, les troisièmes les catéchumènes.

Mais dans cette catégorie il y avait encore une division, car ils n'étaient pas compris dans une seule classe. Parmi ces derniers, il y avait les auditeurs[1] qui voulaient entendre la

---

[1] C'est la classe ἀκροωμένων.

parole de Dieu, et qui, quoiqu'ils désirassent devenir chrétiens, n'étaient pas encore initiés à ce degré, qu'ils fussent dignes du baptême (*non tamen eo pervenerant ut digni baptismo haberentur*).

Les seconds étaient les compétents qui, déjà initiés aux choses de la foi, attendaient le temps prescrit pour leur baptême.

Le canon XIV du concile de Nicée porte :

Pour les catéchumènes tombés, il a plu au grand et sacré concile de les regarder comme auditeurs pendant trois ans seulement ; ensuite ils prieront avec les catéchumènes.

Les auditeurs n'étaient pas encore chrétiens : c'était seulement une classe de gentils qui, après avoir entendu la parole chrétienne, demandaient à participer aux instructions. On ne leur demandait que l'exactitude aux assemblées et une vie exempte de souillure. Tertullien, dans son livre sur la Pénitence, parle des auditeurs : « Que personne ne se flatte, dit-il, parce qu'il a été placé dans l'apprentissage des auditeurs, qu'il pourra encore commettre quelque faute : le Christ est-il donc autre pour les initiés ou pour les auditeurs? » Ces derniers se tenaient dans la partie basse du narthex, et comme on le voit dans certaines églises, dans l'exonarthex (narthex extérieur), car l'ésonarthex (narthex intérieur) était réservé aux catéchumènes ; ils avaient également place dans les emboles de l'église, et quelquefois près des fontaines d'ablution qui existaient à l'entrée des temples, comme nous l'apprend Eusèbe (*Hist. Eccl.*, l. X, ch. IV). Ensuite sont placées, vis-à-vis de l'entrée du temple, des fontaines fournissant de l'eau en abondance, qui servent à ceux qui entrent dans les saints portiques à laver les ordu-

res de leur corps. Ces fontaines représentent les saintes eaux du baptême.

Deux causes ont fait abandonner cet usage par les Églises d'Orient et d'Occident. La première, voyant les musulmans adopter l'ablution réelle avant la prière, ne voulut pas conserver cet usage en commun avec les ennemis de la foi. Dans l'Église d'Occident, l'hygiène ne pouvait guère s'accommoder d'ablutions froides en toute saison ; d'ailleurs les fontaines eussent été gelées une partie de l'année ; on s'en tint donc au simulacre d'ablution qui est l'eau bénite.

L'entrée de l'église était non-seulement interdite à ceux qui n'avaient pas accompli les rites sacrés, mais encore aux femmes dans certaines circonstances ; elles étaient alors regardées comme impures.

Il y avait aussi dans le narthex de l'église un lieu réservé aux cathæroumènes (καθαιρουμένοι), c'est-à-dire à ceux qui se purifient. Ces derniers n'avaient pas reçu la foi chrétienne, ou s'ils l'avaient reçue, avaient contracté quelque impureté par le péché ou avaient été possédés. Ils faisaient une sorte d'expiation pour reprendre la vie régulière, se délivrer de l'obsession des démons, offraient en expiation un cœur décent et un esprit repentant ; et comme ils devaient se nettoyer de telles impuretés, on les appelait les cathæroumènes.

Le lieu où ils se tenaient était disposé de telle sorte, qu'ils pussent assister aux offices, et que la voix du héraut entendue, ils se retirassent hors de l'église, et laissassent aux chrétiens la faculté de faire leurs prières.

C'est ainsi que la hiérarchie ecclésiastique établit dans cet ordre un nombre absolu de trois :

Τελειούντων, ceux qui finissent.

Τελουμένων, ceux qui arrivent à la fin.

Καθαιρουμένων, ceux qui se purifient.

Il y avait encore la classe des pleureurs (*deflentium*); ils y restaient jusqu'à ce que les évêques ayant jugé leur pénitence suffisante, on les faisait entrer au nombre des auditeurs, c'est-à-dire au second rang des catéchumènes pénitents.

La place des catéchumènes, soit des auditeurs, soit des compétiteurs, était dans le narthex.

Si un catéchumène commet une faute, il entendra l'office à genoux : c'est la classe des γόνυ κλινόντων. Si dans cette situation il pèche encore, il sera renvoyé chez les auditeurs, et alors il n'aura la permission de rentrer dans l'église sans le consentement du prêtre. Ce passage, extrait du cinquième canon du concile de Néocésarée, mérite une explication.

Dans la primitive Église, l'usage n'était pas de prier à genoux ; on priait debout, les mains étendues ; c'est ainsi que sont représentées les adorantes dans les catacombes, les saints dans toutes les anciennes peintures à fresque ou en mosaïque. Eusèbe ne laisse aucun doute à cet égard quand il dit : « L'empereur se fit peindre les mains étendues dans l'attitude de la prière. » La prière à genoux, qui était une punition dans l'Église d'Orient, fut adoptée par l'Église latine comme un signe plus complet de mortification. On voit d'après ce qui précède que le catéchuménat ne pouvait avoir de durée déterminée. Voilà pourquoi le septième concile de Constantinople n'en fixe aucune.

Ceux qui pouvaient acquérir le baptême dans le court

espace de sept ou huit mois pouvaient être considérés comme parfaits : c'est aussi le titre qu'on leur donnait.

Les parfaits et les auditeurs étaient appelés dans l'église ; ils pouvaient entendre les saintes modulations des psaumes et le récit des saintes Écritures; mais les derniers ne pouvaient être spectateurs des mystères. On n'y recevait que les parfaits.

Après la lecture du saint Évangile, le prêtre renvoie les catéchumènes et ceux qui sont indignes de contempler les saints mystères. C'est ce renvoi (*demissio*) que les Latins ont appelé la messe, soit la rémission : *Hanc Latini missam dixerunt, ut remissam pro remissione.*

Il faut bien dire que Léon Allatius conteste l'exactitude de cette tradition au sujet des catéchumènes; il prétend qu'ils avaient droit à une place dans l'église.

« Les catéchumènes, ou novices dans la foi, ou les compétents, avaient tous droit à une place dans l'église ; il n'y avait que les contumax, ceux qui étaient souillés de crimes, qui, comme les fidèles criminels aussi, étaient exclus de l'église. »

Il est contredit en cela par tout le clergé grec de Constantinople, et par le fait même de la construction des églises d'Orient. A quoi eussent servi les narthex simples ou doubles qu'on y remarque, s'ils n'eussent été réservés à ceux qui ne pouvaient assister à toutes les parties de l'office ?

On voit souvent, dans les cérémonies et dans les récits ecclésiastiques, revenir le nom des possédés, que les Grecs appellent *energoumenoi*, les énergumènes. Ce nom n'avait pas alors la même signification qu'aujourd'hui. Les auteurs ecclésiastiques se demandent quelquefois s'il ne faut pas

identifier ce genre de pénitents avec ceux que le concile d'Ancyre appelle les hivernants (χειμαζομένους). Si l'on en croit Léon Allatius, Zonare confond les hivernants avec les emportés, *arreptitii;* il ajoute : « Mais moi je suis loin de partager cet avis. Les *arreptitii* sont tout à fait furieux et ne prient point. Les hivernants étaient ceux qui, tourmentés par le mauvais esprit, n'avaient pas la permission de prier avec les fidèles, mais avaient des lieux désignés pour eux, où ils faisaient leurs prières. »

Saint Maxime, dans ses scholies sur Denys l'Aréopagite (*De la hiérarchie ecclésiastique*, chap. VI), regarde comme tout un les énergumènes et les hivernants. « S'il m'était permis, ajoute l'auteur, d'avoir un avis dans cette grave affaire, je dirais que ces hivernants tourmentés par les orages des passions ne sont pas les possédés, mais ceux qui, balancés par les flots de la volupté et des délices, ont détourné leur âme du vrai bien pour se jeter dans de vaines et mortelles délectations, qui sont de vrais hivernants, parce qu'ils sont dans un hiver perpétuel et dans une tempête trop dangereuse.

Le pourtour, ou les emboles de l'église, était, comme on le voit, peuplé d'une foule avide d'assister aux mystères, mais qui devait, avant d'arriver à cette félicité, accomplir bien des rigoureux devoirs. A toute cette nomenclature d'aspirants à divers titres et de pénitents, nous devons ajouter un autre ordre de pénitents qui se confondent peut-être avec les — agenouillés — mais qui sont désignés sous un autre titre : ce sont les pénitents qui sont dans l'hypoptose. L'état d'hypoptose est un sentiment d'humiliation qui fait que le sujet est déclaré indigne d'entrer dans l'église ; il se tient en dehors, et ne pouvant prier pour lui-même, sollicite

des fidèles qui entrent, des prières pour racheter ses péchés. La primitive Église admettait quatre ordres de pénitence : le deuil, l'audition, l'hypoptose et la station.

Les crimes commis par les fidèles étaient pour l'Église le sujet de punitions exemplaires qui duraient plusieurs années. La pénitence des fornicateurs durait quatre ans. La première année, ils étaient exclus des prières, et eux-mêmes devaient venir pleurer aux portes de l'église. La troisième année se passe dans l'état d'hypoptose ou d'humiliation. La quatrième, ils sont admis à la congrégation avec le peuple, mais doivent s'abstenir de l'oblation ; enfin ils sont admis à la communion. Le parjure (*ἐπίορκος*) sera exclu pendant onze ans de la communion ; pendant deux ans il pleurera, trois ans il sera auditeur, quatre ans en hypoptose, une seule année assistant sans offrande, enfin admis à la communion. L'adultère sera exclu pendant quinze ans des sacrements ; il pleurera pendant quatre ans, cinq ans auditeur, quatre ans en hypoptose, deux assistant sans communion.

Je tiens de source certaine que ces rites sont encore observés dans certaines églises grecques, et surtout dans les couvents d'hommes et de femmes. Ainsi, quand un membre de la communauté a commis quelque faute, il se place à genoux à l'entrée de l'église, et quand les moines ou les religieuses arrivent à l'office, il se confesse publiquement et demande avec des sanglots aux fidèles de prier pour lui. Dans les couvents de la Valachie, cette coutume est strictement observée. En général, les cérémonies de l'Église grecque d'Orient sont les mêmes que celles qui étaient observées aux temps primitifs.

Selon Grégoire de Nysse, les pleureurs se tenaient aux

portes de l'église, demandant aux fidèles qui entraient de prier Dieu pour les crimes qu'ils avaient commis. Leur place était avec les excommuniés, les hérétiques, les gentils, les criminels, les contumax. On voit par cette nomenclature quelle était la population qui entourait l'église aux premiers âges, tous gens avides d'arriver à la perfection chrétienne, mais voulant toujours rester esclaves de leurs passions.

Enfin, toutes les instructions religieuses comprises, la conduite étant jugée sans reproche, le néophyte était admis à recevoir le baptême. Il entrait dans la période de préparation. La confession n'était pas nécessaire pour obtenir le baptême, mais il fallait que le catéchumène montrât un cœur droit et profondément imbu de l'horreur du péché.

La préparation au baptême se faisait par le jeûne et la prière. Quoique la confession ne fût pas de règle avant le baptême, les Pères y exhortaient les catéchumènes. Les femmes étaient remises aux mains des diaconesses, qui terminaient leur instruction et les envoyaient à la confession : c'est ainsi que la diaconesse Romana assista la pécheresse Thaïs. Le nom de diaconesse était donné à quelques femmes dévotes qui étaient affectées au service de l'église et qui assistaient les femmes dans leurs exercices de piété, par exemple, dans le baptême, qui se conférait par immersion aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Elles étaient préposées aux portes de l'église, du côté du *gynæconitis*, galerie destinée aux femmes, et refusaient l'entrée à celles qui étaient exclues par la discipline, ou qui se seraient présentées dans un état d'impureté. L'office des diaconesses fut supprimé en 441 par le concile de Laodicée. Au temps

d'Héraclius il y avait quarante diaconesses attachées à l'Église de Constantinople.

Le choix des catéchumènes qui méritaient d'être admis au baptême se faisait par scrutin; la cérémonie était précédée de prières et d'exorcismes. Cet usage des scrutins se perpétua jusqu'au septième siècle dans l'Église latine. A cette époque le paganisme avait presque disparu de la surface de l'empire, le baptême se conférait aux enfants au moment de la naissance, les instructions préparatoires pour les adultes avaient entièrement cessé; mais l'Église d'Orient, sans cesse en butte aux attaques et aux persécutions des infidèles, conserva cet usage jusqu'au douzième siècle; c'est seulement à cette époque que l'on retira les portiers des églises. Les conversions des peuples de l'Occident s'étaient faites avec plus de rapidité que celles des peuples orientaux; les premiers avaient en foule accepté le baptême, et les instructions n'ont jamais été si sérieuses dans les contrées du nord. Le baptême par immersion, qui est sans inconvénient dans les pays méridionaux, ne se maintint pas en Occident, par la même raison que les ablutions y furent promptement abandonnées; le baptême par l'eau, qui est la base de l'institution chrétienne, leur paraissait même une chose difficile. Le pape Grégoire IX ayant été consulté par un évêque de Norvége, si à défaut d'eau on ne pouvait pas baptiser les enfants avec de la bière, il lui fut répondu que les paroles de Jésus-Christ étaient expresses dans l'Évangile, et que le baptême donné avec la bière était nul.

Pendant très-longtemps on fit trois immersions pour marquer les trois jours de la sépulture de Jésus-Christ et les trois personnes de la Sainte-Trinité.

Au neuvième siècle, non-seulement on plongeait les enfants dans un bassin, mais on leur répandait de l'eau sur la tête.

Lorsque les catéchumènes étaient descendus dans la cuve baptismale, qui était entourée d'un rideau, le prêtre levait doucement le rideau qui cachait le néophyte et lui plongeait trois fois la tête dans l'eau.

Le catéchumène recevait ensuite du vin, du miel et du lait. C'est alors que le néophyte recevait la confirmation ; car, dans la primitive Église, elle suivait immédiatement le baptême dont elle était en quelque manière la perfection.

L'évêque répandait alors le saint-chrême sur le front des baptisés en disant ces paroles : « Je vous marque au signe de la croix et je vous fortifie par le chrême du salut. » La communion, qui était également administrée aux néophytes peu de temps après le baptême, se faisait dans l'origine sous les deux espèces. Le pain de la communion (τὸ ἅγιον ψωμὶ) était préparé par les diaconesses. C'est encore l'attribution des femmes des prêtres dans l'Église grecque. Le néophyte envoyait à ses parents le reste du pain de communion coupé en petits morceaux : c'est ce qu'on appelait les eulogies. Le vin était administré, non par un calice, mais avec une cuiller. La communion telle qu'elle se pratique en Occident ne remonte pas plus haut que la conquête de la Terre-Sainte, c'est-à-dire au onzième siècle.

Les instructions religieuses étaient données aux néophytes par les évêques et les lecteurs ; mais le nombre des chrétiens augmentant sans cesse, on fut obligé d'admettre de simples prêtres à prêcher dans les églises. Saint Cyrille

n'était encore que simple prêtre quand il prêcha en 349 dans l'église de Jérusalem.

Ces devoirs du clergé l'obligeaient à cultiver l'art de l'éloquence : c'était toujours l'école d'Alexandrie qui était le centre des études ; c'est là que les orateurs chrétiens allaient préparer leur apostolat.

Les philosophes de toutes les sectes du monde y prêchaient leurs doctrines en toute liberté.

La tolérance, on peut même dire plus, l'intérêt que le polythéisme témoignait aux philosophes chrétiens, était pour ainsi dire réciproque. Ces derniers ne se posaient pas en rénovateurs du monde civil : tout ce qui ne touchait pas au dogme et qui pouvait sans danger pour la foi être adopté par la nouvelle Église, était adopté sans hésitation ; tous les usages païens qui ne froissaient pas les croyances nouvelles, se continuaient dans la société chrétienne, et il faut dire que le langage des premiers chrétiens grecs se ressent singulièrement de cette alliance. J'ai eu occasion de dire que, pour tout ce qui tient aux sépultures, les chrétiens n'avaient rien changé aux habitudes antiques. Bien des usages religieux qui ne touchaient pas à la doctrine chrétienne étaient adoptés par les chrétiens. L'eau lustrale était de ce nombre. Les sous-diacres, qui étaient chargés de la garde et de l'entretien des églises, portaient le nom de néocores ; enfin les temples des païens ruinés ou abandonnés étaient convertis en églises.

Les centres religieux du culte aboli étaient consacrés à la religion du Christ, et il n'est pas de divinité païenne dont le sanctuaire purifié ne devint propre à réunir les fidèles chrétiens. On a remarqué avec raison que les consécrations

des nouvelles églises, établies dans des temples païens, avaient quelque analogie avec les anciennes divinités. Le Panthéon de Rome devint l'église de Tous les Saints ; le Parthénon devint la Sainte-Sophie d'Athènes, c'est-à-dire le temple de la sagesse divine ; saint Gervais et saint Protais furent adorés dans l'ancien temple de Romulus et Remus. Mais il est des divinités païennes avec lesquelles les chrétiens ne transigeaient pas. Si l'ancien temple de Vénus à Aphrodisias fut converti en église, ce ne fut qu'après qu'on eut aboli jusqu'au nom de cette divinité proscrite, et la ville de Vénus, Aphrodisias, reçut le nom de Stauropolis, la ville de la croix.

Il y avait dans la consécration des anciens sanctuaires au culte chrétien, non-seulement une preuve de tolérance, mais encore un but politique. Toutes les panégyries païennes, qui étaient toujours accompagnées d'un grand mouvement commercial, comme l'étaient encore dans le moyen âge les fêtes patronales, devenaient peu à peu des réunions chrétiennes, et les populations n'étaient pas forcées de renoncer à des habitudes séculaires. Entre Constantin et Justinien l'architecture chrétienne paraît être restée dans un état d'indécision sur la forme de l'église ; mais sous Justinien elle reçut sa formule définitive, et jusqu'à nos jours, l'église d'Orient plus ou moins étendue garde toujours l'empreinte de la conception de Sainte-Sophie. C'est dans ce temple, en effet, que toutes les cérémonies que nous avons décrites peuvent recevoir leur entier développement.

TEXIER (de l'Institut).

POÉSIES PERSANES

DE HAFIZ.

Hafiz est un des poëtes les plus remarquables de l'Orient. Il vivait au quatorzième siècle, sous le règne de Châh Chodjaa, et était natif de Chiraz, une des plus jolies villes de la Perse, dont les habitants sont renommés dans les sciences morales et dans les arts, notamment dans la philosophie, la poésie et la musique [1].

Le beau climat et l'excellent vin de ce pays n'inspirent que l'amour, la poésie et le plaisir. Aussi, quoique appartenant à la religion musulmane, il y a très-peu de Chiraziens, homme ou femme, qui ne soient pas poëtes ou qui ne fassent pas usage de vin avec un goût tout particulier.

Hafiz reconnaît dans une grande partie de ses poésies l'existence des humains dans un autre monde avant d'arriver dans le milieu dans lequel nous vivons, et il exclut

---

[1] Les femmes de Chiraz sont à nos yeux, par leur grâce et leur instruction, les Parisiennes de l'Asie. Un verset persan est ainsi conçu :

خوشتر اگر از عمر جهان می جوئی
بیدار شبی بابت شیرازی باش

« Si tu cherches quelque chose de meilleur que la vie éternelle, veille un soir auprès d'une idole (d'une femme) de Chiraz. »

Il faut remarquer que, si l'on met à la place du mot *Chiraz* le mot *Paris*, ces deux vers ne perdent rien de leur correction.

dans l'amour toute espèce d'esclavage ou de bien-être en dehors de celui qu'on éprouve auprès de l'être qu'on aime. Les vers suivants en sont la preuve [1].

TRADUCTION.

Je le proclame sans crainte, et mon cœur s'en réjouit : captivé par l'amour, je suis libre des soucis des deux mondes [2].

Moi qui naguère étais un oiseau voltigeant dans le jardin sacré, que vous dirais-je la cause de mon exil et de ma captivité dans ce bas-monde?

J'étais un ange, et le paradis sublime était ma demeure. C'est Adam qui m'a amené dans ce monastère orné de ruines [3].

Et cependant les doux ombrages du *Touba* (arbre du paradis), les enivrantes caresses des houris et les frais rivages du *Kausser* (une des fontaines du paradis), — l'espérance de me trouver près de ta demeure m'a fait oublier tout cela.

Aucun astronome n'a pu découvrir l'étoile de ma destinée. Bon Dieu! sous quel astre la nature m'a-t-elle donné le jour?

Aussi depuis que je me suis attaché au seuil de la maison où se débite le breuvage d'amour, à chaque instant il m'arrive [4] un nouveau chagrin en guise de bienvenue.

Mais, hélas! si mon œil se nourrit du sang de mon cœur, ce

---

[1] XLVI° ghazal rimant en ادم, commençant par :

فاش میگویم واز گفتهٔ خود دلشادم الخ

[2] Le monde présent et le monde futur.

[3] C'est-à-dire en ruines.

[4] En persan, میخانه.

n'est que trop juste ; car pourquoi l'ai-je livré à un objet chéri du monde [1]?

Ni mon père ni ma mère n'étaient esclaves; et moi cependant je suis heureux d'être ton esclave, bien que je sois libre de naissance.

Sur la tablette de mon cœur une seule lettre est gravée, c'est l'*elif* de la taille de ma bien-aimée [2]. Qu'y faire? Mon divin instituteur ne m'a pas appris d'autre lettre.

Essuie avec les boucles de tes cheveux les pleurs des yeux de Hafiz, car ce torrent incessant de larmes est capable d'emporter tout son être.

Rien qu'en voyant les différentes poésies étrangères traduites en français, et vice-versâ, on peut se convaincre facilement combien une poésie perd de son charme et de son génie lorsqu'on la traduit dans une autre langue. A plus forte raison, on comprendra combien doit être considérable la distance qui sépare la poésie originale de la traduction, lorsqu'il s'agit de deux langues essentiellement différentes, comme le sont la langue persane et la langue française.

MIRZA ALI-NAGHI,
Pich-khedmet de S. M. l'empereur de Perse,
et premier secrétaire d'ambassade.

---

[1] A une femme.

[2] *Elif*, première lettre persane qui a la forme droite de la taille.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET POLÉMIQUE.

De l'interprétation des inscriptions cunéiformes assyriennes.

[RÉPONSE AUX DEUX ARTICLES CRITIQUES DE M. ERNEST RENAN, DE L'INSTITUT, INSÉRÉS DANS LE *Journal des Savants* [1]].

M. Renan nous avait promis de soumettre à une analyse critique notre interprétation des inscriptions. Nous avions donc pu espérer que le savant auteur de l'*Histoire des langues sémitiques* nous éclairerait sur beaucoup de points qui étaient restés obscurs à nous-même, qu'il réfuterait nos lectures des signes, qu'il contribuerait, en un mot, par sa critique au progrès de la science.

Assurément nous reconnaissons, avec l'admiration qu'ils méritent, les talents hors ligne de M. Renan ; nous faisons la part de la nouveauté surprenante des résultats, comme de la difficulté très-grande que le critique consciencieux a à vaincre ; mais nous ne pouvons supprimer le regret que M. Renan ait trop tenu compte de ses idées préconçues, au lieu d'examiner d'abord la réalité des faits que nous alléguons.

Écoutons M. Renan.

« M. Oppert fait un vœu qui étonne ; il reconnaît que les inscriptions unilingues (*dépourvues de traductions*) sont bien plus faciles à interpréter que les inscriptions trilingues. » Cette phrase, qui pourrait induire en erreur le lecteur du *Journal des Savants*, exprime justement le contraire de ce que j'ai dit page 121 :

« Mais quelque importantes que soient ces traductions des inscriptions perses, nous n'aurions jamais triomphé des difficultés quelles pré-

---

[1] Voyez pour la réponse au 1er article, à la page 82 de ce volume.

sentent, si nous n'avions appelé à notre secours les documents assyriens et babyloniens proprement dits et éclaircissant des questions restées sans explication par les documents trilingues. Nous devons à notre grande richesse en inscriptions unilingues les indications que nous chercherions en vain dans les documents de Persépolis et de Bisoutoun. »

Et page 256 : « Nous avons voulu étendre autant que possible la base sur laquelle il faut asseoir l'interprétation des inscriptions babyloniennes et ninivites. On comprend notre préoccupation à cet égard. Dorénavant, il ne s'agit plus d'invoquer le secours d'une traduction ; il faudra marcher seul, sans autre assistance que celle que nous fournissent, ou les textes dans leur ensemble, ou les principes de la philologie comparée. Mais combien nombreux sont les écueils que nous aurons à éviter, et auxquels nous n'échapperons peut-être pas toujours ! Notre interprétation ne se portera pas sur une seule sorte d'inscription ; nous en verrons qui appartiennent à des ordres d'idées bien différents. Un mot, une syllabe bien comprise, peuvent nous mettre sur la voie de la vérité ; mais aussi, en revanche, il faudra bien peu de chose pour nous écarter du droit chemin et nous laisser pendant longtemps dans notre erreur : car les racines d'une langue, et surtout d'un dialecte sémitique, se prêtent à beaucoup d'interprétations, et si l'on ne se défie pas de ses rapides progrès, si l'on n'est pas en garde contre sa propre sagacité, on arrivera à des résultats qui peuvent intéresser un instant par leur nouveauté, mais qui seront renversés par des appréciations moins brillantes peut-être, mais plus solides. »

Voilà comment je trouve *plus faciles* les inscriptions babyloniennes. Certainement, « on ne peut déchiffrer une ligne des inscriptions trilingues sans le secours des textes de Babylone et de Ninive ». La raison en est bien simple et expliquée dans mon livre. Les inscriptions trilingues montrent, par les traductions à côté, que tel signe veut dire *ciel*, *terre*, *dieu*, *porte*, *père*, *mère*, *frère*, etc. Les textes et syllabaires de Ninive ou de Babylone nous montrent ces mêmes monogrammes substitués à leurs expressions phonétiques ; les uns nous apprennent le *sens* des signes, les autres nous en enseignent la *prononciation*. Quelquefois aussi les mêmes idées se retrouvent à Persépolis exprimées des deux manières; mais le lecteur saura déjà que nous avons seulement 1 (ou *un*)

texte trilingue sur 500 (ou *cinq cents*) inscriptions indépendantes. Cela explique suffisamment le secours que nous pouvons attendre de l'étude de ces dernières.

Toutes les conclusions peu rassurantes de M. Renan tombent donc avec les faits mêmes. Mais ce n'est pas la seule objection ; qu'on l'écoute :

« Je suis porté à croire que, dans la simple constatation de l'identité graphique des caractères, et dans leur reproduction typographique, MM. les assyriologues, quelle que soit leur habileté, commettent beaucoup d'inexactitudes, et si le lapicide assyrien ressuscitait, il verrait que bien souvent on s'est trompé sur ses intentions. »

M. Renan a entre les mains les syllabaires, les inscriptions de Ninive, la grande majorité des textes dont je dispose et dont je lui rends l'usage facile par mes citations ; le Louvre est ouvert pour lui comme pour moi : n'aurait-il pas dû, pour donner du poids à ses croyances, prouver nos inexactitudes, ne fût-ce que par un seul exemple, au lieu d'attendre la résurrection du lapicide assyrien ? Car la crainte de ce lapicide ne troublera pas le sommeil de MM. les assyriologues.

Ces vagues contradictions ne peuvent que propager le doute dans le public incompétent, sans rendre aucun service à la science. M. Renan croit que « ce labyrinthe de difficultés devait rendre l'écriture assyrienne presque illisible pour les Assyriens eux-mêmes. » Et pourquoi se sont-ils donc servis de cette écriture dans leurs inscriptions, soit textes publics, soit contrats et lettres de change ? Est-ce, par hasard, pour que, deux mille ans plus tard, les uns aient l'occasion de faire des livres, et les autres celle de faire des articles ? L'écriture assyrienne est compliquée, sans doute, mais elle est beaucoup plus lisible que la plupart des écritures orientales aujourd'hui en usage, telles que le *shikestch*, le *divâni* et d'autres, et que l'on lit pourtant, on ne comprend presque pas comment. Elle est même énormément plus lisible que le pehlevi et le koufique. Je voudrais aussi voir le passage où j'ai annoncé que « nos avantages » s'étendent jusqu'à lire mieux que les Assyriens leur propre écriture ; personne, jusqu'ici, n'a cru que nous lisions mieux que les Assyriens.

M. Renan n'a pas prévu une autre réponse qui renverse toutes ses objections au sujet du sémitisme. Nous avons d'un côté la traduc-

tion d'un texte, nous en connaissons mot par mot le sens, de l'autre le texte assyrien que nous sommes en mesure de transcrire, de manière à ce que M. Renan lui-même est forcé à accepter les résultats. Nous prenons le texte de Van, dans lequel se trouvent quarante-trois mots; de ce nombre, vingt-huit se retrouvent avec la même signification dans les autres idiomes sémitiques; des quinze autres, dix sont formés de mots qui s'y trouvent, mais avec une autre signification; cinq enfin ne s'observent pas dans les autres langues. Toutes les formations verbales qui s'y trouvent sont faites selon le génie du sémitisme. Dans les inscriptions trilingues, les mots *ciel*, *terre*, *dieu*, *roi*, *grand*, *homme*, *langue*, *père*, *frère*, *mère*, *maison*, *porte*, et beaucoup d'autres sont purement sémitiques. Les notions pour lesquelles il existe en assyrien une expression spéciale, présentent justement le même phénomène dans toutes les autres langues sémitiques. Prenons la première phrase de la Bible, et traduisons-la dans ces langues :

En hébreu : *berēshit bara elōhim eth hashshamaïm weeth kaares* [1].
En arabe : *bilibtidā khalaq allāh ussamawāt walardh.*
En chaldaïque : *beqadmin bera elaha shemaïa wear'ā.*
En syriaque : *brishit bre aloho yot shmayo weyot ar'o.*
En éthiopien : *beqadāmi gabra ecziabher* (!) *semāya wamedra* (!).
En assyrien : *in qadmi bana iluhu shamí au irsit.*

Cela montre que si l'assyrien s'éloigne dans les mots abstraits des autres dialectes, il n'en est pas de même pour les mots fondamentaux. Voyons le mot arabe qui veut dire créer : c'est en arabe seul que *khalaq* a cette acception, car en hébreu il veut dire « être lisse, différer », et en assyrien « détruire ». Faire se dit en arabe *'amal*, en hébreu *'asa*, en chaldaïque *'abad*, en éthiopien *gabar*, en assyrien *'abash*.

M. Renan déplore « que les habitudes de la grammaire générale des langues sémitiques y (*c'est-à-dire*, dans les inscriptions assyriennes) sont souvent violées. » Quelles sont ces habitudes-là? « Pour comprendre l'étonnement que cause ce fait, il faut se rappeler le grand caractère d'unité des langues sémitiques. » Encore ici, c'est une erreur :

---

1 Le s romain transcrit le צ.

cette unité n'existe que dans la similitude de la flexion, le même principe d'altération des racines trilitères. Or ce principe existe en assyrien. Tous les préfixes y sont les mêmes que partout ailleurs, et même plus conformes aux autres idiomes que ceux du syriaque. Les formes de conjugaison, le niphal, paël, iphtaal, shaphel, ishtaphal, se retrouvent en assyrien ; il n'y a même rien de « bizarre et de subtil » ; rien n'y est artificiel, tout est fondé sur un système conforme au génie des langues sémitiques. Les tables de conjugaisons que j'ai dressées en font foi.

L'assyrien a, sans douto, malgré son intime parenté avec l'hébreu, l'arabe, l'araméen, l'éthiopien, des différences sur quelques points isolés dans le grand nombre des faits ; mais est-ce que l'hébreu, à chaque instant, ne montre pas de dissemblances avec l'arabe, l'araméen, l'assyrien ? Où, sauf en hébreu *et les langues ariennes*, *ki* veut dire que, où *pĕn* veut-il dire que ne-pas ? Où, ailleurs qu'en arabe, *fi* veut dire dans, *'an* de, *and* auprès de ? Où, ailleurs qu'en éthiopien (et en assyrien), *ust* est une préposition ? Bien souvent les mots qui nous avaient jusqu'ici paru isolés dans telle langue, se retrouvent justement en assyrien ; le chiffre hébreu *onze*, *'ashthe-'asar*, sur lequel on a tant écrit depuis deux mille ans, n'est intelligible que depuis qu'on sait que *'ishthin* veut dire *un* en assyrien, et que le chiffre hébreu signifie *un* et *dix*. Est-ce qu'on a contesté le sémitisme de l'himyarique, et pourtant quelles formes nouvelles ne s'y présentent pas ? Et qui nous dit donc que, si nous connaissions aussi parfaitement l'ancien hébreu populaire que nous savons l'arabe vulgaire, nous n'y trouverions pas d'autres formes *assyrisantes*, et sans analogie aucune dans la langue écrite ? L'arabe vulgaire ne renferme-t-il pas beaucoup de tournures de ce genre, parfaitement isolées, mais très-sémitiques, et qui, pour n'être pas dans l'usage des livres, n'en appartiennent pas moins au fond même de la langue ?

Je ne m'étendrai pas sur la différence des racines dans les différentes langues sémitiques qui s'éloignent partout où il ne s'agit pas de choses concrètes. J'ai déjà donné un exemple de la divergence de ces idiomes pour la notion de *faire ;* les notions de *savoir*, *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, *venir*, *aller*, *parler*, et beaucoup d'autres, de l'usage le plus commun, ont dans chacune des langues sémitiques des expressions qui ne se retrouvent pas dans les autres idiomes de la même race. L'hébreu a

un mot spécial pour *prier* (*hithpalal*) que l'on cherche en vain dans les langues arabe, araméenne, assyrienne, qui toutes ont la racine *sala* צלה. D'un autre côté, les mots rendant les fonctions vitales, telles que *vivre*, *mourir*, *naître*, *engendrer*, *manger*, *boire*, sont communes à toutes les langues sémitiques, et si un idiome s'en éloigne, c'est l'arabe, et non l'assyrien.

M. Renan dit : « La langue sémitique que nous donne M. Oppert blesse *en plusieurs points* le sentiment que je crois avoir d'une langue sémitique. » *En plusieurs points*, mais non pas dans les points principaux, non pas *dans tous les points*. Et puisque nous retrouvons les mêmes phénomènes dans toutes les familles sémitiques, nous tournons même le syllogisme de M. Renan contre lui. Notre savant critique semble dire :

La langue assyrienne blesse le sentiment de M. Renan sur les langues sémitiques en plusieurs points :

Donc la langue assyrienne n'est pas sémitique ;

Nous, qui ne constatons que des faits, nous dirons :

La langue assyrienne blesse le sentiment de M. Renan sur les langues sémitiques en plusieurs points :

Donc M. Renan n'a peut-être pas le vrai sentiment de ces idiomes.

Il ne suffit pas de nous citer deux prépositions assyriennes, quand l'immense majorité des suffixes pronominaux et verbaux, tout l'organisme de la conjugaison assyrienne, dont M. Renan aurait dû parler, montre une physionomie sémitique très-prononcée : chose reconnue par toutes les personnes compétentes, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Russie, en Hollande, en Turquie même, ainsi que par toutes les personnes qui se sont occupées sérieusement de cette question en France.

M. Renan n'est que spécieux quand il dit : « Un des traits les plus essentiels des langues sémitiques, c'est la netteté et la régularité de leur orthographe. » Je m'étonne que M. Renan ait oublié d'ajouter que j'ai établi ce qu'il a admis pleinement, que l'écriture cunéiforme a été inventée par un peuple non sémitique. Que les Assyriens sémitiques ont accepté une écriture d'une autre nation, tandis qu'il pouvaient en choisir

une qui aurait mieux convenu à leur langue [1], c'est regrettable, mais ce n'est pas la faute des assyriologues.

J'aimerais aussi que M. Renan n'eût pas écrit le passage suivant :

« Toutes les troisièmes personnes masculines du futur [2], par exemple, devraient commencer par un même signe correspondant au י (i) préformant. Il semble que la trilitérité (!) des racines sémitiques se remarquerait également. »

D'abord, presque toutes les formes de mon travail que M. Renan cite comme non sémitiques sont trilitères, on peut s'en convaincre; mais cela n'est rien encore. La troisième personne en assyrien commence partout par un *i*, mais pas par le même signe, parce que l'écriture est syllabique. Dans l'inscription de Van, il y a les troisièmes personnes : *ibnū*, il a fait, *iddin* il a donné, *iqabbi* il a dit, *istakan* il a fait, *ibis* il a fait, *istur* il a écrit, *yutaamā* ils ont ordonné. Ces formes sont différentes de *abnū* j'ai fait, *addin* j'ai donné, *tabnu* tu as fait, *taddin* tu as donné, *nabnu* nous avons fait, *naddin* nous avons donné, *taddinū* vous avez donné, *iddinū* ils ont donné : flexions tout à fait sémitiques.

Donc, le *i* se trouve. Nous nous étonnons cependant d'une objection qui peut faire impression sur les personnes qui ne connaissent pas les langues sémitiques; car M. Renan, qui est un *syriologue* éminent, doit savoir qu'en syriaque la 3e pers. commence par un *n*, et pourtant il n'a pas, que je sache, retranché cette langue de la famille sémitique.

Il n'y a pas parmi les remarques générales de M. Renan une seule que l'on ne puisse réfuter par des faits. M. Renan dit, par exemple, que « aucune famille des langues n'a si profondément distingué le son du sens, et ne s'est moins souciée dans son orthographe de peindre la prononciation ». Cela n'est vrai que pour l'arabe, mais non pas pour l'hébreu et l'éthiopien. M. Renan se plaint « de la façon plate » d'écrire les mots assyriens, et en même temps, il reproche aux assyriologues « d'*offrir* une langue dans laquelle la représentation du son maté-

---

1 Les Français, comme tous les peuples ariens, se servent d'une écriture sémitique, et cette écriture, en usage également chez les Sémites, est probablement elle-même d'origine chamite.

2 Mieux vaudrait dire l'aoriste.

riel semble le but unique que se propose l'écrivain. » Mais est-ce de notre faute, si les Assyriens se sont servis d'une écriture non sémitique? Faut-il s'en prendre aux interprètes des textes turcs et persans, de ce que les langues de la Turquie et de la Perse sont écrites avec l'alphabet arabe peu conforme à leur génie?

Après l'exposition des objections générales, dont aucune n'a une grande force, M. Renan aborde les détails pour faire voir ce qu'il y a « de certain, de probable et d'incertain ». J'aurais voulu que M. Renan eût distingué d'une manière plus logique entre « le certain, le possible et le faux »; mais heureusement pour moi, cette dernière catégorie manque dans son appréciation ; il y manque d'ailleurs celle du certain, excepté un ou deux cas reconnus depuis cinquante ans. M. Renan ne connaît, dans les détails, que les choses *assez probables* et *peu probables*; il ne sort pas de là. Il analyse une inscription accompagnée d'une traduction ; quand un groupe assyrien remplace constamment les mots perses *ciel*, *terre*, *homme*, etc., le sens lui en paraît *assez probable*; mais quand on a le bonheur de *prouver*, par des pages entières de citations de textes (que M. Renan aurait dû vérifier), la *prononciation sémitique* de ces mots, cette prononciation est *peu probable*.

Voici la traduction du texte trilingue :

« C'est un grand dieu qu'Ormuzd, le plus grand des dieux, qui a créé le ciel, qui a créé la terre, qui a créé les hommes, qui a donné aux hommes leur supériorité, qui a fait roi Xerxès, roi de beaucoup de rois, et dont les serviteurs commandent à la totalité des pays.

« Je suis Xerxès, grand roi, roi des rois, roi des pays où se parlent toutes les langues, roi de cette terre vaste et grande, fils du roi Darius, Achéménide.

« Xerxès roi fait savoir : Le roi Darius, lui qui fut mon père, fit, par la grâce d'Ormuzd, beaucoup de monuments, et il rendit un décret pour faire une table dans ce roc, mais il n'y grava pas d'inscriptions. Alors, j'ai rendu un décret pour faire une inscription sur cette table.

« Que me protége Ormuzd avec tous les dieux, moi et mon empire, et ce que j'ai fait. »

Cette inscription se trouve gravée à Van en Arménie, en trois langues, en perse, en médo-scythique et en assyrien. Les paragraphes I, II et

IV se retrouvent partout répétés à Persépolis, Hamadan, etc.; aussi M. Renan *accepte*, comme nous, le sens de cette inscription. Quelquefois la suite de la rédaction est un peu différente; par exemple, on lit aussi « *qui a créé la terre, qui a créé le ciel;* » la fin du premier paragraphe est souvent ainsi conçu : « seul roi de beaucoup de rois, seul gouverneur de beaucoup de gouverneurs. »

Le premier qui ait analysé le texte assyrien de cette inscription, est M. de Saulcy. Il y a bientôt dix ans, c'est-à-dire avant la publication du texte capital de Bisoutoun, que ce savant, induit en erreur par la rédaction perse, assimila le groupe *ciel* à la terre, et *terre* au ciel. M. Renan s'est servi de l'erreur surannée de son confrère pour parler des « incertitudes de ces recherches; » mais on pourrait lui prouver d'autre part que ces études ne sont pas tellement incertaines, puisque cette confusion est dans ce genre la seule que M. de Saulcy ait commise, même à cette époque-là. Au lieu de rappeler gratuitement l'erreur de M. de Saulcy, M. Renan aurait peut-être mieux fait de montrer en quoi mes lectures, tout en faisant « honneur à ma sagacité, sont loin d'emporter la conviction ». J'ai prouvé par les inscriptions trilingues où le mot *terre* se trouve seul, lequel des deux groupes signifiait *ciel*, et lequel dénote *terre;* j'ai ensuite démontré que chez les Assyriens ciel se disait *sami*, et terre *irsit;* et j'ai cité pour cela *huit passages des inscriptions*, que l'on retrouve plus de trente fois. La véritable raison de ces incertitudes est le caractère sémitique de ces mots, car si j'avais obtenu un mot non sémitique, M. Renan douterait moins de ma transcription.

« Des doutes (*lesquels?*) restent également sur l'expression que M. Oppert traduit par *terre;* elle devrait se lire *ki-tiv* très-souvent. » Mais elle se lit fréquemment *ki-tiv*, par exemple, sur le caillou de Michaux (cité : *Études assyriennes*, p. 24) seulement trois fois.

« Cela amène le savant auteur à une théorie de la déclinaison assyrienne, singulière au premier coup, non impossible cependant. »

Il était bon de dire que cette déclinaison *assyrienne* confirme les vues de M. Munk sur la déclinaison hébraïque et que j'ai citées. Je vois avec plaisir que M. Renan ne repousse pas cette idée, comme l'a fait un savant allemand que, quoi qu'en disent M. Renan et lui-même, peu de

personnes en Allemagne considèrent comme une autorité dans les recherches de déchiffrement sémitique.

Je passe sous silence la plupart des remarques de M. Renan sur la suite, qui se résument, comme réponse à une interprétation de trente pages in-quarto, dans les mots *assez probable* ou *peu probable;* je parlerai seulement du mot *iddina*, où la forme babylonienne de *na* (signalée pourtant comme telle p. 109, n° 59) lui fait dire à tort, que cette forme parle contre mon principe de l'absence de l'homophonie. Il aurait dû, je crois, également prendre connaissance de mon déchiffrement du signe *li* (p. 38) qui se lit des milliers de fois, avant de douter de la lecture du mot *lisan* langue. Le doute est également, à cette occasion, déterminé par le sémitisme incontestable de ce mot.

Je ne puis pourtant passer sous silence sa remarque vers la fin du I[er] §. « Je n'insisterai pas sur la hardiesse des corrections que M. Oppert est obligé de faire à son texte, en cet endroit, pour obtenir la lecture qu'il *désire*. Supposons que le membre de phrase que nous discutons en ce moment doive se lire en effet : שעדששו אן נבחר מתת גבי יעתימא « *cujus servi orbi terrarum imperant* » ; je demande à ceux qui connaissent les langues sémitiques, si une telle phrase est acceptable. »

Je demande d'abord à M. Renan pourquoi il n'insiste pas sur la hardiesse de mes corrections. Je n'insisterai pas sur une réponse que je puis me donner à moi-même : *Il n'y a pas de corrections!* Mais c'est un oubli [1], et il faut passer outre. Ceux qui connaissent les langues sémitiques demanderont à leur tour à M. Renan, comment il traduirait cette phrase, en arabe et en hébreu ; en bon sémitiste, M. Renan sera obligé de leur *offrir* justement la construction qu'il repousse et qui est la seule possible :

En arabe : *elladzi khadamuh fi djumleth-el-mamālik yahkumūn.*

En hébreu : *asher 'abadāv 'al kol-gebūlōth eres yimlĕku.*

On rend, dans toutes les langues sémitiques, *cujus servi* par *qui servi ejus* [2]. Donc l'objection de M. Renan au sujet de la construction est écar-

---

1 Voir *Expéd. en Mésopot.*, II, p. 132.

2 Ce qui me frappe surtout dans les appréciations de M. Renan, c'est qu'il tient trop peu compte, selon moi, de la langue comme forme de la pensée. Certainement les grammaires de l'hébreu, de l'assyrien et de l'arabe se ressemblent beaucoup en théorie; mais

tée ; reste l'analyse des mots. Nous commençons par le mot *gabbi*, qui veut dire « tout ». Le savant critique n'en conteste ni la signification, ni la lecture, car aussi, il faut l'avouer, jusqu'ici nous n'avons pas trouvé un mot analogue dans les langues sémitiques. Mais nous ne savons pas non plus citer un mot hébreu parent à l'arabe *djumleth* et qui veuille dire « *totalité* ».

Quant au mot *'idis* « minister », c'est bien plus grave. En arabe il existe une racine *'adas* « ministrare ». M. Renan me reproche d'avoir cité l'arabe ; mais l'arabe est pourtant une langue sémitique, et s'il faut s'en servir avec prudence, il ne faut pas l'exclure. M. Renan, qui est si sévère pour les nombreuses étymologies qui se trouvent dans mon livre, a presque toujours employé l'arabe pour les explications qu'il a proposées dans ses écrits. Je partage, du reste, pleinement les vues de M. Renan sur le danger qu'offre le dictionnaire arabe ; car j'ai dit, page 298 :

« On s'étonnera sans doute que nous nous soyons si longtemps arrêté à démontrer et l'identité et la coexistence de deux racines dont ni l'une ni l'autre ne sera contestée par personne ; mais nous dirons ici, une fois pour toutes, qu'on ne doit accepter ces identités dans l'interprétation qu'après s'en être préalablement assuré ; car sans cela on pourrait, dans la même phrase, défendre deux significations diamétralement opposées, tant est considérable la quantité de racines qu'on peut produire pour faire accepter son explication, surtout quand on se fourvoie dans le dictionnaire arabe. »

Mais ici je ne me suis point fourvoyé. Mon rapprochement de l'assyrien « serviteur » avec l'arabe « servir » est confirmé par les inscriptions ; car, postérieurement à la rédaction des pages 132 à 135 dans lesquelles j'établis très-longuement mon interprétation, mais antérieurement à la rédaction de l'article de M. Renan, j'ai montré à ce savant, à la Bibliothèque impériale, sur une photographie des syllabaires qu'il a entre les mains, l'explication du verbe *idis* par *samas*. Or ce mot assyrien rap-

---

ces règles, dans l'application, produisent des phrases très-différentes. La langue, dans la bouche du peuple, se conforme au génie de ce dernier, et ne se soucie pas des affinités étroites que les philologues peuvent trouver entre elle et l'idiome d'une nation congénère. Mais, pour se pénétrer de ce fait, il faut avoir écrit ou parlé les langues différentes.

pelle la racine *samas* araméenne et néo-judaïque, qui veut dire *servir*.

M. Renan a dû oublier ce fait quand il dit que le *Kamous* « présente comme des sens ordinaires et habituels, des applications indirectes et passagères, à peu près comme si, de ce passage, *Epicuri de grege porcus*, un glossateur maladroit concluait, sans autre explication, que *porcus*, entre autres sens, a celui de *discipulus*. »

D'abord, le Kamous n'a pas commis de ces bévues-là : l'auteur savait l'arabe mieux que ne saurait le latin le glossateur maladroit qui expliquerait *porcus* par *discipulus*, et qui prouverait par cela même qu'il n'aurait pas lu la quatrième épître d'Horace. Nous dirons à M. Renan : « *Nostrorum sermonum candide judex*, puisque le glossateur maladroit peut objecter que les pourceaux de Poissy sont bien des élèves, est-ce que nous serions si maladroits en faisant venir « serviteur » de *servir?*

La lecture phonétique étant sûre de tous points ; le sens étant connu et accepté par M. Renan ; M. Renan étant versé dans les langues sémitiques ; je lui demande d'expliquer la phrase autrement que je l'ai fait.

Ainsi le perse *manâ pitâ* veut dire « mon père » ; on le trouve traduit *abua*. M. Renan « ne me contredira pas », mais il trouve mon interprétation attaquable sur beaucoup de points. Qu'il attaque donc les deux mots אחוי et אבוי, et qu'il renverse les preuves que j'ai données à plusieurs endroits [1] ; qu'il détruise donc la formule *kima abu u ummu* « comme père et mère ». Mais les points nombreux se réduisent à un seul : *le sémitisme du mot* abu.

Il y a un fait dont M. Renan ne doute pas : c'est que de deux signes idéographiques, l'un signifie *dieu*, l'autre *roi ; le sens seul* est certain. C'est à peu près ce que Grotéfend a vu, il y a bientôt cinquante ans. Est-ce qu'on n'aurait rien acquis depuis lors ? Il est pourtant *assez probable* qu'il y ait encore quelque chose de découvert, et ces découvertes doivent se trouver parmi les nombreux faits sur lesquels M. Renan garde un silence trop discret. Sans compter les mots que contient l'inscription et les autres auxquels s'arrête le savant critique, il est, dans les trente pages de 121 à 154, question de *cent quarante* formes assyriennes dont

---

1 *Exp. Més.* II, p. 44, 263, 361 ; *Ét. assyr.*, p. 147, 180, 182 ; *Journ. As.*, 1856, VII, p. 439.

M. Renan ne dit pas un mot. « Dans quelle proportion se mêle », pour ces cent quarante mots, « le certain, le probable et l'incertain ? » Combien y en a-t-il d'*assez probables*, et combien de *peu probables?*

J'aurais préféré, dans l'intérêt de ces recherches nouvelles, où l'on a besoin du contrôle d'autrui, un examen plus net, plus décisif. Qu'on relève hardiment mes erreurs, mais qu'on reconnaisse franchement mes découvertes. Car aucun fait de la critique de M. Renan n'a réformé un iota de ce que j'ai avancé, et même toutes les erreurs qui s'y trouvent sont encore debout. M. Renan a pu soulever des préventions mal fondées contre ces études dans l'esprit de ceux qui sont étrangers à ces recherches : néanmoins, mon amour de la vérité aurait de tout cœur passé sur le ton peu bienveillant de ses objections, si l'acerbité de la forme était excusée par la puissance de la critique.

JULES OPPERT.

BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA LANGUE JAPONAISE, par Léon de Rosny. *Paris* (Maisonneuve et Cie, éditeurs), 1856; un vol. in-4° avec 7 planches.

Malgré deux siècles de prédication active du christianisme au Japon, malgré les relations commerciales avec cet empire que les Hollandais n'ont cessé d'entretenir depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours, les moyens de nous occuper de l'étude de la langue et surtout de l'écriture japonaise, sont demeurés à peu près nuls en Europe. Les grammaires des PP. Rodriguez et Collado, soigneusement calquées sur la grammaire latine, et dans lesquelles le génie propre de la langue japonaise est presque toujours méconnu, ont été jusqu'à présent les seules ressources dont on ait pu disposer en Europe pour connaître un des plus curieux idiomes de l'Asie. Encore ces grammaires n'étaient-elles bonnes tout au plus que pour apprendre la langue parlée; l'écriture et la littérature nous restaient inaccessibles, aucun caractère ja-

ponais n'ayant été employé dans les ouvrages de ces missionnaires. Les Hollandais eux-mêmes, bien qu'ils aient eu seuls, pour ainsi dire, en Europe, le monopole de la langue comme celui du commerce japonais, n'ont pas jugé à propos de tenir les autres nations au courant de leurs connaissances.

M. de Rosny, dans son *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, joint à l'étude de la grammaire japonaise des renseignements très-précieux sur toutes les écritures usitées au Japon. Grâce à ses efforts, le déchiffrement des ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, n'offrira plus de difficultés insurmontables. Il ne nous reste qu'à attendre la publication complète de son grand *Dictionnaire japonais-français-anglais* pour pouvoir compter désormais la langue des insulaires du Japon au nombre des idiômes dont l'étude nous est sinon facile, du moins fort possible et parfaitement abordable. — H. DE CHARENCEY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

On nous écrit d'Ava (Barmanie) : « La capitale de l'empire Barman, résidence de S. M. le roi Mendoh-Men, vient d'être transportée d'Amarapoura à *Mendoli.*

— Notre savant américaniste, M. Aubin vient d'entreprendre la reproduction lithographique de la curieuse peinture mexicaine appartenant à la Bibliothèque du Corps-Législatif demeurée jusqu'ici inédite.

— Un fauteuil de Membre libre est actuellement vacant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par suite du décès de M. Auguste Le Prévost. Les candidats connus jusqu'à présent pour cette place sont : MM. Eichhoff et de Caumont, correspondants de l'Institut, Ferdinand de Lasteyrie et Dehègue.

L. LÉON DE ROSNY.

Imprimerie orientale de Marius Nicolas, à Meulan.

LES MONTÉNÉGRINS.

ÉTUDE HISTORIQUE[1].

III.

Georges Tsernoïevitj, en partant pour Venise, abandonna le pouvoir politique et l'administration de son petit état au métropolitain de Tsétinié, qui en était déjà le chef spirituel. Cette transmission se fit solennellement, en présence du peuple assemblé dans une skoupchtina ou diète nationale. Telle est la manière dont s'établit le pouvoir moitié politique et moitié ecclésiastique des *vladikas*[2] qui s'est perpétué de main en main pendant plus de trois siècles, jusqu'à l'avénement du prince aujourd'hui régnant, et qui rappelait à notre époque le pouvoir de certains évêques souverains du moyen âge.

Cependant il y avait un grand nombre d'actes que le caractère ecclésiastique de l'évêque devait l'empêcher d'accomplir. A cette intention une autre autorité, purement civile, fut instituée à côté de la sienne : ce fut celle du régent, appelé *gouvernadour*, de l'italien *governatore*, chargé des soins de l'administration et de la guerre sous les ordres du vladika.

Le premier évêque souverain du Tsernogore se nommait German. Son pontificat n'offrit rien de remarquable; les

[1] Voyez le premier article, tome Ier, page 217.

[2] Le titre honorifique de *vladika*, correspondant exactement au grec δεσπότης, est celui que portent tous les évêques des pays slaves du midi.

combats même y furent peu nombreux. Une seule attaque fut dirigée contre la frontière, en 1522, par un renégat nommé Pierre, qu'avait envoyé à la tête d'une armée le sultan Soliman Ier; mais cette agression facilement repoussée n'a pas laissé une trace bien profonde dans les souvenirs des Monténégrins et paraît en somme n'avoir pas eu une grande importance.

Un sérieux danger cependant menaçait le Monténégro affaibli par la substitution d'un pouvoir purement ecclésiastique encore mal assuré à la puissante et guerrière dynastie des Balschas. Les Ottomans n'avaient pas abandonné leurs prétentions sur le Tsernogore, et le changement du gouvernement de ce pays grandissait avec juste raison leurs espérances de succès. Une autre cause conspirait contre la liberté de la Montagne Noire. Maxime ou Stanicha le renégat était le fils aîné d'Ivan le Noir ; comme tel il eût dû lui succéder au trône, s'il fût demeuré chrétien. Après la mort de son père, lorsque Georges IV et son fils Georges V eurent hérité du pouvoir et du titre de voïvode, il réclama comme légitime possesseur le sceptre dont son frère n'était à ses yeux qu'un usurpateur. Il avait obtenu du sultan, comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement du pachalik de Scutari ; à ce titre il réclama de Bajazet II des forces militaires suffisantes pour rétablir son autorité sur la Montagne Noire et pour implanter la domination de l'islamisme sur cette terre qui y demeurait rebelle. Heureux de saisir cette occasion, le sultan s'empressa d'envoyer au prince renégat les troupes qu'il demandait, et celui-ci, rassemblant et joignant à l'armée turque les compagnons qui l'avaient suivi dans sa fuite et qui avaient embrassé

comme lui la religion de Mahomet, marcha contre le Tsernogore. Il rencontra son neveu Georges V à la tête des forces chrétiennes dans les environs de Lieschkopolié. Le combat fut long et acharné ; mais à la fin Maxime vaincu dut se retirer sur Scutari, laissant un grand nombre de morts et de prisonniers.

Ses successeurs n'abandonnèrent pas ses prétentions et refusèrent d'accepter l'exclusion qui avait été prononcée contre eux par suite de leur changement de religion. De là un double caractère qui est toujours marqué dans les diverses entreprises des pachas de Scutari contre le Monténégro : ils agissent à la fois comme lieutenants du sultan, agents de la propagande armée de l'islamisme, et comme souverains légitimes cherchant à restaurer leur pouvoir et à réduire à l'obéissance des sujets rebelles. Ce double caractère explique l'acharnement et la persistance que ces pachas presque indépendants, ou du moins simplement vassaux de la Porte, mirent pendant plus de trois siècles à renouveler sans cesse et à continuer une lutte à laquelle les gouverneurs des pachaliks voisins, comme le pacha de Mostar, commandant de l'Herzégovine, ou le beyler-bey de Roumélie, et le Sultan lui-même, paraissaient souvent demeurer indifférents.

Cependant, durant les premières années de la nouvelle organisation politique du Monténégro, ils ne firent aucune tentative sérieuse contre ce pays. Voyant que leurs armes ne réussissaient pas à entamer les vaillants défenseurs du Tsernogore, et jugeant, par la défaite du renégat Pierre en 1522, que la résistance demeurait aussi redoutable malgré le départ du descendant des Balschas, ils cessèrent

d'employer la violence ; et pendant quelque temps on vit les Monténégrins, d'attaqués devenir agresseurs, sortir de leurs âpres rochers pour combattre, souvent fort loin, les musulmans, et pour offrir le secours de leurs épées à quiconque parmi les Slaves méridionaux soutenait encore l'étendart de la croix sur les champs de bataille. La plus mémorable de ces expéditions fut celle que dirigea, en 1524, un capitaine tsernogortse nommé Jean Voukotitj, dans la Bosnie, afin de seconder les opérations des Hongrois serrés de près par l'armée ottomane.

La Bosnie, léguée en 1478 au saint-siége par la reine Catherine et conquise au nom du pape par Mathias Corvin, roi de Hongrie, était en effet en 1524 à la veille de tomber définitivement aux mains des infidèles. Soutenus par les anciens Patarins ou Manichéens qui formaient une notable partie de la population, et qui, par haine des catholiques, avaient en masse embrassé l'islamisme, favorisés par les discordes des derniers rejetons de la maison royale et par leur jalousie contre les Hongrois, les Turcs avaient rapidement reconquis tout ce que le fils de Jean Hunyade leur avait enlevé, et en 1483 ils avaient même ajouté à leurs domaines la riche province d'Herzégovine. Soliman I[er], aussitôt monté sur le trône, avait fait activement pousser la guerre de Bosnie ; l'année même de son avénement les Hongrois avaient dû évacuer les forteresses de Srebernitza, Teschain et Sokol, et en 1523 ils ne possédaient plus que Jaitza, Banialouka et Orbatj.

Ce fut la première de ces forteresses que Voukotitj vint débloquer en 1524. L'armée turque assiégeante montait à 20,000 hommes ; la garnison et les auxiliaires mon-

ténégrins étaient loin d'égaler ce chiffre. Mais la valeur suppléant au nombre, les Ottomans durent lever le siége après une bataille qui dura pendant deux jours entiers. Ce succès prolongea de quatre ans la résistance des garnisons hongroises de Bosnie, et ce fut seulement en 1528, deux ans après la funeste bataille de Mohatsch, que le commandant de Jaitza, désespérant de recevoir aucun secours, capitula après dix jours de siége, exemple qui fut suivi par ceux des autres forteresses.

Il ne faut pas croire cependant que les Ottomans eussent renoncé à l'espoir et au désir de conquérir la Montagne Noire. Ils demeuraient tranquilles et attendant l'occasion favorable d'attaquer, agissaient sourdement par la ruse. La population tsernogortse n'était pas demeurée pure de toute infiltration mahométane. Les Turcs avaient parmi elle et dans le pays d'alentour de nombreux partisans, des hommes de leur nation, et même des Slaves qui s'étaient convertis à l'islamisme. Les traditions du Monténégro racontent, pour expliquer la présence de ces renégats, que les nombreux prisonniers faits par le prince Georges à la bataille de Lieschkopolié demandèrent à s'établir dans le Tsernogore, où on leur donna des terres qu'ils se mirent à cultiver, tout en demeurant fidèles à leur nouvelle religion. Un autre récit populaire, mais dont l'authenticité nous semble beaucoup plus douteuse, tendrait à établir que Maxime lui-même, quelque temps après sa défaite, serait rentré dans son pays natal avec la plupart de ses compagnons renégats; que là, repentant et renonçant à ses prétentions à l'autorité suprême, il serait redevenu chrétien et aurait terminé ses jours dans un cloître, tandis que ses anciens partisans auraient continué à professer l'islamisme.

Toujours est-il que ces mahométans prenaient une grande influence dans le Tsernogore, et que les lieutenants du padichah espéraient, par leur coopération, arriver à dissoudre peu à peu les liens et à comprimer les dispositions hostiles des Monténégrins. Ils se flattaient de gagner la masse de la population à leurs projets, partie par la persuasion, partie par l'or que leurs partisans répandaient autour d'eux. Cependant, au bout de cinquante ans, le beyler-bey de Roumélie, irrité de voir que par ces moyens de temporisation il faisait peu de progrès, en revint au premier instrument de propagation de la loi de Mahomet, au tranchant du sabre. Il entra dans le Monténégro en 1570 ; mais après quelques combats, il fut obligé de rétrograder comme ses prédécesseurs, avec la honte d'une défaite.

Une circonstance malheureuse pour les Monténégrins permit, quelques années après, aux Ottomans de prendre leur revanche. Les vladikas, en qualité de métropolitains de Tsétinié, étaient soumis, pour le spirituel, à la juridiction du patriarche serbe d'Ipek, qui les consacrait et qui faisait tous les sept ans une visite canonique dans le Monténégro. Nikodim, troisième successeur de German au trône épiscopal, étant mort quelques années après l'invasion de 1570, dans un intervalle entre deux visites du patriarche, personne ne voulut en temps de guerre s'aventurer jusqu'à Ipek au travers du pays turc, et la contrée demeura sans métropolitain, et, par conséquent, sans chef suprême, en attendant qu'une nouvelle venue du patriarche permît d'en consacrer un. Ali, pacha de Scutari, ne laissa pas passer une aussi favorable occasion. Il prit habilement toutes ses mesures, et appuyé du concours des Monténégrins musulmans, il

parvint, non sans rencontrer une vigoureuse résistance, à s'emparer de la forteresse d'Obod qui servait de marché et dont, par cela même, la possession avait une grande importance pour le sort définitif du pays. Ali-pacha subjugua tout le district environnant et força par cette conquête les Tsernogortses à payer tribut au sultan.

Les succès remportés par le gouverneur de Scutari avaient augmenté l'importance du parti turc dans le Monténégro. Mais ce parti n'était point assez puissant pour faire fléchir l'ardente animosité du reste de la tribu. A tout instant les Monténégrins reprenaient les armes et harcelaient leurs ennemis. En 1604 ils refusaient déjà de payer le tribut, battaient sur les rives de la Moratcha et renvoyaient blessé hors de leurs défilés Ali-pacha venu en personne pour les forcer à la soumission. Cette victoire n'aboutit pas à les replacer dans la situation où ils s'étaient trouvés avant 1570, mais elle leur donna une existence politique moins précaire, et amena un accord dans lequel les Turcs leur reconnurent les mêmes priviléges qu'aux tribus quasi indépendantes de l'Albanie, particulièrement aux Mirdites.

Ils étaient dans cette situation, lorsqu'en 1607 ils furent visités par Mariano Bolizza, dont le livre manuscrit contient de curieux détails sur leur organisation à cette époque. Les villages de la Montagne Noire étaient alors au nombre de quatre-vingt-treize, fournissaient huit mille vingt-sept combattants. L'autorité du pacha de Scutari ne s'étendait pas sur le Tsernogore, mais ses habitants reconnaissaient la suzeraineté du sultan dont ils relevaient directement. Le gouvernement intérieur du pays était entièrement indépendant ; le vladika marchait sur le même rang que les pachas

de l'ordre le plus élevé, et le gouvernadour ou régent civil était classé parmi les spahis, c'est-à-dire avec l'ancienne noblesse militaire ottomane. L'usage des armes à feu était alors très-peu répandu dans le Monténégro ; la plupart des *iounaks*, ou guerriers, combattaient à cheval avec la lance, le khandjar et le bouclier ; dans la défense des défilés ils se servaient du petit nombre de mousquets qu'ils possédaient, d'arbalètes, et surtout de quartiers de roches qu'ils faisaient rouler sur la tête de leurs ennemis. L'exercice chevaleresque des tournois était en grande faveur parmi eux, ainsi que le jeu oriental du djérid ou javelot, pour lequel ils avaient la même passion que les Turcs encore aujourd'hui[1].

Cinq ans après la visite de Bolizza le tribut était de nouveau refusé et le Tsernogore en guerre avec les Turcs. Méhémet, pacha de Scutari, marcha contre les infatigables guerriers à la tête d'une puissante armée. Les Monténégrins l'attendaient à l'entrée du pays, au pied d'une montagne où le combat fut livré. L'issue en fut désastreuse pour les Ottomans, et trois cents spahis trouvèrent la mort dans ce combat.

L'année suivante Arslan-pacha vint avec soixante mille Turcs venger la défaite de son prédécesseur. Les Monténégrins n'avaient que dix mille hommes à lui opposer ; cependant cette fois encore le succès couronna leurs efforts.

---

[1] Voy. Cyprien Robert, t. I, p. 112.

Le manuscrit original de Mariano Bolizza existe à Venise à la bibliothèque de Saint-Marc, où il figure dans la classe sixième, sous le numéro 176. Il se compose de 44 feuillets in-4° et est intitulé : *Descrizione del sangiacato di Scutari*.

La campagne dura du mois d'avril au mois de septembre. Arslan-pacha pénétra jusqu'à Lieschkopolié, déjà célèbre par la victoire de Georges V, et une bataille décisive fut livrée en ce lieu. On y combattit uniquement à l'arme blanche, à ce que racontent les traditions de la Montagne Noire, et les Tsernogortses vainqueurs rapportèrent comme trophées plusieurs centaines de têtes coupées qu'ils suspendirent aux créneaux de la tour de Tsétinié.

En 1623 une nouvelle expédition plus formidable encore fut dirigée contre eux. Soliman, pacha de Scutari, résolu de frapper un coup décisif et d'en finir avec ces quelques milliers d'hommes qui, à l'abri de leurs rochers, se raillaient de l'orgueil et de la puissance musulmanes, s'avança à la tête d'une armée immense. Les combats durèrent vingt jours sans être interrompus autrement que par la nuit; mais les Monténégrins à chaque journée perdaient des braves qui faisaient dans leurs rangs des vides irréparables; du côté des Turcs, au contraire, des troupes fraîches et reposées se présentaient sans relâche pour remplacer les bataillons décimés par la lutte. Soliman franchit ainsi successivement tous les obstacles, pénétra jusqu'à Tsétinié, détruisit le couvent et l'église construits par Ivan le Noir, démantela le donjon qui dominait la bourgade où résidaient les vladikas, ravagea les campagnes voisines et obligea les habitants des vallées à payer le kharatch à la Sublime-Porte, comme des rayas subjugués.

Il partit enfin laissant de fortes garnisons dans les districts où il était entré; mais dans son retour les tribus albanaises des Clementi et des Koutchi lui firent payer chèrement la joie de son triomphe. Accourues à l'appel désespéré des

Monténégrins, oubliant les divisions religieuses qui les séparaient d'eux pour ne voir que l'ennemi commun des chrétiens, elles atteignirent Solimàn-pacha dans les environs de Podgoritsa, et tombant à l'improviste sur son armée en marche, la mirent en pleine déroute. Cet événement ne fut cependant pas suffisant pour délivrer entièrement le Tsernogore. Les troupes laissées par le pacha de Scutari parvinrent à se maintenir dans le pays et continuèrent à lever le kharatch, dont le produit, pour insulter encore plus cruellement les fiers montagnards, fut appliqué à payer les frais de chaussure des femmes du harem impérial : souvenir que les Monténégrins ne rappellent pas encore aujourd'hui sans en frémir d'indignation.

Cette loi outrageante ne pesait, du reste, pas sur toute la nation, et les districts les plus inaccessibles continuaient à demeurer insoumis comme par le passé. Au bout de soixante ans le mouvement de résistance s'étendit de nouveau à toute la Montagne Noire. En 1687 les Vénitiens s'adressèrent au vladika Vissarion pour lui demander d'opérer avec ses montagnards une diversion qui, occupant une parties des troupes turques sur un autre point, favorisât l'expédition de Morosini contre le Péloponèse. Un traité d'alliance fut conclu entre la puissante république et la petite peuplade montagnarde, et le gouvernadour Voutcheta Bogdanovitj, ayant pris le commandement des troupes, battit auprès de Mokrina le pacha Topal, tandis qu'un autre corps de Tsernogortses dispersait à l'entrée des défilés les soldats de Soliman Bagailia, vizir de Scutari. La République vénitienne, en reconnaissance de ce concours, décerna des médailles d'or et des pensions viagères pour récompense

à ceux des Monténégrins qui s'étaient le plus distingués dans ces deux affaires.

Mais elle se borna là, et l'année suivante ses auxiliaires de la veille réclamèrent vainement d'elle le secours qu'ils lui avaient si efficacement prêté : elle les laissa livrés à eux-mêmes, et ils durent résister seuls à une attaque de Soliman de Scutari. Malgré ce manque de secours, ils furent encore une fois vainqueurs, et après une campagne de huit jours seulement rejetèrent les Ottomans en désordre à la suite d'une bataille livrée au pied du mont Vertielki.

En 1689 ce fut Léopold, empereur d'Allemagne, qui réclama leur coopération pour soutenir le mouvement de son armée en Bosnie et en Servie ; en échange il promit de leur reconnaître en pleine souveraineté la possession de tout le territoire qu'ils pourraient enlever aux Turcs. Mais après quelques premiers succès, les troupes impériales furent obligées de rétrograder devant l'armée du grand-vizir Kiouperli-Zadé-Mustapha, et en 1693 plus de trente-sept mille familles serbes, compromises par les sympathies qu'elles avaient montrées en faveur des armes chrétiennes, se virent obligées d'abandonner leur sol natal et de chercher un refuge en Autriche sous la conduite du patriarche d'Ipek, Arsène III, Monténégrin de naissance. Leur émigration se fit sous la protection d'un corps de troupes montagnardes envoyé à la demande du patriarche.

Cette déplorable issue d'une guerre dont ils avaient espéré un heureux résultat fit perdre aux Tsernogortses tous les avantages qu'ils avaient tirés de leurs derniers combats. L'autorité ottomane fut rétablie presque sans résistance dans les vallées qui en avaient pour quelques instants secoué le

joug, et l'odieuse obligation du kharatch continua à peser sur les habitants. La paix de Carlovitz, en 1699, dans laquelle les Monténégrins furent oubliés et dont aucun article ne stipula de garanties en leur faveur, parut destinée à confirmer encore cette loi de servitude. Mais bientôt après, au bout de quatre-vingts ans d'humiliation, elle fut noyée dans le sang.

FRANÇOIS LENORMANT.

(A suivre.)

DE LA CLASSIFICATION DES LANGUES
ET DES
ÉCOLES DE LINGUISTIQUE EN ALLEMAGNE.

[*Sprachwissenschaftliche Abhandlungen*, von H. STEINTHAL. Berlin, 1856, in-8°.]

L'Allemagne est aujourd'hui partagée entre deux grandes écoles de linguistes. La première, qui compte au nombre de ses disciples le savant Bopp, auteur de la *Vergleichende grammatik*, se distingue par ses tendances évidemment empiriques. Peu portée aux spéculations abstraites, elle s'efforce de découvrir au moyen de l'étude des lois phonétiques et de la grammaire comparée, les traits d'analogie ou de dissemblance qu'offrent entre eux tous les idiomes connus. De là elle prétend conclure à la parenté ou à la diversité d'origine des peuples qui les parlent. Les principes de cette école nous sont succinctement exposés par M. Schleicher dans son ouvrage *Sur les langues de l'Europe moderne.*

Il en a paru une traduction française due aux soins de M. Ewerbeck.

La seconde école, fondée par G. de Humbold, manifeste au contraire un penchant beaucoup plus vif pour les idées théoriques, et se plaît à transformer la science des langues en un véritable système de philosophie.

Le point important pour ses sectateurs, c'est la recherche des principes grammaticaux qui ont présidé à la formation de chaque groupe de langues, et sur cette base s'élève tout l'édifice de leurs classifications philologiques. Partout où ces principes grammaticaux semblent différer, ils se hâtent d'admettre une nouvelle formation d'idiomes sans connexité avec les formations environnantes. En un mot, leur méthode éminemment analytique laisse de côté toutes les questions d'ethnologie comparée et tend à multiplier le nombre des centres de création linguistique que la méthode des disciples de Bopp a surtout pour effet de restreindre.

Aucun des ouvrages sortis de l'école de Humbold n'a, que nous sachions, encore été traduit, et malgré tout l'intérêt qu'offre leur lecture, ils restent inabordables à quiconque ne veut pas commencer par apprendre l'allemand. Le désir de combler autant qu'il est en nous la lacune signalée ici nous a déterminé à faire paraître un résumé du mémoire de M. Steinthal intitulé : *De la classification des langues considérée comme développement des idées linguistiques.* L'auteur est un fervent disciple à la fois de G. de Humbold et du philosophe Hégel, et son opuscule, véritable manifeste de parti, joint au mérite d'être aussi complet que

possible, le mérite non moins considérable d'une grande brièveté. Puisse notre article contribuer tant soit peu à répandre parmi nous le goût des études philologiques. S'il doit en être ainsi, nous oublierons bien volontiers ce qu'il nous a coûté de peine et de travail pour rendre en français l'intraduisible terminologie des écrivains allemands.

L'ouvrage de M. Steinthal débute par un rapide exposé des progrès de la linguistique à partir de la fin du dix-huitième siècle. Les noms d'Adelung, de Pott, de Bopp, dont les travaux sur la grammaire historique seront difficilement égalés, de Frédéric Schlégel, qui le premier remarque la nature organique du langage, sont cités en passant. Enfin notre auteur s'arrête à Guillaume de Humbold et salue en lui le père de la philologie comparée.

Les méthodes jusqu'alors en vigueur, dit Steinthal, ne tenaient compte pour la classification des idiomes que des phénomènes purement extérieurs et formels de flexion ou d'agglomération. Humbold le premier s'aperçut de leur insuffisance et sentit la nécessité d'étudier chaque langue dans son essence intime, dans les principes mêmes qui ont présidé à son développement. C'est ainsi qu'il en arriva à la découverte de la forme intime du langage. Enfin ses regards se tournèrent vers ces dialectes de l'Asie orientale et de l'archipel indien jusque-là fort délaissés des linguistes, et il montra une merveilleuse sagacité à pénétrer les artifices les plus ingénieux au moyen desquels plusieurs de ces idiomes déguisent la pauvreté de leur véritable structure grammaticale.

Et cependant, malgré sa science profonde, malgré la su-

périorité de son génie, Humbold fut souvent incomplet. La tendance naturellement critique de son esprit, l'importance exagérée qu'il accorde à l'individu, au détriment du genre, jointes à l'horreur instinctive que lui inspire tout ce qui a le moins du monde l'air d'un système, le condamnent à une tension d'esprit et à une obscurité continuelles. Elles lui interdisent l'adoption d'un système fixe de terminologie et ne lui permettent pas de se faire une idée assez précise des objets mêmes qu'il a en vue.

On a la preuve de tout ceci, à chaque pas, dans la lecture de ses ouvrages. Si par exemple il reconnaît, et avec raison, dans l'invention du langage, un degré de développement de l'esprit humain, s'il aperçoit dans chaque langue le résultat de l'union de l'élément phonétique et de l'élément intellectuel mis en rapport par un troisième élément, qui est la forme intime du langage ; d'un autre côté, il confond les formes logiques avec les formes grammaticales, et déclare que la forme interne du langage se compose de l'ensemble de toutes les idées, de toutes les notions linguistiques. Il nous démontre péremptoirement, il est vrai, dans son *Introduction à la langue kawi*, l'influence plus ou moins heureuse qu'exerce telle ou telle forme de langage sur l'esprit de ceux qui le parlent ; mais il n'a pas clairement compris l'identité essentielle de l'esprit et du langage. Enfin il termine en déclarant tous les idiomes sans exception basés sur un seul et même principe. Les différences que nous apercevons entre eux ne tiennent, assure-t-il, qu'à un degré de développement plus ou moins complet de ce principe unique.

Après avoir fait à Humbold sa part d'éloges et de criti-

une création subjective de l'homme, et par conséquent ne se présente pas ainsi que la notion acquise par réflexion sous une forme absolue. Elle apparaît toujours déterminée par la personnalité humaine, et n'est dans le principe que l'esprit même de la nation qui parle ce langage particulier. Une fois cependant que l'idiome a reçu cette empreinte nationale, il la garde et devient pour ainsi dire le type où se doivent irrévocablement mouler toutes les conceptions intellectuelles de la nation.

On doit distinguer dans le langage trois *moments* différents : 1° La substance (*stoff*) de la pensée ; cette substance nous est fournie par la perception ou par la réflexion ; 2° le son ou élément extérieur ; 3° l'essence propre du langage, la force en vertu de laquelle les deux premiers *moments* se trouvent réunis l'un à côté de l'autre, l'ensemble des lois, des formes spéciales au langage, qui constituent la forme interne de ce langage, la désignation idéale (*ideelle bezeichnung*). Il ne faut pas confondre toutefois cette forme interne avec la forme logico-métaphysique, et l'on doit bien discerner ce que l'on dit de l'homme par l'intermédiaire de son langage d'avec ce que l'on dit du langage lui-même. C'est de ce dernier point seul que le linguiste doit s'occuper. Quant aux lois de la logique générale, il n'a qu'à les laisser de côté ; il lui suffira de s'occuper de la logique particulière de chaque peuple contenue dans son idiome spécial. On voit donc bien que si la substance même de la pensée reçoit chez toutes les nations la même détermination, la forme interne du langage peut néanmoins différer énormément.

Loin donc d'être identique à la pensée, le langage n'en

est qu'une spécialisation, une forme, une manifestation extérieure. Pour percevoir, imaginer, réfléchir, il n'est pas besoin que nous ayons conscience des formes suivant lesquelles ces facultés de l'âme agissent, pas plus qu'il n'est besoin de connaître le mécanisme de la circulation pour se bien porter. Dans le langage au contraire, dans cette action libre de la personnalité pour se peindre à elle-même, on ne trouve de formes qu'autant qu'on les y a mises d'avance. Le langage n'est formel que parce qu'il se représente la substance de la pensée sous un certain nombre de formes données.

La variété de formes grammaticales que l'on remarque dans les différents idiomes tient à une diversité dans le but à atteindre ; les peuples n'employaient pas les mêmes formes parce qu'ils ne voulaient pas exprimer les mêmes choses. Les linguistes qui n'ont voulu voir dans toutes les langues qu'un principe unique diversement développé en vertu des lois phonétiques se sont lourdement trompés. Nulle forme de substance n'est générale à tous les idiomes. Dans la conscience de chaque nation réside la force créatrice de la langue qu'elle parle.

D'après ce que nous venons de voir, toute classification des langues doit se baser sur les progrès qu'elles ont fait dans la voie des idées linguistiques, de même que les objets de la nature nous offrent une série de développement des idées linguistiques. Les langues se divisent en règnes du grand empire de la philologie, de la même manière que les êtres créés se partagent en groupes qui forment les règnes de la nature.

En linguistique, pas plus qu'en histoire naturelle, le dé-

veloppement ne se fait suivant une ligne parfaitement droite, de telle sorte que l'organisme placé au plus bas de l'échelle soit inférieur de tout point à celui qui vient au-dessus. Très-souvent le progrès s'opère suivant des *parallèles*, de sorte qu'un idiome inférieur à tel ou tel autre sous le rapport de son essence intime, pourra le dépasser de beaucoup sous le rapport de la forme extérieure ou des lois phonétiques. Il faut remarquer d'ailleurs que sitôt qu'une langue a revêtu les caractères qui la distinguent, elle s'arrête pour ainsi dire et n'éprouve pas le besoin de passer à un mode d'organisation plus élevé, pas plus que la plante par exemple ne ressent le désir de quitter sa vie purement végétative pour entrer dans le domaine de la vie animale. C'est donc dans l'étude approfondie de chaque idiome considéré exclusivement en lui-même et sans relation avec les autres que nous trouverons les éléments de sa classification.

Il faut aussi que cette classification, devant reposer sur l'examen de l'organisme entier de l'idiome, ait pour fondement une action exercée de l'intérieur au dehors, que cette action soit déterminée par la nature même de l'impulsion en vertu de laquelle l'esprit s'abstrait de lui-même, afin de donner naissance au langage, et qu'en un mot cette action soit de nature organique. Il ne saurait d'ailleurs y avoir une nature unique pour toutes les langues. Chacune d'elles est fondée sur des principes à la fois différents et invariables.

Mais quel sera notre point de départ pour évaluer le plus ou moins de perfection de chaque idiome? Ce sera le même que celui des naturalistes. Nous jugeons le chien supérieur au polype, parce qu'il éprouve des besoins, des sensations inconnues à ce dernier, qu'il jouit d'un organisme bien plus

varié, et possède une foule de facultés dont le polype est dépourvu. De même nous jugerons la langue grecque supérieure à l'idiome barman, parce qu'elle satisfait à un plus grand nombre de besoins intellectuels, se rapproche bien davantage des catégories logiques, exige le déploiement d'une quantité plus considérable de facultés.

Humbold appelle la conscience d'un peuple, considérée comme créatrice de l'idiome : « *sens intime du langage.* » De ce sens intime découle la forme interne de la langue, c'est-à-dire le système des catégories grammaticales propres à cette même langue. Ces catégories existaient donc *à priori* dans la conscience nationale, et c'est sur elles que se doit appuyer tout le système de la classification linguistique.

Cette forme interne se manifeste au dehors d'une manière parfaitement déterminée et s'unit intimement avec le son pour produire la forme externe du langage. Il nous faut donc considérer ici le langage d'abord dans sa nature physiologique, et ensuite dans l'élément morphologique qui en découle.

Sachons tout d'abord reconnaître jusqu'à quel point un peuple a pu se représenter les formes de la substance même de la pensée, avec quel bonheur il a su les exprimer phonétiquement. De là dépend le rang que sa langue occupera dans la série philologique. Toute nation a senti plus ou moins l'aptitude de la substance idéale à revêtir des formes catégoriques ; mais la nature de ces formes, leur relation avec cette même substance n'ont pas toujours été comprises ; de là absence de formes véritables. Beaucoup d'idiomes ne comprenant pas la distinction essentielle qui existe entre l'idée de signification et l'idée de relation, expriment cette dernière

au moyen de mots à sens concret ; par exemple, la catégorie du datif, du locatif, est rendue, chez les peuples de l'extrême Orient, par un mot signifiant se tenir, demeurer. Ces idiomes ne possèdent à vrai dire que des éléments de signification.

Nous devons aussi prendre en considération la forme extérieure du mot. Souvent il arrive que la forme grammaticale ne consiste réellement qu'en deux mots de signification sans fusion phonétique intime l'un avec l'autre, réunis pour exprimer l'idée de relation. Les idiomes qui nous présentent cette structure sont dits agglomérants ou agglutinants. Ceux où chaque élément de signification est nettement séparé des autres sont dits idiomes isolants ou par juxtaposition. En opposition à ces langues qui n'ont pas su distinguer l'élément concret de l'élément de relation, l'on trouve les langues qui opèrent cette séparation au moyen des racines objectives et subjectives, ou radicaux verbaux d'une part et radicaux pronominaux de l'autre. Par leur nature immatérielle et abstraite, les pronoms sont éminemment propres à exprimer l'idée de relation. Ils peuvent la rendre d'une manière immatérielle, s'unir au mot concret sans porter atteinte à son unité. Cette dernière classe de langue est connue sous le nom d'idiomes à flexion.

Nous voyons donc ici trois éléments morphologiques différents : la juxtaposition, l'agglomération et la flexion. Ils sont enfantés par autant d'instincts physiologiques radicalement distincts l'un de l'autre, et leur forme extérieure varie par suite de la variété des formes intimes de langage qui les ont produites.

La plupart des peuples cependant ont voulu déterminer

en quelque manière la substance de leur pensée. Ils n'ont pas saisi la notion de catégorie grammaticale, et n'ont pu par conséquent donner à leurs idiomes de véritables formes de relation. Ils s'en sont tenus à l'adoption de quelques formes purement accessoires. Ce ne sont pas sans doute des catégories grammaticales; mais dans certains cas, elles peuvent en tenir lieu. La personne, par exemple, peut être distinguée par la position qu'elle occupe; l'action être déterminée suivant sa durée ou son intensité. En kawi, *il dit*, se rend par le participe *dicens; ils disent*, par le fréquentatif *dictitans*, etc., etc. Les idiomes isolants, tels que le chinois, se distinguent de ces idiomes agglomérants par leur faculté de rendre chaque idée de relation au moyen d'un mot déterminé à l'avance, et par la structure régulière de leur syntaxe, en vertu de laquelle le rapport de chaque mot avec les mots qui le précèdent ou le suivent est rigoureusement spécifié.

Dans certains idiomes agglutinants, tels que le finnois, les lois euphoniques acquièrent un développement extrordinaire. Les mots de signification s'émoussent, perdent leur physionomie primitive et semblent se transformer en mots de relation. Toutefois ce progrès ne s'accomplit que dans le domaine des lois phonétiques, et la conscience interne du peuple ne s'élève pas jusqu'à la notion de la forme idéale. Un coup d'œil jeté sur la grammaire suffit à nous faire voir la pauvreté réelle de ces idiomes. Par contre, on voit certaines langues, l'égyptien entre autres, douées d'un organisme très-perfectionné, mais auxquelles la pauvreté de leurs lois phonétiques donnent une grande ressemblance extérieure avec les idiomes agglutinants.

Ce développement morphologique semble au reste, tout comme le développement physiologique, dater de l'époque même de la formation de l'idiome. L'égyptien, par exemple, du temps des Pharaons est sous ce double rapport identiquement le même que celui qui se parlait au temps de la domination arabe.

Le rapport du mot de signification avec le mot de relation et sa manifestation morphologique est un premier élément de division des idiomes; un deuxième, c'est l'opposition et la relation existant à la fois entre le sujet et l'attribut (*prædicat*), ou, pour parler plus exactement, entre le sujet et le verbe défini. Tous les idiomes dépourvus de formes de relation sont par la même raison dépourvus de sujet et de verbe défini. Il est bien entendu que l'on ne parle ici que du sujet et de l'attribut grammatical, non du sujet ou de l'attribut logique, qui parfois sont tout différents.

Certains idiomes, la langue annamite par exemple, n'indiquent en aucune manière les divers nombres de la phrase. Elle se refuse à toute espèce d'analyse, et pour la comprendre, il faut en deviner le sens. Les mots *haute montagne*, dans cette langue, signifient indistinctement *la montagne est haute, hauteur de la montagne, haute montagne*, etc., etc. En chinois, au contraire, c'est le sujet logique qui joue le rôle d'attribut grammatical, et l'attribut logique remplit l'office de sujet grammatical. Bien des idiomes possèdent de nombreuses désinences, mais qui n'ont toutes qu'un sens concret et matériel. Chez eux le verbe n'existe pas et ils disent *ego amans* pour j'aime. Là est la pierre de touche qui nous révèle leur pauvreté véritable.

Plus riches semblent être les idiomes mongol et mand-

chou ; ils ont des formes, par exemple, qui correspondent au latin *amans, amatus;* d'autres à la forme *amator, amatorius.* Cette richesse toutefois n'est qu'apparente : ce que ces idiomes ont compris, en effet, ce n'est pas la distinction entre le verbe et le nom, mais seulement la distinction entre l'action durable et celle qui ne fait que passer. Il ne saurait y avoir chez eux de phrase véritable. Ils n'ont que des suites de mots ajoutés l'un à l'autre, parce qu'ils manquent du verbe, qui est véritablement l'âme de la phrase.

En résumé, l'on distingue deux éléments physiologiques de classification : 1° la séparation de la forme catégorique d'avec le mot de signification ; 2° la séparation du nom d'avec le verbe. Ce qui correspond à cette division, c'est la détermination de la forme au moyen même de la substance du mot de signification, au moyen de l'acception logique, et surtout la distinction entre la catégorie de l'être et celle de l'action. Nous avons ensuite trois éléments morphologiques : la structure isolante dans laquelle chaque mot est invariable, l'agglomération et la flexion. Voyez le tableau ci-contre, qui présente la classification des idiomes suivant les principes que nous venons de poser.

Les deux divisions, marquées l'une à gauche par les lettres romaines A et B, et celle marquée à droite par les cursives, toutes les deux également importantes, indiquent une séparation radicale entre les idiomes. Toutefois ces divisions ne concordent pas l'une avec l'autre, et les groupes VII, VIII, IX appartiennent par l'une de ces divisions à la classe la plus élevée et par l'autre à la classe inférieure.

Dans l'alignement de ces treize classes, on a surtout consulté le plus ou moins de développement du principe phy-

siologique. Si l'on avait suivi le développement morphologique, l'ordre eût été différent. La langue chinoise se fût trouvée reléguée au n° II, tout de suite après les langues de l'Indo-Chine, et la préséance aurait été accordée aux n°s VII, VIII et IX. Remarquez qu'en prenant la langue chinoise comme point de départ d'un nouvel ordre de choses, et en plaçant la série dont il compose le premier échelon vis-à-vis de la série précédente, on obtiendra quelques coïncidences fort curieuses au point de vue morphologique : la structure monosyllabique du chinois rappelle singulièrement celle des idiomes de l'Indo-Chine. Le même genre de ressemblance se retrouve entre le turc et l'égyptien, le sanscrit et le finnois, qui occupent tous les quatre une place analogue dans leurs séries respectives.

Notre tableau commence par les idiomes les plus imparfaits pour s'élever ensuite graduellement jusqu'aux langues à organisation supérieure. Le premier groupe dont il ait à s'occuper est celui des idiomes transgangétiques, lesquels jouent en philologie à peu près le même rôle que les algues et les lichens dans le règne végétal. Chez les Malais l'on aperçoit une tendance à distinguer le mot concret de la forme catégorique seulement ; cette tendance s'exerce pour ainsi dire à rebours : c'est la signification concrète et matérielle du mot que l'on détermine au moyen de préfixes, de suffixes et de particules intercalées. Les idiomes du sud-ouest de l'Afrique, et notamment le Kongo, font un usage fréquent des suffixes. Ils expriment la dépendance des mots accessoires vis-à-vis du mot qui les régit en leur donnant la suffixe qui est employée pour le mot principal. Le génitif, par exemple, reçoit la même particule que le nom qui le régit.

ngues

stiques.

A. Idiomes qui ne distinguent pas l'expression de relation de la forme catégorique.

a. Idiomes à formes externes incomplètes.

I. Langues de l'Inde transgangétique

II. Langues Malaies et Polynésiennes

III. Langues de l'Afrique Australe.

IV. Mandjou, Mongol

b.

V. Turk, Ouigour.

VI. Langues de l'Oural.

Idiomes à formes externes complètes

VII. Chinois

B. Idiomes qui distinguent le mot de relation du mot de signification.

a.

VIII. Mexicain, Esthonien

IX. Langues canadiennes

b.

X. Basque

XI. Égyptien

XII Langues sémitiques

XIII. Sanscrit

A. Langues dépourvues de formes de relation.

B. Langues pourvues de formes relatives.

C'est par conséquent, dans tous ces idiomes, non pas le verbe, mais bien le sujet qui devient le mot le plus important de la phrase.

Les différences essentielles que l'on remarque entre la grammaire finnoise et la grammaire turque ne permet pas, nous affirme l'auteur, de les réunir dans un seul groupe linguistique ; tout au plus trouverait-on entre les radicaux la même analogie que l'on remarque entre les radicaux des familles sémitique et indo-germanique. La principale différence consiste dans la conjugaison, formée, en turc, de l'union d'un participe avec le verbe être, tandis que, dans les idiomes ouraliens, elle se rapproche, au moins pour son aspect extérieur, de la conjugaison des idiomes à flexion.

C'est à tort que l'on a voulu voir dans la langue finnoise un idiome pourvu de formes grammaticales proprement dites. Si, par la perfection de son système phonétique, et même par la ressemblance incontestable d'un certain nombre de ses radicaux, elle semble se rapprocher des idiomes de la famille indo-européenne, d'un autre côté elle s'en éloigne évidemment par tous les détails de sa grammaire, et notamment par l'absence de véritables prépositions.

Le chinois nous donne le premier l'exemple d'un idiome sachant séparer le mot de signification de la forme catégorique, et c'est ce qui creuse un abîme entre lui et les langues précédentes. La structure de la phrase chinoise est un véritable mécanisme. L'attribut est pour ainsi dire l'astre central autour duquel gravitent tous les mots accessoires. Néanmoins la forme n'est pas encore phonétiquement exprimée, et pour la rendre on emploie des mots de signification. Les idiomes américains nous offrent à peu près le

même degré de développement; cependant leur système morphologique est beaucoup plus riche. Leur structure polysynthétique leur permet souvent de ne faire d'une phrase entière qu'un seul mot, soit en incorporant tous les mots dans l'attribut, comme les Groenlandais et les Mexicains, soit en formant des mots composés par ce mode étrange de brisure que nous retrouvons également chez les Basques et les peuples du Canada.

Ensuite viennent les idiomes doués de formes véritables; un intervalle immense les sépare des idiomes précédents. Toutefois les nombreuses analogies qui unissent le basque aux idiomes du Nouveau-Monde ne sauraient être contestées dans cet idiome. La distinction entre le mot et la phrase n'est pas encore complète, et l'on y regarde les phrases adjectives ou relatives comme de véritables substantifs.

L'idiome égyptien vient après. La pauvreté de son système phonétique l'a souvent fait regarder comme apparenté avec les idiomes ouraliens : c'est une erreur. Le developpement de sa structure grammaticale ne saurait être contesté. Le groupe des langues sémitiques se fait remarquer par la fameuse loi de la transposition des voyelles qui leur sert à distinguer les catégories d'une manière extrêmement tranchée. Dans plusieurs détails de leur grammaire, on rencontre cependant encore de la confusion et de l'obscurité. Enfin apparaît le sanscrit, que la perfection de ses formes grammaticales et de ses lois phonétiques doit faire regarder comme le véritable type des langues à organisation supérieure.

Tel est le système que M. Steinthal nous expose avec une vigueur de logique vraiment impitoyable, dans son

mémoire sur le développement des langues. Avant de passer à un examen plus approfondi de la doctrine qui s'y trouve renfermée, il ne sera pas, ce nous semble, inutile de relever quelques erreurs purement matérielles qui se sont glissées dans le tableau de la classification des divers idiomes.

Le basque ne saurait être regardé comme doué de véritables formes de relation. Dans cet idiome, jamais les prépositions ne sont dérivées d'une racine pronominale comme chez les peuples Indo-Européens. Elles sont constamment formées, ainsi que dans les langues précédentes, de mots de substance. Par tous les détails de sa grammaire, d'ailleurs, le basque se rattache de beaucoup plus près aux idiomes de l'Oural et du Nouveau-Monde qu'aux idiomes dits à flexion. (Voy. A. d'Abbadie, *Études sur la langue euskarienne.*)

L'auteur a omis dans sa liste les langues de l'Amérique du sud. Plusieurs d'entre elles cependant, par exemple le quichua ou péruvien et l'arauqo, nous offrent de curieuses particularités. Leur structure est polysynthétique, comme celle des idiomes canadiens ; le seul caractère important qui les distingue de ces derniers, c'est la présence parmi elles du verbe substantif, dont la plus grande partie des idiomes du Nouveau-Monde sont dépourvus. Leur mode de développement est donc exactement et identiquement le même que celui de la langue basque. Cette ressemblance avec l'idiome eusqarien est également très-frappante chez un des dialectes du nord de l'Amérique, le sioux ou daqotah, dont la conjugaison substantive nous rappelle d'une manière frappante la conjugaison auxiliaire du basque, et la conjugaison normale, la conjugaison syncopée du même idiome.

Les fondements sur lesquels notre auteur élève toute sa doctrine linguistique se peuvent réduire à ceci : 1º les principes qui ont présidé à la formation de chaque groupe d'idiomes sont essentiellement différents l'un de l'autre, et cette diversité dans les langues tient elle-même à une diversité radicale dans la manière dont les peuples qui ont créé ces idiomes comprenaient les catégories grammaticales : le langage n'est donc pas le fruit d'une révélation faite à l'homme, mais bien un produit de l'activité et de la liberté humaines ; 2º les caractères propres à chaque famille, une fois déterminés, restent invariables, et nulle influence extérieure ou intérieure ne peut les changer. Ce serait donc une illusion que d'espérer pouvoir ramener toutes les langues à un idiome primitif, source de tous les autres.

Le grand reproche que l'on peut légitimement adresser au système suivi par M. Steinthal, ainsi du reste qu'aux autres systèmes enfantés par l'école de Humbold, c'est avant tout de se baser sur des *à priori*, de prendre leur point de départ dans des hypothèses dont rien ne démontre la justesse et la légitimité.

Les caractères généraux d'une langue, nous dit l'auteur, non-seulement ses caractères physiologiques, mais même ses caractères morphologiques, une fois fixés, restent invariables ; ils deviennent le moule dont toutes les conceptions intellectuelles du peuple reçoivent l'irrévocable empreinte. Mais qu'est-ce qui nous prouve la vérité d'une pareille assertion? et nous sommes pour notre part loin de la croire parfaitement exacte.

Mais, nous répond l'auteur, cette loi d'immutabilité se trouve partout vérifiée. Dans tous les idiomes sur lesquels

nous possédons des documents un peu anciens, dont nous connaissons la filiation grammaticale, on voit les formes essentielles, les modes de division des catégories du discours subsister toujours les mêmes, au milieu des changements phonétiques, des altérations dans la forme de la déclinaison ou de la conjugaison.

Ce ne serait pas là, en tout cas, un raisonnement tout à fait concluant; sans doute, parmi tous les idiomes sur lesquels nous possédons des documents écrits, on n'en trouverait peut-être pas un seul qui n'ait conservé plus ou moins marqués les traits généraux de la famille de langue dont il dérive; mais il faut convenir aussi que, sous certains points fort importants et sous celui des tendances grammaticales, on voit fréquemment une langue s'éloigner du type primitif. L'empreinte reçue par la langue mère s'efface en grande partie; la conscience nationale manifeste une propension incontestable vers un ordre de choses tout nouveau. Ceci est frappant surtout à l'égard des idiomes néo-latins et de la langue anglaise. Si ces idiomes gardent encore (dans une certaine mesure que nous ne prétendons pas déterminer) les divisions catégoriques propres à la famille indo-européenne, d'un autre côté ils nous montrent des tendances bien différentes de celles de tous les autres groupes de cette même famille. Telle forme grammaticale du français ou de l'italien, par exemple, rigoureusement conforme au génie des idiomes agglutinants et des dialectes du Nouveau-Monde, n'offrira pas de ressemblance avec les formes d'aucune des autres langues de l'Europe. Ceci devient encore plus sensible pour la langue anglaise, dont les tendances manifestement monosyllabiques ne sauraient être contestées,

et tout nous porte à croire que si cet idiome n'avait pas eu à subir l'influence constante des langues anciennes et du français, nous l'aurions vu tomber en très-peu de temps, au moins quant à son système morphologique, au même point où en est aujourd'hui arrivé le chinois. Les caractères spéciaux à chaque groupe sont donc bien loin de jouir de cette invariabilité que semble leur attribuer M. Steinthal, et l'on voit ici jusqu'à quel point ils peuvent se trouver modifiés par le génie particulier de tel ou tel peuple.

D'ailleurs, les langues dont nous possédons une grammaire historique sont presque toujours des langues écrites depuis longtemps et parlées par des peuples plus ou moins avancés en civilisation, ce qui a suffi pour leur donner une fixité que l'on ne retrouve plus dans les idiomes des nations barbares.

Le turc nous en offre un exemple. Bien que l'auteur ne prétende retrouver entre cet idiome et les idiomes finnois que le même degré d'analogie constaté entre les familles sémitiques et indo-germaniques, il n'est guère possible de contester l'origine ouralienne de la langue turque : les flexions de conjugaison et de terminaison sont souvent identiques, ainsi que la structure de la phrase. Presque tous les radicaux de la langue turque ne semblent être que des racines finnoises plus ou moins modifiées. Voilà deux tribus de langues dont l'origine est certainement la même, et qui cependant diffèrent considérablement dans leur manière de comprendre les catégories grammaticales. La même observation se doit faire également pour le mongol, le japonais et le mandjour, dont l'origine finnoise est sinon tout à fait démontrée, au moins extrêmement probable. Enfin, il en faut dire

vraisemblablement autant de quelques tribus de langues de l'Amérique du nord et de la Malaisie, qui renferment des dialectes dont les uns sont munis, les autres dépourvus de verbe substantif.

C'est que les lois de développement linguistique ne paraissent pas à beaucoup près être chez les nations civilisées les mêmes que chez les tribus sauvages. Ce serait donc une grave erreur que de vouloir appliquer aux idiomes de l'Asie orientale ou de l'Amérique les raisonnements qui ont pu se trouver justes à l'égard des idiomes indo-européens. De ce que nous ne connaissons qu'imparfaitement les lois qui ont présidé à la formation des langues tartares ou océaniennes, il ne s'ensuit pas que nous ayons droit de considérer ces lois comme non-existantes.

Dans la famille japhétique, nous voyons les formes extérieures de la déclinaison et de la conjugaison s'émousser rapidement. Au contraire, les divisions catégoriques de la grammaire subsistent avec peu d'altérations. Chez les peuples de la famille ouralienne, au contraire, et chez les Indiens d'Amérique, les divisions catégoriques s'émoussent quelquefois ; mais l'élément morphologique reste pour ainsi dire invariable : de là cette analogie frappante qu'offrent entre eux tous les idiomes de la Tartarie ou du Nouveau-Monde. Pour les langues parlées par des nations non civilisées, c'est donc à notre avis cet élément morphologique surtout que l'on doit prendre en considération. L'élément physiologique, au contraire, est sujet à de grandes variations.

La principale cause, au reste, de l'atténuation du principe physiologique paraît consister surtout dans la perte de la civilisation chez le peuple qui parle tel ou tel idiome, dans

un retour à la vie sauvage ou nomade. Ainsi la langue turque se sera éloignée plus que le finnois des véritables catégories logiques, parce que le peuple qui parlait cette langue n'ayant pas su conserver les éléments de civilisation transmis par ses ancêtres, avait adopté un genre de vie entièrement nomade. La langue du Pérou se montre au contraire supérieure, sous plusieurs points importants, aux idiomes des peuples environnants, parce que la nation péruvienne était la plus policée de toutes celles du Nouveau-Monde. Peut-être même y a-t-il une connexité étroite entre la formation des races humaines et celle des races linguistiques. Les peuples de race caucasique seuls parlent des idiomes à flexion et ne parlent que des idiomes à flexion. De même, par conséquent, que les autres races ne semblent être en définitive que des modifications et des altérations de cette race primitive, de même aussi les idiomes isolants et agglutinants ne sont-ils peut-être bien que des idiomes à flexion plus ou moins altérés.

Il nous est impossible d'admettre la séparation radicale établie par M. Steinthal, entre la langue chinoise et les langues de l'Indo-Chine. Elles ne diffèrent pas beaucoup plus entre elles que le français, par exemple, ne diffère du latin ou du grec. Presque tous les radicaux sont les mêmes, et la structure est également monosyllabique de part et d'autre. Ce fait, que le chinois possède une construction de phrase beaucoup plus précise et que les idées de relation s'y trouvent plus clairement exprimées, ne prouve pas qu'il ait une origine différente de celle du barman ou du siamois; car on aurait juste les mêmes raisons pour décider que le français ne dérive pas du latin. Il ne faut pas croire

en effet que les formes analytiques du français, que la construction logique de sa phrase, que l'emploi fréquent qu'il fait de particules ou de l'article découlent directement et nécessairement de la décomposition phonétique du latin. Elles ne sont pas absolument nécessaires au langage, et ne les eût-on pas acceptées, eût-on conservé la liberté extrême de la phrase latine, la langue française ne se serait pas trouvée beaucoup plus difficile à comprendre que le latin, chez lequel les désinences et les flexions s'effaçaient presque toujours dans la prononciation. En adoptant un ordre de phrase plus rigoureux et l'usage de l'article, on ne faisait que satisfaire ce besoin instinctif de clarté qui devient de plus en plus sensible dans les langues à mesure que les peuples se civilisent. C'est précisément ce qui a eu lieu pour le chinois par rapport aux langues de l'Indo-Chine.

Telles sont les principales réflexions que nous a suggérées la lecture du mémoire de M. Steinthal. S'il montre de temps en temps un penchant vers les idées systématiques qui certes n'est pas sans danger, on ne saurait néanmoins s'empêcher de reconnaître dans son travail le plus vaste essai de classification linguistique entrepris jusqu'à ce jour. Avant de déposer la plume, nous demandons au lecteur la permission de donner ici un résumé succinct des opinions émises jusqu'à présent sur l'invention du langage.

Trois systèmes ont été successivement proposés : 1° le langage a été communiqué directement par Dieu à l'homme ; 2° le langage est un produit spontané de la conscience de la nation qui le parle ; la variété de groupes des idiomes ne tient qu'à la différence des notions intellectuelles chez les peuples qui les ont créés : c'est l'opinion de M. Stein-

thal et généralement de toute l'école de Humbold; 3° il ne faut voir dans chaque langue que le résultat d'une suite d'efforts successivement tentés par les hommes pour s'élever du cri de l'animal jusqu'à un échange régulier de notions et de sentiments. Cette dernière opinion semble à coup sûr la plus impossible et ne paraît avoir été soutenue par aucun linguiste vraiment digne de ce nom.

Le premier de ces systèmes est peut-être celui qui, au premier coup d'œil, semble le plus probable. Il a été suivi par les théologiens, et dans l'antiquité plusieurs philosophes déjà attribuaient à la divinité l'invention de la parole, ainsi que celle des arts les plus nécessaires. L'homme seul, nous dit-on, n'aurait jamais pu trouver la division des diverses formes catégoriques, la distinction entre le nom et le verbe. Cela est si vrai, que maintenant même la notion de ces catégories lui échappe souvent. Tous les idiomes manifestent une tendance plus ou moins prononcée, même indépendamment de la décomposition des éléments phonétiques, à confondre le mot d'action avec le mot de qualité ou avec le mot de substance, à transformer, par exemple, l'infinitif en un véritable nom, à prendre les radicaux simples comme adverbes ou comme substantifs, etc., etc. Loin donc d'avoir pu donner aux idiomes qu'il créait la faculté d'exprimer les formes grammaticales, l'homme ne possède le sentiment de ces mêmes formes que parce qu'il lui a été transmis au moyen du langage. En admettant même que jamais il y ait pu avoir un idiome fait de main d'homme, ç'aurait été tout au plus un idiome informe et d'une organisation tout à fait rudimentaire, comme les idiomes de l'Océanie et de l'extrême Orient.

La perfectibilité humaine ne s'exerce d'ailleurs que dans de certaines limites. Pour que l'homme soit susceptible de progrès, il faut qu'il ait déjà beaucoup progressé, et l'on n'a pas d'exemple jusqu'à présent d'un peuple sauvage qui ait trouvé en lui-même, et indépendamment de toute influence étrangère, assez de ressources pour s'élever jusqu'à la civilisation. Si donc les nations qui possèdent déjà une langue articulée, quelques arts élémentaires et notamment l'usage du feu, sont cependant trop faibles pour pouvoir sortir de la barbarie et faire un seul pas en avant, qu'aura-ce été pour des hommes auxquels ces premiers secours eussent fait défaut? Bien loin de pouvoir arriver à un état meilleur, ils n'eussent même pas pu subsister. Le langage a donc dû être révélé par Dieu à l'homme au moment même de la création.

Tous ces arguments sont sans doute d'un grand poids, mais ils ont le malheur de s'appliquer à un état de choses qui vraisemblablement différait fort de celui que nous avons actuellement sous les yeux. Peut-être bien qu'aujourd'hui une nation qui n'aurait ni l'usage du feu, ni la connaissance des métaux, ne parviendrait pas d'elle-même à les connaître. Cependant les hommes, qui étaient primitivement ignorants de toutes ces choses, les trouvèrent petit à petit, sans que l'on se soit avisé de faire intervenir la divinité à chacune de ces découvertes. Pourquoi donc vouloir établir une règle différente au sujet du langage? Qui nous dit qu'en son premier âge l'humanité n'a pas pu posséder une vigueur physique et morale dont elle est aujourd'hui dépourvue? Toutes les traditions paraissent l'attester, et nous voyons comme un reflet de cette opinion dans la Bible elle-même, alors qu'elle nous parle de l'excessive longévité des premiers pa-

triarches. En assignant à l'humanité une carrière à parcourir, la Providence dut lui donner les forces et les moyens de parvenir au but. Les hommes des premiers temps ont parfaitement pu être capables d'autres conceptions que celles dont nous serions capables aujourd'hui, parce qu'il leur était nécessaire d'avoir ces conceptions supérieures. Ces réserves faites, nous n'avons aucune répugnance à admettre l'opinion émise par Humboldt, et nous demandons la permission de n'y pas voir une hypothèse aussi ridicule et aussi anti-philosophique que quelques auteurs ont bien voulu le prétendre.

H. DE CHARENCEY.

L'ART JUDAIQUE.

(*Histoire de l'Art judaïque*, tirée des textes sacrés et profanes, par F. DE SAULCY, membre de l'Institut. Paris, Didier éditeur, 1806; in-8.)

L'art judaïque a-t-il existé? en reste-t-il quelques vestiges? le peuple d'Israël a-t-il réellement possédé des procédés à lui? sa pensée s'est-elle révélée par des œuvres plastiques dont les caractères particuliers la rattachent à l'individualité de la race ou de la nation?

Jusqu'à ce jour l'érudition a répondu non. Ce n'est pas un motif, à vrai dire, pour s'en rapporter sur parole! il s'est perdu tant d'œuvres dont nous ne soupçonnons même pas la possibilité, et l'archéologie nous habitue à de si étranges découvertes! Si donc un savant, un érudit, un voyageur,

un homme qui a étudié sur les lieux mêmes, vient poser une assertion contraire à nos opinions, ne la repoussons pas; examinons. L'érudit, le voyageur dont il s'agit est M. de Saulcy; ses études, ses publications, ses voyages, tous ses titres à l'estime et à la sympathie du monde savant, nous font un devoir d'apporter dans ce travail l'attention la plus scrupuleuse.

L'art judaïque a-t-il existé? M. de Saulcy se prononce pour l'affirmative en termes exprès, dès les premiers mots de son livre, dont le but, dit-il, est de démontrer que « la nation juive avait un art à elle et qu'elle l'a porté à un très-haut degré de perfection ».

Eh quoi! ce peuple obscur, le plus souvent opprimé ou tributaire, constamment attardé aux degrés secondaires de l'humanité dans tout ce qui ne touche pas à la science de Dieu même; ce peuple se maintenant si longtemps à l'état pastoral ou agricole; ce peuple dont le principal mérite a été de conserver, sans les comprendre, les vérités venues d'en haut; obstiné dans ses défections à une loi consacrée sous ses yeux par des miracles objets de sa foi, plus opiniâtre encore dans ses défections aux mêmes préceptes lorsqu'ils ont été dépourvus de toute sanction; ce peuple dont la civilisation antique a dédaigné le mérite au point de le représenter comme une horde de barbares fanatiques; le peuple juif aurait un art à lui, et l'admiration qui s'attache à toute manifestation des tendances de l'intelligence vers les types du beau trouverait dans le texte des Écritures une source jusqu'à ce jour inconnue! Certes, la promesse est séduisante et mérite justification.

En réalité, la personnalité du peuple juif ne se révèle

qu'à la sortie d'Égypte; on pourrait donc contester l'attribution qui lui est faite des progrès antérieurs à cette époque. Au surplus, l'étude des premiers temps sur lesquels la Genèse nous donne de si rares indications est la plus intéressante que l'on puisse concevoir; c'était donc un motif pour M. de Saulcy de ne pas passer sous silence la construction de l'arche de Noé, qui est le fait le plus important se rattachant à l'art et à l'industrie des temps primitifs.

L'arche devait être construite en bois de camphre, ce qui indique le séjour de Noé comme étant fixé à un degré de latitude assez élevé vers l'équateur. Les dimensions du bâtiment sont énormes: environ 150 mètres de long, 25 de large et 15 de haut. Même de nos jours, il existe des fractions considérables de populations faisant partie de nations civilisées, par exemple, des cantons ou des arrondissements de France, dans lesquels il serait impossible d'obtenir l'exécution satisfaisante d'un bâtiment de cette taille. D'un autre côté, l'intervention immédiate de Dieu, l'indication des dimensions qui sont fort bien appropriées à la destination, le petit nombre des fenêtres et l'existence de la porte, donnent lieu de penser que la construction dont il s'agit était en dehors des habitudes de l'époque, non-seulement à raison de son volume, mais encore au point de vue de l'usage qu'on en devait faire, et il semble en résulter que l'art de la navigation n'avait pas accompli de sensibles progrès.

A la sortie d'Égypte, les Hébreux étaient évidemment Égyptiens quant à l'art; mais quel était le caractère des travaux des peuples cananéens établis en Palestine? A vrai dire, ceci ne concerne qu'indirectement l'histoire de l'art judaïque, ou, si l'on veut prétendre que les Israélites ont

adopté les procédés ou le style cananéens, cela est bien loin d'établir l'individualité de l'art chez les juifs.

N'allons donc pas accorder plus de mérite qu'il n'y en a réellement à la construction du veau d'or, du serpent d'airain et de l'arche dans le désert : ces animaux emblématiques, ces chérubins ou êtres fantastiques révèlent un parfum de mythologie.

A ce propos, M. de Saulcy fait observer qu'en prohibant la construction des figures, la loi n'entendait que les images destinées à un culte idolâtre. Cela est indubitable : outre le serpent d'airain et les *keroubim* de l'arche, on peut encore citer la mer d'airain du temple, les lions du trône de Salomon et bien d'autres exemples. Du reste, les excès auxquels la nation se livra et qu'elle porta au point d'adorer le serpent de Moïse, qu'il fallut détruire en conséquence, au temps de Josias, démontrent que ceux qui la dirigeaient avaient les motifs les plus fondés pour lui présenter dans un sens presque absolu les prescriptions de la loi ; en cela, d'ailleurs, ils n'ont fait que se conformer au génie d'un peuple dont le nom est resté pour indiquer le respect plus matériel qu'intelligent aux décrets qui le régissaient.

Les livres placés chronologiquement entre le Pentateuque et ceux des Rois offrent un très-petit nombre de faits artistiques. M. de Saulcy, qui en a tiré tout le parti imaginable, nous donne des renseignements intéressants sur la ville de Hazor, la capitale de Jabin, au temps de Josué, ville dont il a cru pouvoir reconnaître les ruines.

Si l'on apporte dans l'histoire de ces temps reculés une critique impartiale, il est impossible de ne pas remarquer la fréquence des défections du peuple d'Israël. Évidemment,

cette tendance constante des Hébreux à se rapprocher des idées de leurs voisins, gisait moins dans l'exigence de leurs propres dogmes qui ne les gênent guère de nos jours, que dans la supériorité de la civilisation des étrangers au point de vue plastique et industriel. Une nation exclusivement pastorale et agricole ne tarde pas à se voir plus ou moins à la merci des peuples industriels, pour la satisfaction des besoins ordinaires de la vie : c'est ce que nous allons voir plus bas à propos de Samuel. D'un autre côté, des affinités de langue et de mœurs devaient porter les Israélites à rechercher les peuples d'origine cananéenne, et surtout les Phéniciens, dont la civilisation et la richesse étaient déjà de longue date.

Tous ces motifs nous autorisent à croire qu'antérieurement à l'époque des rois, l'art et l'industrie judaïques furent probablement le reflet de ceux de Sidon et de Tyr ; peut-être même, et plus vraisemblablement, selon l'usage de beaucoup de nations antiques, celui des mahométans et de tous les peuples arriérés de nos jours, les Hébreux se bornaient à se procurer, par des échanges commerciaux et contre la cession de leurs produits agricoles, les objets manufacturés dont ils faisaient usage.

Le premier livre de Samuel contient sur les armes des Israélites des détails dont M. de Saulcy a fait l'objet de curieux développements comprenant les instruments de guerre, de musique et autres. Mais qui fabriquait ces armes et ces instruments ? Évidemment, c'étaient les étrangers, du temps dont nous parlons. M. de Saulcy cite lui-même le passage du chapitre XIII (versets 17 et suivants), où il est dit que dans tout Israël il ne se trouvait pas un forgeron, ce qui

obligeait les Hébreux à se rendre chez les Philistins pour y faire aiguiser haches, socs, bêches et aiguillons, « quand la pointe en était émoussée, » ajoute la traduction de notre auteur, traduction inexacte, le véritable sens étant celui-ci[1] :

« 19. Or aucun forgeron ne se trouvait dans toute la terre d'Israël ; car les Philistins avaient fait en sorte[2] que les Hébreux ne pussent fabriquer ni glaive, ni lance. »

Raschi donne, de ce passage, le commentaire suivant : « Car les Philistins, qui commandaient aux Israélites, avaient enlevé tous les forgerons de chez eux, afin qu'ils ne se fissent pas des armes de guerre. »

« 20. Tout Israël descendait donc chez les Philistins pour y faire aiguiser son soc, sa houe, sa hache[3] et son couteau de charrue. »

Le commentaire de Raschi porte : « Lorsque les Israélites avaient besoin de forgerons pour polir ou aiguiser houes, haches et charrues, ils devaient descendre au pays des Philistins.

« 21. C'est pourquoi[4] étaient émoussés les tranchants

---

[1] M. de Saulcy admet, dans la traduction des noms hébraïques ou cananéens, des singularités et des interprétations qu'il serait difficile de concilier avec le sens authentique ou traditionnel des livres-saints. Peut-être y a-t-il ici l'effet d'une influence volontairement subie : la traduction de M. Cahen dont il se sert révèle une âpre saveur d'outre-Rhin. A Dieu ne plaise du reste que le blâme, s'il y en a, puisse en rien retomber sur un savant dont les intentions droites et le respect des autorités éclatent à chaque page.

[2] Littéralement : « avaient ordonné ».

[3] Il s'agit de la hache à deux tranchants, vulgairement bisaiguë.

[4] Littéralement : « et ».

des socs, des houes, des tridents[1], des haches, et jusqu'à l'aiguillon qui avait besoin d'être redressé[2].

« 22. Et lorsque vint le jour du combat, il ne se trouva pas d'épée ni de lance dans la main de tout le peuple qui était avec Saül et Jonathas, excepté Saül et Jonathas son fils. »

Que penser d'une nation qui se trouve dans de pareilles conditions ? Que les ouvriers en fer, autrefois établis chez elle, étaient des Philistins qu'il avait suffi de rappeler pour mettre les Hébreux dans l'impossibilité de suffire aux besoins les plus impérieux d'une civilisation à peine ébauchée ; car, après la déclaration de guerre et la double levée de boucliers dont il est question dans le chapitre précité, rien ne devait empêcher ce peuple de se faire des armes, sauf toutefois l'ignorance des moyens de fabrication.

C'est dans les Rois et dans les Paralipomènes que nous allons trouver sans doute les renseignements les plus importants. Sans parler de la maison que les ouvriers de Hiram, roi de Tyr, bâtirent pour David, édifice médiocre sans doute et que Salomon remplaça plus tard par un palais ; sans nous arrêter à l'origine de la tour *Hippims* dont la Bible ne dit pas un mot, à moins que ce ne soit une construction d'Hérode, mise à la place de la tour *Hananeel* dont il est question dans Néhémie ; passons à la construction

---

[1] Fourches.

[2] Ce membre de phrase est d'une construction si différente de celui qui précède, qu'on se demande s'il n'appartient pas à la phrase du verset antérieur, ce qui ferait supposer que l'écrivain a repris une pensée interrompue.

du temple, le fait capital dans l'histoire de l'art chez les Hébreux, et voyons si nous pouvons y découvrir la justification de l'opinion qu'à cette époque il existait à Jérusalem « *une école d'artistes* » ou même une génération d'artisans pouvant, par le seul secours de la tradition et par la connaissance personnelle de leur profession, créer des œuvres considérables.

Un petit édifice dans une grande enceinte, telle était la disposition généralement adoptée par les religions de l'antiquité pour la célébration du culte, dont les ministres n'admettaient pas le profane vulgaire à pénétrer jusqu'au pied des autels : le temple de Salomon était compris dans les mêmes idées.

L'enceinte s'étendait sur une plate-forme élevée, en partie naturelle, en partie factice, qui se composait du sommet de la colline Morian qui formait l'un des côtés, et d'un remblai retenu sur les trois autres faces par des murailles offrant un développement que Josèphe évalue à un stade de côté, tandis que M. de Saulcy a trouvé pour deux côtés réunis une étendue de plus de six cents mètres, ce qui donnerait à peu près trois cents mètres ou un stade et demi de côté. Ce travail, fort considérable sans doute, n'a rien qui doive nous surprendre, si nous le comparons à d'autres œuvres anciennes et modernes plus importantes encore et surtout d'une exécution plus difficile.

Quant au temple proprement dit, les dimensions nous en paraîtraient mesquines, si nous le jugions au point de vue contemporain ; mais il faut reconnaître qu'il reproduisait les proportions adoptées à cette époque, et que la richesse de l'ornementation et de l'ameublement peut seule

expliquer les dépenses énormes dont il fut l'objet. M. de Saulcy lui-même signale ce défaut de cachet caractéristique de l'édifice : « De l'ensemble de ces mesures (qu'il vient de citer) résulte un premier fait d'une extrême importance : c'est que le temple de Salomon était construit sur le même plan que les temples des Égyptiens ; qu'il avait, comme eux, un *pronaos*, ou pylone plaqué contre l'entrée du *naos*, et d'une hauteur double de celle du *naos* lui-même. Ainsi, que l'on compare la disposition générale du temple de Khons, à Karnak, avec celle que nous sommes déjà en mesure de déduire des chiffres établis tout à l'heure, et l'on sera frappé, je n'en doute pas, de la presque identité des deux plans (page 194). »

Il ne viendra à l'esprit de personne d'attribuer au hasard de pareilles coïncidences, et lorsqu'on se rappellera que l'Égypte était en relations constantes avec la Palestine, et que l'un de ses rois donna sa fille à Salomon, la forme égyptienne du temple n'aura plus rien de surprenant.

Par qui cet édifice fut-il construit ? La Bible nous indique trois classes d'ouvriers, savoir :

Les maçons de Hiram, ce même roi de Tyr qui avait déjà concouru aux constructions de David ;

Les maçons de Byblos ; une tradition, rapportée par Gervais de Tilbury, fait connaître que c'est en cette ville qu'aurait eu lieu la taille des pierres ;

Enfin les ouvriers de Salomon, cent cinquante-trois mille six cents étrangers, enrôlés pour couper du bois dans le Liban et pour le transporter. Probablement dans ce nombre se trouvaient des Égyptiens. Du reste, l'élément indigène dominait si peu dans tout ce qui concerne les travaux de ce

genre, qu'il fallut prendre parmi ces étrangers eux-mêmes les trois mille six cents chefs chargés de diriger les ateliers.

Les observations qui précèdent s'appliquent également au palais de Salomon et aux tombeaux qui sont décrits à la suite comme ayant appartenu à Absalon et à un personnage nommé Zacharie.

Quant à la série de sépultures désignées sous le nom de *qebour el-moloukh*, la description donnée par M. de Saulcy, qui les a visités, ne laisse pas de doute sur l'intervention de l'art étranger contemporain, non pas de David, mais des Asmonéens : « Au-dessus du vestibule et sur la face même du rocher, court une frise sculptée avec une délicatesse et un goût exquis. Le centre de cette frise est occupé par une grappe de raisin, emblême de la terre promise et *type habituel des monnaies hébraïques frappées par les princes Asmonéens* (page 234). » Les descriptions pleines de charme que l'auteur a données des objets dont il a relevé les détails et dont quelques-uns figurent par ses soins au Musée du Louvre parmi les plus précieux débris de la civilisation orientale antique, ces récits nous ont causé à la lecture le plus vif plaisir, sans avoir pu nous faire partager l'opinion que les tombeaux de David et de ses successeurs sont posés sur la route de Naplouse. La tradition constante qui place ces mêmes sépultures sur le mont Sion est une des plus enracinées que l'on connaisse, et M. de Saulcy peut être bien certain qu'il n'en aurait pas raison si facilement, son interprétation fût-elle d'ailleurs évidente ; mais il n'en est rien, et le texte de Néhémie témoigne de la véritable position en des termes qui subsistent malgré une dénégation manquant de précision ; quant à l'interpolation de ce

passage, cette assertion nous paraît un moyen de défense inadmissible.

En somme, depuis la maison de David, le temple et le palais de Salomon, jusqu'aux tombeaux des Asmonéens et aux travaux d'Hérode, tout révèle l'industrie étrangère, autant du moins qu'on peut affirmer dans une semblable pénurie de renseignements exacts. Les Hébreux constituaient un peuple essentiellement agricole, pasteur même, arrêté par conséquent aux limites de la moyenne civilisation; tous leurs monuments écrits, et les éléments même de leur langue, portent le cachet de ce mode d'existence. Au milieu d'eux vivait (sans doute à l'état de colonie distincte, les mœurs de l'époque n'autorisant pas de relations plus intimes) un nombre considérable d'étrangers, auxquels le pouvoir avait recours pour l'exécution de ses travaux, même par voie de réquisition, comme au temps de Salomon. A toutes les époques et chez tous les peuples, on a vu ainsi certaines spécialités accaparées par l'immigration étrangère; ce fait qui se produit de nos jours devait être bien plus sensible lorsque les idées de castes et les difficultés de transmission des lumières perpétuaient dans certaines mains les mêmes professions et le même ordre de connaissances. Malgré ces secours, les juifs se trouvent un jour sans armes, et lorsqu'ils veulent bâtir un temple, ils font appel à tous leurs voisins : les Athéniens n'éprouvèrent pas cet embarras après la bataille de Salamine. Enfin, jusqu'à la découverte d'un style particulier et de notions plus précises, nous persisterons à refuser aux Hébreux l'honneur d'avoir possédé un art qui leur ait été propre.

En cela, d'ailleurs, les Hébreux ne se sont distingués en

rien de leurs voisins parlant le cananéen même, le syriaque ou l'arabe. Les Phéniciens, par exemple, avaient une civilisation bien plus avancée, bien plus complète, bien plus ancienne que celle des Israélites, et cependant il serait impossible de citer chez eux un monument qui ne relevât pas des procédés artistiques employés soit par les Assyriens, soit par les Égyptiens, suivant les époques et le courant de leurs relations déterminé tantôt par le commerce, et tantôt par la conquête étrangère. Le tombeau d'Eschmounazar, apporté de Sidon au Louvre, démontre surabondamment la justesse de cette appréciation.

La science de l'homme nous apprend que, de tout temps, les esprits se sont divisés en trois classes :

Les premiers, ne relevant que de leurs besoins et de leurs passions, procèdent par intuition et sentiment : la tradition, l'autorité, le merveilleux, les intérêts matériels ont sur eux la plus grande influence.

Les seconds, préoccupés surtout de la connaissance exacte du monde extérieur, cherchent à en saisir et à en reproduire les beautés : l'art plastique, la science pratique, les procédés ingénieux ou parfaits attirent surtout leur attention.

Les troisièmes, enfin, apportent partout l'analyse, la synthèse, en un mot le raisonnement, et aspirent à la conviction : c'est à ceux-là seulement qu'il est donné d'élever le niveau de nos connaissances en y introduisant l'esprit philosophique.

Ces trois genres de caractères peuvent se fondre en des combinaisons d'un nombre infini, en raison des proportions diverses pour lesquelles chacun d'eux participe à la formation de l'homme intellectuel et moral ; mais les combinai-

sons les plus favorables sont celles qui admettent l'égalité approximative des trois éléments avec prédominance de l'un des deux derniers.

Les Hébreux appartenaient généralement à la première classe, c'est-à-dire que l'élément passionné et d'intuition absorbait sensiblement les deux autres. Respectueux pour la tradition, parfois fanatiques pour l'autorité, disposés à accepter le merveilleux sans examen, mais en même temps tellement dominés par la préoccupation de leurs intérêts matériels et de leurs passions, que ceux-ci étaient pour eux l'aiguillon de leurs croyances et le motif de leurs défections, les Israélites n'ont pas su étudier le monde extérieur avec des vues artistiques ou scientifiques, et le flambeau d'une critique exempte d'idées préconçues n'éclaira jamais les tendances que quelques-uns d'entre eux purent posséder pour se rapprocher des types du beau et de la perfection.

Il en est résulté cette sorte de stagnation ou de lenteur dans le progrès qui caractérise l'évolution morale et intellectuelle de ce peuple. A part quelques améliorations, matérielles surtout, dues aux relations imposées ou acceptées des nations étrangères, et qui se rattachent au mouvement général de l'humanité, on voit de longs siècles s'écouler sans leur apporter de sensibles modifications, et il serait difficile d'y suivre les indices de la marche d'un civilisation régulière. Combien est différent le spectacle que présente l'histoire de peuples autrement organisés, des Grecs, par exemple, des Romains et de plusieurs nations appartenant aux temps modernes !

Certes, notre intention n'est pas de nous faire illusion sur la valeur de raisonnements théoriques avant tout ; nous

reconnaissons que des faits bien constatés auraient le pouvoir de condamner irrévocablement notre opinion; mais ces faits n'ont pas encore été présentés, même dans le travail dû aux louables efforts de M. de Saulcy. Nos collections ne contiennent rien, absolument rien qui porte un cachet original ou authentique, et cette absence de preuves matérielles, argument extrêmement puissant, justifie, dans l'état actuel de la science, la négation du courant d'idées sur lequel s'appuierait l'existence de l'art judaïque.

A. CASTAING.

NOTICE

SUR UN ANCIEN MANUSCRIT MEXICAIN

DIT *Codex Telleriano-Remensis*.

La collection de lord Kingsborough[1] comprend des fac-simile de quatorze manuscrits ou peintures aztèques, réparties en trois volumes grand in-folio, accompagnés de quatre

[1] *Antiquities of Mexico*, comprising fac-simile of ancient Mexican paintings and hieroglyphics, preserved in the royal libraries of Paris, Berlin, Dresden; in the imperial library of Vienna; the Vatican and the Borgian Museum, at Rome; the Institute, at Bologna; the Bodleian library, at Oxford; together with the Monuments of New-Spain, by M. Dupaix, with their respective scales of measurement and accompanying descriptions; the whole illustrated by many valuable inedited mss. by lord Kingsborough; the drawings on stone by A. Aglio. *London*, 1831; 7 vol. in-fol.

volumes de texte et de deux tomes supplémentaires publiés par la librairie Bohne[1].

Ces quatorze manuscrits sont les suivants :

1° Codex Telleriano-Remensis.	93 planches.
2° Collection Mendoza.	73 planches.
3° Manuscrit du Vatican.	149 planches.
4° Collection Botturini.	24 planches.
5° Manuscrit de Dresde.	74 planches.
6° Manuscrit de Humboldt avec dessin d'un bas-relief sculpté.	19 planches.
7° Manuscrit de Selden.	20 planches.
8° Manuscrit de Bodley.	40 planches.
9° Manuscrit de Vienne.	66 planches.
10° Manuscrit de l'archevêque Land.	46 planches.
11° Manuscrit de M. Feyervari.	44 planches.
12° Manuscrit de Bologne.	24 planches.
13° Manuscrit de Velletri.	76 planches.
14° Codex Vaticanus.	96 planches.

Les manuscrits Le Tellier, celui de Mendoza et le codex Vaticanus sont postérieurs à la conquête espagnole. Excepté le manuscrit de Humboldt, dont l'origine est contestable, et celui de Dresde, écrit en caractères dits *calculiformes*[2] et vraisemblablement de provenance guatemaltèque, ces recueils ont tous été rédigés au Mexique.

Ce ne sont pour la plupart que des tables chronologiques et historiques, comme l'indiquent les hiéroglyphes de mois

---

[1] Ces deux volumes, d'un interêt, du reste, assez secondaire pour l'ouvrage de lord Kingsborough, se vendent séparoment chez l'éditeur Bohne, à Londres.

[2] Voyez ce qui est dit de ce manuscrit, dans cette *Revue*, tome Ier, 1858, p. 36.

et d'années dont nous les trouvons accompagnés. Le codex le Tellier est de ce nombre. Il ne nous est malheureusement pas parvenu dans toute son intégrité, car il ne contient plus que trente-trois planches au lieu de quarante qu'il a dû posséder dans l'origine. Les feuillets manquant sont : 1° celui qui se trouvait en tête du manuscrit ; 2° deux feuillets entre les 12e et 13e ; 3° deux autres feuillets entre les 14e et 15e. Le contenu du *Codex Telleriano-Remensis* est d'ailleurs identique à celui du Vatican. La seule différence que l'on puisse signaler entre eux, c'est que si le premier a perdu plusieurs de ses feuilles, du moins celles qui restent se suivent dans leur ordre naturel, tandis que le second est demeuré complet, mais a subi de nombreuses transpositions.

Le texte explicatif du manuscrit le Tellier est rédigé en langue espagnole, et les noms de personnages ou de divinités se trouvent écrits à l'encre rouge. A côté des noms de jours, nous voyons l'une des lettres *b, m, in* qui désignent les jours heureux (*buenos*), néfastes (*malos*) ou indifférents[1].

Au manuscrit du Vatican se trouve jointe une explication en italien et qui, à part quelques réflexions pieuses, quelques notes ajoutées pour faire ressortir la conformité des mythes indiens avec les traditions du christianisme, s'accorde parfaitement avec le texte castillan. La planche publiée dans ce n° est la 1re du codex Letellier, la 40e du manuscrit du Vatican. Nous y trouvons le nom de plusieurs divinités et à côté la désignation du jour placé sous leur protection spéciale. Elle se doit lire de haut en bas et de gauche à

[1] Voyez le fac-simile du *Codex Teleriano-Remensis* que nous avons joint à cette notice.

droite. Dans la traduction que nous donnons ici, les noms de divinités sont transcrits en lettres italiques.

in.	m.	b.	in.	b.
Chalchiutlicué.	*Tlazoltéotl.*	*Tepeyolotl.*	*Haloc.*	*Xiuhtéogtli.*
6. Miquistli.	7. Mazatl.	8. Tochtli.	9. Atl.	10. Izcuintli.

in.
Yztli.
11. Ozomatli.
b.
Tiltzinteuqtli.
12. Malinalli.
in.
Tzintéotl.
13. Akatl.

Les quatre premières de ces divinités sont exactement les mêmes qui, d'après la collection de Botturini, président aux différentes heures de la nuit. Les noms ont toutefois éprouvé quelques altérations. Le lecteur en pourra juger par le tableau ci-joint :

NOMS DES DIVINITÉS NOCTURNES.

D'APRÈS BOTTURINI.	D'APRÈS LE CODEX LETELLIER.
Chalchiutlicué-yohua.	*Chalchiutlicué.*
Tlazol-yohua.	*Tlazotéotl.*
Tépéyolo-yohua.	*Tépéyolotl.*
Quiautheuc-yohua.	*Tlaloc.*

Le mot *yohua* employé par Botturini signifie prince ou seigneur et se donne souvent même aux dieux. La désinence *téotl* correspond au mot dieu, divinité ; par exemple, *téocalli*, temple ; litt. maison des dieux. La finale *theuc* est une abréviation de *teuctli*, maître ou seigneur.

Chalchiutlicué est le dieu, ou, suivant quelques auteurs, la déesse des eaux. — *Tlazol-yohua* correspond au Cupi-

don des anciens : c'est le génie de l'amour impur. — *Tépéyolotl* signifie littéralement, le centre de la montagne; il ne paraît pas différer du génie invoqué par les Quichés sous le nom de *cœur de la montagne*, et qui présidait aux éruptions volcaniques. Enfin *Quiautheuc* signifie maître de la pluie : c'est un des surnoms les plus fréquents du dieu *Tlaloc.*

Les espèces de boules qui indiquent les jours du mois sont employées dans le même ordre et avec une valeur identique dans un grand nombre de manuscrits mexicains. Il n'en est pas de même des signes hiéroglyphiques qui les accompagnent. Ces signes consistent en têtes humaines plus ou moins difformes et sont sans aucun doute les images mêmes des divinités dont nous avons parlé plus haut.

H. DE CHARENCEY.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des Relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, suivie du cérémonial observé à la cour de Péking pour la réception des ambassadeurs, traduite pour la première fois dans une langue européenne. Par G. Pauthier. *Paris* (Didot frères, éditeurs, 1 vol. in-8°. Prix 4 fr.).

Ce nouvel ouvrage de M. Pauthier, fait avec beaucoup de soins et de recherches, ne peut manquer d'être accueilli avec faveur par toutes les personnes qui désirent savoir quand, comment et de quelle manière les souverains de la Chine ont traité les ambassadeurs des puissances occidentales qui, pour un motif ou pour un autre, mais le plus souvent

en vue d'intérêts commerciaux, ont désiré ouvrir des relations avec cet ancien et curieux empire.

Le chapitre qui traite du *Cérémonial* observé à la cour de *Péking* pour la réception des ambassadeurs, n'est pas le moins curieux de l'ouvrage. Il devra être désormais entre les mains de tous les Européens qui se rendront à cette cour, ou qui voudront en connaître la minutieuse étiquette.

CH. DE LABARTHE.

CHRONIQUE ORIENTALE.

1er juillet 1859.

En face des graves événements qui agitent l'Europe, depuis quelques semaines, l'Orient pâlit à nos yeux, et même disparaîtrait bientôt pour nous comme les effets du mirage, si ce beau pays des rêves n'était aujourd'hui trop étroitement lié à l'Occident pour ne pas se préoccuper de toutes les révolutions qui élargissent ou compromettent nos destinées.

Au moment où les cohortes armées de la France et de l'Italie, à l'abri des étendarts tricolores, font entendre au loin des accents de délivrance, au moment où les sbires du despotisme autrichien reculent à l'approche des soldats de l'indépendance italienne, et où les uns et les autres retrouvent la conviction que la Victoire est à jamais unie à la vraie Liberté, l'Orient écoute, l'Orient s'émeut, l'Orient se relève. Que le génie puissant qui rompt les chaînes des peuples et les émancipe en dépit des tyrans, étende encore quelque temps ses larges ailes, et bientôt nous verrons l'Orient tressaillir de nouveau, et cette fois sortir définitivement de sa longue léthargie afin de revivre pour l'avenir du monde.

La Grèce, par toutes sortes de manifestations, se montre sympathique à la cause que nous défendons si dignement sur le territoire lombard. A l'annonce de nos victoires, le plus noble sang des Héllènes bondit de joie dans leurs veines. Des lettres d'Athènes, en date du 9 juin dernier, nous apprennent que les étudiants de

cette capitale ont demandé avec instance que des prières publiques soient prononcées pour le triomphe de l'armée franco-italienne. Pendant ces prières, le peuple, porté en foule aux abords de l'église, n'a cessé de faire entendre ses acclamations durant tout le cours du service divin.

Le même enthousiasme en faveur des nobles exploits de notre armée retentit partout dans les Principautés. Au seul bruit que la Sublime-Porte avait conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec la cour de Vienne, et bien que le gouvernement ottoman ait nié l'authenticité de ce fait en protestant sur ses intentions fermes de conserver la plus stricte neutralité, le brasier ardent du panslavisme s'est ranimé, et la Turquie s'est vue dans l'obligation d'envoyer des renforts sur les frontières serbes et monténégrines.

En Perse, même résultat. L'armée iranienne qui ne compte pas moins de 100,000 hommes au seul camp de Sultanié où se trouve le Padichah en ce moment, est toute prête à prendre part aux événements qui pourraient porter jusqu'en Orient, les complications de la cause italienne. On assure que ce n'est pas sans motif que la Turquie entretient en ce moment de fortes garnisons sur les frontières persanes et que la division d'Omer-pacha est encore retenue sur pied à Bagdad.

Des lettres d'Égypte annoncent que Saïd-pacha continue à opérer des armements considérables, mais on ignore encore contre qui sont dirigés des préparatifs aussi dispendieux. Il faut remarquer toutefois que le Vice-roi, sommé par la Porte d'envoyer des contingents en Roumélie, aurait répondu, suivant une dépêche reçue de Constantinople par l'agence Havas, en date du 14 juin, que dans l'état d'indécision où se trouvait la question des Principautés, l'Égypte se compromettrait en fournissant les troupes demandées, mais qu'elle mettrait son armée sur le pied de guerre.

Une dépêche du service Bullier, en date de Marseille 20 juin, annonce que le ministre du pacha d'Égypte a suspendu les travaux du percement de l'isthme de Suez. M. de Lesseps a publié une protestation, et le Consul général de France a offert d'intervenir comme médiateur.

Nous n'avons pas été de ceux qui ont poussé des cris d'admiration sur les succès diplomatiques de notre dernière ambassade en Chine. On criait à tue-tête : « La Chine est ouverte ! la Chine est ouverte ! » — Nous autres nous murmurions presque sans écho : « La Chine est à ouvrir. » Aujourd'hui les événements viennent pleinement justifier nos appréhensions. M. le baron Gros, notre ambassadeur près la cour de Chine, de retour en France, a dû quitter le Céleste-Empire sans avoir pu décider l'empereur Hien-foung à admettre à Péking la résidence d'un agent diplomatique français, ce qu'autorise le traité de Tien-tsin. On dit que M. de Bourboulon, notre Consul général à Chang-haï, a été chargé de poursuivre à ce sujet les négociations avec la cour de Péking. Puisse-t-il réussir !

Le *Moniteur de la Colonisation* nous fournit d'intéressants détails sur l'état actuel de l'Australie. On sait que, depuis quelques années, l'Australie a pris une extension considérable, et que l'émigration irlandaise et allemande, qui se dirigeait exclusivement, autrefois, vers les États-Unis, préfère aujourd'hui aller s'établir dans l'Océanie britannique. Cette vaste partie de la monarchie anglaise, dont l'importance et la prospérité augmentent de jour en jour, comprend la Nouvelle-Galles du sud, la terre de Van-Diémen, Victoria, la Nouvelle-Zélande, l'Australie occidentale, l'Australie méridionale et l'île de Noderfolk. Parmi ces différentes contrées, celle de Victoria paraît attirer principalement l'attention des émigrants et développe une activité qui étonne. Elle existe depuis dix ans à peine d'une manière réelle, et déjà elle possède deux cent vingt-cinq villes ; sa capitale, Melbourne, construite dans la baie de Port-Philippe, renferme cent mille habitants et est devenue le centre d'un commerce immense. La population totale de sa colonie, qui n'atteignait pas, il y a dix ans, trente mille habitants, dépasse aujourd'hui quatre cent soixante-dix mille. Elle possède une assemblée législative composée de soixante membres, qui administre les affaires du pays sous la direction d'un gouverneur nommé par la reine, qui représente le pouvoir exécutif. Cette assemblée représente le mélange le plus complet de toutes les professions et

de tous les intérêts. Elle comprend dix négociants, cinq avocats, deux commissaires-priseurs, quatre sollicitors, deux intendants de districts, deux médecins, deux fermiers, un libraire-éditeur, un marchand de vin, homme très-considéré auquel on doit l'introduction dans la colonie des principaux plants de vigne de la Bourgogne et du Bordelais, un avocat général, le président du bureau des travaux publics de la colonie, le directeur général des postes et le trésorier en chef de la colonie, le secrétaire général du gouvernement colonial, un directeur de journal, un marchand de musique et vingt personnes sans profession définie. Parmi les dernières lois votées par l'assemblée législative de Melbourne, on cite celles qui ont pour but l'organisation de l'armée coloniale, l'exploitation des richesses minérales du pays, la perception des impôts, la vente des terres domaniales, l'exercice des différents cultes, et celle relative à la taxe sur les émigrants chinois. Cette dernière, principalement, a été l'objet d'une très-vive discussion qui a abouti à un impôt de dix livres sur chaque émigrant chinois. Un amendement proposé pour établir une prohibition sur les Chinois n'a été rejeté qu'à une majorité de cinq voix. Les autorités du pays trouvent que la population chinoise, qui est aujourd'hui de 35,000 âmes, nuit au travail des indigènes.

On lit dans l'*Océan de Brest*, du 10 juin : D'après des lettres particulières de la Nouvelle-Calédonie, en date du 9 mars, nos établissements sont dans un état satisfaisant; mais la faiblesse numérique de la garnison ne permet pas de fonder de nouvelles colonies dans cette île riche et fertile. Les colons sont plus négociants que cultivateurs; les marchandises sont à un prix très-élevé. Parmi ces colons, quelques-uns sont Français, venant la plupart de la Normandie; beaucoup sont Allemands, quelques-uns sont Anglais. Cinq navires de l'État étaient à Port de France : l'un partait pour Sydney (Nouvelle-Hollande); deux autres se dirigeaient vers les îles Marquises et de la Société; un autre se disposait à appareiller pour la petite île où l'équipage du *Saint-Paul* a été massacré et dévoré par des cannibales. Une sévère punition devait leur être infligée. Les troupes et les colons jouissaient de la meilleure

santé, et on se préparait à recevoir le nouveau gouverneur dont l'arrivée était annoncée.

Afrique. — Le câble télégraphique de la mer Rouge a été établi avec succès jusqu'à Aden, ainsi que nous l'annonce une dépêche arrivée à Londres le 6 juin dernier.

Des lettres particulières de la Réunion annoncent qu'à l'occasion de l'affaire de la *Marie-Angélique* dans la baie de Baly, située à l'ouest de Madagascar, affaire qui a coûté la vie au délégué se trouvant à bord, la corvette française la *Cordelière* s'est aussitôt portée sur ce point de la côte de Madagascar, a bombardé Baly, et, après s'être emparée de la personne de la reine, ne l'a remise en liberté qu'après le payement d'une indemnité de 14,000 piastres pour le dommage souffert par la *Marie-Angélique*. On ajoute que M. le commandant Fleuriot-Delangle a occupé provisoirement le territoire de Baly, et y a arboré le pavillon de la France [1].

Les établissements français au Sénégal, sous l'habile direction du colonel de Faidherbe, entrent de jour en jour dans une voie plus florissante. Nous aurons de ce côté d'ici à peu d'années une seconde Algérie qui ne le cèdera en rien à la première et qui, jointe un jour à nos possessions barbaresques, constituera un magnifique empire africain. Les relations qu'entretient le gouverneur de notre France-Sénégalaise avec les nombreux petits chefs de l'intérieur du pays sont d'autant plus habiles, qu'elles aboutissent à les diviser entre eux et à les placer les uns après les autres sous notre protectorat. Le traité conclu avec Amadi-Boukar, chef du Toro, dont nous donnons plus loin la reproduction, signalera un des progrès de notre domination dans ces riches contrées intertropicales.

---

1 Voy. le *Bulletin Commercial* de l'île Maurice, n. du 14 avril 1859.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

1er juillet 1859.

Le *Courrier des États-Unis* nous fournit le tableau comparatif du budget de l'Union en 1790 et en 1859. Il est curieux de comparer l'état des dépenses du gouvernement américain aujourd'hui et il y a soixante-neuf ans.

BUDGET DE 1790.

	Dollars.	
Liste civile.	141,492	73
Département de la guerre.	155,537	72
Pensions des invalides.	96,979	72
Service extraordinaire.	10,000	»
Département du trésor, phares.	147,169	54
Autres.	312	»
TOTAL.	551,491	71

BUDGET DE 1859.
(à l'exclusion des crédits du département des postes, rejetés par le Congrès.)

	Dollars.	
Législation, magistrature, exécutif civil et divers.	10.959,365	50
Diplomatique et consulaire	1,047,745	»
Départ. indien, pensions.	3,270,555	14
Armée, fortifications.	15,248,657	23
Service naval.	10,527,163	55
Transp. des malles par mer.	341,229	16
TOTAL.	41,374,605	63

En 1790, la superficie des treize premiers États et des territoires de l'ouest était de 820,680 milles carrés, comprenant une population de 3,927,827 âmes. L'étendue actuelle de l'Union est de 2,963,666 milles carrés, et le total de la population doit s'élever en chiffres ronds à 25 millions d'habitants. Il y avait par conséquent, sous Washington, environ quatre personnes par mille carré, payant chacune une moyenne de 14 cents pour l'entretien du gouvernement; tandis que, sous M. James Buchanan, le mille carré renferme un peu plus de huit personnes dont chacune paye en moyenne 1,65 dollars au budget fédéral.

Un nouvel état vient d'entrer dans l'Union américaine sous le nom d'Orégon. L'assemblée législative de Californie, il y a environ un an, interdit aux Chinois l'entrée de cet état; mais bientôt cette loi fut déclarée par la Cour Suprême anti-constitutionnelle. Les Chinois ont donc continué à habiter le pays et à s'y adonner à l'industrie et à l'exploitation des mines. Ils s'y trouvent au nombre

de 50,000. La décision de la Cour Suprême n'a pas empêché ces Chinois d'être l'objet de persécutions. Aux dernières nouvelles on s'attendait à des scènes de violence.

En vertu d'un décret de l'empereur du Brésil, daté du 18 novembre 1858, les immigrants dans les colonies fondées par le gouvernement brésilien, pourront acheter des lots de terre à raison d'un réal la brasse carrée de bon terrain payé comptant, et d'un demi réal la brasse carrée de terrain médiocre. Si les lots ne sont payés qu'à termes, les prix seront de un réal et demi et un réal la brasse carrée. Sur six personnes qui voudront payer comptant, une obtiendra la traversée gratuite d'Europe au Brésil. Des faveurs (maison, cheval, bœuf, coq, poules, etc.) seront accordées aux cent cinquante premières familles de colons qui se fixeront dans une colonie établie par le gouvernement. Outre les colons libres, il y aura des colons engagés, transportés d'Europe au Brésil en partie aux frais du gouvernement, en partie aux frais des planteurs qui se seront engagés à les employer. Aucun engagement ne pourra être contracté pour plus de cinq ans. Le planteur se remboursera sur les produits du travail des colons de toutes les avances qu'il aura faites pour eux. Un colon ne pourra, sans son consentement, être cédé par un planteur à un autre. Si un colon est malade pendant vingt jours au moins dans l'espace d'un an, il devra vingt jours de travail de plus au planteur.

Un journal des États-Unis, le *Charleston Mercury*, annonçait dernièrement la découverte par M. F. S. Holmes, professeur au Collége de Charleston, de preuves positives de l'existence de chevaux sur le continent américain avant qu'il fût habité par des hommes blancs et peut-être même par une race humaine quelconque. Le même savant vient de découvrir des mastodontes dans un champ appartenant au Dr Klipstein, de la paroisse de *Christ-Church*. En opérant des fouilles dans cet endroit le professeur Holmes a encore découvert un fémur de cerf de Virginie, une tortue d'eau, et parmi d'autres débris fossiles, un fragment de poterie fabriquée sans doute par un des aborigènes de la Caroline du sud.

C. L.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS.

Traité conclu entre la France et le Toro (Sénégal).

Au nom de Sa Majesté Napoléon III, empereur des Français.

Entre M. L. Faidherbe, colonel du génie, officier de la Légion d'honneur, gouverneur du Sénégal et dépendances, représenté par M. Flize, capitaine à l'état-major de l'infanterie de marine, chevalier de la Légion d'honneur, directeur des affaires indigènes, et Amady-Boukar, chef du Toro, a été conclu le traité suivant :

Art. 1er.— Le Toro, reconnaissant que sa réunion politique avec le Fouta lui a toujours été plus nuisible qu'utile et voulant s'assurer, pour l'avenir, la protection des Français et une paix durable avec eux, déclare former un État indépendant qui s'étend sur le fleuve, depuis Mao jusqu'à Aleybé, et sur le marigot, depuis Dado jusqu'à Aëre.

Art. 2. — Cet état a pour chef Amady-Boukar, élu le 10 avril 1859, à Guédé, par tous les principaux chefs du Toro. Ce chef les représentera dans leurs rapports avec les étrangers et assurera l'exécution des lois à l'intérieur.

Art. 3. — Le gouverneur reconnaît l'indépendance de ce nouvel État et son chef électif. Il lui promet aide et protection contre les ennemis que pourrait lui susciter le présent traité ; et, en particulier, dans le cas où les villages qui forment la limite du Toro, du côté du Fouta, auraient à souffrir des dommages de la part des habitants de ce dernier pays, le gouverneur promet de faire construire une tour à l'endroit le plus convenable pour assurer une protection efficace au Toro.

Art. 4.— Le chef du Toro Amady-Boukar s'engage, en son nom et au nom de ses successeurs, à faire respecter les territoires français ou alliés des Français limitrophes du Toro et à empêcher qu'il y soit commis des pillages par ses sujets. A cette condition, le gouverneur promet sa médiation et son appui pour le cas où des pillages seraient commis par des étrangers maures ou noirs contre les gens du Toro.

Art. 5. — En cas de guerre entre les Français et les Maures ou tout autre état voisin ou éloigné du Toro, Amady-Boukar s'engage à ne pas donner asile dans ses villages aux ennemis des Français.

Art. 6. — Les relations commerciales continueront, comme par le passé, entre les sujets français et les gens du Toro, sans que ceux-ci ou leurs chefs aient à exiger des Français, qui iront faire du commerce dans leurs pays, aucune espèce de coutume, impôt, droit de passage ou cadeau de quelque nature et si minime qu'il soit. De leur côté, les gens du Toro pourront venir librement commercer dans tous les pays ou établissements français sans qu'il leur soit demandé aucune redevance.

Art. 7. — Amady-Boukar s'engage à respecter et à faire respecter dans son pays les sujets français et leurs biens, de même qu'eux et leurs propriétés seront respectés chez les Français. En cas de contestation entre un sujet de la France et un habitant du Toro, il en sera référé à l'autorité française.

Art. 8. — Les Français auront le droit de couper du bois sans rien payer sur les rives du fleuve et du bras de l'île à Morfil, dans toute l'étendue du Toro.

Art. 9. — Le présent traité servira seul de base, à l'avenir, aux relations des Français avec le Toro. Toutes les conventions antérieures faites avec le Fouta lorsque le Toro en faisait partie sont abrogées.

Fait et signé à bord du *Griffon*, mouillé devant Guédé, le 10 avril 1859, en présence de MM. Guirand, enseigne de vaisseau, capitaine du *Griffon;* Chaumel, enseigne de vaisseau, capitaine du *Crocodile;* Berg, chirurgien de deuxième classe de la marine, et Bertelot, enseigne de vaisseau, attaché à l'hydrographie du fleuve.

Les chefs d'*Eddy*, de *Guédé*, de *Guédé-Ouro*, de *Ndioum*, de *Ngadiagne*, de *Ndiaoura*, de *Moklitar-Salam* ont également signé avec Amady-Boukar.

Approuvé : *Le gouverneur du Sénégal et dépendances*,

L. Faidherbe.

L. Léon de Rosny.

Imprimerie orientale de Marius Nicolas, à Meulan.

COUP D'ŒIL

SUR

L'AMÉRIQUE CENTRALE ET SES MONUMENTS.

A M. le Rédacteur en chef de la *Revue orientale et américaine*.

Puisque vous avez entretenu plusieurs fois vos lecteurs du projet de canalisation de la rivière San-Juan de Nicaragua, l'un des meilleurs projets pour la coupure de l'isthme américain, permettez-moi d'ajouter un fait historique, tout à fait rétrospectif, et qui se rapporte au même objet : ce fait est peu connu et seulement des personnes à qui, depuis environ vingt ans, j'ai montré, à notre grande Bibliothèque, la carte sur laquelle il est consigné. Sur cette carte on voit, dans le golfe du Mexique, des vaisseaux à la voile qui se dirigent vers la rivière San-Juan ; d'autres, dans la mer du Sud, qui se dirigent vers la baie de Papagayo, où ils auront ensuite à rallier les navires descendant du lac de Nicaragua ; enfin, sur ce lac même, on aperçoit trois autres vaisseaux à la voile [1].

Si le roi Charles IV avait ouvert l'oreille aux conseils de

[1] Le même sujet a été reproduit en petit, sur une carte de forme circulaire, comme si on eût, dès lors, voulu le rendre populaire en appliquant la carte sur une boîte. Ces deux cartes sont conservées dans la *Collection géographique de la Bibliothèque impériale*, et sont un exemple de l'utilité qu'aura un jour le dépôt général et complet des productions géographiques créé en 1828. Voy. ci-dessous, p. 237.

M. Martin de la Bastide, auteur du projet, peut-être l'Espagne aurait-elle conservé ses riches colonies d'Amérique; elle aurait probablement recouvré son ancienne splendeur et ajouté beaucoup à sa gloire. C'était une conquête digne d'elle, digne de celle de Christophe Colomb; c'était la découverte, sinon de l'océan Pacifique, du moins d'une voie sûre et rapide pour y pénétrer dans toutes ses parties; c'était s'affranchir du cap Horn dès l'année 1789, comme aujourd'hui, par le canal maritime de Suez, on est sur le point de s'affranchir du cap de Bonne-Espérance.

Quels progrès n'eût pas atteints l'Espagne par la voie du canal de Nicaragua, ne fût-ce que pour le commerce! Mais il n'est pas douteux qu'elle en eût accompli bien d'autres: l'agrandissement de ses possessions, l'occupation de tout ou partie des îles Sandwich, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, les relations politiques et commerciales avec les grands empires de la Chine et du Japon, les communications plus fréquentes et plus rapides avec sa riche colonie des Philippines, etc. Mais l'oubli incroyable où la maison de Bourbon, depuis le commencement du dix-huitième siècle, est restée des gloires de l'Espagne, s'est manifesté par tant de côtés, qu'il n'y a pas trop à s'étonner de ce que Charles IV a négligé le projet de M. de la Bastide.

Il n'a pas fallu moins de cinquante ans de progrès industriels et de changements politiques en Europe, pour rappeler enfin l'attention publique sur l'isthme américain. Quand Humboldt, avant 1823, proposait de faire communiquer les deux océans par le golfe de Darien[1], il ignorait probable-

[1] Bolwar avait voulu s'assurer par lui-même de la possibilité de cette

ment le projet de M. de la Bastide, à moins qu'il n'ait, par hasard, consulté le livre de M. de la Borde sur la mer du Sud, ouvrage où le projet est consigné. En tout cas, il a cru devoir conseiller une communication bien différente, et qui pourrait bien un jour être aussi adoptée, concurremment avec le projet de percement à travers l'Amérique centrale. Dans mon opinion, il y aura, un jour, plus d'un canal, et plus d'un chemin de fer pour servir à pénétrer d'un océan dans l'autre. Déjà l'on compte deux voies ferrées à travers l'Amérique centrale, la voie de Panama déjà achevée, et la voie de Honduras qui se prépare par les soins de M. Squier. Il en sera de même des canaux navigables. Il est naturel de penser que trois ou quatre des cinq états entre lesquels l'isthme se partage, voudront avoir, chacun, une communication par eau entre les deux mers. Ce n'est pas le lieu de discuter ici quelle est celle qui sera la première entamée et poussée à son terme, et je me borne à donner plus bas le projet de M. de la Bastide d'après sa carte et ce qu'en dit M. de Laborde dans son Histoire de la mer du Sud.

Je passe maintenant à d'autres considérations sur les découvertes historiques et archéologiques, découvertes que les travaux de la canalisation amèneront infailliblement avec eux, et je rentre ainsi dans le cercle des objets qui doivent occuper plus spécialement la *Société d'ethnographie*.

Le point de vue le plus essentiel sous ce rapport, sera la recherche des vestiges des anciennes populations.

---

communication, et Humboldt pensait qu'il n'y avait qu'à élargir un canal antérieurement établi.

Les monuments subsistent; les races existent-elles encore? Sans doute les hommes qui ont élevé ces remarquables ouvrages ont disparu comme populations; mais il est difficile d'admettre que trois siècles aient suffi pour détruire jusqu'aux derniers vestiges des premiers habitants, et jusqu'à ceux de leurs langues, qui elles aussi sont des monuments. Les Indiens Lacandons et les autres peuplades qui habitent les montagnes inexplorées du Guatémala et de l'Yucatan existent; on peut les visiter, les interroger tous les jours au moyen de la langue maya dont on possède des dictionnaires et des grammaires; ces hommes descendent quelquefois de leurs montagnes et parcourent les bords de la grande rivière de l'Usumasinta; on les retrouve dans les îles du lac Peten. Une fois familiarisés avec leur langage et en bonnes relations avec eux, comme notre collègue M. Brasseur de Bourbourg en est un exemple vivant, il ne sera pas impossible à un voyageur intelligent d'obtenir des vieillards des renseignements et des révélations. Serait-il vrai, comme on l'apprend par des rapports, à la vérité plus ou moins suspects, qu'il y ait encore, dans certaines anfractuosités de la chaîne de montagnes, des descendants des Aztèques échappés aux soldats de Fernand Cortez et à la conversion chrétienne, et qui auraient conservé, dans une certaine ville, leurs mœurs, leur langue, leur religion et jusqu'à leur culte? Certes, la saine critique ne permet pas d'y croire légèrement, ni de s'en fier à de simples rapports de voyageurs trop souvent crédules; mais une chose certaine, c'est qu'il existe encore des Indiens des montagnes de Guatémala; nous en avons même vu en Europe. Or ces individus ont absolument tous les traits et toute la physionomie des ha-

bitants primitifs, tels que les anciens sculpteurs les ont représentés, en bas-relief et en ronde-bosse, à l'époque où les arts étaient florissants. Ces traits sont tellement distincts, tellement caractérisés, qu'il est impossible de confondre la race à laquelle ils appartiennent avec ceux d'aucune autre race du globe. Que cette race s'éteigne graduellement, comme cela est arrivé ou arrive encore des tribus du nord (l'Union américaine aidant à l'ouvrage du temps), cela est évident; mais l'Amérique centrale est moins exposée que le nord des États-Unis à ces révolutions; les mêmes causes n'y exercent pas leur action. Là sont des montagnes presque inaccessibles. Il y a donc chance pour des voyageurs instruits d'y faire des découvertes inattendues, et j'y trouve l'espoir fondé d'arriver à la détermination des anciennes races qui ont peuplé ou peuplent encore cette partie du Nouveau-Monde, et ce moyen est, selon moi, plus sûr que celui des recherches et des rapprochements auxquels se sont livrés les hommes les plus érudits, tels que les Schoolcraft, les Morton et d'autres encore[1].

On doit à la Société de géographie de France d'avoir, dès 1824, attiré l'attention des ethnologues sur le degré avancé de civilisation qu'avaient atteint les Américains du centre. Pour cela, elle imprima, dans le recueil de ses mémoires in-4° (au tome II), un intéressant mémoire de M. Warden, consul des États-Unis à Paris, où, après avoir parlé des anciens ouvrages militaires de la vallée de l'Ohio (bassin du Mississipi), l'auteur traite des monuments de

---

[1] San-Salvador, Honduras, Guatémala, Nicaragua, Costa-Rica.
W. Prescott n'en est pas moins un bon guide pour les explorateurs.

Guatémala et de Palenqué, qu'on pourrait presque appeler la Thèbes américaine. En second lieu, elle fonda un prix pour la découverte et l'exploration des antiquités de l'Amérique centrale et de l'Yucatan. Ces monuments n'ayant pas été explorés par le baron de Humboldt, à qui l'on devait d'ailleurs de si précieuses révélations sur les antiquités du Mexique, je soumis à l'illustre voyageur le plan des questions à recommander aux explorateurs, et il lui donna son entière approbation. Déjà un missionnaire français, M. l'abbé Baradère, nous avait rapporté de curieux objets d'antiquité américaine. Je fis acheter des manuscrits mexicains à la Bibliothèque Impériale. M. Corroy, médecin français établi à Tabasco, me procura, comme M. Baradère, des objets non moins intéressants. Un autre Français, élève de David, M. Waldeck, après avoir visité et dessiné les monuments de Palenqué, découvrit, pour ainsi dire, les antiquités surprenantes de l'Yucatan, que nous avions signalées dans le programme, étonnantes en effet pour le style et la grandeur comme pour la conservation. Tout le Yucatan est orné et comme rempli de ces ouvrages presque inconnus en Europe et qui étaient faits pour appeler l'attention, peut-être même l'incrédulité. Mais bientôt un artiste anglais, Frédéric Catherwood, aussi exact qu'il était habile, le même qui fut le compagnon de l'Américain Stéphen, reproduisit et compléta les dessins de M. Waldeck, auxquels ne manquait, sans doute, pas la vérité, loin d'être exagérés sous le rapport du style, du goût, de la richesse dans la décoration. Catherwood le fit avec le talent d'un dessinateur consommé. Il n'a rien manqué à l'œuvre publiée à Londres par ce dernier, que les plans et les mesures ar-

chitectoniques, documents qui nous manquent encore aujourd'hui et que je regarde comme indispensables pour comparer ces ouvrages avec ceux de l'ancien monde[1].

Le colonel Galindo de Guatémala commença, de son côté, ...olution des problèmes posés par la Société de Paris, et ...alheureusement victime d'un assassinat politique. ... un seigneur anglais, lord Kingsborough, avait publié, ... frais énormes, un splendide ouvrage intitulé : ...es *of Mexico*, livre qu'on peut considérer princip... ...omme un recueil curieux, mais qui ne jette pas be... lumières sur les questions d'histoire, ni sur la que... ...rt.

Un ...ge analogue pour le sujet, mais moins considérabl... publiait ensuite à Paris par les soins de M. de Saint... . A la relation d'Antonio del Rio sur Palenqué, dor... Warden, l'auteur ajoutait celle du capitaine D... ...i est plus développée et moins entachée d'im...s que celle de del Rio.

...tson n'avait guère donné que des tableaux histori...s les arts et l'étude de la civilisation tiennent peu de ... ; mais les ouvrages que je viens de citer, et d'autres ...re, ont été, pour les hommes curieux des origines amé...aines, comme une révélation ; c'est aussi depuis cette époque que l'on s'est occupé sérieusement de chercher, dans les restes de toute espèce que l'ancienne Amérique nous a transmis, restes précieux de ce que la conquête es-

---

[1] Les principaux monuments antiques de l'Yucatan sont à Uxmal, Copau, Labnab, Chichen-Itza, Kabah, Izamal, Tuloon, etc., sans parler de Palenqué.

pagnole n'a pas anéanti, que l'on cherche, dis-je, par l'étude des langues, par les recherches physiologiques, par la comparaison des monuments, ce qu'a été cette vaste contrée avant 1492, ce qu'ont été ses populations, leurs mœurs et leurs lois.

M. Aubin, de tous les voyageurs érudits, est peut-être celui qui a rassemblé le plus grand nombre de matériaux précieux ; réunis à ceux de M. Brasseur de Bourbourg, ils feraient la plus riche collection de documents authentiques.

Ce n'est pas seulement l'histoire de l'Amérique du nord et de l'Amérique du centre qu'il s'agit d'éclaircir ; il n'y a pas moins peut-être à découvrir dans l'Amérique australe. On a connu de bonne heure les monuments du Pérou, les ouvrages remarquables des Incas. L'historien indigène Garcilasso de la Vega a laissé, depuis trois siècles, un riche tableau de la civilisation de ses compatriotes et de leur degré d'avancement ; mais voici qu'un nouveau foyer appelle aujourd'hui l'attention des ethnographes : c'est le pays qu'on appelle la Nouvelle-Grenade. Presque toutes les rives de la Magdalena et au delà, au nord et au midi de Santa-Fé de Bogota, méritent d'être étudiées à nouveau. On y trouve des hypogées qui ne manquent pas de richesse ; l'on visite et l'on dépouille les tombes des anciens habitants ; on trouve sur les momies des tissus brodés et peints, des bijoux en or artistement travaillés. Nos musées, nos collections privées, s'enrichissent d'objets précieux et faits pour intéresser vivement. On a observé, dans la Nouvelle-Grenade, un édifice à *colonnades ;* c'est jusqu'à présent le seul ouvrage de cette espèce qu'on ait trouvé dans le nouveau continent.

Ce n'est qu'après que l'on aura mesuré, figuré, étudié, enfin rapproché tous les monuments des arts, toutes les sculptures, dans l'Amérique du nord, dans l'Amérique centrale, dans l'Amérique du sud, puis réuni et comparé les éléments des langues et les dialectes chez les diverses tribus, dans les diverses régions du nouveau continent, qu'aidé aussi de l'étude physiologique des peuplades vivantes (et non de sang mêlé, s'il est possible), on pourra se former une opinion bien assise sur les aborigènes et l'origine des populations américaines.

JOMARD (de l'Institut).

APPENDICE.

EXTRAIT [1]

De la *Carte du lac de Nicaragua*, avec ce titre : « PLAN pour ouvrir une communication de la mer du nord à la mer du sud, par la rivière San-Juan, le lac Nicaragua et la baie del Papagayo. »

EXPLICATION DU PLAN.

Depuis la découverte de l'Amérique les Européens n'ont cessé d'entreprendre des navigations périlleuses pour trouver une communication de la mer du nord à la mer du sud, et leurs tentatives ont été jusqu'à présent infructueuses. M. Martin de la Bastide a fait deux mémoires qui ont été imprimés en 1791, dans l'Histoire abrégée de la mer du sud, par M. de Laborde. Dans ces mémoires M. de la Bastide démontre la certitude, la facilité, la brièveté, la nécessité absolue pour l'Espagne d'ouvrir cette communication, et il présente en même temps un plan vaste, simple et bien conçu, tant pour les intérêts commerciaux que politiques. Il paraît que M. de la Bastide a travaillé depuis plusieurs années à ce grand

---

[1] Voy. ci-dessus, p. 229.

objet, et qu'il en a fait part à la cour de Madrid. C'est dans cet ouvrage, qui donne à son auteur bien des droits à la reconnaissance publique, que nous avons pris un extrait de ce plan tel qu'on le voit sur cette carte très-exacte.

Par le onzième degré environ de latitude nord, on entre dans la rivière San-Juan ou Desaguadero, qui a environ quarante lieues de long et qui prend sa source dans l'immense lac de Nicaragua. Ce lac, situé dans la province qui porte ce nom, a aussi environ quarante lieues depuis la rivière San-Juan jusqu'à la baie del Papagayo dans la mer du sud, dont il n'est séparé que par un terrain très-uni d'environ trois lieues. Ce lac, qui a flux et reflux, reçoit les eaux d'une infinité de rivières considérables. Il a plus de cent vingt lieues de circonférence. C'est un grand bassin tranquille, à l'abri des tempêtes par les chaînes de montagnes qui le couvrent. L'air de cette province est très-sain, quoique chaud. Elle abonde en toutes sortes de productions, et ce pays est si agréable, qu'il fut appelé le paradis de Mahomet. Cette communication par la baie del Papagayo, est infiniment plus commode et plus courte que toute autre que l'on pourrait découvrir dans le nord ; elle est à l'abri de tous dangers, praticable dans toutes les saisons, et l'on serait, par conséquent, dispensé de passer la ligne. Elle serait d'autant plus avantageuse, que les vaisseaux pourraient se rafraîchir en passant par le lac, et aller ensuite en ligne droite, soit aux Philippines ou à la côte de Coromandel, qui sont sous les mêmes latitudes, soit dans les autres parties de l'Inde. Il semble même qu'à l'avenir on ne ferait plus le voyage de l'Asie, puisque le lac de Nicaragua semble destiné par la nature à devenir l'entrepôt universel et le marché général de tous les peuples commerçants des quatre parties du monde. Les avantages de cette communication sont inappréciables pour l'humanité et incalculables sous tous les rapports. *On ne doute point* que la cour d'Espagne ne s'empresse de concourir aux vœux unanimes et au bonheur général de toutes les nations.

Voici maintenant ce que nous apprenons de l'auteur de l'*Histoire abrégée de la mer du sud*. M. Martin de la Bastide était un ancien

secrétaire du duc de Broglie; il vint trouver M. de Laborde et lui apporta les travaux étendus qu'il avait faits sur ce sujet; ces travaux avaient été communiqués à la cour d'Espagne; mais craignant de déplaire à cette puissance, il ne voulait pas d'abord les rendre publics. L'ambassadeur d'Espagne n'avait point accueilli le projet, mais sa cour ne s'opposait pas à ce qu'on les publiât. « Il me pria, dit M. de Laborde, de l'insérer dans mon *Histoire de la mer du sud*, « *parce que, peut-être, dans la suite, il pourrait venir des temps plus heureux, où l'on ne penserait pas de même, où l'évidence éclairerait les hommes, et où de certaines circonstances pourraient favoriser l'exécution d'un projet si précieux à l'humanité, le nouveau passage devant faire disparaître pour jamais cette foule de maux qu'entraînent à leur suite les voyages de long cours.* »

Suit un mémoire de soixante-dix pages sur *la possibilité et les moyens d'ouvrir un canal dans l'Amérique septentrionale, etc.*

Les idées de M. de la Bastide étaient à peu de chose près celles que M. de Laborde a énoncées lui-même.

E. J.

L'AMOUR.

[L'Amour, par J. MICHELET. *Paris* (Hachette et Cie, éditeurs); in-12.]

Fruit d'une pensée généreuse et d'un cœur aimant, ce livre, qui a déjà soulevé tant de discussions et éveillé encore plus de sympathies, est un événement, voire même un acte de courage pour notre époque qui semble si froidement positive. — Ne semez pas sur le roc, a dit l'Évangile : or, venir parler d'amour, de bonheur intime, d'idéal à une société dans laquelle manquerait toute espèce de foi vive, où tout sentiment serait éteint, où le doute aurait

desséché l'âme, ce serait un non-sens, une folie qui ne pourrait provoquer que le sourire. — Pourquoi donc ces tentatives nous remuent-elles tous si profondément? pourquoi nous plaisent-elles si fort, que nous leur vouons presque un culte de reconnaissance? et pourquoi enfin, comme une force galvanique qui se communique, réveillent-elles en nous une foule d'instincts nouveaux que nous prenons pour des réminiscences toutes naturelles? C'est que les cœurs ne sont pas aussi indifférents, aussi blasés qu'ils le paraissent, et que, quelles que soient les affirmations trompeuses de notre parole, gisent toujours là, dans le fond de la conscience humaine, des besoins d'infini, de célestes espérances qu'on avoue rarement, mais qui font l'essence de notre force et auxquels nous devons ce qu'il y a de plus digne et de meilleur en nous. Disons-le hardiment, si notre société, observée en masse et *de visû*, offre un navrant spectacle, ce n'est ni l'énergie, ni la pureté des mobiles qui font défaut, et jamais époque aussi corrompue à la surface ne renferma peut-être autant de sève et de vie; si une partie mal cimentée de l'édifice moral est en ruine, si des principes qui attirèrent le respect de nos aïeux s'écroulent sous la hache de l'examen, cependant la France n'oublie pas sa mission; c'est toujours le cœur du prédestiné qui bat sous ces décombres et dont à un jour donné le génie réveillera le monde. Pour notre part, nous avons connu nombre de natures très-riches qui s'étiolaient dans l'isolement et défaillaient de désespérance précisément parce qu'elles se sentaient pourvues des inspirations les plus saintes auxquelles, par un malheureux concours de circonstances, manquaient alors le champ et l'objet.

Que fallait-il à ces pauvres délaissés, à ces nobles incompris? qui les eût sauvés? — Quelques gouttes de rosée qui fasse revivre... un peu d'amour!

De cette puissance qui console, de cette flamme qui épure, on a voulu faire je ne sais quelle humiliante nécessité physique qui nous révolte pour un sexe que nous honorons... et l'un des mérites de l'auteur qui démontre ses qualités personnelles, est d'avoir senti, prouvé et *éprouvé* sans doute la DIGNITÉ de l'amour. Certes, les âmes affectueuses qui se résolvent en tendresse n'ont pas plus douté de ce fait, que la fleur ne pourrait douter du printemps auquel elle doit ses parfums. — Mais grâce aux conseils de l'intérêt et de l'ambition qui ont rétréci les cœurs et fait *baisser* l'âme du siècle, on croit peu, dans le monde des affaires (et ce monde menace d'engloutir tous les autres), à ce qu'il y a de noble, de chaste, de désintéressé dans l'amour. On l'abandonne aux enfants; on le regarde comme un caprice momentané : *la folie du jour,* et on affecte trop souvent de le confondre avec la passion charnelle, qui n'est et ne doit être qu'une disposition physiologique concordante, une servante obéissante et soumise placée là pour traduire au dehors les divers mouvements de l'émotion profonde qui nous domine en présence de la personne aimée. Malgré toutes les fausses théories dont la nature encore inconnue de l'homme a été l'objet — nous en prenons note ici pour en faire justice —, malgré les continuelles et envieuses médisances d'une bigoterie sèche et égoïste, malgré le déni des profanes qui sentiront tôt ou tard la déité bienfaisante ou le ver rongeur se glisser dans leur âme, nous persistons à soutenir — pour l'édification géné-

rale — la complète *spiritualité* de l'amour. Sans nous arrêter ici à des faits anormaux, à des exceptions que l'ennui, que l'abandon, que l'hygiène justifieraient suffisamment, et qui prouveraient de reste que la destinée des sexes est de vivre unis, rapprochés, afin de se soutenir, de se relever, de se consoler l'un par l'autre, — nous invoquerons contre ceux qui croient à la matérialité de l'amour, le témoignage de tous ceux qui ont aimé, et nous leur demanderons si jamais ils se sont sentis aussi grands, aussi généreux (le bonheur fait épandre), aussi purs, aussi supérieurs à eux-mêmes que quand l'attraction d'amour, cette douce révélation du ciel, les avait touchés, inspirés et bénis. Consultez les mémoires de tous ceux qui ont cru devoir faire leurs confidences à la postérité. Qui donc a presque toujours tiré le héros de sa serge, distrait le corps de l'artiste et du penseur des soins précaires de son existence, allumé le flambeau qui luit dans leurs mains? qui, si ce n'est l'amour, ce père des métamorphoses qui les a poussés du souffle prophétique de ses ailes et transfigurés par une espérance? — L'éréthisme de la chair, un lacis de nerfs et un peu de sang pourraient-ils produire des résultats semblables dans le domaine de l'esprit? eux qui contraignent et nous courbent vers la terre, pourraient-ils épurer la volonté, la porter jusqu'au dévouement et au sacrifice? Du reste, cet aveu, ce témoignage de la conscience est d'accord avec la sagesse antique. Les Gaulois, dont le sang s'étonne parfois de couler dans nos veines, et tous les peuples que nous appelons païens, avaient divinisé l'amour; ils adoraient, ils vénéraient dans la femme la puissance inspiratrice qu'elle recèle, et toutes les vertus que son re-

gard magique évoque autour de nous. Afin de nous garantir de toute influence profane, ouvrons maintenant la Bible; que répond-elle? Jéhovah, le Dieu sage, le Dieu par excellence, ayant reconnu qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul (sans doute à cause de sa nature relativement incomplète), tire Ève de la côte d'Adam pendant son sommeil, l'Écriture dit pendant une *extase* qu'il lui envoya; c'est-à-dire qu'alors les sens de l'homme ayant fait silence, Dieu construisit la femme avec le cœur d'Adam, avec ce qu'il y avait de plus pur dans ses émotions, de plus suave dans les rêves de son idéal. — Et ces deux âmes, dédoublement d'une même vie, qui n'aspirent qu'à se réabsorber mutuellement par l'amour pour reconstituer l'unité *temporellement* scindée de leur être, ne formeront plus qu'une âme en deux corps. Voilà le couple humain au spirituel, l'unité accomplie dans sa dépendance et sa liberté. — Cette femme, ce complément distinct, quoique inséparable et inséparé de la personne morale d'Adam, sera un second lui-même qui le ramènera par son exemple, par le bonheur de sa présence, au type accompli que Dieu lui a fait entrevoir dans son sommeil. Le rôle des sexes dans leur influence réciproque, dans leur égalité relative, découle aussi clairement du texte de la Genèse : l'homme, inspiré du génie de Dieu dont la révélation le guide, doit par la puissance de ses idées communiquer la vie au mental d'ordinaire peu cultivé de la femme. Celle-ci, exubérante de tendresse et d'espérance, si pleine de séductions qu'elle ferait oublier Dieu par un sourire, doit relever le cœur de l'homme, s'il désespère, l'appuyer, le régénérer, — y verser la force et l'amour, s'il arrive qu'il se fane ou s'affadisse aux rudes

épreuves de la vie. — Ainsi successivement et tour à tour maître et disciple, initiateur et initié, les deux époux se subordonnent l'un à l'autre sans jamais se *subalterniser*, vu que chaque membre du couple fait taire son intérêt personnel, absorbé qu'il est dans la pensée du bonheur de son conjoint, dont dépend sa propre félicité.

Si c'était ici le lieu d'exposer la théorie de l'âme telle que nous la concevons et pour le cas qui nous occupe; la manière dont s'en déduisent la production, les attributs, les sympathies des sexes, on demeurerait étonné de la profondeur de nos livres sacrés, et cela donnerait un éveil tout nouveau à leur exégèse trop négligée de nos jours par la philosophie. En bonne justice, un hommage que nous ne pouvons nous empêcher de lui rendre, c'est que partout et chez tous les peuples, la religion — à un degré moindre que la nôtre sans doute — renferme sous une lettre incomprise et à demi morte les semences les plus fécondes. Pour tirer la lumière de ces sépulcres, il faudrait, il est vrai, une inspiration toute particulière, aidée des derniers efforts de la raison... Cependant ces obscurs symboles auront après tout rendu ce service, qu'ils ont garanti d'un oubli imminent, sinon le sens, au moins le *moule* des vérités les plus importantes que possédait l'antiquité. Mais reprenons, car il y a bien d'autres enseignements dans la Bible.

D'abord la côte d'Adam, sa chair — qui servit au divin artiste pour sculpter le corps merveilleux de la femme — est innocente encore, nous dirions même spiritualisée; car Satan, l'esprit de révolte, le moi dans *son égoïsme*, n'a pas encore parlé. Donc Ève sera pure ; tout en elle, corps et âme, inclinera vers Adam comme vers sa source, et la chair

qui s'ignore se subordonnera pleinement à l'âme, à l'amour. Éprouvât-elle même l'inervation physiologique : le *plaisir*, que l'émotion morale : la *volupté* indicible et sans nom, l'absorberait en entier,— ou bien elle la subirait sans s'y laisser distraire, sans s'y complaire, sans en abuser, comme une infirmité (la névrose de l'amour est le commencement de l'épilepsie), comme une simple conséquence de sa constitution physique.

— Pourquoi tout cela? Parce que l'unité morale du couple n'est pas encore rompue, parce que l'idée de la personnalité qui se pose comme une existence à part, n'en a pas encore altéré la pureté, ni troublé l'harmonie. Aussi ces deux moitiés de la *communion primitive* s'aimaient sans appréhension, sans remords, sans honte; elles marchaient nues dans le ciel comme toute vérité du cœur, heureuses et vêtues de leur pudeur, de leur innocence qu'elles ignoraient. Le péché, la désobéissance va changer complètement cet état paradisiaque. La DÉSOBÉISSANCE... à quoi? A la loi d'amour qui veut que chaque époux s'oublie pour son conjoint, et prenne le mobile de sa volonté dans les besoins, dans les désirs de l'autre. La pratique de cette loi constituerait la VIE RÉELLE, dont tous nos élans, toutes nos appréhensions de bonheur et l'indestructible espérance ne sont que l'irrésistible appel. C'est là la vraie signification biblique de l'arbre de vie, placé au centre et comme pivot du paradis — dont les fruits de chaque jour entretenaient l'existence de nos bienheureux. Survient le démon avec sa flatterie et ses ambitieuses promesses : vaincue par l'orgueil, Ève se fait *centre*, elle veut vivre et se sentir vivre pour *elle-même*, vivre de la mort d'Adam, et afin de se convaincre de son individuelle exis-

tence, elle fait essai de son pouvoir comme Satan, et entraîne l'époux déjà abandonné par l'amour, à transgresser la loi divine, à goûter du fruit pour *lui-même*. La voix de Dieu se fait entendre. — Dès ce moment, la femme a *tout perdu* en se retrouvant elle-même, seule et indépendante en la vie ; elle a senti la désharmonie, le *mal*. Il lui faudra, puisqu'elle a péché — et là commence le triste developpement de l'histoire humaine —, il lui faudra maintenant travailler à se compléter elle-même, à se régénérer pour retrouver, pour reconquérir l'unité collective qu'elle a détruite ; il lui faudra *mourir* enfin dans sa personnalité qui s'égare pour rendre Adam à Dieu, et ramener sur la terre le bien, la vertu, la félicité dont elle est déchue.

Rien n'est beau, ce nous semble, comme ces figures d'où jaillissent la pensée et la philosophie. — Mais l'enseignement chrétien ne s'arrête pas là. — Après la chute de la première mère du genre humain, tirée du limon d'Adam et pétrie des faiblesses de l'homme antique — apparaît pour la réparer — la Vierge immaculée qui doit enfanter l'homme nouveau. « Que le fruit de vos entrailles soit béni ! » et le Christ, par les œuvres vives de sa prédication, ne fait qu'ajouter à la clarté de ce dogme magnifique, il le continue pour le clore dans un cercle terminal et sacré : la naissance d'Ève — la chute — la virginité *morale* de Marie — le Christ, résument dans leur ensemble les différentes périodes de la vie affective et constituent une grande épopée de l'amour, la plus vraie, la plus poétique, la plus consolante qui ait jamais été conçue. Il n'est que la religion pour jeter dans le monde moral, de ces lueurs immenses qui en éclairent subitement les mystérieuses profondeurs, là où ne

pénètre pas l'expérience et où la raison n'a plus pour se conduire que le flambeau vacillant de la logique humaine. Ces idées, que nous développerons plus tard rationnellement, nous ramènent au programme de M. Michelet : produire l'affranchissement moral par le *véritable* amour.— Par le véritable amour ! Cette épithète est tranchante, elle établit une distinction capitale. L'auteur fait divorce avec les passions infimes sans révélation et sans conscience, qu'on décore du nom d'*amour*, croyant probablement remplacer la chose par le mot. Il veut, lui, replacer la chose dans les cœurs doués et bien disposés qui l'attendent. Qu'il soit honoré et béni ! puisqu'il veut bien nous distribuer la liqueur énivrante et inspiratrice..., en attendant le pain des forts.

Son livre, où partout la pensée se heurte à la pensée pour s'y aviver et courir scintiller sous une face nouvelle, est jeté carrément, à la manière des grands maîtres : — peu de divisions, mais des divisions claires, génériques, saisissantes qui semblent un rêve éblouissant de poésie... ; lisez plutôt : *Création de l'objet aimé* — *Communion, incarnation de l'amour* — *Allanguissement* (tout chancelle donc ici bas) — et enfin *Rajeunissements de l'amour*. A cettte charmante nomenclature, notre imagination s'éveille, le passé chante ou pleure, et nous ouvrons ces pages, impatients d'y retrouver les fériques espérances qui nous sont apparues.

I. Création de l'objet aimé. Notez qu'il ne s'agit pas de créer de toutes pièces, comme Dieu, ce qui serait peut-être encore moins embarrassant, mais d'agir sur un être déjà formé, ayant des qualités propres, une personnalité,— et sur quel être encore? — Sur un être que nous *aimons*, à

qui nous sommes enclins à pardonner ses faiblesses, qui nous domine souvent par le prestige de sa beauté, l'éloquence et la grâce de ses mouvements, la vive et riche imagination qu'il développe.— Force est donc de nous bien tenir ; mais il faudrait lutter contre l'amour (il me semble voir les pygmées cherchant à enchaîner Gulliver), le détruire peut-être..., et alors ce chapitre n'aurait plus d'objet.— Il nous faut au moins bien connaître la merveilleuse et décevante créature dont nous entreprenons la métamorphose.

Ici M. Michelet devient successivement amant, *physiologue* et moraliste. Il nous parle en amant quand il s'extasie sur la beauté des formes de la femme, sur l'ampleur « de la coupe d'amour » (le bassin) d'où doit sortir, sans nul doute et par votre fait, une nichée de petits anges, sur les ondulations attendrissantes du sein, sur les soupirs, ces souffles embaumés du désir, sur les larmes... ; mais il se tait sur ce que Raphaël n'eût peut-être pas oublié de nous dire puisqu'il le rendit si bien de son pinceau d'artiste, — sur le pourquoi de toutes ces émotions qui nous troublent, sur la cause qui *réside en nous* et fait que l'aspect des formes de la femme (imaginez, si vous le voulez, une Vénus anadyomène) nous est si fortement sympathique. — C'est que ce corps si beau que nous dérobe sa chevelure, semble fuir le regard et la lumière ; c'est que, si frêle, il semble fait pour recevoir la protection, prêt à la réclamer de ses petites mains tremblantes de pudeur ; c'est que son pied mignon qui s'élance et sa noble tête qui domine, semblent le dégager des entraves de la terre et le rappeler vers le ciel ; — c'est que la rondeur de ses formes, la disposition intentionnelle de ses parties, semblent un nid tout préparé pour le

repos et pour les rêves, que tout y provoque le baiser et paraît prêt à le rendre, que tout invite et que tout promet; c'est qu'enfin dans ce réceptacle de l'amour, dans ce corps fait art inspiré et inspirateur, il n'y a pas une proportion, un trait, une courbe qui par sa manière d'être (l'art a bien certainement sa logique et sa rhétorique) ne rappelle un *sentiment, une idée, une vertu* de notre idéal. C'est là le dernier mot de la nature dans son effort pour s'humaniser, et la pensée intime, la plus chère et la plus haute que nous nourrissons dans notre âme, s'est incarnée — nous le sentons — dans ce corps de femme dont les mystérieuses, quoique si sensibles harmonies, reposent, réjouissent ou réchauffent la raison, le cœur et les yeux.

Nous aurons ailleurs — dans une théorie des causes et des fins de la beauté — l'occasion de revenir sur ces idées, et d'exposer les rapports remarquables de correspondance qui relient le matériel au moral; rapports qu'en bonne mère la Providence nous a ménagés dans un but d'initiation et de progrès.

M. Michelet devient maintenant physiologue (non pas physiologiste, car il n'explique pas, il décrit) quand il nous entretient de la crise périodique, du malaise et des variations d'humeur qui s'ensuivent. Seulement son caractère d'amant reparaît un peu trop en ce sujet, qui doit être vu d'une manière générale, nullement étudié sur des exceptions. Il outre un peu l'intensité et la longueur du malaise, et se fait médecin trop tendre pour que l'intéressante malade ne trouve pas un certain plaisir à prolonger la maladie. La vérité — M. Michelet lui-même nous le dira plus loin — est que cette crise, qui n'est pas une purgation, comme on

le croyait il y a vingt ans, mais un véritable enfantement *à blanc*, n'est pas proprement une maladie, mais plutôt un effort, un *paroxisme* de la santé qui renaît. Si donc la femme est faible, inquiète en ces circonstances, si elle désire l'époux, c'est par l'instinct, cette secrète voix de la nature qui lui dit qu'alors sa mission, sa destinée de mère n'est pas ou court risque de n'être pas remplie. Aussi se serre-t-elle avec tendresse contre le mari et semble-t-elle attendre qu'il répare cet oubli dont tressaille et frissonne déjà son corps. On sait par des recherches nouvelles que ce n'est qu'à l'époque de « cette crise sacrée, quand saigne la blessure d'amour » (d'après l'expression de M. Michelet), ou peu avant, ou peu après, que peut se faire la fécondation. En continuant la pensée de l'auteur, cela prouverait que sans le flux, cet *écoulement impur*, pendant la durée duquel Moïse et nos casuistes défendaient les tendresses conjugales, la population ne saurait se maintenir, et que si la loi religieuse, qui voulait ainsi garantir la pureté des races, eût été observée rigoureusement, la terre serait devenue un désert, et que n'aurions plus à discourir sur l'amour.

Deux observations cependant. La première, c'est qu'il ne faut pas trop se hâter de condamner les casuistes que l'on n'a peut-être pas bien compris, sur la foi de la science nouvelle qu'on ne comprendrait pas davantage. Un peu avant ou un peu après la crise, quand le flux n'est pas encore ou qu'il cesse d'être, le corps de la femme est émoussé, *énervé* comme elles disent, et les pores entr'ouverts favorisent la fécondation. Ces deux époques limites (un peu avant, un peu après) n'étaient pas sans doute comprises dans la défense des casuistes qui ne parlent d'une manière expresse

que *du flux*.— Or, pour des raisons qui se sentent de suite et d'après des faits nombreux qui nous ont été rapportés, nous conseillons de maintenir la défense pour ce dernier temps, d'autant plus, que la religion, par cette défense, en arrêtant l'abâtardissement physique qui pourrait résulter de cette cause, arrêtait aussi l'abus, la passion sans frein, le libertinage qui produisent l'abâtardissement moral, plus à craindre encore et plus déplorable que le premier. Nous avons vu dans la Bible, la religion maîtresse du champ de l'idée, et la devançant ; — nous la retrouvons quand il s'agit d'hygiène et de physiologie, et toujours, toujours, posant son doigt aux limites de l'horizon qui se découvre.

CHARLES DE LABARTHE.

(A suivre.)

SUR L'ORIGINE ÉGYPTIENNE

DU NOM DE MARIE.

J'ai placé Mariamne et Marianne dans le même article [1] que Marie, dont ils sont les dérivés, mais chacun de ces trois prénoms a sa patronne particulière.

Mariamne, Μαριαμνη, est la forme grecque donnée autrefois en Orient au prénom égyptien de Marie ; la lettre *m*

---

[1] Cet article est extrait d'un charmant ouvrage encore inédit et orné de planches en or et en couleurs, que M. le baron Paul de Bourgoing, sénateur et ancien ambassadeur en Espagne, doit publier prochainement sur *Les Prénoms, leur étymologie, etc.*

est la trace du passage de ce mot par l'intermédiaire hébraïque de MIRIAM ; quant à Marianne, il a pu souvent, dans les temps modernes, être considéré comme la simple contraction des prénoms Marie-Anne. Occupons-nous de celui de Marie, qui a subi de nombreuses métamorphoses.

En ce qui concerne les informations, soit étymologiques, soit purement historiques ou anecdotiques du présent article, il a semblé nécessaire de séparer toutes celles extraites de la Bible ou de ses commentateurs et des auteurs chrétiens, de ce qui a été puisé chez les historiens et poëtes mahométans.

La signification du prénom de Marie a longtemps été un sujet de doute et de discussion ; ce n'est que par un examen approfondi des versions différentes de tous les pays, de tous les âges, et par leur appréciation comparative, qu'il sera possible d'arriver à la vérité.

I. — LE NOM DE MARIE DANS LA BIBLE.

De tous les prénoms chrétiens, le nom de la Vierge est, sans contredit, le plus généralement répandu. La sainteté de son origine explique cette prédilection universelle ; mais ce nom réunit en outre toutes les autres conditions pour être préféré : il est harmonieux ; il rappelle des souvenirs doux et touchants ; la prière l'invoque chaque jour ; la poésie, la peinture, tous les arts l'ont glorifié ; la vénération de tous les siècles l'a entouré de la plus brillante auréole.

A l'égard de son étymologie, il est indispensable de rappeler tout d'abord qu'il fut porté, quinze cent soixante-dix ans avant la naissance de Jésus-Christ, par la sœur de Moïse

et d'Aaron. Ce prénom de Marie s'était perpétué chez les Hébreux, longtemps après leur sortie de l'Égypte; à l'époque du commencement de notre ère, il était très-répandu en Judée et dans tout l'Orient. Il résulte de ces faits historiques, certifiés par l'Écriture, que les significations contradictoires indiquées par les érudits plus modernes, en prenant pour base la langue hébraïque et quelque allusion à la vie, à la vocation ou aux attributs de la sainte Vierge, ne sont, au point de vue étymologique, que de pieuses erreurs. Ce n'est pas dans le Nouveau-Testament qu'il faut chercher la traduction de ce prénom ; il est nécessaire de recourir à une vénérable et plus haute antiquité, en remontant jusqu'au siècle du législateur du peuple de Dieu.

Le nom de Marie se trouve, pour la première fois, dans la Bible, au livre de l'Exode. « Marie, fille d'Amram et de Joçabed, était placée par sa mère sur le rivage du Nil, au moment où le frêle berceau de l'enfant israélite, condamné à mourir par l'ordre barbare de Pharaon, fut exposé sur les eaux.

« En ce même temps, » dit la Bible dans sa naïve et poétique simplicité, « la fille de Pharaon vint au fleuve pour se baigner, accompagnée de ses femmes, qui marchaient le long du rivage. Et ayant aperçu ce berceau parmi les roseaux, elle envoya une de ses femmes, qui le lui apporta.

« Elle l'ouvrit, et y trouvant ce petit enfant qui pleurait, elle fut touchée de compassion, elle s'écria : « C'est un des enfants des Hébreux. »

« La sœur de l'enfant s'étant approchée, lui dit : « Vous plaît-il que j'aille quérir une femme des Hébreux qui puisse nourrir ce petit enfant ? »

« Elle lui répondit : « Allez. » La jeune fille s'en alla donc et fit venir sa mère. »

Cette sœur de Moïse était Marie, la première des femmes qui, à notre connaissance, ait porté ce prénom. Elle n'avait que douze ans, lorsque, se cachant dans les roseaux du Nil, elle fut préposée à la garde du berceau de son jeune frère, et parvint, par sa présence d'esprit, à lui procurer la protection d'une puissante princesse, tout en lui conservant les tendres soins de sa mère.

La Bible, dans ce même livre de l'Exode, fait mention d'elle et la qualifie de prophétesse. C'est la sœur de Moïse et du grand-prêtre Aaron qui, pendant la marche des Israélites à travers le désert, précédait, un tambour à la main, les femmes de sa nation, entonnant en chœur avec elles les louanges du Seigneur[1].

Cherchons maintenant la racine originaire de ce nom qui intéresse tous les pays de la chrétienté. Cette recherche est entourée de difficultés. Rappelons, avant tout, les différentes significations qui lui ont été données successivement.

De très-nombreuses étymologies hébraïques ont été proposées ; leur multiplicité et leurs profondes divergences sont la preuve de leur peu de valeur. Le bénédictin dom Augustin Calmet en donne six distinctes ; il fait provenir Marie tantôt de MIRIAM, *élevé, exhaussé;* tantôt du mot מרר MARAR, *amertume,* et ים IAM, *la mer, amertume de la mer;* puis du mot MOR, *myrrhe,* ou *ambre de la mer;* puis de MARA, mot syriaque qu'il traduit par *maîtresse* ou *reine de*

[1] *Exode*, ch. XV, 20.

la mer. Il explique finalement, dans la même page[1], la syllabe מרה MARA, par *rébellion.*

Mentionnons aussi la version de saint Jérôme, *la lumineuse, celle qui éclaire.* On peut voir par toutes ces contradictions à quel point on s'est égaré en s'obstinant à chercher cette étymologie dans l'hébreu.

Quant à la deuxième version, celle d'*amertume,* on comprend difficilement comment elle peut s'appliquer à la Vierge Marie, à moins d'admettre que ce prénom lui ait été donné comme un présage des *chagrins* dont fut abreuvée cette mère, frappée dans ses plus chères affections. Mais ici, comme pour la plupart des étymologies que nous avons rapportées, il faut reconnaître que cette interprétation n'a pu être trouvée que longtemps après la naissance de la Vierge, et que l'interprète n'a tenu aucun compte de l'existence antérieure et séculaire de ce prénom.

Une septième explication, celle d'*étoile de la mer,* est séduisante, sans doute, par sa grâce poétique et le sens qu'y attachent les navigateurs en péril ; mais elle ne repose sur aucune base philologique, et paraît plutôt un surnom, un saint et poétique attribut, un emprunt fait aux cantiques ou aux litanies, qu'une analyse étymologique.

La version de *rébellion, révolte,* est encore plus inadmissible ; elle n'a pas même l'avantage de présenter un sens probable, conforme à l'idée que fait naître ce nom : celle de toutes les vertus, la charité, la résignation, la douceur. Toutefois, si cette bizarre signification ne peut être appliquée raisonnablement au nom de Marie, il n'en est pas moins

---

[1] Dom Augustin Calmet, t. IV, p. 1231 et 1232.

certain que celui répondant aux expressions françaises de *révolte, révolution, rébellion,* existe chez les Orientaux, et que les Persans, par une locution particulière à leur langue, donnent le nom de FITNÉ, *révolution,* à la plus belle femme d'une époque, d'une ville ou d'un harem.— Nous verrons, dans la partie orientale de cet article, quel genre d'allusion le poëte Saadi, cet auteur le plus gracieux et le plus ingénieux des poëtes persans, a su tirer de la signification de cet incroyable prénom féminin.

Revenons à l'interprétation de celui qui nous occupe. Repoussé par toutes les improbabilités étymologiques que je viens d'énumérer, on en arrive aujourd'hui à la conclusion que probablement cette origine tant cherchée n'est point hébraïque, et que les Juifs, pendant leur captivité de quatre siècles en Égypte, ont bien pu donner à leurs enfants quelques noms égyptiens. Ceux d'Aaron, de Moïse et de leur sœur Marie paraîtraient être de ce nombre. La Bible l'affirme en ce qui concerne Moïse[1]. Ceux d'Onuphre[2] et de Pacome ont la même origine et nous viennent des solitudes de la Thébaïde.

L'ancienne langue égyptienne, très-altérée, il est vrai, était encore, à l'époque du voyage de Wansleben, dans le dix-septième siècle, comprise par quelques habitants de l'Égypte ; aujourd'hui elle n'est plus guère usitée que comme langue liturgique chez les chrétiens de ces contrées. Ce peuple s'appelle les Coptes, nom qui n'est que celui d'Εκυπτος,

---

[1] *Exode,* ch. II, 18.

[2] Onuphre signifie *homme excellent,* et Pacome *aigle,* ou si l'on veut, *aquilin.*

Egyptos, défiguré par le temps. Leur langue, dont l'écriture a de l'analogie avec celle des Grecs, a beaucoup exercé la sagacité des historiens et des philologues. Un professeur de Berlin, M. Jablonski, s'est surtout occupé, dans le siècle dernier, à chercher les racines égyptiennes de plusieurs noms que la Bible rapporte et qu'on ne saurait regarder comme venant de l'hébreu. Cet auteur, dont les savants modernes, et surtout Champollion et ses dignes successeurs, ont de beaucoup dépassé les découvertes, mais qui cependant a des premiers ouvert la voie et fourni d'utiles renseignements, cet auteur nous a donné l'étymologie copte du nom d'Aaron et de Moïse (*voyez ces noms*). Quant à celui de la Vierge, il peut être expliqué avec une égale probabilité, au moyen de cette provenance égyptienne.

Ceux qui vénèrent et chérissent le nom de Marie apprendront sans doute avec bonheur que l'étymologie copte, plus probable que toutes les étymologies hébraïques que j'ai mentionnées, nous fournit la plus charmante explication du plus honoré des prénoms, et que la langue des anciens Égyptiens, conservée de nos jours encore dans les fertiles vallées que dominent les pyramides, nous offre les inductions et informations suivantes :

Le mot radical égyptien *Mari*, ou plus précisément *Meri*, exprime l'affection dans toutes ses nuances.

Par une analogie très-naturelle, ce participe passif, qui devient en français et dans plusieurs autres langues un prénom usuel (Aimé, Aimée), obtint jadis le même honneur en égyptien, et ce nom, masculin ou féminin, est exprimé par les hiéroglyphes qui nous ont été transmis sous la forme du

participe passif *méri*. Nous voici donc arrivés à une traduction très-satisfaisante.

Ce nom signifie AIMÉE, CHÉRIE, BIEN-AIMÉE, comme on voudra.

Les preuves à l'appui de cette interprétation égyptienne se présentent en foule. Constatons d'abord que le prénom de Méri était très-répandu en Égypte à toutes les époques, entre autres à celle de la fin de la captivité des descendants de Jacob. Il se lit chaque jour sur les inscriptions de granit ou de basalte, et dans lès manuscrits, que déchiffrent si heureusement, au musée du Louvre, nos ingénieux égyptologues.

Nous trouvons dans une savante et intéressante notice de M. le vicomte de Rougé un nom de l'ancienne Égypte contenant l'un des mots formés avec la même racine. Dans ce nom, le mot de Méri, si voisin de notre prénom de Marie, signifie exactement *l'amour*.

Le mot dont nous parlons sert à la composition du nom du jeune enfant qui, dans le groupe 51 de la salle du Musée égyptien de Paris, est assis entre son père et sa mère; cet enfant se nomme Ouah er-Méri, et ses heureux parents, deux jeunes époux dont les bras sont si amicalement entrelacés, avaient donné à leur fils, probablement leur premier-né, le nom charmant de : *Celui qui augmente l'amour*. Telle est l'exacte traduction de l'une des phrases hiéroglyphes gravées au bas du groupe conjugal.

On apprendra en outre de tant de sérieux arguments étymologiques une particularité assez curieuse. Ce nom originaire de Méri, âgé de quatre mille ans tout au moins, nous était arrivé un peu défiguré : sa contexture latine de Maria,

celle de Miriam des Hébreux et des Arabes, enfin notre nom français de Marie lui-même, ne sont point semblables à la forme primitive ; mais, par un heureux hasard, une nation moderne la lui a complètement restituée. — Les Anglais, qui, dans beaucoup de leurs mots, changent la voyelle *a* en *é*, articulent ce prénom exactement comme il se disait jadis à Thèbes et à Memphis. Bien plus, la prosodie des deux langues, si distantes l'une de l'autre, se trouve fortuitement d'accord en cette occasion ; en un mot, lorsque de nos jours, à Londres, on prononce à l'anglaise le diminutif de *Mary*, et qu'on dit *Méri*, on parle sans le savoir très-bon égyptien.

Voici une particularité toute fortuite et de bien peu d'importance, mais qu'on ne saurait omettre quand il s'agit de ce prénom de Marie : en langue française, il est exactement l'anagramme d'AIMER.

Présentons maintenant, à l'appui de l'étymologie donnée ici, quelques preuves matérielles qui nous ont été transmises d'âge en âge par un monument placé à notre portée.

J'ose espérer que quelques-unes de celles que décore le nom de Marie, voudront bien, après avoir lu cet article, s'arrêter au pied de l'obélisque de Louqsor élevé sur la place Louis XV. Elles trouveront sur les quatre faces de ce monolithe leur nom écrit *vingt-deux fois* bien comptées, parmi les signes hiéroglyphiques. Il fut sculpté en creux dans le granit, à une époque que l'on regarde comme à peu près contemporaine de celle de Moïse et d'Aaron.

Voici comment on peut parvenir à démêler le nom de Marie au milieu de ces hiéroglyphes, naguère encore

énigmatiques, mais que la science moderne déchiffre presque aussi couramment qu'un manuscrit grec ou latin.

Il était d'usage dans l'ancienne Égypte, lorsqu'un roi élevait un monument, d'y faire graver son nom, ainsi que celui du dieu ou des dieux sous la protection desquels il s'était placé. Ces inscriptions étaient contenues dans un carré long, arrondi à ses deux extrémités, et qu'on nomme *un cartouche*[1], d'après un terme consacré dans le vocabulaire de l'architecture et de l'ornementation intérieure. On peut remarquer trois de ces encadrements au bas de chacune des faces de granit de ce monument. Ils sont en outre répétés deux fois vers le milieu de chacun des quatre côtés qui regardent le jardin des Tuileries, la Madeleine, les Champs-Élysées et le Corps-Législatif. Finalement le signe 5 signifiant *méri* se trouve deux fois de plus, mais sans encadrement, tout en haut de la face tournée dans cette dernière direction; somme toute, vingt-deux fois.



[1] Le mot cartouche est ici au masculin; le même mot au féminin, *une* cartouche, désigne la charge d'un fusil. Les deux expressions proviennent l'une et l'autre du mot italien *cartuccia*, morceau de papier. (*Dictionnaire militaire* du général Bardin.)

Le contenu de l'un de ces cartouches royaux, sur lesquels le signe de Marie se retrouve invariablement, doit se traduire ainsi en français :

Ces différents caractères, placés dans un ordre très-irrégulier, exprimaient *Ramsès aimé d'Ammon.* Les signes 1, 2, 3 et 4 signifient *Ramsès,* le signe 5 équivaut à *aimé de,* la figure accroupie à droite est celle conventionnellement adoptée pour le dieu *Ammon.*

C'est le signe, qui veut dire *aimé,* aussi bien qu'*aimée* au féminin ; il répond ainsi, en langue égyptienne, à notre prénom de Marie. Sur l'obélisque de Louqsor, le signe en question est sculpté en creux, d'une manière simplifiée, un peu grossière ; mais toutes les Maries qui voudront se faire graver un cachet portant leur nom très-abrégé en hiéroglyphes égyptiens, pourront prendre pour modèle le signe mieux conformé que voici, et que l'on trouve très-fréquemment dans les manuscrits :





Il représente, à ce qu'on présume, un bassin ou un canal rempli d'eau, et employé dans les irrigations qui faisaient la fertilité de l'Égypte. Ce bassin ne signifie *aimé* dans ce système d'écritures que par son analogie de son avec le mot *mérè,* désignant l'irrigation. C'est ce que nous appellerions un *rébus,* car souvent les hiéroglyphes phonétiques [1] égyptiens ne sont pas autre chose.

Le bassin rempli d'eau peut être préféré en considération

---

[1] On nomme caractères phonétiques ceux qui expriment un son.

de ce qu'il se trouve dans le cartouche royal qu'on vient de voir, et qui désigne le grand Sésostris, nom que les Grecs ont donné à ce Ramsès ; mais ce cachet égyptien phonétique pourrait être remplacé à volonté par le caractère équivalent que voici, et qui sera tiré du nom de l'enfant assis au pied du groupe des jeunes époux dont j'ai déjà parlé :



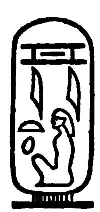
Il représente un *hoyau,* ou espèce de pioche recourbée, se nommant également Méri et dont on se servait dans ces temps primitifs pour travailler à la terre. On peut voir, parmi les objets usuels conservés au Musée égyptien de Paris, cet instrument qui nous paraîtrait assez incommode, mais qui suffisait pour remuer à peu de profondeur le terrain très-fertile de la vallée limoneuse du Nil.

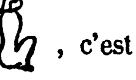
Ces deux signes présentent donc la plus simple manière d'écrire le prénom d'Aimée, équivalent de Méri ou Marie ; mais celles qui feront ou pour lesquelles on fera les frais d'une gravure plus compliquée, pourront, d'après l'indication qui va suivre, obtenir un cachet tout à fait conforme aux usages de l'Égypte [1].

On trouve assez fréquemment ce nom égyptien de Marie ; il est représenté de la manière suivante dans les inscriptions antiques, et nous plaçons ce nom de la Reine du ciel

[1] Cet hiéroglyphe du nom de Marie, pour former de nos jours un cachet de femme, doit être réduit de moitié.

dans le cartouche, qui, comme nous l'avons dit, était réservé aux souverains et aux divinités de l'Égypte :



Les quatre derniers signes de ce cartouche de Marie, en tête duquel se retrouve le caractère déjà cité, sont symboliques ; ils servent ici à faire connaître que l'inscription désigne un prénom. C'est ce qu'on nomme les ***signes déterminatifs***. Le bassin est le nom de Marie ; les deux caractères suivants, les feuilles, représentent l'*i* final du nom. Ce signe a été jugé nécessaire par l'antique graveur égyptien pour bien exprimer la prononciation de la syllabe finale. Ceux qui viennent ensuite, la coupe renversée ou segment de sphère et l'œuf de poule , sont les symboles par lesquels les anciens Égyptiens indiquaient la maternité. Le cachet ci-dessus pouvait donc appartenir à une mère de famille, une matrone égyptienne ; mais ces signes maternels peuvent être supprimés à volonté. Quant à la petite femme assise à terre et qui n'a pas de bras apparents , c'est l'un de ces emblèmes conçus dans l'esprit de naïveté, mêlé d'un peu de malice, qu'on retrouve assez souvent dans l'écriture figurée de ce peuple. C'est une silhouette de femme accroupie sans bras visibles, par opposition à celle d'un homme

ordinairement ainsi représenté et dont les bras semblent gesticuler avec activité. Cette antithèse hiéroglyphique signifiait, dans l'antiquité égyptienne, que le mari doit être bon travailleur, courageux, toujours prêt à se battre pour défendre les siens, tandis que la femme, au contraire, doit être casanière, sédentaire, douce, résignée et presque toujours passive. Les belles Romaines[1] dont parle Horace, dans sa VIe ode, lorsqu'elles s'arrangeaient les ongles pour se mettre sur la défensive ou même se préparer à une agression peu redoutable, étaient d'un avis tout opposé.

Je viens d'indiquer quatre cachets égyptiens authentiques à toute Marie qui voudra bien les adopter, et que ceux dont elle est *aimée* s'empresseront de lui offrir.

II. — LE NOM DE MARIE CHEZ LES NATIONS MUSULMANES.

De nos jours encore, ce prénom se retrouve chez les femmes arabes, turques ou persanes, sous la forme de Miriam ; l'une des femmes de Mahomet s'appelait ainsi (Marie la Copte).

J'ai dit, à propos du mot de *révolution*, proposé par les anciens étymologistes, parmi toutes les interprétations cherchées au hasard dans l'hébreu, que ce prénom de femme existe chez les musulmans ; une citation textuelle va le prouver.

Une figure de la rhétorique orientale, très-usitée, surtout

---

[1] Les différents traducteurs d'Horace ne sont pas d'accord sur le sens à donner à ces expressions de *sectis unguibus* (ongles coupés); on ne saurait décider si cette mode romaine consistait à aiguiser les ongles ou à les émousser.

parmi les poëtes arabes et persans, donne aux femmes dont la beauté fait époque ou grande sensation, le nom de Fitné, فتنه *révolution.*

Nous disons également d'une femme dont la première apparition dans une ville a produit une impression extraordinaire : Madame de L***, ou lady S***, ou la princesse T*** a fait révolution dès qu'elle a paru ; mais chez les Orientaux cette expression est passée à l'état de métaphore proverbiale. Les Persans donnent à leurs beautés célèbres, aux lionnes des sérails d'Asterabad et d'Ispahan, le nom de شهر انگیز Chehrengiz, *qui met la ville en rumeur;* ou de شهر اشوب Chehrachub, *qui met la ville en confusion.* Nous en trouvons la prèuve dans le recueil des vers de Saadi.

Voici la traduction d'un petit poëme du Tibulle, de l'Anacréon de Chiraz, dont les œuvres sont si fécondes en idées ingénieuses, que les écrivains orientaux y puisent à l'envi et les ont surnommées *la salière des poëtes.* Ce qui suit est l'imitation à peu près exacte de ce passage du poëte oriental. Il serait impossible d'en donner une traduction fidèle : les métaphores persanes et arabes, gracieuses dans les poëmes originaux, auraient l'inconvénient de nous paraître inintelligibles ou d'un goût hasardé. Elles sont en outre d'une banalité fatigante, les mêmes images se reproduisant constamment dans le marivaudage des rives de l'Euphrate et du Golfe Persique. Comparer la taille d'une femme à un cyprès, le sourire de ses lèvres vermeilles à un vin délicieux, et surtout son visage à la pleine lune, serait certainement contraire au génie de notre langue ; le narcisse et le rossignol nous ont, au contraire, paru pouvoir être conservés dans la traduction.

ليلى فتنه LAÏLA FITNÉ.

Hier, je reposais sur le divan soyeux
Où Laïla, ma bien-aimée,
Venait de fermer ses beaux yeux.
Je respirais son haleine embaumée.
Dans son sommeil je lui souris,
Je contemplais la beauté que j'adore;
Je la trouvais plus blanche encore
Que les péris
Du paradis,
Et je lui dis :

« Pourquoi tes yeux, ma toute belle,
« Sont-ils fermés?
« Pour briller de flamme éternelle,
« Oui, d'une ardeur toujours nouvelle
« Ils sont formés.
« La tubéreuse et les narcisses
« Ferment-ils jamais leurs calices
« Si parfumés?

« Oh! rends-moi cette voix si tendre,
« Ces mots si doux à prononcer :
« Le rossignol se fait entendre
« Sans se lasser.
« De mon repos chère ennemie,
« O trouble et bonheur de ma vie,
« Révolution de mon cœur,
« De mon harem, de mon empire!
« Rends-moi ton regard enchanteur,
« Rends-moi ton amoureux sourire. »

A ces mots la douce beauté
Paraissant renaître à la vie,
Rouvrant sa paupière alourdie

De sommeil et de volupté,
Et soutenant la tête qui m'est chère,
D'un bras au contour velouté,
Appui plus doux qu'elle préfère
Au velours de son oreiller :
« De cet empire l'on m'appelle
« La Révolution, dit-elle,
« Alors pourquoi me réveiller? »

Le poëte ajoute à ces paroles de la malicieuse Laïla, que, « sous le règne du sultan Aboubekr ben-Saad, on ne vit d'autres *révolutions* que celles causées par le sourire enivrant et la belle taille des jeunes filles. »

On peut voir par cette citation que le bizarre prénom de *Révolution* existe bien réellement chez les Persans. J'ai choisi cet exemple, non pas dans le but de donner raison à ceux qui ont fait mention de cette étymologie hébraïque du nom de Marie, mais pour expliquer ce qui a pu motiver l'une des erreurs dans lesquelles ils sont tombés.

En définitive, on peut persister à soutenir, d'après de puissantes autorités, que ce prénom est égyptien, et signifie CHÉRIE, AIMÉE.

Le baron Paul DE BOURGOING, sénateur.

LES MONTÉNÉGRINS.

ÉTUDE HISTORIQUE[1].

IV.

L'homme à qui la Providence réservait le rôle de libérateur de son pays était le vladika Daniel Petrovitj Niegosch. Sa naissance était illustre; il descendait de la famille des Herakovitj, l'une des plus considérables maisons de l'Herzégovine qui, après la conquête de cette province par les Turcs, était venue s'établir dans le Monténégro et y avait fondé au-dessus du Cattaro, dans la montagne de Lovtchen, un village qu'elle avait appelé Niegosch, du nom de son ancienne résidence en Herzégovine. Daniel fut élu métropolite en 1697. Il essaya d'abord pendant quelque temps de se soustraire à cette dignité par un refus obstiné; mais les sollicitations du peuple et du clergé finirent par vaincre sa résistance.

Son premier acte montra clairement quelle serait sa conduite dans l'avenir. Refusant de reconnaître l'autorité du patriarche que la Porte avait forcé le clergé serbe d'élire en remplacement d'Arsène, à la suite de l'émigration de ce dernier, il ne voulut pas se rendre à Ipek auprès d'un intrus, et traversant les plus grands dangers au milieu des

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. I[er], p. 217; t. II, p. 165.

musulmans de la Bosnie, il alla sur le territoire autrichien demander la consécration au patriarche proscrit.

De retour dans ses États, il y médita l'affranchissement définitif du Tsernogore. Après avoir longtemps cherché les moyens de parvenir à ce but, il se résolut à un parti sanglant et terrible que la rudesse de mœurs des habitants et le caractère de sauvage cruauté donné à la guerre par les Ottomans, pouvaient seuls excuser. Comprenant quelle fatale influence les familles turques et les rénégats établis dans les différentes parties du Monténégro avaient exercé sur la population chrétienne, il résolut de les extirper du sol. Une odieuse trahison des Turcs, en 1702, lui en fournit l'occasion et acheva de lever ses scrupules. Mais ici nous laissons la parole à un *piesme* qui se chante encore aujourd'hui comme un souvenir de gloire dans la famille des Martinovitj.

Les rayas de Zenta ont, à force de présents, obtenu du pacha du sanglant Scutari la permission de bâtir une église. L'édifice terminé, le pope Iove se présente aux anciens des tribus réunis en assemblée, et leur dit : « Notre église est bâtie, mais ce n'est qu'une profane caverne tant qu'elle ne sera pas bénie ; obtenons donc, à prix d'argent, du pacha un sauf-conduit pour que l'évêque du Tsernogore vienne la consacrer. »

Le pacha délivre le sauf-conduit pour le moine noir, et des députés de Zenta vont le porter au vladika de Tsétinié. Daniel Petrovitj, en lisant l'écrit, secoue la tête et dit : « Il n'y a point de promesse sacrée parmi ces Turcs ; mais, pour l'amour de notre sainte foi, j'irai, dussé-je ne pas revenir. » Il fait seller son meilleur cheval et part aussitôt. Les perfides musulmans lui laissent bénir l'église, puis ils le saisissent et le mènent à Podgoritsa, les mains liées derrière

le dos [1]. A cette nouvelle, toute la Zenta, plaine et montagne, se leva et vint dans la maudite cité de Scutari implorer Omer-pacha qui fixa la rançon de l'évêque à 3,000 ducats d'or [2]. Pour compléter cette somme, de concert avec les tribus de la Zenta, les Tsernogortses durent vendre les vases sacrés de Tsétinié.

Le vladika est mis en liberté. En voyant revenir leur éclatant soleil, les guerriers de la montagne ne purent contenir leurs transports de joie. Mais Daniel, qu'affligeaient depuis longtemps les conquêtes religieuses des Turcs cantonnés dans le Tsernogore et qui craignait de voir un jour apostasier son peuple, demande en ce moment aux tribus rassemblées de convenir entre elles d'un jour où les Turcs seront, dans tout le pays, attaqués et massacrés. A cette proposition la plupart des guerriers se taisent; les cinq frères Martinovitj s'offrent seuls pour exécuter le projet. La nuit de Noël est choisie pour être la nuit du massacre, qui aura lieu en souvenir des victimes de Kossovo.

L'époque fixée pour la sainte veille arrive; les frères Martinovitj allument leurs cierges sacrés, ils prient avec ferveur le Dieu nouveau-né, boivent chacun une coupe de vin à la gloire du Christ, et, saisissant leurs massues bénies, ils s'élancent à travers les ténèbres. Partout où il y a des Turcs, les cinq exécuteurs apparais-

---

[1] D'autres récits traditionnels complètent le témoignage du *piesme* en racontant les tortures infligées à l'évêque dans sa captivité. D'après ces récits, il fut d'abord condamné à être empalé, et par une sacrilége parodie de la passion du Sauveur, on l'obligea d'aller à pied de Podgoritza jusqu'à Spouje, portant le pal sur ses épaules pour choisir le lieu de son supplice. Mais le pacha ayant tout à coup changé d'avis, dans l'espoir d'obtenir une riche rançon, Daniel Petrovitj fut reconduit dans sa prison, où pendant plusieurs jours de suite on le mit à la question en le suspendant par les aisselles avec des cordes, pour le forcer à offrir une somme plus forte pour se racheter. Vatslik, p. 16.

[2] Sur cette rançon, énorme pour le pays, 2,000 ducats furent fournis par les Monténégrins et 1,000 par les rayas de la Zenta.

sent ; tous ceux qui refusent le baptême sont massacrés sans pitié ; ceux qui embrassent la croix sont présentés comme frères au vladika.

Le peuple réuni à Tsétinié salua l'aurore de Noël par des chants de triomphe ; pour la première fois depuis le jour de Kossovo il pouvait s'écrier : « Le Tsernogore est libre ! [1] »

« De cette nuit sanglante, dit M. Marmier, date une nouvelle ère d'affranchissement dans les annales du Monténégro ; de cette même nuit date aussi une épopée guerrière qui s'étend en traits flamboyants à travers tout le dix-huitième siècle et qui dure encore, épopée d'un grandeur surprenante, qui parfois s'élève jusqu'à des actes d'une vigueur incroyable. »

En parcourant les annales de la belliqueuse peuplade dont nous avons entrepris de retracer l'histoire, nous avons rencontré bien des combats, bien des souvenirs de gloire et de triomphe. A partir de 1702 ces combats vont encore se multiplier, la lutte va se continuer sans interruption et sans que dans ses phases diverses la victoire soit une seule fois infidèle aux soldats de la croix. Mais désormais nous ne serons plus obligés, comme dans l'époque qui précède, de nous borner à une sèche énumération de faits et de dates. La ressource et l'appui des poésies populaires qui nous a fait défaut pendant plus de deux siècles, comme si les malheurs des Tsernogortses avaient tari la source de leur inspiration, recommence à nous fournir en abondance des renseignements précieux et des traits épiques. Avec la plé-

---

[1] Vouk Karatzitj. — Cyprien Robert.

nitude de leur liberté les Monténégrins ont reconquis le don de la poésie.

Cependant les batailles ne recommencent pas aussitôt après le jour de la délivrance. Quatre ans se passent avant que les Turcs se soient remis de la stupeur et de l'effroi que leur a causé la terrible exécution de la nuit de Noël. Mais enfin le courage leur revient; ils veulent venger leurs frères massacrés et laver dans le sang des Tsernogortses l'outrage fait à l'Islam. En 1706 une expédition est dirigée contre la Montagne-Noire. Cette fois elle ne vient pas de Scutari, l'ambition des Balschides rénégats n'y a point de part; ce sont les musulmans de l'Herzégovine qui la dirigent. Ils ont recueilli les survivants des Vêpres Monténégrines, et ils ont compris que désormais la paix n'était plus possible entre les sectateurs de Mahomet et les chrétiens de la montagne. Ils s'arment donc en grand nombre et marchent pleins d'ardeur. Mais ils sont vaincus. Une partie d'entre eux reste sans vie sur le champ de bataille; les autres s'enfuient en désordre; quelques-uns demeurent prisonniers aux mains des Monténégrins. Bientôt les familles de ces captifs demandent à les racheter; les montagnards répondent : « Nous ne vous ferons pas payer vos Turcs au poids de l'or, comme on nous a fait payer notre vladika. Nous ne les estimons que pour ce qu'ils valent, et nous vous les rendrons, tête pour tête, en échange contre un même nombre de porcs. » Si injurieuse que fût une semblable proposition, les mahométans de l'Herzégovine durent se résigner à l'accepter, et échanger leurs parents contre un animal immonde à leurs yeux.

Ce premier succès eut un grand retentissement, et le ré-

sultat immédiat en fut l'extension des domaines du vladika. Un certain nombre de tribus également montagnardes qui vivaient dans une sorte d'indépendance demandèrent à s'agréger au Tsernogore, afin de trouver dans cette réunion les moyens de résister plus efficacement à la domination ottomane. C'étaient d'abord les rayas de Zenta qui, malgré leur soumission à la Turquie, n'avaient cessé de considérer l'évêque du Monténégro comme leur pasteur et leur souverain de droit, sinon de fait; puis les débris des Uscoques, ces hardis pirates de race slave dont l'Autriche, pendant le seizième siècle, s'était servie avec tant d'avantage contre Venise, et qui, vaincus et dispersés par le doge Jean Bembo, venaient de se retirer sur les rives de la Moratcha; enfin d'autres Uscoques, ou *outlaws*, établis dans une sorte de champ d'asile auprès de Drobniak, proscrits des tribus albanaises, restes des bandes qui, en 1689, s'étaient formées à l'appel du César de Vienne, dans l'Albanie, la Bosnie et la Servie, et pour lesquelles il n'avait même pas stipulé une amnistie en faisant la paix avec le sultan. Ces différentes *plèmes* ou associations de guerriers semblables à celles que l'histoire nous montre au berceau de Rome, formèrent les districts appelés *berdas* qui demeurent encore aujourd'hui distincts de la Montagne-Noire, quoique sous le même prince, et dont l'étendue est environ égale à celle du Tsernogore proprement dit.

Malgré ces accroissements de forces et de territoire, malgré la confiance légitime que leur inspirait leur bravoure et la difficulté de forcer leurs montagnes, les Monténégrins ne pouvaient cependant se dissimuler leur faiblesse numérique et les dangers auxquels elle les exposait. Il leur fallait un ap-

pui pour la lutte dans laquelle ils se trouvaient entraînés. Celui de Venise n'était guère empressé; la République abandonnait peu à peu ses traditions de gloire militaire et de défense obstinée du christianisme, pour faire prédominer dans sa conduite les combinaisons d'intérêt commercial. Mais en ce moment même une nouvelle et formidable puissance commençait à se montrer dans le nord et étendait un bras armé vers Stamboul pour menacer le Sultan sur son trône. Pierre le Grand venait d'élever tout à coup la Russie au premier rang parmi les états de l'Europe, et à la tête d'une nation à peine sortie de la barbarie, ouvrait les premières étapes de ce chemin de Byzance dans lequel tous ses successeurs l'ont suivi et ont fait quelques nouveaux pas.

Pierre cherchait, pour la grande entreprise dont il avait conçu le plan, à se concilier les sympathies et le concours des chrétiens d'Orient dont la communauté de foi lui faisait des alliés naturels. Ses instigations trouvaient un écho dans l'esprit des Grecs, dont la passion religieuse préférait la protection du tzar *orthodoxe* à celle des états catholiques. Mais, chez les Slaves, la communauté de sang et d'origine formait un lien de plus avec la Russie. Pierre était trop habile pour ne pas avoir deviné ce sentiment et ne pas chercher à l'exploiter. Deux officiers serbes engagés dans son armée, le colonel Michel Miloradovitj, natif d'Herzégovine, et le capitaine Ivan Loukaschevitj, de Podgoritza, lui révélèrent l'existence de la peuplade monténégrine alors ignorée de l'Europe. Avec l'instinct du génie, il comprit aussitôt que dans cette poignée d'hommes il y avait un grand avenir et que dans leur alliance sa politique trouverait un puissant secours.

Il rechercha donc cette alliance avec empressement. En 1711, au moment où ses armées se dirigeaient vers le Pruth sous le prétexte d'obliger la Porte à chasser de ses états Charles XII, Miloradovitj et Loukaschevitj furent envoyés par lui à Tsétinié pour solliciter l'amitié et le concours armé des Monténégrins. Les deux ambassadeurs étaient munis de lettres pour le vladika et d'une proclamation au peuple tsernogortse, laquelle fut, dans une skoupchtina générale, communiquée à tous les chefs de famille. Nous croyons devoir donner en entier ce précieux document fort peu connu, et qui n'a jamais été imprimé dans notre pays.

Pierre, par la grâce de Dieu, tsar de toutes les Russies, etc.

Salut et joie aux nobles, excellents et honorables métropolite, knèzes, voïvodes, serdars, aram-bachis, capitaines et guerriers, et à toutes personnes ecclésiastiques ou séculières qui professent la foi chrétienne orthodoxe, grecque ou romaine, en Servie, Slavonie, Macédoine, Bosnie, Herzégovine, et particulièrement aux habitants du Tsernogore, de Nikchitj, Bania, Piolia, Drobniak, Gascha, Trebinié, aux Croates et aux autres chrétiens qui se trouvent sous le joug tyrannique du sultan turc.

Nous vous notifions à vous tous, peuples qui adorez Jésus crucifié, notre Dieu, par la grâce duquel nous espérons tous avoir part dans son royaume, après nous en être rendus dignes par notre foi et notre amour pour son Église :

Que les Turcs, ces barbares persécuteurs de l'Église du Christ et de la foi orthodoxe, ces injustes conquérants de tant d'empires et de pays, ces destructeurs acharnés des églises et des monastères, ne sont pas encore contents d'avoir conquis l'empire grec et tant d'autres royaumes, et qu'ils cherchent à étendre leur territoire, non plus par la guerre, mais par la ruse et l'iniquité. Ils ont séduit les pauvres et les orphelins en les prenant d'abord sous leur protection, et en les traitant ensuite comme le loup traite la brebis. Ils

ont dispersé le troupeau chrétien ; ils ont mis injustement beaucoup de provinces sous leur puissance, et maintenant ils les ravagent par une odieuse tyrannie et forcent les chrétiens par les tourments et les violences de toute nature à embrasser leur foi païenne.

Les Turcs ont vu les succès que le secours de Dieu nous a fait remporter dans la guerre, et ils craignent que nous ne leur arrachions les provinces qu'ils gouvernent iniquement et que nous ne courions au secours des chrétiens qui gémissent sous leur joug. C'est pourquoi ils se sont déclarés pour le roi de Suède. Ils nous ont injustement dénoncé la guerre sans aucun sujet ; ils ont jeté en prison notre ambassadeur résidant à Constantinople, et ils méditent d'asservir le reste du troupeau du Christ.

C'est à cause de toutes ces injustices que nous nous sommes résolu à rassembler non-seulement nos forces et notre armée, mais celles des autres princes chrétiens, en priant Dieu de nous secourir. Notre intention est non-seulement d'attendre ce printemps l'ennemi musulman et de faire marcher contre lui notre armée, mais de porter la guerre sur son territoire et de délivrer les chrétiens orthodoxes opprimés sous le joug des infidèles, si telle est du moins la volonté de Dieu. Nous emploierons à cette entreprise tout ce que nous pouvons avoir de talents, et nous marcherons en personne à la tête de notre chère et fidèle armée. Dans une semblable circonstance, tout bon et courageux chrétien doit combattre, en méprisant toute fatigue et tout danger, pour l'Église et pour la foi orthodoxe, et répandre pour elle jusqu'à la dernière goutte de son sang.

L'histoire nous a appris que vos anciens rois, vos despotes et vos princes étaient hautement révérés comme appartenant au noble sang slave, et que les triomphes de leurs armes les ont rendus célèbres par toute l'Europe jusqu'au jour fatal de leur défaite. Vous devez vous rendre dignes de cette gloire et imiter dans les circonstances présentes, que Dieu lui-même a préparées, vos illustres ancêtres. Vous devez vous unir à nos soldats, vous armer contre l'ennemi commun des chrétiens, et combattre pour la foi et la

patrie, pour la gloire et l'honneur, pour votre liberté, votre indépendance et celle de vos enfants.

Celui qui prendra part à cette guerre juste et légitime pour la délivrance des chrétiens recevra de Dieu même sa récompense. Nous aussi nous lui accorderons notre protection et nos bienfaits. S'il le désire et le mérite, nous le ferons participer à tous les priviléges accordés à nos sujets; car nous ne désirons pas d'autre gloire que celle de délivrer les peuples chrétiens de la tyrannie des infidèles, de rendre son éclat à l'Église orthodoxe et de relever la croix, source de vie.

Si tous agissent d'un commun accord, et s'ils font les efforts dont ils sont capables en combattant pour la foi, le nom du Christ sera glorifié et les peuples du païen Mahomet seront repoussés dans leur ancienne patrie, les déserts de l'Arabie.

Ce manifeste de notre majesté impériale sera remis par nos ambassadeurs à vos autorités.

Donné à Moscou, l'an du Christ 1711, le 3 mars [1].

On vient de lire le texte de cette éloquente proclamation dans laquelle Pierre le Grand se pose en champion de la croix. Voici maintenant comment un *piesme* la traduit :

Voici que les Turcs m'attaquent pour venger Charles XII. Mais je me fie en Dieu tout-puissant; je me fie au peuple serbe, et surtout aux vaillants Monténégrins. J'espère qu'ils m'aideront à délivrer les temples de la vraie foi et à illustrer le nom slave. Guerriers de la Montagne-Noire, vous êtes du même sang que les Russes, vous avez la même croyance, vous parlez la même langue, et vous êtes sans crainte comme les Russes. Levez-vous avec votre héroïsme digne des temps anciens, et montrez que vous êtes à jamais les ennemis du croissant [2].

---

[1] Vatslik, p. 99-101. — Le document original est conservé dans les archives de Tsétinié.

[2] Vouk Karatzitj. — Cyprien Robert, t. I. — Marmier.

Il n'en fallait pas tant pour entraîner au combat des hommes qui n'en attendaient que l'occasion.

Aux paroles du tsar slave, du grand empereur chrétien, tous brisent les fourreaux de leurs sabres et saisissent leurs fusils. Il n'y a qu'une voix : « Marchons aux Turcs, et le plus tôt sera le mieux ! »

En Bosnie, en Herzégovine, partout les Turcs sont défaits et bloqués dans leurs châteaux. Partout les villes et les villages musulmans sont livrés aux flammes ; pas une rivière, pas un ruisseau qui ne se teigne du sang infidèle. Mais ces réjouissances ne durèrent que deux mois ; elles se changèrent pour les Serbes en calamités, par suite de la paix subite et forcée que le tsar Pierre dut faire avec la Porte. Les Tsernogortses furent pris d'une grande tristesse. Toutefois ils restèrent en campagne, demeurant alors ce qu'ils sont aujourd'hui, buvant le vin et combattant l'Ottoman. Et tant qu'un d'eux restera en vie, ils se défendront contre qui que ce soit, Turc ou autre. Oh ! elle n'est pas une ombre vaine la liberté du Monténégro. Nul autre que Dieu ne pourrait la dompter, et dans cette entreprise, qui sait si Dieu lui-même ne se lasserait pas [1] ?

FRANÇOIS LENORMANT.

FERROUKH-KHAN

ET LE PROGRÈS EN PERSE.

Ferroukh-khan, l'un des hommes les plus éminents de la monarchie iranienne, naquit en 1816 dans la ville de Kâchan (chef-lieu de la province du même nom), située entre Koum

[1] Extrait du *piesme* précédemment cité.

et Ispahan. Il fut admis très-jeune encore au nombre des pages de la cour de l'empereur Feth-Ali chah. Doué à cet âge d'une beauté peu commune, de grâces véritablement féminines, d'une présence d'esprit rare, et possédant une élocution facile, il fut bientôt remarqué par son souverain qui le donna comme compagnon d'armes au feu héritier présomptif de la couronne Abbas Mirza, lors de la mémorable campagne qu'entreprit ce prince, de 1830 à 1832, dans le Khorassan.

Transporté alors des délices de la cour au milieu des déserts du Khorassan, le jeune page y passa environ trois années. La bravoure dont il donna alors maintes preuves lui valut l'estime et la confiance de l'héritier présomptif qui lui confia le commandement d'un détachement de cavalerie, et l'employa comme son émissaire toutes les fois qu'il s'agissait d'une négociation importante et difficile avec l'ennemi. Ferroukh-khan, tantôt comme cavalier, tantôt comme aide-de-camp du prince[1], tantôt comme négociateur, rendit ainsi d'éminents services à Sultan-Méïdan, à Serex et à Hérat.

Lors de son séjour en France, cet illustre diplomate parlait souvent des contrées de son pays qu'il avait eu l'occasion de visiter et des nombreuses questions d'intérêt local qu'il avait laborieusement étudiées. Pour se faire une idée de l'importance des points géographiques que nous venons de mentionner, il faut se rappeler qu'entre Asterabad, ville maritime située à l'extrémité sud-est de la mer Caspienne

[1] Ferroukh-khan était celui qui portait le fusil de cérémonie du prince Abbas-Mirza.

et les rives du fleuve Mourghâb, se trouvent les ruines de Gourgân (Hyrcanie), d'Abiverd, de Nissa, de Merv et d'autres villes répandues sur une surface d'environ 2,200 milles anglais carrés dont se composait jadis la riche et fertile province de Dechti-Haveran. Cette province est la mieux arrosée de toute la Perse et une des plus fertiles du monde. Ruinée par la première invasion mogole de Tchenghiz-khan, cette malheureuse contrée ne se releva plus de sa chute. La richesse du sol et la douceur du climat auraient assurément tenté quelques nouveaux colons de relever toutes ces ruines, s'ils n'avaient eu à redouter le voisinage des Turkomans, dont les tribus belliqueuses de Yémout, d'Akhal, de Téké et autres vivent principalement de brigandage et infestent de leurs incursions les provinces de Khorassan et d'Asterabad.

Qu'on nous pardonne ces détails qui nous ramènent à notre point de départ. Ferroukh-khan songeait sans cesse aux moyens de restituer ce beau pays à la mère-patrie. C'était là son idée fixe. Sous le règne de Muhammed-chah, Ferroukh-khan fit partie de plusieurs expéditions militaires à Dechti-Havéran dans le but d'étudier la question des difficultés dont il méditait la solution. Dernièrement encore, à Paris, il se plaisait à raconter ses exploits dans ces parages et surtout à exprimer l'espoir qu'il avait d'être un jour à même de réaliser son rêve chéri. « S'il m'est jamais donné, disait-il, de parvenir au pouvoir, je laisserai un legs précieux à ma patrie : il se nomme دشت هاوران *Dechti-Haveran*[1]. Les guerres avec la Russie ou avec l'Angleterre,

[1] Littéralement, « les plaines de l'Orient ».

ajoutait-il, ne nous réussissent pas ; nous ne pouvons élargir nos possessions ni du côté de l'Araxe, ni du côté de l'Afghanistan ; mais ce que nous pouvons, et je le ferai, Dieu aidant, c'est faire une conquête pacifique en restituant à la Perse la plus jolie de ses provinces. » Si ce projet est un rêve, c'est certainement le rêve d'un homme d'État qui ne manquera pas un jour de le réaliser.

Par son habileté, ou, comme disent les Orientaux, par l'influence de sa bonne étoile, Ferroukh-khan s'avança de dignité en dignité. Les événements de 1848 et les changements survenus depuis lors en France, ayant rappelé à la Perse l'intérêt tout cordial que lui portait Napoléon Ier, le jeune chah Nacir-Eddine choisit Ferroukh-khan comme le plus capable de rétablir des relations intimes entre la cour de Téhéran et celle des Tuileries.

Pendant son séjour en France (de 1857 à 1858), non-seulement Ferroukh-khan visita et étudia tout ce qui chez nous pouvait avoir quelque intérêt pour son pays, non-seulement il parcourut nos principaux départements pour se former une idée exacte de notre industrie manufacturière, mais encore il alla visiter tour à tour la plupart des capitales de l'Europe civilisée, Londres, Bruxelles, la Haye, Berlin, Vienne, Turin, etc. Un gros volume de notes a été recueilli par Mirza Hussein, l'un des secrétaires de l'ambassade, aujourd'hui consul de Perse à Trébizonde, notes que l'auteur a déjà offertes à S. M. le chah, et qui, nous assure-t-on, doivent être publiées sous peu.

L'impression que l'illustre diplomate voyageur a rapportée de ces grandes villes, était on ne peut plus favorable à notre civilisation. Et, en effet, il avait eu lieu de se louer de

toutes les nations qu'il avait visitées, à la seule exception des États Pontificaux. En arrivant avec sa suite à Civita-Vecchia, il fut tourmenté par la police locale qui s'était émue, en ouvrant les malles persanes, d'y rencontrer des poignards et d'autres armes. Ce qui excita surtout les soupçons des agents du cardinal Antonelli, fut un instrument inconnu, à l'aspect terrible et meurtrier, dont il était, suivant eux, prudent d'arrêter l'introduction dans le plus pacifique État du monde. Cet instrument fatal, qui l'eût cru? c'étaient des ciseaux! des ciseaux persans, dont la forme particulière et les deux anneaux repliés l'un sur l'autre peuvent, à ce qu'il paraît, passer à des yeux romains pour une arme offensive. Ces ciseaux avec lesquels les Persans ont coutume de tailler leurs calames, se trouvent dans tous les *kalemdans*, ou écritoires indigènes. Quant aux poignards, ils ne devaient en rien surprendre, les Orientaux, depuis un temps immémorial, ayant l'habitude de porter, comme partie inhérente du costume, ces sortes d'armes à leur ceinture. A peine arrivée à Rome, les mêmes tracasseries vinrent assaillir toute l'ambassade, ce qui déplut tellement à Ferroukh-khan, qu'il quitta la ville éternelle au bout de deux jours de résidence. Nous l'avons plusieurs fois entendu raconter les désagréments qu'il avait endurés dans ce voyage, et ajouter avec cette vivacité d'esprit qui le caractérise : « Je comprends bien à présent pourquoi les théologiens de toutes les religions nous assurent que l'entrée du royaume céleste est hérissée de difficultés. »

A aucune époque de son histoire, la Perse n'a conclu autant de traités avec des puissances étrangères, que sous l'ambassade de Ferroukh-khan. Les anciens traités avec

la France et l'Angleterre ont été renouvelés; ceux de commerce avec la Belgique, la Prusse, l'Autriche, la Hollande, la Sardaigne, voire même la Suisse, ont été pour la première fois conclus, grâce à l'activité infatigable de Ferroukh-khan. On se demandera peut-être de quelle utilité peuvent être pour la monarchie iranienne toutes ces conventions faites avec des pays si éloignés de son territoire. Ce dont la Perse avait besoin, c'était d'entrer dans le sein de la grande famille politique des nations civilisées et de se mettre à même de profiter des avantages de toutes natures qui doivent résulter de la création des chemins de fer dans la direction de l'Orient. En effet, quand on pense que d'ici trois ans seulement Tiflis sera reliée avec les chemins de fer russes et que deux embranchements partiront de cette ville pour aboutir l'une à Poti, sur la mer Noire, l'autre à la mer Caspienne, on comprend combien il était urgent pour la Perse de s'unir par des relations sérieuses aux principales puissances de l'Occident.

Ferroukh-khan quitta la France en 1858; il fut reçu de la manière la plus affable par l'empereur Napoléon III, qui le félicita de sa haute intelligence des affaires et de ses manières aussi aimables que distinguées, et lui remit les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur. Il séjourna ensuite quelques semaines, pour la deuxième fois, à Constantinople, d'où il se rendit directement dans sa patrie.

Le train qui accompagnait l'*Émin ul-Mulk*[1] lors de sa rentrée sous le beau ciel de l'Iran était véritablement

---

[1] Littér. « Confiance du royaume », nom honorifique de Ferroukh-khan, qui depuis a été élevé à la dignité d'*Emine oud-doulet*.

digne d'intérêt. Plusieurs centaines de chameaux, mulets et autres quadrupèdes portaient des caisses remplies d'échantillons de produits européens de tous les genres. On remarquait, au milieu des bonnets persans de la nombreuse cavalcade, quelques schakos français : c'étaient le commandant Brongniart et des officiers de toutes armes que le gouvernement français avait consenti à envoyer à Téhéran, pour perfectionner l'instruction militaire des troupes indigènes.

La destitution du grand-vizir fit tomber le dernier obstacle que Ferroukh-khan pouvait trouver à l'encontre de ses projets de réformes. Un ministère fut constitué sur le modèle des cabinets européens. Ferroukh-khan reçut un des six portefeuilles avec le titre de *mouhr-dar*, que l'on traduit en français par l'expression « garde des sceaux », mais qui ne saurait être assimilée aux fonctions de nos ministres de la justice. Voici en quoi consistent ces fonctions à la cour de Téhéran : tous les matins, le mouhr-dar se rend dans le cabinet particulier de l'empereur, et après avoir rendu ses hommages à ce prince, il reçoit de ses mains le sceau impérial. Ce sceau, gravé sur une magnifique émeraude, renferme d'ordinaire deux vers persans dans lesquels se trouve le nom du souverain. Sous le règne actuel, les deux vers du sceau impérial des firmans signifient :

Dès que la main de Nacir-Eddine saisit le sceau de l'empire,
La voix de la justice remplit l'univers depuis la lune jusqu'au poisson.

Ce sceau d'émeraude est renfermé dans un petit sac de cachemire cousu, dans le sérail même, par la mère de l'héritier présomptif du trône ; son empreinte remplace en toutes circonstances la signature du souverain.

Le mouhr-dar, après avoir donné lecture des pièces officielles, y appose le sceau noirci à l'encre de Chine, le renferme ensuite dans le sac de cachemire et le remet de nouveau entre les mains du souverain qui ne s'en dessaisit jamais pour longtemps. Cette charge eut pour Ferroukh-khan l'inappréciable avantage de lui assurer chaque jour les moyens de s'entretenir en particulier avec Sa Majesté iranienne.

Nous verrons, dans notre prochain article, le parti que l'illustre grand-vizir sut tirer de sa haute position en associant à son œuvre civilisatrice un des hommes les plus éminents et les plus capables de la Perse, S. E. Hassan Ali-khan, premier aide-de-camp de S. M. I. le chah, et actuellement son ministre plénipotentiaire résident près la cour des Tuileries.

***

(La fin au prochain numéro.)

POÉSIES CHINOISES

COMPOSÉES SOUS LA DYNASTIE DES THANG.

(LI-TAI-PÉ. — TOU-FOU.)

Nous devons à l'obligeance de M. le marquis d'Hervey Saint-Denys la communication des deux pièces suivantes, extraites d'un volume déjà sous presse et qu'il va très-incessamment publier. C'est un recueil de poésies orientales du siècle des Thang, traduites pour la première fois du chinois.

On sait que le siècle des Thang (septième au neuvième de notre ère) fut pour les Chinois le grand siècle littéraire, et que les poëtes de cette époque célèbre sont encore aujourd'hui considérés comme les maîtres dans le pays qui s'énorgueillit de les avoir produits. Or, parmi ceux dont les noms jouissent surtout d'une popularité extrême, il faut placer au premier rang Tou-fou et Li-taï-pé, l'un sentimental et mélancolique, l'autre véritable philosophe épicurien. Les deux pièces dont nos lecteurs vont avoir la primeur appartiennent à ces deux esprits opposés et offrent un contraste qui parle de lui-même.

Malgré les énormes difficultés que présente la traduction de semblables ouvrages, en raison surtout du génie particulier de la langue chinoise, M. d'Hervey, dont on connaît les importantes publications, parvient à transmettre avec bonheur la forme originale en s'attachant phrase par phrase aux vers du poëte, sans perdre de vue l'inspiration sous laquelle la pièce a été conçue ; et c'est parce que nous croyons son travail appelé à prendre une place distinguée parmi les publications orientales, que nous nous sommes montré désireux d'en donner dans cette *Revue* des extraits encore inédits. (*Note de la Rédaction.*)

CHANSON A BOIRE.

PAR LI-TAÏ-PÉ.

Seigneur, ne voyez-vous donc point les eaux du fleuve Jaune?
Elles descendent du ciel et coulent jusqu'à la mer, sans jamais revenir.
Seigneur, ne regardez-vous donc point dans les miroirs de votre noble demeure,
Et ne gémissez-vous point en apercevant vos cheveux blancs ?

Ils étaient ce matin comme des fils de soie noire,
Et ce soir, les voilà déjà mêlés de neige!
L'homme qui sait comprendre la vie doit se réjouir chaque fois qu'il le peut,
Et bien se garder que jamais sa tasse d'or ne reste vide en présence de la lune [1].

Le ciel ne m'a rien donné sans vouloir que j'en fasse usage.
Mille pièces d'or que l'on disperse pourront de nouveau se réunir.
Que l'on cuise donc un mouton, que l'on découpe un bœuf et qu'on soit en joie!
Il faut qu'ensemble, aujourd'hui, nous buvions d'une seule fois trois cents tasses.

Les clochettes, les tambours, la recherche dans les mets ne sont point nécessaires :
Ne désirons qu'une longue ivresse, mais si longue qu'on n'en puisse sortir.
Les saints et les sages de l'antiquité n'ont eu que le silence et l'oubli pour partage ;
Il n'est vraiment que les buveurs dont le nom passe à la postérité.

L'EXILÉ.

PAR TOU-FOU.

A l'heure où le soleil va se cacher à l'horizon derrière les mûriers et les ormes,
Je me mettais en marche, inondé de lumière par ses derniers rayons ;
J'allais parcourant le tableau changeant des montagnes et des rivières,
Et tout à coup je me suis trouvé sous un autre ciel.

Devant mes yeux passent sans cesse de nouveaux peuples et de nouvelles familles,

---

[1] C'est-à-dire, ne jamais laisser passer une belle nuit sans boire en plein air avec des amis.

Mais, hélas ! mon pauvre village ne se montre pas !
Tandis que le grand Kiang[1] pousse vers l'Orient des flots que rien n'arrête,
Les jours de l'exilé s'allongent et semblent ne plus s'écouler.

La ville à double enceinte est pleine de maisons fleuries,
Et jusqu'au cœur de l'hiver les arbres y conservent leur verte couleur ;
Le mouvement y est incessant, tout y annonce la cité fameuse
Où de toute part les joueurs de flûte remplissent l'air de sons joyeux.

Elle est certainement belle la ville à double enceinte ; mais je n'y ai pas un ami dont le toit soit mon refuge.
J'incline la tête, je contemple vaguement la perspective du fleuve et de ses ponts.
Les oiseaux, quand le soir vient, retrouvent chacun leur tranquille retraite,
Et pour moi ce vaste empire n'est plus qu'un immense désert.

La lune naissante ne jette encore qu'une faible lumière[2],
Et de nombreuses étoiles rivalisent avec elle d'éclat.
Depuis les temps anciens que de fugitifs comme moi ont parcouru la terre étrangère !
Ai-je bien le droit de me plaindre de mes malheurs ?

LE MARQUIS D'HERVEY SAINT-DENYS.

---

[1] Le Yang-tse-kiang.

[2] Expression figurée passée à l'état de locution dans la littérature chinoise, *la lune naissante* désignant le nouvel empereur, et *les étoiles* les concurrents qui lui disputent l'empire.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET POLÉMIQUE.

De l'interprétation des Inscriptions cunéiformes assyriennes.

[Réponse aux deux articles critiques de M. ERNEST RENAN, de l'Institut, insérés dans le *Journal des Savants* [1]].

III.

Dans la troisième partie de mon travail, j'ai soumis à une analyse rigoureusement philologique les textes unilingues de Babylone et de Ninive. J'ai donné le texte cunéiforme, une transcription en caractères latins, une traduction interlinéaire latine, une analyse grammaticale de chaque signe, de chaque mot, une traduction française et une transcription en lettres hébraïques. J'ai ainsi fourni assez d'éléments à l'examen de M. Renan. Mon savant critique pouvait donc s'expliquer en quoi les inscriptions de Nabuchodonosor sur ses édifices, ses canaux, le temple de Mylitta, ne sont pas ce que je pense. Il pouvait contester ma traduction du fragment de la grande inscription qui traite des murs de Babylone, ou l'exactitude des versions que je fournis des textes de Nériglissor, de Nabonid, de Naramsin. Il était à même de réfuter l'interprétation des briques de Sargon, celle de la tablette votive en l'honneur de la fondation de Khorsabad, celle des inscriptions du Harem, celle de la légende du Louvre qui explique la scène du bas-relief qu'elle accompagne [2]. Il avait l'occasion de combattre mes lectures des noms royaux Tiglatpileser, Assurdanilan, Sennachérib, Sardanapale, Assarhaddon, Assara-

[1] Voyez, pour la réponse au 2e article, à la page 151 de ce volume.

[2] C'est à l'interprétation de cette légende que M. Renan aurait dû s'attaquer, puisqu'elle est conforme au sujet du bas-relief, pour l'appréciation duquel on n'a pas besoin de savoir lire les inscriptions cunéiformes.

nadis, Baladan, Nabonassar, Saosdoukin, Séleucus, Antiochus, Démétrius.

M. Renan n'a pas critiqué mes lectures, il n'a pas attaqué les principes de la grammaire, il n'a pas combattu le sens général des textes que j'établis. Il veut bien, dans un passage à deux fins, parler de ma « rare pénétration »; dans un autre il loue ma « bonne foi ». Mais accepte-t-il les résultats inconnus aux lecteurs qui n'auront pas lu mon livre? Il passe sous silence de six à sept mille faits philologiques; il dit seulement que « j'ai l'air d'être plus hardi et ingénieux, que solide et précis[1] », et cela parce que, dans une note d'un *autre* ouvrage, les *Études assyriennes*, dont M. Renan n'a pas parlé jusque-là, j'ai proposé de fausses étymologies des mots grecs ἤλεκτρον et μόλυβδος; parce que j'ai mal interprété le second élément *kudurr* du nom *Nabukudurrusur*, Nabuchodonosor, quoique j'aie dit (p. 258) « que le sens de cet élément était encore à trouver ». Si encore les opinions de M. Renan étaient plus spécieuses que mes vues très-problématiques sur ces petits accessoires; mais elles sont tout aussi hypothétiques.

Quand M. Renan signale à la réprobation des sémitistes la racine *dagal* « attendre », dont je rapproche l'hébreu *degel* « étendard », mon rapprochement peut être erroné; mais que le traducteur assyrien de l'inscription de Bisoutoun l'ait employée dans ce sens plusieurs fois, et cela dans une forme très-sémitique, cela n'est réellement pas de ma faute. Puisque l'original perse est à côté, et le sens n'en est pas contesté, il aurait au moins fallu attaquer mon déchiffrement.

Ces griefs et une dizaine d'autres aussi peu graves, dont plusieurs même sont très-mal fondés, forment les seules objections que M. Renan fait valoir contre plus de deux cents pages in-4°. C'est de là qu'il déduit une foule d'accusations générales. MM. les assyriologues n'ont pas une juste idée de la fluidité (!) du langage. Je ne connais pas les idées des assyriologues sur ce point important, mais je doute que, si leurs idées sont fausses, ils trouvent beaucoup d'instruction à cet égard dans l'arti-

1 Que veut dire M. Renan, par ces paroles très-peu précises, en vue de l'application rigoureuse de règles grammaticales découvertes par moi? M. Renan est-il *précis* et *solide* quand il traduit en langue civilisée les incartades d'un certain savant, datées longtemps *avant* l'apparition de l'expédition de Mésopotamie?

cle de M. Renan. Mais MM. les assyriologues n'en reconnaissent pas moins le mérite hors ligne des travaux de M. Renan, quand même ils ne s'expliqueraient pas l'interprétation de Saqanmelek (où M. Renan identifie un *q* avec un *k*), les étymologies de *Surmubel*, de *Sanchouniathon*, de Οὐαβαλλαθος, de Σαλμαλλαθος [1], de Οὐάδδηλος, de Hobal (où M. Renan croit voir הבעל)[2] et les quelques autres étymologies de notre trop sévère critique. MM. les assyriologues diront : « *Pauperis est numerare pecus :* quand même vous nous prouveriez la fausseté de *six cents* faits, soyez clément à cause des *cinq mille sept cents* autres ! [3] »

On s'étonnera peut-être de cette apparence de malveillance à l'égard de ces études; mais nous croyons que, psychologiquement parlant, M. Renan traverse une phase qui l'amènera vers la vérité. Poussé par des considérations ethnologiques très-contestables, M. Renan a nié d'abord le sémitisme des Assyriens. Nous ne savons pas de quel droit il a pu traiter des hommes qui étaient dans le vrai sur ce point, comme ayant plus « de hardiesse que de philologie et de méthode [4] ». Plus tard il a accordé qu'il y avait en Assyrie un fond sémitique. Maintenant M. Renan étend cette même concession à la langue assyrienne; et bientôt, nous espérons, il proclamera avec nous que la *langue assyrienne est une branche des langues sémitiques*, tout aussi sémitique que l'hébreu, le chaldaïque, l'araméen, l'arabe et l'éthiopien.

Dans la première édition de son ouvrage, M. Renan a parlé de la *langue à jamais perdue* des conquérants de l'Assyrie. M. Renan dit que cette

---

1 M. Renan y voit le mot arabe *ilah*, dieu, *allah*, le dieu, dont le *h*, en vertu d'une *loi générale des langues sémitiques*, ne peut jamais se changer en *th*, parce qu'il est radical. De l'existence de ces noms, M. Renan conclut au monothéisme des Palmyréniens; tandis que la présence du *th* dénote ou la forme féminine *ilahath*, la déesse, ou le pluriel *alihath*, les dieux. En présence de tels faits, je réclame l'indulgence pour mes erreurs.

2 Même requête. Ce serait, nous pensons, *hobbal* de *habba'al*, et nous ne parlons pas du *aïn*, au sujet duquel M. Renan rejette l'explication, inadmissible, selon lui, de *Sennaar* par *Sinnahar*, Mésopotamie, les deux fleuves.

3 Le nombre de faits contenus dans l'*Expédition de Mésopotamie*, ce dont tout le monde peut se convaincre, est de 6,500, de ceux des *Études assyriennes*, 1,800. Total 8,300. Ce chiffre s'amoindrit de deux mille, par suite des répétitions comptées dans cette évaluation, comme par la défalcation des opinions erronées. Restent donc *six mille trois cents* faits qui peuvent être comptés comme assez sûrs.

4 Cela n'est juste que pour Moïse, qui était peu philologue.

épithète ne se rapporte pas à la langue des inscriptions, mais à l'idiome que parlaient les Casdim touraniens. Mais si la langue *à jamais perdue* n'est pas la langue assyrienne, pourquoi M. Renan cite-t-il à l'appui de son opinion les noms *inexplicables*, selon lui, de Sennachérib, Sardanapale et d'autres, qui sont justement des noms de cette langue assyrienne? C'était, je crois, une bonne occasion de prouver que nos interprétations de ces noms ne sont pas aussi irréfutables que nous croyons l'avoir démontré dans de longs chapitres de notre livre.

Les Assyriens une fois devenus Sémites, la langue assyrienne une fois reconnue comme sémitique, une partie du système de M. Renan sera modifiée. Mais, pour garantir l'intégrité de ce système, devrons-nous sacrifier la vérité?

En somme, qu'a fait la critique de M. Renan?

A-t-elle détruit les bases du déchiffrement? Non, elle les reconnaît.

A-t-elle ébranlé les principes du syllabisme, de l'idéographisme, de l'origine hiéroglyphique, de l'origine non sémitique de l'écriture cunéiforme? Non, elle les reconnaît.

A-t-elle démontré la non-existence de la polyphonie? Non, elle a dû se rendre à l'évidence.

A-t-elle pu trouver des raisons suffisantes pour nier le complément phonétique? Non, elle ne le trouve que bizarre.

A-t-elle pu démontrer le non-sémitisme de la langue des inscriptions? Non, puisque toutes ses observations, peu concluantes si elles étaient fondées, ont été réfutées.

A-t-elle pu contester le sens général d'une seule des inscriptions de Babylone et de Ninive? Elle n'a pas même tenté de le faire.

A-t-elle pu substituer aux explications du détail, sans doute erronées en plus d'un point, une interprétation plus conforme à la vérité? Non, elle n'a pas même soupçonné les rectifications que nous pouvons faire nous-même.

A-t-elle été utile à la science? Oui, elle a consacré, pour la première fois, par la discussion, la réalité du déchiffrement des inscriptions cunéiformes.

Après ce résultat, nous pouvons nous borner à applaudir aux principes et conseils que M. Renan veut bien nous donner à la fin : Il faut

suivre une ligne rigoureusement philologique, être réservé et modeste, ne pas briguer les applaudissements du grand public et se contenter des suffrages des savants d'élite !

M. Renan croit aussi qu'un changement d'esprit soit nécessaire.

Nous sommes heureux de pouvoir accepter les conseils de M. Renan ; mais, placés comme ils le sont au point de vue de la rhétorique, ils ont presque l'air de reproches, et, ce qui est plus grave, de personnalités. Or telle ne peut être l'intention de M. Renan. Il sait que, de bonne foi, réservé et modeste, j'ai le courage de mon ignorance, comme la conscience de ma faillibilité. Il peut encore supposer que le second volume de l'expédition de Mésopotamie n'est pas destiné pour le public de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Journal des Débats*. Membre de l'Institut, il pourrait même deviner quels sont les hommes dont je désire avant tout avoir l'approbation.

M. Renan ne peut exiger que tout le monde ait ses rares talents d'écrivain, et puisse charmer le lecteur par sa belle plume. Οὐ πάντεσσι θεοὶ χαρίεντα διδοῦσι ἄνδρασιν.

Ordinairement l'un exclut l'autre : tels hommes sont de modestes travailleurs, sans briller par leur style ; d'autres sont d'éminents écrivains, et peuvent vulgariser les idées des autres. M. Renan dit que Champollion et Grotéfend étaient de médiocres philologues : soit, mais ils avaient leur mérite.

Quant au *changement d'esprit* nécessaire, je sens certainement la nécessité d'une plus grande perfection, comme celle d'acquérir de nouvelles connaissances, et de substituer à mes erreurs les résultats d'une incessante étude. Je compte sur le concours d'autrui, surtout sur les lumières de M. Renan, qui ne nous refusera pas de mettre le succès de sa critique future à la hauteur de sa sévérité.

Ainsi, quoique M. Renan n'ait pas infirmé un seul de nos points principaux, et qu'il n'ait pris en considération que des détails complètement indifférents, nous ne pouvons, en réponse à toutes les objections de sa part, que le remercier sincèrement de sa critique ; car nous nous sommes ainsi exprimés à la fin de notre livre :

« Dans l'intérêt de la science, nous désirons un contrôle conscien-

cieux, un examen désintéressé. Nous appelons de tous nos vœux la critique des détails qu'il faudra ou infirmer, ou accepter.

« C'est la seule discussion des faits qui fera jaillir la lumière, qui mettra la vérité dans tout son jour et la fera passer dans le domaine public, en dissipant la dernière ombre qui offusque toute découverte, celle de la personnalité. Que les efforts des philologues du dix-neuvième siècle rendent lisible de nouveau une grande page depuis longtemps effacée de l'histoire humaine : peu importe celui qui en aura enseigné la lecture à la postérité, et qui aura révélé aux générations futures la vérité, comparable au diamant dont l'éclat ne perd ni ne gagne, quel que soit l'humble mineur qui l'ait trouvé, quel que soit le patient ouvrier qui l'ait mis en œuvre. »

JULES OPPERT.

De la classification des langues.

OBSERVATIONS sur l'article de M. H. de Charencey, intitulé : *De la classification des langues et des écoles de linguistique en Allemagne.*

Les lecteurs de la *Revue orientale et américaine* seront sans doute reconnaissants à M. de Charencey de leur avoir fait connaître l'intéressant travail de M. Steinthal sur la « classification des langues considérée comme développement des idées linguistiques ». Toutefois plusieurs n'en admettront probablement pas les principes, et je suis de ce nombre.

Malgré ce qu'on appelle « les tendances empiriques » du système linguistique de M. Bopp, il me paraît être le seul qui repose sur des fondements solides. Celui de G. de Humboldt, analysé par M. Steinthal, est certainement ingénieux ; mais il ne peut soutenir, il me semble, un sérieux examen. Le génie particulier de chaque groupe de langues n'est pas aussi différent que les linguistes de l'école de G. de Humboldt veulent le dire. Quand les mots ne se ressemblent pas entre eux, les analogies grammaticales sont souvent frappantes, ainsi que l'ont prouvé Sylvestre de Sacy dans sa *Grammaire générale*, et plusieurs autres savants.

Je crois, avec la majorité de ceux qui admettent *bonâ fide* la revélation,

que le langage a été communiqué par Dieu à l'homme au moment même de la création. Je ne puis admettre qu'il soit le produit spontané « de la conscience de la nation qui le parle », pas plus que j'admets qu'il puisse être le résultat d'une suite d'efforts pour s'élever du cri de l'animal jusqu'à l'expression des sentiments humains. Quoi qu'on en dise, il n'y a aucune comparaison à établir entre le langage et les découvertes que l'homme fait journellement ; il y a entre ces deux choses un abîme immense. Quant à l'unité *primitive* du langage, j'y crois aussi, parce que je crois à la Bible ; et on peut l'admettre sans être tenu de la prouver complètement, à cause de la confusion des langues mentionnée dans la Genèse.

La division des langues en *isolantes*, *agglomérantes* et *agglutinantes*, me paraît défectueuse. Je n'ai rien à dire sur les langues appelées isolantes, car je les ignore ; mais je parlerai seulement des autres. On nous donne le sanscrit comme la langue agglutinante par excellence, à cause de la perfection de ses formes grammaticales et de ses lois phonétiques. Mais c'est le système d'écriture euphonique du sanscrit qui le rend si agglomérant ; changez le mode d'écriture, et il cessera de l'être.

Cela est si vrai, que dans les dialectes modernes de l'Inde on a souvent réduit les flexions sanscrites en particules. C'est ainsi qu'en hindoustani, par exemple, la particule *ka* (de) du génitif n'est pas autre chose qu'une désinence adjectivale sanscrite ; la particule *né* (par) du cas instrumental est la désinence même de ce cas en sanscrit. Il en est de même des particules de l'ablatif *té* et *sé* qui représentent, la première, la flexion *at* du même cas en sanscrit, et la seconde, la flexion *sya* du génitif, cas dont la signification se confond souvent avec celle de l'ablatif, etc. Lors même qu'en hindoustani on a conservé des désinences, on les a souvent écrites d'abord séparément, par une *réaction* tout à fait naturelle contre l'ancien système, et on écrit encore aujourd'hui ces désinences *ad libitum*, soit séparément, soit conjointement, comme on peut s'en assurer en ouvrant quelques manuscrits, tant en caractères dévanagaris qu'en caractères persans. Ainsi, par exemple, la racine *kar* « faire » (*creare*), en sanscrit *kṛi*, s'écrit au futur *karùngá* « je ferai » ou *kar ùn gá* ; à l'infinitif, *karná* ou *kar ná* ; au participe présent, *kartá* ou *kar tá*, etc. Il en est de même de la désinence des cas

obliques du pluriel *on* dans l'expression, par exemple, *logon kâ ghar* « la maison des gens », qu'on écrit aussi *log on kâ ghar*, et de toutes les désinences. On peut voir dans les paradigmes de mes *Rudiments hindouïs* de nombreux exemples de cette orthographe *séparatiste* qui assimile ainsi tout à fait les langues agglomérantes et agglutinantes. Je laisse à des savants occupés spécialement des questions philologiques le soin de confirmer ces données par des observations plus générales et plus développées.

GARCIN DE TASSY, de l'Institut.

BIBLIOGRAPHIE.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ÉTRANGÈRES.

JOURNAL OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY OF GREAT-BRITAIN AND IRELAND. *London*, vol. XVII, part. 1; in-8°.

On the Uriya and Khondh population of Orissa, by lieut. **Frye.**—Chronology of the Medes, by **Bosanquet.** — The Indian travels of Apollonius of Tyana, by **Osmond de Beauvoir-Priaulx.** — Travels of *Hiouen-thsang*, by prof. **Wilson.** — Coins of the kings of *Ghazni*, by **Edward Thomas.** — On the supposed discovery of the principle of the differential Calculus by an Indian Astronomer, by **Spottiswoode.**

JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. *Calcutta*, 1859, n° 1; in-8°.

A Sanskrit Inscription dated in the XIVth century, transl. by **Fitz-Edward-Hall.** — A sketch of Toungoo history, by Rev. Dr. **Mason.** — On the Indian Arc of Meridian, by Capt. **Tennant.** — Fragments of the three early Hindu dramatists, *Bhasa*, *Ramila*, and *Somila*, by **Fitz-Edward-Hall.** — On the *Swaya mvara* of the ancient Hindus, by **Cowell.** — Geological specimens from the Persian Gulf, by **Carter.** — On education in China drawn up from information afforded by the Ex-Imperial Commissionner *Yeh*, by **Alabaster.**

Zeitschrift der Deutschen morgenlændischen Gesellschaft. *Leipzig*, 1859, vol. XIII; nos 1 et 2.

Ueber Inhalt und Verfasser der arabischen Encyclopædie رسائل اخوان الصفا وخلان الوفا, d. i. die Abhandlungen der aufrichtigen Brüder und treuen Freunde. Von **Pr. G. Flügel.** — Proben syrischer Poësie aus Jacob von Sarug. Von **Dr Pius Zingerle.** — Ueber die formosanische Sprache. Von **H. C. von der Gabelentz.** — Die Sæge von Kœnig Hariskandra. Von **Dr Fr. Rückert.** — Ueber den Kalender der Araber vor Mohammad. Von **Dr A. Sprenger.** — Auszüge aus Nesri's Geschichte des osmânischen Hauses. Von **Dr Th. Nœldeke.** — Mittheilungen zur Handschriftenkunde. Handschriften aus *E. Quatremère*. Von **Prof. E. Rœdiger.**

Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften. *Wien*, 1858 (tom. XXVIII et XXIX); in-8°.

XXVIII. **Pfizmaier.** Die Feldherren des Reiches *Tschao*. — **Id.** Berichtigung des Namens einer alten chinesischen Waffe. — **Id.** Das Leben des Prinzen *Wu-ki* von *Wei*. — XXIX. **Pfizmaier.** Ueber den Berg *Hoeï-ki*. — **Id.** Ein Gedicht des chinesischen Gegenkaisers. — **Id.** Der Landesherr von *Schâng*.

Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften. *Wien*, 1859 (tom. IX); in-4°.

Hammer-Purgstall. Fortsetzung der Auszüge aus encyklopaedischen Werken der Araber, Perser and Türken. — **Pfizmaier.** Geschichte des Hauses *Tchao*. — **Miklosich.** Die Bildung der Nomina im Altslovenischen.

Annaler for Nordisk Oldkyndighed og Historie. *Kjobenhavn*, 1857; un vol. in-8°.

Mehren. De Islamitiske folks geographiske kundskaber.

BIRGIS-BARIS (*Aigle de Paris*), journal arabe paraissant tous les 14 jours [1].

Insinuer parmi les Arabes, en les initiant aux événements et par suite aux mœurs de l'Europe, le désir et les moyens de nous connaître et de nous apprécier; leur donner, par l'exposé de quelques faits scientifiques applicables aux usages de la vie, une idée de l'esprit d'investigation et des découvertes de notre siècle, et, de la sorte, exciter en eux ne fût-ce qu'une velléité d'émulation, ce qui déjà serait un progrès; leur faire estimer avec le journal l'idée qui l'a fondé par une rédaction consciencieuse capable d'éveiller en eux le sentiment qu'ils perdent de jour en jour de leur langue nationale; leur faire aimer cette langue en leur montrant jusqu'à quel point des étrangers la cultivent, et avec quelle dignité ils en font usage; puis, tout en leur prouvant qu'on a en vue leur utilité intellectuelle, leur faire voir qu'on ne néglige pas leur utilité positive, en leur fournissant tous les documents commerciaux susceptibles de contribuer à leur bien-être et d'influencer avantageusement sur leurs spéculations; prendre à tâche, en un mot, de rapprocher insensiblement l'Orient de l'Occident, en diminuant peu à peu les préjugés qui aveuglent les musulmans sur notre compte; faire ainsi, nous civilisés et chrétiens que nous sommes, les premiers pas dans la voie de l'alliance à venir; leur prouver avec délicatesse que nous avons à cœur leur progrès et leur bien; leur laisser juger par eux-mêmes qui d'eux ou de nous est le plus avancé dans les efforts pour atteindre au but providentiel de l'humanité; leur tendre enfin loyalement la main dès qu'ils sentiront faillir un peu à notre égard leur défiance séculaire et traditionnelle: voilà, dans la pensée de l'homme de bien qui l'a fondé, le programme et les résultats futurs de ce journal arabe destiné à propager par tout l'Orient, avec l'influence française, les idées libérales de la civilisation chrétienne. L'*Aigle de Paris*, rédigé par le chéikh Rochaïd-Dahdah, ancien secrétaire des émirs-bachirs du mont Liban, et par Sidi Soleïman al-Haraïri, notaire arabe et ancien secrétaire du consulat général de France à Tunis, est la première publication arabe de l'Association de

---

1 Prix de l'année (26 numéros), 25 fr., franc de port. On s'abonne, à Paris, chez Challamel aîné, libraire-commissionnaire, 30, rue des Boulangers.

Saint-Louis, imaginée et tentée en 1847 et définitivement fondée en 1857 par M. l'abbé Bourgade, aumônier de la chapelle impériale de Saint-Louis, à Carthage. Progrès intellectuel, moral et matériel du monde musulman, tel est le but de cette Association. Dire que cette œuvre jeune, mais pleine d'avenir, si elle est bien comprise et encouragée, compte déjà parmi ses adhérents plusieurs hauts personnages, c'est réjouir le cœur et aiguillonner l'émulation de la charité de tous ceux qui aiment d'amour évangélique les peuples déshérités jusqu'à ce jour des bienfaits du christianisme; c'est prouver encore une fois que sur cette terre bénie de France toute idée généreuse est fécondée.

NONCE ROCCA.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

— Je ne la lirai pas, votre Chroniqùe littéraire, dira sans doute plus d'un lecteur médiocrement alléché par un titre qui sent un peu la Bibliographie. Une Chronique littéraire! Mais quelle idée vous a pris d'insérer de pareils soporifiques dans votre *Revue?* Vous ne savez donc pas combien c'est ennuyeux, fatigant, illisible? Seriez-vous donc, par hasard, encore assez ingénu pour croire que tout le monde est de la force de ces amateurs de bouquins poudreux et d'éditions princeps qui trouvent leurs délices dans la lecture des catalogues de libraires? Je m'en aperçois bien, vous allez me faire une nomenclature de tous les livres qui vous seront tombés sous la main; dans ce cas, permettez-moi, je vous prie, de ne vous lire qu'avec le pouce et de chercher ailleurs quelque *lecture* un peu plus attrayante.

— Si vous êtes si exigeant avant que j'aie commencé, je ne vais plus savoir que dire. Accordez-moi de grâce un peu d'indulgence, je tâcherai de vous ennuyer le moins possible. Tenez, je vais vous parler de....

— D'une dissertation sur le sarcophage d'un nouvel Echmouna-

zar, roi de Sidon, j'en étais sûr, — dans laquelle on prouve que l'on s'était jusqu'à présent mépris sur la véritable orthographe du nom du propriétaire dans la carrière duquel on a trouvé le granite noir qui a servi à construire le susdit sarcophage. C'est au moins un livre in-quarto de 600 pages compactes avec des notes, des index et un commentaire perpétuel rempli des plus savantes citations.

— De grâce, épargnez-moi ces quolibets; soyez-en sûr, on ne s'occupe plus aujourd'hui dans l'érudition de ces vaines recherches qui plaçaient jadis sur les piédestaux les savants en *us* et les docteurs en Sorbonne. Actuellement, avant de se mettre à écrire un livre — du moins hier un savant persistait à me l'affirmer —, on se pose la très-louable question : « A quoi servira-t-il? » et c'est seulement après s'être fait de sang-froid et sans rire une réponse à cette question qu'on se met à l'œuvre.

— S'il en est ainsi, je vous écoute. De quels sujets intéressants traitent donc les livres dont vous voulez nous entretenir?

— D'une foule de choses toutes également curieuses, mais à des points de vue différents. Tenez, le premier parle de l'amour.

— De l'amour?

— Oui, de l'amour; je savais bien que cela vous intéresserait, vous qui avez l'air de n'y point toucher. L'amour est du domaine de cette *Revue*. Car l'Orient, c'est la patrie de l'amour, le berceau de ses plus fortes et de ses plus énervantes émotions, l'antichambre du paradis de Mahomet; l'Amérique, c'est un continent tout d'avenir, où l'amour vieilli dans les sociétés caduques de la vieille Europe, doit reconquérir sa verdeur et sa jeunesse. C'est à ces titres que la *Revue orientale et américaine* doit, elle aussi, appeler l'attention de ses lecteurs sur le livre de M. Michelet, afin de ne pas rester seule muette dans ce concert général de la littérature et de la poésie. Mais elle se bornera à une simple citation, un article étendu sur l'*Amour* [1] ayant été inséré dans ce numéro.

---

[1] *L'Amour*, par J. Michelet, 4e édition. Paris (Hachette et Cie, éditeurs), 1859; in-12 de XLV+416 p.

De tous les littérateurs de notre époque, M. Renan est peut-être celui que l'on admire et que l'on déchire le plus. A peine publie-t-il un nouvel ouvrage, qu'immédiatement deux camps se forment pour l'attaquer ou le défendre. Dans l'un on crie merveille, dans l'autre on crie anathème, et ces rumeurs ne se calment plus qu'à l'apparition d'un nouveau livre du même auteur.

Parmi les critiques orthodoxes de M. Renan, il faut citer surtout M. Hello, auteur d'une notice intitulée : *M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme au dix-neuvième siècle* [1]. « La doctrine que je vais combattre, dit-il dans sa préface, nous adresse la parole au nom de quatre puissances : la religion, la société, la science et l'art. Je vais la montrer telle qu'elle est. Elle contient quatre choses : négation de la religion, négation de la société, négation de la science et négation de l'art ; en d'autres termes, athéisme et barbarie. » C'est, comme on le voit, une attaque à boulet rouge que celle de M. Hello ; mais du moins elle est de bon goût et n'empêche pas l'auteur d'admirer le style de M. Renan, qu'il qualifie pour cela du titre de « le plus illustre des représentants actuels de l'athéisme français ».

La place nous manque pour discuter les thèses philosophiques et religieuses combattues dans la brochure en question. Nous nous bornerons à citer le passage suivant de cette brochure que M. Hello donne comme le *Credo* des doctrines de M. Renan :

« Je crois en Dieu, je l'adore, mais il n'existe pas. Je crois en l'humanité, je l'adore ; mais l'humanité est une folle qui ronge un os de mort pour essayer de s'en nourrir. Son pain quotidien, son pain nécessaire, c'est le néant, c'est l'erreur. Je crois en l'âme humaine, je l'adore ; mais la notion de l'âme m'échappe comme celle de Dieu. J'adore le bien ; mais peut-être le mal, représenté par Satan, a-t-il autant de droit que lui à mon adoration. Je veux sortir de moi-même, m'anéantir, vivre dans un autre que moi,

---

[1] *M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme au dix-neuvième siècle*, par Ernest Hello. Paris, Douniol, éditeur ; un vol. in-8° de 174 p.

adorer ; mais l'humanité est le seul Dieu véritable, et je suis mille fois au-dessus de l'humanité, qui vit d'erreur, puisque moi je découvre son erreur. Mais comme je n'aperçois pas de vérité qui puisse remplacer les erreurs humaines, il me reste à adorer, sans rien conclure, la critique toute seule, c'est-à-dire la négation universelle divinisée. »

Le travail de M. Hello est écrit avec esprit, et il se lit d'un bout à l'autre avec un plaisir soutenu.

Puisque nous parlons de M. Renan, nous ne pouvons nous dispenser d'annoncer sa charmante traduction du *Livre de Job* [1], accompagnée d'une étude remarquable sur l'âge et le caractère du poëme. Le Livre de Job est, au point de vue du traducteur, l'idéal du poëme sémitique. Il est d'un grand intérêt de lire dans un style tout à la fois pur et brillant, « cette dispute sublime ou la souffrance et les doutes de tous les âges devaient trouver une si éloquente expression. »

Qu'il nous soit permis d'annoncer également la toute récente apparition des *Essais de morale et de critique* [2] du même auteur. C'est une collection d'articles détachés qui « tous se résument en une pensée fort au-dessus des opinions et des hypothèses. C'est que la morale est la chose sérieuse et vraie par excellence, et qu'elle suffit pour donner à la vie un sens et un but. » « Des voiles impénétrables, poursuit M. Renan, nous dérobent le secret de ce monde étrange *dont la réalité* à la fois *s'impose à nous et nous accable;* la philosophie et la science poursuivront à jamais, sans jamais l'atteindre, la formule de ce Protée qu'aucune raison ne limite, qu'aucun langage n'exprime. » Pour le début d'une préface, voilà certes un style clair et net. Le scepticisme perce peut-être un peu trop rudement au commencement d'un ouvrage dont le ca-

---

[1] *Le livre de Job*, traduit de l'hébreu par Ernest Renan, membre de l'Institut. Paris (Michel Lévy frères, éditeurs) ; in-8° de CXII+200 p.

[2] *Essais de morale et de critique*, par Ernest Renan. Paris (Michel Lévy frères, éditeurs), 1859 ; in-8° de XIX+456 p.

ractère principal est de n'être absolu en rien, libre au point de vue de la pensée, impartial au milieu des sectes et des coteries du monde, de bon goût au milieu d'un cercle d'académiciens et d'esprit d'élite. Mais ce qui assurera à ce livre un immense succès, c'est que l'auteur y explique pourquoi il s'est interdit de répondre à des critiques adressées à ses précédentes études, et ensuite, c'est parce que le savant académicien y trouve l'occasion de prouver que ses doctrines, loin d'être une attaque dirigée contre la religion et l'Église, sont de nature à les consolider l'une et l'autre. — A la lecture de ce livre qu'allez-vous dire, Messieurs de l'*Univers? Deus faciat pacem, nec deserat in tempore malo.*

Il nous tombe sous la main un charmant petit volume que vient de publier, il y a quelques jours, la librairie de Firmin Didot frères. C'est le *Dictionnaire des antiquités* d'Anthony Rich [1], traduit en français par M. Chéruel, inspecteur de l'Académie de Paris. Quoi, en effet, de plus utile et de plus attrayant qu'un ouvrage qui nous fait connaître sous la forme la plus commode (l'ordre alphabétique) tout ce qui a trait à l'antiquité grecque et romaine, et cela non-seulement par des descriptions, mais encore par des milliers de figures gravées d'après l'antique avec une exactitude digne de tous éloges? Grâce à la table méthodique jointe à ce volume, il n'est pas d'ouvrage qui puisse nous permettre de mieux reconstituer tout ce qui touchait de près ou de loin à la vie sociale ou privée des deux plus célèbres nations de l'histoire ancienne.

Un des plus grands poëtes qu'ait jamais eus l'humanité, grand parce qu'au sein d'une tempête d'idées souvent incohérentes apparaissent les éclairs du vrai génie, éclairs lumineux s'il en fut jamais, puisqu'en plongeant jusque dans les replis les plus secrets

---

[1] *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, accompagné de 2,000 gravures d'après l'antique, représentant tous les objets de divers usages d'art et d'industrie des Grecs et des Romains, par Anthony Rich. Traduit de l'anglais sous la direction de M. Chéruel. Paris (Firmin Didot frères, éditeurs), 1859; in-8° de 740 p.

de l'âme humaine, ils apportent la lumière quand même il n'y aurait eu jusque-là que les plus épaisses ténèbres; Shakespeare est resté grand pour la postérité, parce qu'au milieu de ces récits fantaisistes et parfois d'une verve insultante, un discours, une phrase, une parole, quelquefois même un mot, un seul mot, vient frapper une des cordes sensibles du cœur humain et faire vibrer de célestes ou d'infernaux accents : ou l'amour ou le doute; Shakespeare enfin, ce grand tragique d'Albion, vient de rencontrer un nouvel et bien digne interprète, M. François-Victor Hugo [1], fils de l'illustre poëte de la pensée, en ce moment en exil à Jersey. La nouvelle version que nous nous empressons d'annoncer est rédigée, non sur des traductions antérieures, mais sur les meilleurs textes anglais. De nombreux commentaires puisés aux sources et des notices de main de maître complètent chaque pièce, et feront de cette édition des tragédies de Shakespeare, une œuvre indispensable à tous les amis des lettres. « Nouvelle par la forme, nouvelle par les compléments, nouvelle par les révélations critiques et historiques, cette traduction sera nouvelle surtout par l'association de deux noms. Elle offrira au lecteur cette nouveauté dernière : l'auteur de *Ruy-Blas* commentant l'auteur d'*Hamlet*. »

La question de l'origine du langage mérite certes bien de préoccuper les savants; mais il faut reconnaître avec eux que cette question est tellement difficile à résoudre, qu'on ne l'aborde pas souvent sans tomber dans de ridicules hypothèses ou sans patauger par delà les nuages. Quoi qu'il en soit, plusieurs savants illustres se sont efforcés de pénétrer avec une intelligence et une perspicacité rares dans les ténèbres qui nous voilent les premiers jours de l'humanité pensante. De ce nombre, il faut citer M. Renan, qui publia en 1849, dans *La liberté de pensée*, une notice sur l'origine du langage réimprimée depuis avec d'amples

---

[1] *Œuvres complètes de W. Shakespeare*, traduites par François-Victor Hugo. Tome Ier, *les deux Hamlet;* tom. II, *Féeries;* tom. III, *les Tyrans*. (Pagnerre, éditeur), 1859, 3 vol. in-8° de publiés.

développements [1]; et M. Jacob Grimm, l'un des instituteurs les plus illustres de la philologie comparée en Allemagne. Le travail de ce savant vient d'être traduit en français par M. Fernand de Wegmann et publié en une brochure in-8° [2]. C'est un travail sur lequel nous osons appeler tout particulièrement l'attention des amis des sciences linguistiques.

Il ne nous reste que quelques lignes, nous en profiterons pour annoncer la publication de l'excellente grammaire tibétaine de M. Foucaux [3], et la très-prochaine apparition de la grammaire sanscrite de M. Rodet, jeune et savant orientaliste qui a pris à tâche d'introduire en France la connaissance de la langue tamoule et des nombreux et importants ouvrages rédigés dans cet antique idiome de la presqu'île en deçà du Gange.

LEONE D'ALBANO.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS.

TRAITÉ DE TIEN-TSIN

Conclu entre la Russie et la Chine à Tien-tsin, le 1er juin 1858.

Nous Alexandre II, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc., faisons savoir à qui il appartient que ce 1er juin 1858, dans la ville chinoise de Tien-tsin, entre Notre

---

[1] *De l'origine du langage*, par Ernest Renan, membre de l'Institut. 2e édition, revue et considérablement augmentée. Paris (Michel Lévy, éditeurs), 1858; in-8° de 258 p.

[2] *De l'origine du langage*, par Jacob Grimm, de l'académie de Berlin et de l'Institut de France. Traduit de l'allemand par Fernand de Wegmann. Paris (A. Franck, éditeur), 1859; in-8° de 55 p.

[3] *Grammaire de la langue tibétaine*, par Ph.-Ed. Foucaux. Paris, Imprimerie Impériale, 1858 (mise en vente seulement en 1859); in-8° de XXXII + 231 p.

Majesté Impériale et S. M. le BOGDYKHAN de Chine, par l'entremise des plénipotentiaires des deux Cours, a été conclu un traité composé de 12 articles, ainsi conçu :

S. M. l'empereur et autocrate de toutes les Russies et S. M. le Bogdykhan de l'empire de Daïtsine, reconnaissant indispensable de déterminer de nouveau les relations réciproques entre la Chine et la Russie et d'établir de nouvelles dispositions dans l'intérêt des deux empires, ont nommé à cet effet pour plénipotentiaires : S. M. de toutes les Russies, le vice-amiral comte *Euthyme Poutiatine*, commissaire impérial en Chine, commandant des forces de mer dans l'Océan oriental, aide-de-camp général ; et S. M. le Bogdykhan de Daïtsine, le da-sio-chi (grand mandarin) de la division orientale de ses États, directeur des affaires de la chambre criminelle, le haut dignitaire *Gyï-Liane*, et le haut dignitaire *Khouachene*, président de la chambre d'inspection de ses États, chef divisionnaire de l'armée de ligne de l'étendart bleu avec franges.

Les plénipotentiaires susnommés, en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés par leurs gouvernements, ont arrêté d'un commun accord les articles suivants :

Art. 1er. Par le traité actuel sont confirmées la paix et l'amitié existant de tout temps entre S. M. l'empereur de toutes les Russies et S. M. le Bogdykhan de Daïtsine et leurs sujets respectifs. — La sécurité personnelle et l'inviolabilité de la propriété des Russes habitant en Chine et des Chinois se trouvant en Russie, seront toujours placées sous la protection et la défense des gouvernements des deux empires.

Art. 2. Le droit antérieur de la Russie d'envoyer des ambassadeurs à Péking, chaque fois que le gouvernement russe le juge nécessaire, est de nouveau confirmé. — Les rapports entre le chef de l'empire russe et celui de l'empire chinois devront s'exercer, non par l'entremise du Sénat d'une part, et de l'autre du *Li-san-youen*, comme cela se faisait antérieurement, mais par celle du ministre des affaires étrangères de Russie et du doyen du conseil suprême de l'empire (*Tszioun-tszi-tchou*) ou du premier ministre, sur le pied d'une parfaite égalité. — La correspondance ordinaire

entre les personnes susnommées aura lieu par l'entremise des fonctionnaires des frontières. Lorsque la nécessité se présentera d'envoyer un papier pour affaire très-importante, un fonctionnaire spécial pourra être nommé pour le porter dans la capitale ou pour entrer dans des explications au sujet de l'affaire avec les membres du Conseil d'État ou le premier ministre ; dès son arrivée, ce fonctionnaire remettra le papier par l'intermédiaire du président de la chambre des cérémonies (*Li-bou*). — Une parfaite égalité sera pareillement observée dans la correspondance ou dans les entrevues des employés russes ou des ministres plénipotentiaires avec les membres du Conseil d'État, avec le ministre de la cour de Péking et avec le gouverneur général des provinces frontières ou du littoral. C'est sur le même pied que seront établies les relations entre les gouverneurs généraux des provinces frontières et les autres fonctionnaires des confins respectifs des deux empires. — Si le gouvernement russe trouvait nécessaire de nommer un ministre plénipotentiaire pour habiter dans un des ports ouverts, ce ministre devrait se régler dans ses relations, tant verbales qu'épistolaires, avec les autorités locales et les ministres de la cour de Péking sur les règles générales actuellement établies pour toutes les nations étrangères. — Les envoyés russes peuvent suivre pour se rendre à Péking ou la route de Kiakhta par l'Ourga, ou celle de Daga à l'embouchure de la rivière Khaï-Khé (*Peï-Ho*), ou un autre chemin à partir des autres villes ou ports de Chine ouverts aux étrangers. Sur un avis préalable, le gouvernement chinois s'engage à prendre immédiatement les mesures tant pour la rapidité et la commodité du voyage de l'envoyé et de sa suite, que pour l'accueil honorifique auquel ils ont droit dans les villes, et pour ce qui concerne leur logement et le matériel de toute espèce qui pourrait leur être nécessaire. — Les dépenses relatives à ces divers objets sont à la charge du gouvernement russe, et non du gouvernement chinois.

Art. 3. Le commerce de la Russie avec la Chine peut désormais s'opérer non-seulement par voie de terre dans les localités frontières antérieurement désignées, mais aussi par mer. Des bâtiments

marchands russes peuvent aborder à cet effet dans les ports suivants : Schang-khai (*Chang-haï*), Nin-bo (*Ning-po*), Foutch-Joou-fou (*Fou-tchéou-fou*), Lia-myn (*Amoy*), Gouandoun (*Canton*), Taï-wam-fou (*Taïwan-fou*) sur l'île Formose, Tsun-tchjou (*Kiun-tcheou*) sur l'île Khaïnan (*Haï-nan*), et dans les autres localités ouvertes au commerce étranger.

Art. 4. Pour le commerce par voie de terre, il n'existera désormais aucune restriction relative au nombre des personnes qui y participent, à la quantité des marchandises apportées ou du capital mis en circulation. — Pour le commerce de mer et tous les détails de ses opérations, tels que la présentation de la déclaration relative aux marchandises importées, le payement de la taxe de l'ancrage, les droits de douane conformes au tarif en vigueur, etc., les bâtiments marchands russes devront se conformer aux dispositions générales qui régissent le commerce étranger dans les ports de la Chine. — En cas de contrebande, les Russes sont exposés à la confiscation des marchandises débarquées.

Art. 5. Dans chacun des ports précités, le gouvernement russe a le droit de nommer des consuls selon son désir. — Pour maintenir l'ordre parmi les sujets russes résidant dans les ports ouverts de la Chine, ainsi que l'autorité des consuls, il peut envoyer dans ces ports des bâtiments de guerre. — L'ordre des relations entre les consuls et les autorités locales, la dispensation de terrains propres à la construction des églises, des maisons et des magasins de dépôt, l'achat de terres aux Chinois par les Russes par accord mutuel, et d'autres objets analogues concernant la compétence des consuls, auront lieu sur le pied des règles générales en vigueur dans l'empire chinois concernant les étrangers.

Art. 6. Dans le cas où un bâtiment de guerre ou marchand russe viendrait à faire naufrage sur les côtes de la Chine, les autorités locales sont tenues de procéder immédiatement au sauvetage des naufragés, du matériel, de la cargaison et du navire lui-même. Ils doivent également prendre toutes les mesures pour que les naufragés, leurs biens et la cargaison parviennent au plus prochain port ouvert au commerce où se trouve un consul russe ou un

agent d'une nation quelconque amie de la Russie, ou bien à la frontière, si cela peut se faire plus commodément. Les dépenses qu'occasionnera tout le sauvetage des hommes et de la cargaison seront remboursées ensuite, d'après les dispositions prises par le gouvernement russe. — Dans le cas où des navires de guerre ou marchands russes se verraient forcés, pendant le cours de la navigation près des côtes de la Chine, de réparer des avaries, de faire provision d'eau et de vivres frais, ils pourront entrer à cet effet dans les ports de Chine qui ne sont pas ouverts au commerce et acheter tout ce qui leur serait nécessaire à des prix volontairement débattus et sans aucun empêchement de la part des autorités locales.

Art. 7. L'examen des affaires litigieuses entre les sujets russes et chinois dans les endroits ouverts au commerce ne peut s'exercer par l'autorité chinoise qu'à la condition de s'entendre avec le consul russe ou avec le représentant du gouvernement russe en cet endroit. Dans le cas où un Russe serait accusé d'un délit ou d'un crime quelconque, il sera jugé par la loi russe; de même les sujets chinois, en cas de délit ou d'attentat à la vie ou à la propriété de Russes, seront jugés et punis d'après les lois de leur pays. — Les sujets russes qui ont pénétré dans l'intérieur de la Chine et qui y ont commis quelques délits ou crimes doivent être conduits, pour être jugés et punis selon la loi russe, à la frontière ou dans l'un des ports ouverts où réside un consul russe.

Art. 8. Le gouvernement chinois, reconnaissant que l'enseignement chrétien aide à l'établissement de l'ordre et de la concorde parmi les hommes, s'engage non-seulement à ne pas poursuivre ses sujets pour l'exercice des devoirs de la foi chrétienne, mais encore à les protéger à l'égard de ceux qui professent les autres croyances tolérées dans le Céleste-Empire. — Reconnaissant les missionnaires chrétiens pour de bonnes gens qui ne poursuivent pas leur propre intérêt, le gouvernement chinois leur permet de répandre la foi chrétienne parmi ses sujets et ne s'opposera pas à ce qu'ils pénètrent à l'intérieur de l'empire, dans tous les endroits ouverts. A cet effet, un nombre déterminé de missionnaires sera

muni de certificats délivrés par les consuls russes ou les autorités des provinces-frontières.

Art. 9. Les parties non déterminées des frontières entre la Chine et la Russie seront sans délai étudiées sur les lieux par des délégués des deux empires, et la convention qui sera conclue entre eux relativement à la ligne frontière formera un article additionnel au présent traité. Après la détermination des frontières, il sera fait une description exacte et il sera dressé des cartes des localités limitrophes, lesquelles serviront à l'avenir aux deux gouvernements de documents irrécusables pour ce qui concerne les frontières.

Art. 10. Au lieu de résider à Péking, selon l'ancienne coutume, pendant un délai déterminé, chacun des membres de la mission religieuse russe peut, selon la convenance de l'autorité suprême, retourner en Russie par Kiakhta ou toute autre route, en tout temps, et à la place des membres sortants d'autres peuvent être désignés pour la mission de Péking. — Toutes les dépenses pour l'entretien de la mission seront désormais à la charge du gouvernement russe, et le gouvernement chinois est complètement déchargé des dépenses qui lui incombaient jusqu'à présent à cet égard. — Les dépenses occasionnées par le voyage des membres de la mission, des courriers et des autres personnes envoyées par le gouvernement russe de Kiakhta ou des ports ouverts de Chine à Péking, *et vice versâ*, seront à la charge de la Russie. Les autorités locales chinoises seront tenues de leur côté de concourir par tous les moyens au transport rapide et commode de toutes les personnes susnommées au lieu de leur destination.

Art. 11. Pour la régularité des rapports entre les gouvernements russe et chinois, ainsi que pour le service de la mission religieuse à Péking, il est établi une communication de poste accélérée (*lehkaïa potchta*) mensuelle entre Kiakhta et Péking. Le courrier chinois partira chaque mois à un jour déterminé de Péking et de Kiakhta, et doit en quinze jours transmettre les dépêches et les lettres qui lui sont confiées dans l'un et l'autre des endroits précités. En outre, chaque trois mois (quatre fois par an), il y aura une communication postale par roulage (*tiajelaïa potchta*) de

Kiakhta à Péking, *et vice versâ*, transportant des colis et des effets, qui devra accomplir le trajet dans un mois. — Toutes les dépenses pour l'expédition de la poste accélérée comme du roulage seront supportées par moitié par les gouvernements russe et chinois.

Art. 12. Tous les droits et priviléges politiques, commerciaux et autres qui pourront dans la suite être concédés par le gouvernement chinois aux nations les plus favorisées, seront acquis également à la Russie, sans qu'il soit besoin, de la part de cette dernière, de pourparlers à cet effet.

Ce traité est actuellement confirmé par S. M. le Bogdykhan de Daïtsine, et après sa confirmation, par S. M. l'empereur de toutes les Russies.

L'échange des ratifications aura lieu à Péking dans une année, ou avant, si faire se peut. Actuellement seront échangées les copies des traités en langues russe, mandchoue et chinoise, revêtues des signatures et des sceaux des plénipotentiaires des deux empires, et le texte mandchou sera pris pour base dans la discussion du sens de chaque article.

Toutes les dispositions de ce traité seront observées dorénavant par les deux parties contractantes, fidèlement et inviolablement.

Conclu et signé dans la ville de Tien-tsin, le 13 juin de l'an 1858 de la naissance du Christ, le quatrième du règne de l'empereur Alexandre II.

Signé : EUTHYME POUTIATINE,
GYI-LIANE, KHOUACHENE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

On annonce l'arrivée à Paris de Stephan-bey, ancien ministre des affaires étrangères d'Égypte, de Madame Stephan-bey et de leurs enfants. Ils doivent rester ici toute la belle saison.

— Par décret du sacré tribunal de l'Inquisition romaine, en date du 11 avril dernier, ont été mis à l'*index : Le livre de Job*, traduit de l'hébreu, par Ernest Renan, de l'Institut ; *L'Amour*, par J. Michelet, de l'Institut ; *Science de l'homme*, *Physiologie religieuse*, par P. Enfantin.

— Les soldats français qui ont pris part aux dernières campagnes de la Crimée, de la Baltique et de l'Italie, ont reçu une médaille commémorative de leurs victoires. Loin de la mère-patrie, en Chine et en Cochinchine, d'autres membres de notre armée ont conquis au prix de fatigues, de privations et de sang une position glorieuse pour la France. Ne serait-il pas à désirer qu'une pareille marque honorifique vienne récompenser de si nobles services? Une *médaille des colonies françaises* donnée à nos braves soldats et marins de l'expédition de Chine et de Cochinchine serait le signal de la nouvelle ère coloniale dans laquelle la France veut décidément entrer.

— Une correspondance écrite des bords de la mer Rouge, le 16 juin, porte que l'opération de la pose du fil sous-marin à travers la mer Rouge venait d'être terminée d'une manière satisfaisante, et que la frégate à vapeur *Cyclops*, chargée de la direction de ce travail, était partie pour le golfe Persique, afin de continuer l'opération sur ce point. La principale station télégraphique est établie sur l'île de Périm, qui a pris depuis quelques mois une importance toute nouvelle. On y a construit des maisons et on y a terminé les magasins et les casernes pour les soldats, ainsi que divers autres établissements publics.

— Tremblement de terre. Un affreux tremblement de terre a détruit, le 12 juin dernier, la ville de *Chmaka*, en Caucasie. Plusieurs centaines de personnes ont été ensevelies dans les décombres. Les oscillations ont duré quelques secondes.

— Les journaux et les livres se sont tellement multipliés en Amérique durant ces dernières années, qu'il y a dans le seul état de New-York 700 manufactures de papier, dont les 2,000 machines fonctionnent jour et nuit pour produire annuellement 270 millions

de livres de papier qui se vendent 27 millions de dollars. Une livre et un quart de chiffons donnent une livre de papier. 540 millions de livres de chiffons sont employées annuellement à la fabrication du papier.

— De riches gisements d'or viennent d'être découverts dans la chaîne de montagnes qui borde la côte de la Californie. (Comté de Humboldt.)

— On nous écrit de *la Réunion* que la récolte de sucre sera cette année plus abondante dans cette île qu'elle ne l'a jamais été, si les bras ne viennent pas à manquer, ainsi qu'on avait lieu de le craindre.

— Osaï Qoigoe, héritier présomptif du trône d'Achanti et neveu du roi, vient de mourir.

— On vient de découvrir une abondante mine de charbon de terre près du port de *Ki-loung* (île Formose).

— S. A. le bey de Tunis vient d'ordonner le rétablissement de l'ancien aqueduc romain qui amenait à Carthage les eaux des magnifiques sources de l'Odjougar et du Zaghouan.

— Notre collaborateur M. Garcin de Tassy nous fait savoir qu'Oxford vient de recevoir une précieuse addition à sa riche collection de manuscrits orientaux, par le don de mille manuscrits persans qu'a fait à la bibliothèque de cette célèbre université M John Bardoe Elliot, de Patna. Ces manuscrits, confiés aux soins du savant indianiste M. Fitz Edward Hall, sont déjà arrivés à Londres, et on donnera probablement un aperçu des articles les plus intéressants de la collection dans le journal anglais l'*Athœneum*. Elle contient, entre autres, un manuscrit du *Tazkira* des poëtes hindoustanis de Mir Muhammed Taqui, ouvrage curieux dont les copies sont fort rares.

— M. Klectzkowski, premier secrétaire de la légation de France en Chine, écrit, à la date du 14 juin, à M. Stanislas Julien, de l'Institut, que M. de Bourboulon, ministre plénipotentiaire de France, devait partir le lendemain pour Péking, afin de faire rati-

fier, le 27 du même mois, le traité signé l'an dernier à Tien-tsin. M. Klectzkowski ajoute que M. de Bourboulon fera tous ses efforts pour obtenir du gouvernement chinois les deux grandes collections bouddhiques appelées *Ganjour* et *Dandjour* (en chinois, en mandchou, en mongol et en tibétain), 1,392 vol. in-fol. oblong. La lettre de M. Klectzkowski a été remise à M. l'administrateur de la Bibliothèque impériale, où doivent être déposées ces grandes et importantes collections, si notre ministre plénipotentiaire réussit à les obtenir.

— M. Samuel Birch, le savant égyptologue du *British Museum*, doit publier prochainement une traduction complète du célèbre *Rituel funéraire* hiéroglyphique de l'antique Égypte. Cette traduction anglaise paraîtra dans le tome IV de l'ouvrage de M. de Bunsen, intitulé : *Egypt's place in the universal history*.

— Il vient d'être fondé un *Institut égyptien* à Alexandrie. Le 6 mai dernier, les membres du comité d'organisation de cet Institut se sont réunis pour procéder à sa constitution définitive. Les membres du bureau pour l'année 1859, élus dans cette séance, sont : MM. *Kœnig-bey*, président; *Mariette* et *Thurburn*, vices-présidents ; le Dr *Schnepp*, secrétaire ; *E. Pereyra*, secrétaire-archiviste ; *Espinassi-bey*, trésorier.

— Les journaux ont dernièrement parlé du tremblement de terre qui, partant de la base méridionale du mont Ararat dans la direction d'Erzeroum, a causé l'écroulement de tous les monuments remarquables de cette ville. Nous manquons encore de détails circonstanciés sur cette déplorable catastrophe qui a détruit près d'un tiers des habitations. M. Pichon, fils de l'ambassadeur de France en Perse, qui vient d'arriver à Paris, a passé par Erzeroum après cet affreux désastre ; il n'a plus rencontré que décombres et désolation. M. Jaba, consul de Russie, y a reçu le jeune voyageur dans un caravansérail qu'il habite provisoirement, l'hôtel du consulat russe ayant beaucoup souffert. En attendant des renseignements plus détaillés, il est heureux de se rappeler qu'un des membres de la Société d'ethnographie de France, M. Texier,

de l'Institut, nous a conservé la physionomie d'Erzeroum en donnant des plans et des dessins des monuments les plus remarquables d'Erzeroum, copiés sur les lieux et décrits avec cette érudition et ce soin qui caractérisent tous les travaux de ce savant.

— Ponts suspendus en Asie, en l'an 518. — On lit le passage suivant dans la relation d'un voyage entrepris, en l'an 518, par trois religieux chinois, pour aller chercher des livres bouddhiques au Tibet :

« Au milieu du onzième mois, ils entrèrent dans le royaume de *Chemi*. A mesure qu'on approche de ce royaume, on le voit sortir peu à peu des monts Tsou-ling (montagnes Bleues). Le pays est couvert de montagnes arides et peut à peine suffire à la subsistance du peuple. Les chemins sont escarpés et coupés en beaucoup d'endroits par des précipices qui rendent les communications extrêmement difficiles pour les piétons et les cavaliers. Les voyageurs allèrent en ligne droite du royaume de Po-lin-lé au royaume de Outchang (*Oudyâna*). *Dans ce royaume, ils virent un pont en chaînes de fer*, *suspendu à une hauteur prodigieuse*, entre deux montagnes. En regardant en bas, ils ne pouvaient voir le fond de l'abîme qui était sous leurs pieds. Ce pont n'était point garni d'appui de chaque côté, et en se penchant sur les bords, on eût pu tomber en un moment d'une hauteur de 10,000 [1] pieds : c'est pourquoi les personnes qui traversent ce pont ont grand soin de regarder devant elles, sans dévier ni à droite, ni à gauche. — Stanislas Julien.

— Extension du territoire russe en Asie. — Pendant la dernière guerre de Crimée, la Russie a étendu silencieusement sa domination au nord de la Chine par l'annexion de 85,000 kilomètres carrés du territoire de l'ancienne steppe kirghis. Aujourd'hui la grande, la moyenne et les petites hordes n'existent plus que de nom. Ces populations, complètement soumises, sont régies par l'administration régulière commune aux autres provinces de l'em-

[1] L'expression de dix mille (en chinois : 萬 *wan*) s'emploie ici par hyperbole.

pire, et les nouveaux gouvernements de Semipalatinsk et des Kirghis de Sibérie, comprenant les contrées nouvellement annexées de Semiretchensk et de Trans-Hée, ont reçu leur organisation définitive ; si bien que l'empire s'étend maintenant, au sud-ouest, jusqu'aux pieds de l'Altaï. Quelques étapes seulement séparent encore la Russie des Indes ; elles seront sans doute incessamment franchies.

Sous prétexte de protéger ces récentes acquisitions contre les courses des tribus nomades et barbares qui les avoisinent, S. M. le tzar vient de décider qu'une double expédition militaire serait dirigée, d'une part, contre les Turkomans, et, d'autre part, sur Khiva ; mais comme l'expérience a démontré que les Russes ne pouvaient attendre aucun succès durable de ce côté tant qu'ils agiraient isolément, l'entreprise est combinée de concert avec la Perse, dont les troupes se joindront à celles de la Russie.

Toute l'importance de l'annexion de la grande steppe des Kirghis tient à ce qu'elle permet aux Russes de se lier solidement au centre même du Céleste-Empire. Aussi désormais des relations suivies seront régulièrement entretenues entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Péking. La Russie sera représentée dans cette dernière capitale par une ambassade permanente.

— Quatre jumeaux de couleur différente. On écrit du Soudan à la *Presse égyptienne* d'Alexandrie, que, dans les environs de Cartoum, une jeune femme de quinze ans et demi vient d'accoucher de quatre enfants mâles, tous vivants et parfaitement constitués. Une chose digne de remarque pour la science, c'est que cette femme, qui est une Arabe blanche mariée à un nègre, a, sur les quatre enfants qu'elle vient de mettre au monde, deux qui sont blancs comme elle, et les autres noirs comme le père.

L. Léon de Rosny.

Imprimerie orientale de Nicolas, à Meulan.

LES ILES GUANAJA.

[The States of Central-America, by E. G. SQUIER. Londres, 1859; in-8°.]

I. — GÉOGRAPHIE.

Au fond du golfe de Honduras, parallèlement à la côte de la petite république qui lui donne son nom, à environ 50 à 80 kilomètres en mer, s'étend un chaîne de petites îles généralement peu connues des Européens, et dont l'importance politique et commerciale s'est révélée dans ces derniers temps seulement. Ce sont les îles Guanaja, que l'on peut considérer, par leur position géographique, comme les véritables clefs de l'Amérique-Centrale. En allant de l'est à l'ouest on rencontre successivement : *Guanaja* ou *Bonacca* qui a donné son nom au groupe, *Barbaretta, Morat, Helena, Guayama* ou *Guaciba,* que les Anglais appellent *Roatan* ou *Ruatan,* enfin *Utila.* De nombreux *cays* ou îlots de corail en dépendent. Ces îles, sur lesquelles flotte aujourd'hui le pavillon de la république de Hònduras, sont généralement très-fertiles; elles jouissent d'un climat agréable, offrent d'excellents ports et sont d'un rapport à la fois précieux et important pour la partie du continent dont elles sont une dépendance géographique.

Guanaja fut découverte par Christophe Colomb pendant son quatrième voyage, le 30 juillet 1502; elle a 15 kilomètres de longueur sur 8 de largeur; elle est à 80 kilomètres de la terre-ferme et à environ 24 kilomètres au nord-est de

Roatan, avec laquelle elle est jointe par une ligne de récifs offrant quelques passages très-étroits. C'est une terre élevée que l'on peut apercevoir d'une grande distance en mer et qui, de quelque point qu'on la considère, se présente sous un aspect agréable. Ses baies ont des eaux profondes et tellement claires, que l'on aperçoit les coraux et les coquillages qui en tapissent le lit. Dans la partie méridionale de l'île s'ouvre un excellent port, et sur ses côtes on pêche une grande variété de poissons. Guanaja offre de hautes collines boisées entrecoupées de riches vallées et de fertiles savanes où croissent des arbres fruitiers de différentes espèces; sur plusieurs points de ses côtes on voit des bois de cocotiers, et le centre de l'île est plus particulièrement nommé le jardin des cocotiers, quoique l'on y rencontre aussi d'autres arbres fruitiers qui, dans cette partie reculée, attestent la présence de l'industrie humaine.

Les bois de Guanaja abondent en cochons sauvages de la grosse espèce; ils servent d'abri à des milliers de lapins, tandis que sous leur ombrage voltigent les pigeons et les perroquets.

Dans le voisinage de la savane de *Bight-Cay*, importante par la richesse de sa végétation et ses arbres fruitiers, on a découvert une muraille en pierre qui, par son aspect et sa construction, semble être l'œuvre de quelque peuple non civilisé. Cette muraille s'étend à une certaine distance; elle n'a plus que quelques pieds de hauteur; çà et là on aperçoit des ouvertures faites en forme de niches grossières dans lesquelles sont des siéges de pierre qui, selon toute apparence, ont dû recevoir des idoles. On a trouvé sur ce point des objets en terre cuite grossièrement préparée et

des vases affectant différentes formes et propres à contenir des liquides. Tous ces objets paraissent avoir appartenu à la race primitive qui peuplait Guanaja.

Dans les mois d'avril et de mai des milliers d'oiseaux appelés *boobies* et *noddies* déposent leurs œufs dans la partie méridionale d'*Half-moon Cay*, ce qui est d'une grande ressource pour les habitants pendant deux mois. En outre des cocotiers, qui sont en quantité très-considérable et qui, comme on le sait, offrent tant de ressources à la vie intertropicale, Guanaja pourrait produire à très-peu de frais d'exploitation du café, du tabac, du coton et du cacao. C'est en un mot une belle île, où l'on rencontre tout ce qui est nécessaire à la vie.

Guanaja offre aux navires un bon port avec deux entrées dont la meilleure est appelée *Cayo de Pajaritos;* il est situé à l'extrémité occidentale de l'île et conduit à la petite ville de *Pajaritos*, qui ne compte guère plus d'une centaine d'habitants. Elle était autrefois plus considérable, mais elle a été brûlée en 1639 par les Hollandais et plusieurs fois ravagée par les flibustiers et les aventuriers.

Helena, *Morat* et *Barbaretta* sont comparativement de petites îles que l'on peut regarder comme des parties détachées de Roatan, à laquelle d'ailleurs elles sont encore soudées par une ligne de récifs à peine interrompue par quelques passes difficiles. Barbaretta est élevée et boisée; ses rares habitants y cultivent du coton, des pois, des haricots, et pendant la saison des pluies extraient de l'huile de palme. On trouve sur l'île de la volaille, des cochons sauvages, une sorte de canne à sucre et trois ou quatre variétés de raisins. Helena est plus petite que Barbaretta;

elle en est distante de huit kilomètres, et un étroit chenal la sépare de la pointe nord-est de Roatan. On y trouve quelques plantations, des pêcheries de tortues, et ses habitants exportent en barils la chaux qu'ils obtiennent d'une sorte de pierre que l'on rencontre en abondance dans l'île.

L'île de *Roatan* doit son nom à sa principale ville *Roata;* elle est la plus grande du groupe des Guanaja. Elle compte environ 50 kilomètres de longueur sur 15 kilomètres dans sa plus grande largeur ; sa partie orientale est assez élevée ; vers le nord ses côtes s'abaissent insensiblement vers la mer et ne présentent aucun point accessible aux navires ; ce n'est que vers la côte méridionale que l'on trouve d'excellents ports, tels que *Coxen-Hole, Port-Royal* et *Dixon-Cove,* qui d'ailleurs sont d'une défense facile. On cultive avec succès dans l'île le coton, le café, le sucre, le tabac et les autres productions tropicales. On y récolte une grande quantité de noix de coco, de yams, de bananes, d'ananas, de figues sauvages et de raisins; on trouve dans ses forêts du chêne blanc et des sapins propres à la mâture des navires; elles abondent en daims, en cochons sauvages, en lapins et en oiseaux de différentes espèces ; ses côtes présentent de riches pêcheries. Une brise qui souffle constamment de l'est rafraîchit l'air, et l'on trouve sur l'île des sources abondantes. A une certaine distance en mer Roatan présente une singulière apparence de beauté : ses montagnes couvertes de luxuriantes forêts s'étagent graduellement jusqu'à la hauteur de 900 pieds, et elles sont séparées les unes des autres par de riches vallées où sont la plupart des plantations.

Roatan semble, ainsi que les autres îles du groupe, avoir été occupée à une époque très-éloignée par des Indiens

aborigènes, c'est ce que l'on peut induire des nombreux ustensiles domestiques et culinaires qui ont été trouvés sur l'île lorsque l'on a voulu y établir des plantations; mais il paraîtrait que les Espagnols, avec leur cruel système d'occupation, parvinrent à les faire entièrement disparaître, soit en les faisant mourir, soit en les entraînant sur le continent, d'où ils ne revinrent jamais, pour les condamner au travail des mines.

La population actuelle, que l'on peut évaluer à 1,700 ou 1,800 âmes, est composée d'esclaves libérés de la Grande-Cayman, et de quelques gens de couleur nés sur l'île même. Ces derniers sont les plus malheureux par suite de leur peu d'aptitude au travail et de la perte de leurs propriétés et de leurs esclaves. On rencontre encore quelques Européens que les hasards d'une vie orageuse ou leurs professions ont jetés sur ces lointains parages; malgré leur petit nombre, ils exercent une certaine influence dans les conseils communaux.

Cette population est principalement répartie sur les côtes de l'île; les habitations s'élèvent au milieu des plantations et des palmiers; chacune possède ses petits bâtiments et ses bateaux de pêche qui permettent de subvenir par le cabotage à tous les besoins de la petite colonie. Les ports principaux sont Coxen-Hole ou Port-Macdonald et Dixon-Cove; ils sont tous deux parfaitement abrités; les navires y trouvent de grandes facilités pour se réparer, et l'eau fraîche y est en abondance. Dixon-Cove est aussi un bon port, situé à environ 10 kilomètres à l'est de Port-Macdonald auquel il est préféré à plusieurs égards. Nommons encore Port-Royal, qui peut abriter vingt ou trente navires et

dont l'entrée est fort étroite. Ces ports sont tous entourés de récifs de corail présentant des chenaux très-étroits et que les navires étrangers ne sauraient franchir sans une parfaite connaissance de ces parages. Leur mouvement annuel peut être de trente à quarante navires pour les sorties. Ces navires, chargés de fruits, de légumes, de chaux, de poisson, d'huile de palme, de bois, sont dirigés sur la Nouvelle-Orléans, Belise ou la côte du Honduras. On trouve sur l'île les deux petites villes de Roata et de Masa qui toutes deux furent incendiées par les Hollandais en 1639.

A l'aide d'une meilleure administration, Roatan pourrait nourrir 14 ou 15,000 habitants. Le capitaine John Wright, de la marine britannique, en a caractérisé l'importance en quelques mots : « Si l'on considère la bonté de ses ports, la fertilité du sol, la beauté du climat, l'abondance d'animaux, de poissons et de fruits, on peut regarder Roatan comme le jardin des Indes occidentales, les clefs de l'Amérique espagnole ; on pourrait très-facilement et à peu de frais en faire un *nouveau Gibraltar*. »

Utila est éloignée d'environ 20 kilomètres au sud-ouest de Roatan ; elle a à peu près la même étendue, elle est bien boisée et dominée par un piton qui descend en pente douce vers l'occident. Dans sa partie méridionale un cap doit aux palmiers qui le couronnent le nom de *las Palmas;* non loin de là s'ouvre un port qui offre un ancrage de huit ou dix brasses. La ville d'Utila, la seule que l'on rencontre sur l'île, a été plusieurs fois brûlée, soit par les Hollandais, soit par les flibustiers. Les productions d'Utila sont les mêmes que celles de Guanaja et de Roatan ; ses habitants,

qui ont la même industrie que leurs voisins, ne dépassent pas le nombre de 1,000 à 1,200.

II. — HISTOIRE.

La principale des îles Guanaja fut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, découverte, en 1502, par Christophe Colomb, lors de son quatrième voyage ; les autres îles du groupe ne tardèrent pas à être visitées par les Espagnols. Elles étaient habitées par les Caraïbes, qui, traqués dans leurs forêts comme des bêtes fauves ou transportés sur le continent pour y être réduits au dur travail des mines, ne tardèrent pas à disparaître.

Elles étaient donc à peu près désertes, lorsqu'en 1640 elles fixèrent l'attention des ennemis des Espagnols ; ils reconnurent que la position de ces îles était excellente pour intercepter le commerce du Guatémala avec l'Espagne et pour opérer des descentes sur le continent. Aussi quelques flibustiers anglais s'en emparèrent-ils en 1642 et s'y établirent-ils. Les préjudices qu'ils portèrent au commerce espagnol furent bientôt si considérables, que le vice-roi de Guatémala, le gouverneur de la Havane et le président de l'Audience royale de Saint-Domingue s'entendirent pour les expulser du golfe de Honduras. Quatre bâtiments de guerre furent équipés à cet effet ; le commandement en fut confié à don Francisco Villava y Toledo, qui, après plusieurs combats, parvint à déloger les Anglais d'Utila dont ils avaient fait leur principale place d'armes ; mais les Espagnols, en reprenant possession de ces îles, ne recouvrèrent guère qu'un désert.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1742, époque

à laquelle les Anglais, qui cherchaient à établir leur domination sur toute la côte atlantique de l'Amérique-Centrale, s'emparèrent de Roata qu'ils fortifièrent[1]. Le traité de 1763 qui terminait la guerre entre les deux puissances, stipulait la démolition et l'évacuation de toutes les forteresses construites par les Anglais dans l'Amérique-Centrale; ils l'exécutèrent bien sur le continent, mais ils continuèrent à occuper Roata, d'où, par leur influence sur les Indiens, ils firent au commerce espagnol une guerre de contrebande qui lui devint aussi préjudiciable que des hostilités déclarées. Une nouvelle expédition espagnole devint nécessaire, et cette fois encore, don Galvez qui la commandait parvint à chasser les pirates anglais, détruisit les forts qu'ils avaient construits près de la ville de Roata, et lorsque le traité de paix de 1783 eut été signé entre l'Espagne et l'Angleterre, cette dernière puissance essaya bien encore d'en éluder les clauses relatives à l'évacuation de Roata ; mais le traité de 1786 étant plus explicite, il fallut s'exécuter, et les Anglais parurent renoncer à la domination des îles Guanaja.

Cela ne les empêcha pas néanmoins d'y déporter, en 1796, environ 5,000 Caraïbes de l'île Saint-Vincent : c'était faire acte de possession; mais don José Rossi y Rubia se rendit dans l'île de Roatan, et au nom du gouvernement de Honduras décida ces Indiens à quitter les îles pour venir se fixer sur la côte de la terre-ferme, entre Omoa et le cap Gracias a Dios, où ils forment aujourd'hui une population nombreuse et industrieuse. Les îles Gnanaja semblent

[1] C'est alors qu'ils donnèrent sur leurs cartes à l'île de *Guayama*, ou de *Guaciba*, le nom de *Roatan*.

donc être demeurées en la possession de l'Espagne pendant tout le dix-huitième siècle, et, en 1806, quand le capitaine Henderson, qui commandait la station de Belise, les visita, il trouva à Roata une petite garnison espagnole.

Lorsque les colonies espagnoles se soulevèrent contre leur métropole, les îles Guanaja furent réclamées par le gouvernement républicain de Honduras qui n'éprouva aucune contradiction dans cette revendication. Cependant en 1830, le surintendant de la colonie anglaise de Belise fit une descente sur Roatan et s'en empara, au nom de la couronne d'Angleterre; mais, sur les vives réclamations des autorités fédérales de l'Amérique-Centrale, l'acte de saisie fut tacitement, sinon formellement, désavoué par le gouvernement anglais. Alors le gouvernement de l'Amérique-Centrale fit de ces îles un lieu de déportation pour ses condamnés.

Mais en 1838 quelques esclaves libérés de l'île anglaise du Grand-Cayman étant venus pour s'établir à Roatan, le commandant don Juan Baptista Loustrelel, chargé, avec quelques soldats, de la garde des condamnés, fit savoir aux nouveaux venus que pour s'établir dans l'île, il leur fallait l'agrément du gouvernement de Honduras. Quelques-uns satisfirent à cette mesure purement administrative, d'autres refusèrent de le faire et réclamèrent l'appui du surintendant de Belise, le colonel Alexandre Macdonald. Celui-ci arriva sur la corvette anglaise le *Rover*, débarqua de force à Port-Royal, renversa le pavillon central-américain, et arbora celui de la Grande-Bretagne. A peine s'était-il rembarqué, que le commandant espagnol réarborait le pavillon central-américain. Le colonel Macdonald revint une seconde fois,

descendit à terre, s'empara du commandant et de ses soldats et les transporta sur la terre-ferme, les menaçant de mort s'ils osaient retourner à Roatan. Sur ces entrefaites la confédération de l'Amérique-Centrale était dissoute, et l'état de Honduras, trop faible et d'ailleurs trop déchiré à l'intérieur par les factions qui se disputaient le pouvoir, dut se contenter de protester contre cette injuste usurpation d'une partie de son territoire. Ce ne fut qu'en 1843 qu'il hasarda quelques représentations au colonel Faucourt qui avait remplacé Macdonald à Belise; mais le nouveau gouverneur se contenta d'en référer à son gouvernement, qui déclara que c'était par ses ordres que le colonel Macdonald avait substitué le pavillon anglais à celui de l'Amérique-Centrale.

Cependant aucun acte de souveraineté ne suivit cette agression de la part des Anglais. Les insulaires, attirés par l'excellence du sol de Roatan, continuèrent à s'y établir, de telle sorte qu'au bout de quelques années la population y monta à plus de mille habitants. Ils n'eurent d'abord pas de gouvernement, mais dans la suite ils organisèrent une espèce de conseil dont les membres furent choisis parmi eux. Alors le surintendant de Belise intervint de nouveau, et, en 1849, il finit par s'arranger de telle sorte, que les habitants de Roatan le vinrent supplier d'établir dans l'île un gouvernement régulier. Le colonel Faucourt, paraissant céder à leur demande expresse, les engagea à élire douze représentants destinés à former une assemblée législative pour l'élaboration des lois, actes, etc., etc., qui devaient être soumis à sa sanction; il nomma lui-même cinq magistrats; mais comme au bout de quelque temps le peuple

était mécontent de leur conduite, il les remplaça par d'autres. Le surintendant de Belise, faisant alors acte d'autorité, déclara que cette nouvelle élection, faite à son insu, était un empiètement sur les prérogatives de la Couronne, et que si le peuple ne voulait pas se soumettre aux magistrats nommés par lui, il lui retirerait la protection de Sa Majesté Britannique.

Les habitants de Roatan tinrent bon et firent observer au commandant de Belise que, comme il ne demeurait pas sur l'île, il ne pouvait apprécier les qualités morales des personnes, qu'il était donc naturel qu'il leur laissât le soin d'élire leurs autorités municipales ; mais un parti resté fidèle aux Anglais réclama la nomination d'un magistrat, s'engageant à faire les frais de son traitement, et bientôt les choses parvinrent à un tel état, que les habitants de Roatan et des îles voisines ne surent bientôt plus au juste de quelle autorité ils relevaient, et si le pavillon anglais avait bien le droit d'y flotter à l'exclusion de tout autre. Cela dura jusqu'en 1852, époque à laquelle le nouveau surintendant de Belise vint à bord du brick de guerre *Persian* rendre visite aux habitants de Roatan, et dans une assemblée générale convoquée le 10 août, leur apprit que par décret de S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, en date du 20 mars de la même année, Roatan et les îles adjacentes demeuraient annexées à la surintendance de Belise sous le nom de *Colonie des îles de la baie de Honduras* (*Bay-Islands*). Le gouverneur de la Jamaïque était chargé de la haute administration de la nouvelle colonie ; celle-ci devait élire une assemblée composée de douze membres sachant lire et écrire, renouvelable par quart chaque année. Les

membres de cette assemblée devaient, sous la présidence du surintendant de Belise, faisant fonctions de lieutenant-gouverneur, procéder à la discussion des lois, ordonnances et autres actes relatifs au bien-être de la colonie.

Mais ce décret d'annexion à la Couronne d'Angleterre fut à peine connu, que les États-Unis réclamèrent, le considérant comme une violation immédiate du traité Clayton-Bulwer, conclu à Washington, le 5 juillet 1850, entre la Couronne d'Anglerre et les États-Unis, traité portant en substance qu'aucun des deux États n'aurait le droit d'occuper à titre de colonie, ou de lieu fortifié, un point quelconque de l'Amérique-Centrale. Le Congrès américain, saisi de cette affaire, se prononça dans le sens de l'annihilation du décret d'annexion, reconnaissant les îles Roatan, Bonacca, Utila, etc., etc., comme dépendances du territoire de Honduras. En vain lord Clarendon argua-t-il du droit acquis par le fait de l'établissement de colons anglais sur Roatan antérieurement au traité de 1850; M. Buchanam prouva qu'il n'y avait jamais eu un laps tel dans l'exercice de l'autorité espagnole, qu'il pût autoriser à croire à un abandon de possession de sa part; qu'elles étaient géographiquement attenantes à la baie de Honduras, et que le traité signé avec l'Espagne en 1786 en assurait la propriété à cette province. Une seconde prétention de la part de l'Angleterre fut également écartée par la production d'une lettre officielle de sir George Grey, secrétaire d'État des colonies, datée du 23 novembre 1836 et adressée à S. Coxe esq., lettre dans laquelle le noble lord définissait les limites et désignait ce qu'il convenait de regarder comme les dépendances de Belise. Il demeura donc avéré que l'on devait considérer

à l'avenir les îles Roatan, Bonacca, Utila, etc., etc., comme dépendances de la république de Honduras, et c'est sous le pavillon de cet État qu'elles sont depuis lors indiquées sur les cartes de l'Amérique-Centrale.

Les îles Guanaja, c'est ainsi que les désignent les anciens colons espagnols du Honduras, sont réservées à un important avenir commercial, surtout si l'on doit un jour exécuter le chemin de fer interocéanique du Honduras dont M. E. G. Squier s'est fait le zélé et savant promoteur. Elles ne sont en effet qu'à une centaine de kilomètres de Port-Cortez (*Puerto-Caballos*), la future tête de ligne du rail-way sur l'océan Atlantique, et pourraient ainsi servir d'entrepôt général et de lieu de relâche aux navires que leurs dimensions éloignent de la terre-ferme ; elles commandent la baie de Honduras, et leur importance stratégique n'est pas moindre que le serait leur importance commerciale. Nous ne doutons pas que l'avenir ne justifie toutes nos prévisions à leur égard.

V. A. MALTE-BRUN.

PROVERBES ET ADAGES

ARABES, PERSANS ET TURCS.

TRADUCTION FRANÇAISE.

Les proverbes insérés ci-dessous sont extraits d'un ouvrage inédit de feu Alexandre Handjéri, hospodar de Moldavie, que son petit-fils le prince Michel Vlangali-Handjéri se propose de publier. L'au-

teur, auquel la science est redevable du grand *Dictionnaire arabe-turc-persan et français*, composa le recueil dont nous donnons ici quelques fragments, à l'âge de quatre-vingts ans. Chaque proverbe, reproduit d'abord en caractères orientaux suivis d'une transcription latine, est accompagné d'une traduction française, ainsi que d'un commentaire toutes les fois que le sens paraissait l'exiger. — RÉDACTION.

I. — PROVERBES ARABES.

On n'aime rien tant que ce qui est défendu.

Et proverbialement : On n'aime rien tant que le fruit défendu.

Les femmes sont les filets de Satan.

Quelquefois l'oreille fait naître l'amour avant l'œil.

Pour dire : Quelquefois on aime une personne par ouï-dire avant de l'avoir vue.

Le monde est un travail dont l'autre vie est le salaire.

Qui creuse la fosse de son prochain y tombe.

Le meilleur des dons est celui qui se fait sans demande.

Qui fait un serment imposé est un menteur.

Un coup donné par un ami vaut mieux qu'un baiser donné par un ennemi.

A force d'efforts et de soins, l'homme peut arracher les montagnes de leur place.

La langue du sage est dans son cœur, et le cœur du sot dans sa bouche.

Beaucoup de reproches adressés à un ami ne font qu'altérer l'amitié.

Le regret d'avoir gardé le silence vaut mieux que le regret d'avoir parlé.

La correspondance épistolaire est une demi-conversation.

Qui excite à faire le bien, a le mérite de celui qui le fait.

Quelquefois le silence est plus éloquent que la parole.

La promesse est une dette à payer.

L'union fait la force et la désunion la ruine.

Concis et concluant est le meilleur des discours.

Souvent vous craignez votre bonheur et vous désirez votre malheur.

Le droit est au plus fort.

Qui se soumet à sa raison n'a rien à craindre, tandis que qui suit ses passions a lieu de se repentir.

La gourmandise ôte l'intelligence.

J'entends le bruit du moulin, mais je ne vois pas de farine.

Il se dit des menaces d'un poltron qui ne sont pas suivies d'effet, ou des promesses d'un avare qui ne se réalisent jamais.

Les folies sont de toutes les espèces.

Un bienfait reproché trop souvent perd son mérite.

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.

RACINE, *Iphigénie.*

Le sage n'est jamais pauvre.

L'excuse est toujours valable auprès d'un homme généreux.

A bon entendeur il suffit d'un seul signe.

Il a mille fois gardé le silence pour dire une seule fois des bêtises.

C'est dans les mauvais jours qu'on peut distinguer l'ami d'avec l'ennemi.

Plus on a de filles, plus on est heureux.

Qui se contente de peu passe sa vie sans être jamais pauvre.

Qui mal entend mal répond.

Soyez de ceux qui font leur chemin par leur mérite personnel et non par leur naissance.

L'homme sans instruction est comme un corps sans âme.

Il a si mal mené paître les bestiaux, qu'il leur a ôté l'envie de boire.

Pour dire : Il a si mal mené ses affaires, qu'il a fini par les gâter entièrement.

Il mange lui-même les dattes fraîches du jardin, et en rejette la faute sur les tourterelles.

Se dit d'un homme qui trouve toujours des prétextes pour justifier ses fautes.

Prenez garde à la parole ; c'est une pente fort glissante.

Qui sème le mal recueille le repentir.

L'œil trahit le cœur.

Les biens de ce monde ne sont que des ordures.

Il a la vue perçante de Zerkâ de Yémamê.

Zerkâ était une femme native de Yémamê qui passait pour avoir la vue si longue, qu'elle pouvait distinguer les objets à trois jours de distance. *Pour dire, au propre et au figuré :* Il a des yeux de lynx.

Plus étroit que le trou d'une aiguille.

Rien de mieux que le juste milieu.

Qui a de la patience parvient à ses fins.

Le principe de la sagesse, c'est la crainte de Dieu.

LE PRINCE ALEXANDRE HANDJÉRI,
hospodar de Moldavie.

L'EMPIRE BARMAN

D'APRÈS LES SOURCES ANGLAISES.

I.

La Barmanie ou Ava formait en 1822 un des États les plus puissants et les plus étendus de la presqu'île Indo-Chinoise. Il s'étendait du 10° au 28° de latitude boréale et confinait au nord la province chinoise du Yun-nan et le Tibet, à l'ouest les provinces anglaises du Bengale et le territoire des radjas de Tipoura, à l'est l'empire d'Annam et le Siam, et était baigné au sud et au sud-ouest par les eaux de l'Océan indien. De cette façon, toute la vallée d'Assam, le Katchar, le Manipour, l'Aracan, le Martaban se trouvaient compris dans les limites de la monarchie barmane.

A la suite de la guerre anglaise de 1824, l'empire d'Ava a considérablement resserré ses limites, et en vertu du traité de paix signé à Yandabo, le 24 février 1826, les provinces d'Arakan et de Ténassérim (comprenant les états de Martaban, de Tavoy et de Merghi) sont tombées au pouvoir de la Compagnie anglaise des Indes orientales; en outre, le gouvernement barman s'est vu dans l'obligation de renoncer à toute prétention sur l'Assam.

La reprise des hostilités en 1852 fut de nouveau funeste aux Barmans qui perdirent la magnifique province de Pégon et avec elle tout le littoral qu'ils possédaient sur le golfe de Bengale. Aussi l'empire d'Ava, pendant longtemps le

plus grand et le plus puissant des États de la presqu'île Indo-Chinoise, n'ayant plus aujourd'hui un seul point sur la mer, se voit entouré de toutes parts par des puissances envieuses qui menacent chaque jour de resserrer ses frontières ou même de l'anéantir complètement.

Dans ses limites actuelles la Barmanie peut se diviser en quatre parties principales, savoir : 1° le Barman septentrional peuplé par des tribus très-diverses; 2° le Barman proprement dit, habité généralement par les purs Barmans; 3° l'ancien royaume pégou ou vice-royauté barmane de l'Henzawadi et royaume primitif des Talain; 4° les pays tributaires Chan ou Lao qui s'étendent des montagnes des Karens-Rouges à la rivière de Kamboje [1].

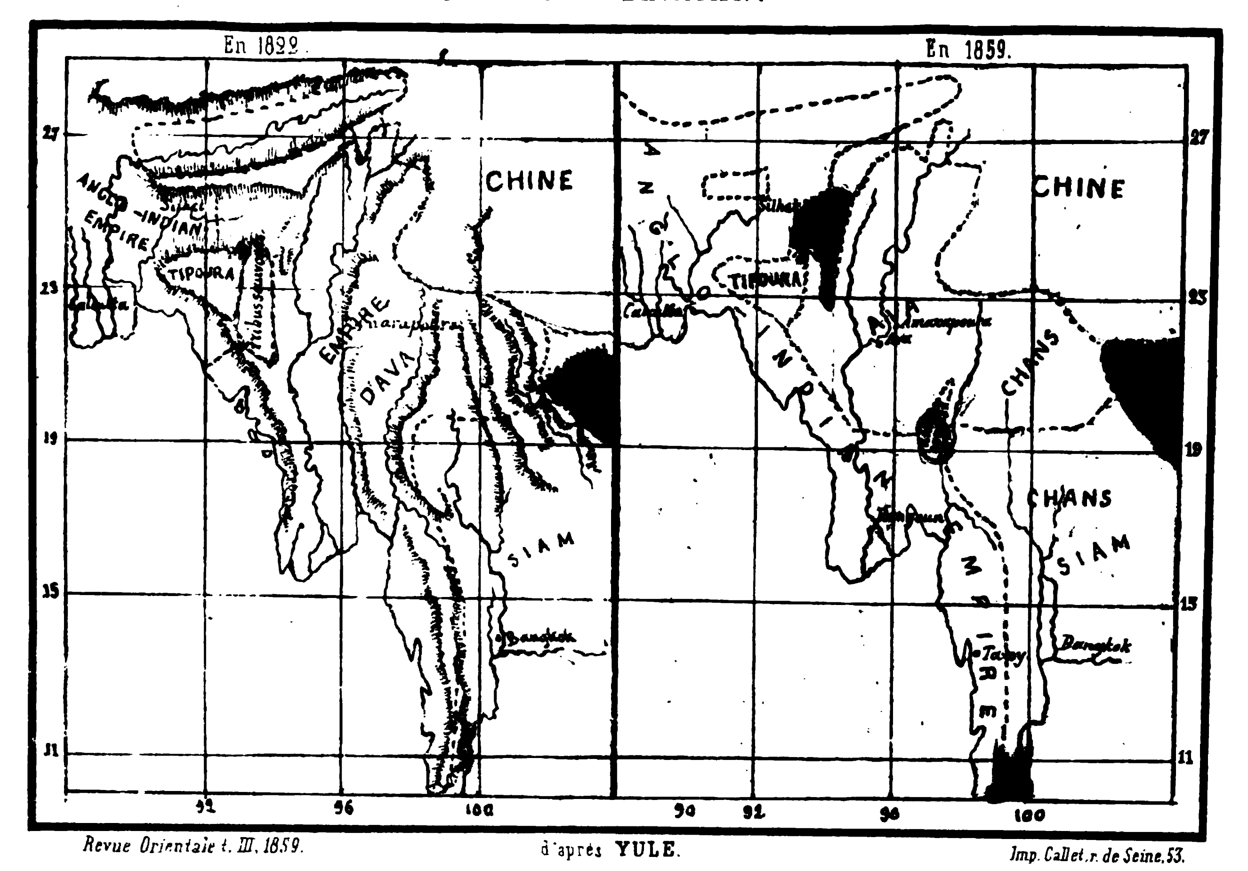
A l'apogée de sa grandeur, l'empire Barman passe pour avoir eu une population de 17 millions d'âmes; mais ce nombre paraît exagéré. D'après le recensement de 1826, le Barmah proprement dit (non compris les peuplades tributaires, barbares ou sauvages) renfermait 1,831,487 individus. On peut évaluer aujourd'hui la population de tous les États dépendants de la cour d'Ava de 3 millions à 3 millions six cent mille âmes [2].

---

[1] Voy. Captain Henry Yule's *Narrative of the Mission sent to the Court of Ava in* 1855, p. 271.

[2] Cf. Yule's *Narrative*, p. 290. Les divers auteurs qui ont essayé de préciser le chiffre de la population de l'empire barman ont, pour la plupart, considérablement varié. En comparant leur énoncé, il est important de faire attention à la date à laquelle ils ont écrit, et de rechercher (en tant que cela est possible) ce qu'ils ont compris dans leur essai de dénombrement. Symes, en 1795, portait la population de la Barmanie à 17 millions d'âmes; M. Cortambert ne peut guère estimer actuelle-

L'EMPIRE BARMAN.



Revue Orientale t. III, 1859. d'après YULE. Imp. Callet, r. de Seine, 53.

La région de la Barmanie proprement dite est baignée par quatre grands cours d'eau, dont le principal, l'*Irrawadi*, prend sa source dans les hautes montagnes du Tibet, parcourt l'empire d'Ava du nord au sud, et rejoint l'Océan indien par de nombreuses embouchures sur les bords du golfe de Martaban. Ce magnifique fleuve, qui reçoit dans sa course plusieurs rivières abondantes, présente une nappe d'eau qui a rarement moins d'un mille de largeur, et qui souvent mesure trois à quatre milles d'une rive à l'autre[1]. C'est par l'Irrawadi que se fait tout le commerce des indigènes avec les étrangers et surtout avec les Européens. Les trois autres principales rivières sont : le *Salouen*, le *Kiendwen*, qui se jette dans l'Irrawadi, et le *Setang*. Ce dernier est plutôt un bras de mer qu'une rivière.

Le siége actuel de la monarchie barmane est *Amarapoura* « la cité immortelle », ville fondée au dix-huitième siècle[2] par le roi Mentârâgy-Pra, quatrième fils du célèbre Alompra. Cette ville, située sur la rive gauche de l'Irrawadi, est entourée d'un mur de briques d'environ douze à treize pieds de haut avec un parapet crénelé. Un fossé

---

ment cette population qu'à 3 millions. Une Revue anglaise de Canton, s'appuyant sur l'autorité d'un Européen qui a résidé pendant vingt ans dans le pays, estime à 10 millions le nombre des habitants de la Barmanie, y compris les provinces d'Aracan et de Salwen, appartenant aujourd'hui à l'Angleterre. — Cf. Colonel Symes, *Embassy to Ava*, t. II, p. 353 ; Cortambert, *Géographie universelle*, t. IV, p. 27 ; *Chinese Repository*, t. II, p. 500.

[1] *Two years in Ava*, by an officer on the staff of the Quarter-Master-General's department, p. 2.

[2] En 1783. Voy. Hugue's *Treasury of Geography*, p. 586.

de seize à dix-huit pieds de profondeur et de près de quatre-vingts pieds de largeur a été creusé à une centaine de pieds des murs d'enceinte. Il n'y a pas de canons montés sur les bastions; aussi ces sortes de fortifications ne servent-elles à rien pour la défense de la ville[1].

Amarapoura est de forme carrée et sillonnée de voies de communications disposées symétriquement. Le palais impérial occupe le centre de la royale cité et compte trois enceintes successives. A chaque coin de la ville, et en dessous de ses murs, se trouve une grande pagode.

Les rues d'Amarapoura sont larges et assez propres quand le temps est beau. La plupart des maisons sont construites en bambou et élevées légèrement au-dessus du sol à l'aide de pieux en bois, comme cela se pratique dans le royaume de Siam. La population totale de la ville ne dépasse pas 100,000 âmes. On y compte un très-petit nombre d'Européens, et parmi eux quelques Français.

Ava[2] est après Amarapoura la cité la plus importante de l'empire. Elle fut trois fois la capitale de la Barmanie et florissait lors du fameux traité de Yandabo (1826) entre la Compagnie des Indes-Britanniques et le roi Pagyi-daou.

Crawfurd, qui visita alors cette ville comme ambassadeur du Gouverneur-général de l'Inde, rapporte que vue à dis-

---

[1] Voy. Yule's *Narrative*, p. 132.

[2] L'orthographe du nom indigène est *Angwa*, et signifie « un vivier ». Les Hindous et les Malays ont altéré la forme de ce mot dont ils ont fait *Awa*. Les Européens, à leur tour, ont désigné par *Ava*, non-seulement la capitale de la Barmanie, mais encore cet empire tout entier. Cf. Crawfurd's *Journal of an Embassy to the Court of Ava*, tom. II, pag. 2.

tance, avec ses nombreux temples aux hautes flèches blanches ou dorées, Ava présentait un aspect magnifique et imposant, mais que l'illusion diminuait singulièrement lorsqu'en se rapprochant l'on tentait de se livrer à un plus minutieux examen.

Sagaing, qui fut plus d'une fois pour quelque temps la métropole de l'empire, est située sur la rive droite de l'Irrawadi, en face d'Ava. Cette ville, d'une assez vaste étendue, est entourée d'un large fossé et de remparts de briques très-massifs, mais en ruines[1]. La plupart des habitations sont de pauvres cabanes en bambou. De vastes jardins, d'ordinaire bien cultivés, entourent ces sortes de huttes, construites au hasard, et sans qu'on puisse soupçonner aucun plan de viabilité préconçu. Sur les sites de la ville et dans ses environs on remarque une quantité innombrable de temples en ruines, tant anciens que modernes. Sagaing est le principal entrepôt de coton de la Barmanie ; il s'en exporte une grande quantité pour la Chine. La population de cette ville est très-active et très-commerçante.

Après les trois cités que nous venons d'énumérer, il n'y a plus guère que *Bamou* qui ait attiré jusqu'à présent, par son importance commerciale, l'attention des Européens. Cette ville, située sur l'Irrawadi, au sud-ouest de la province chinoise du Yunnan[2], est le grand centre de négoce entre la Barmanie et la Chine. La population se compose princi-

---

[1] Voy. Capt. Hiram Cox's *Journal of a residence in the Burmhan empire*, pag. 48.

[2] Par 24° 9' de latitude boréale et par 94° 25' de longitude orientale (méridien de Paris).

palement de Lao ou de Chan des provinces Chan dépendantes de la Chine ; les marchands sont pour la plupart Chinois ou Barmans ; on y rencontre aussi un assez grand nombre d'Assamois[1]. Le coton est le principal objet d'exportation en Chine ; après cet article, viennent l'ivoire, les noix de bétel, les nids d'oiseaux, etc. Les Chinois apportent, en échange de ces produits, des marchandises manufacturées, des thés, du papier, etc. [2]

II.

L'Ava est gouverné par un monarque absolu qui dispose à son gré des biens, des propriétés et même de la vie ou de la mort de ses sujets. Comme les souverains de l'Annam et du Siam, l'empereur barman a le droit d'employer, sans leur donner aucune rétribution, tous ceux qui sont capables de satisfaire ses exigences ou ses caprices. On a prétendu que ce prince avait également le droit d'amener sur sa couche toutes les femmes du pays, mariées ou non mariées, qui pouvaient lui plaire : ce fait paraît entièrement controuvé. L'empereur qui occupe en ce moment le trône d'Ava, Men-doun-men, est un homme supérieur, doué d'une intelligence et d'une perspicacité peu communes. Ses dernières relations avec les représentants de l'empire Indo-Britannique ont montré combien il y avait de finesse, d'habileté et de diplomatie dans sa manière d'agir et dans son langage. Il faut ajouter que depuis quelques années l'empereur est en-

---

[1] *Journ. of the asiat. Societ. of Bengal*, 1836, t. VI, p. 257.

[2] Dr Gützlaff, dans le *Journ. of the Roy. Geographical Society*, 1849, tom. XIX, pag. 46.

tré dans une voie nouvelle qui tend à devenir de plus en plus libérale.

L'impératrice actuellement régnante est la demi-sœur de son époux. La coutume des princes barmans de ne choisir des femmes légitimes que parmi leurs proches parents[1] remonte à des temps très-reculés[2]. Cet usage a pour but de conserver pur de tout mélange étranger le sang auguste et sacré des ancêtres des premiers souverains d'Ava.

Le gouvernement de sa majesté barmane se compose de quatre ministres d'État (*woungyi*) qui constituent le Conseil suprême de l'empire (*Hlwot-daou* « Haute-Cour »). Il n'y a pas précisément de département spécial affecté à

[1] Ces sortes d'unions de consanguinité rapprochée sont communes parmi les nations de la presqu'île indo-chinoise, chez lesquelles une loi veut que ce soit le *fils de la sœur*, et non le fils, à qui échoie héréditairement le trône. Cette coutume est en usage parmi les Kasias des monts Sylhet, peuple sans doute allié aux Barmans; on la retrouve à Tipoura, à Siam et dans diverses contrées de l'ancien et du nouveau continent. — Cf. Yule's *Narrative*, p. 86; Phayre, dans le *Journ. of the Roy. Asiat. Soc.*, vol. XIII, p. 39; De Laloubère, *Du royaume de Siam*, t. I, p. 199; Buchanan-Hamilton, dans *Brewster's Edinb. Journ. of Science*, v. II, p. 51; Ibn-Batoutah, *Voyages* (trad. Defrémery et Sanguinetti), t. IV, p. 76, 388.

[2] La même coutume existait dans la race royale de *Sakya-Mouni* (Hardy, *Manual of Buddh.*, p. 133; voy. également Foucaux, *Rgya-tcher-rol-pa*, t. II, p. 412). Du reste, l'union entre frère et sœur était loin de répugner aux nations orientales de l'antiquité. Les livres sacrés de Zoroastre invitent aux mariages entre proches (*Yasna*, hh., 20, 34, 50); l'union des frères avec leurs sœurs, chez les anciens Perses, est constatée par plusieurs auteurs de l'antiquité. Voy. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III; Diogène de Laërce, *apud* Euseb., *Prep. evangel.*, I et VI, Ctésias, *ap.* Tertull., *Apolog.*

chacun d'eux ; ils s'occupent les uns et les autres de toutes les affaires du pays, quelle qu'en soit la nature. Les décisions de ces ministres sont enregistrées par le greffier de la cour (*tsaré-daou-gyi* « grands-royaux-écrivains ») ou par les auditeurs impériaux (*than-daou-zen* « receveur de la royale voix »), et soumises au monarque par les ministres du palais (*atwen-woun* « ministre de l'intérieur ou de la maison de l'empereur »), dont le nombre est aujourd'hui fixé à quatre. Ce sont ces derniers qui reçoivent directement les ordres qui émanent de la couronne ; toutefois les woungyi, ou ministres délibérants, ne leur sont en rien inférieurs. C'est même à un de ces derniers qu'il est réservé de remplir au palais même les fonctions du roi en son absence. C'est, en outre, à ces mêmes ministres que sont tout d'abord transmises les décisions impériales, dont ils entendent la lecture, respectueusement tournés du côté du trône, dans la salle affectée au Grand-Conseil pour les séances extraordinaires. Enfin, des ministres d'un ordre inférieur, appelés *woundouk*, assistent les woungyi dans leurs travaux, et siégent avec ceux-ci dans la Haute-Cour, mais dans un rang plus infime.

Dans la plupart des cités barmanes un peu populeuses, il y a un tribunal, composé d'un gouverneur, d'un mandarin des taxes royales, d'un ou de deux juges et d'un nombre égal de greffiers. Les gouverneurs de provinces sont souvent munis de pleins pouvoirs qui leur confèrent le droit de vie et de mort sur tous leurs administrés, sans grandes formes de procès ; il faut ajouter, il est vrai, que s'ils sont investis d'une puissance judiciaire absolue, ils sont responsables de leurs actes vis-à-vis du souverain, qui lui-même

les juge sans autre code que son bon plaisir ou sa mauvaise humeur. Il existe cependant un recueil de lois intitulé *Dammasat*[1]; mais les juges barmans passent pour oublier assez souvent d'y recourir.

Les revenus de la couronne proviennent d'une foule d'impôts que l'empereur prélève sur tous les individus soumis à son autorité[2]; il perçoit un droit de 10 % sur les marchandises importées par les étrangers dans les différentes parties de ses États. En outre, le trésor impérial s'enrichit de la fortune et des biens des indigènes qui meurent sans héritiers.

La milice barmane est assez mal organisée, et les armes dont elle dispose sont pour la plupart de très-mauvaise qualité. Les séuls fusils que possèdent les soldats barmans sont à mèche, ou quelquefois à percussion; les fusils à capsules n'ont pas encore été introduits parmi eux. On nous a affirmé[3] que le climat du pays ne permettait pas l'usage des capsules fulminantes qui seraient trop vite détériorées et causeraient de la sorte une incertitude dangereuse dans l'usage des armes à feu.

La bravoure est un caractère éminent de l'armée barmane qui, disciplinée et organisée à l'européenne, pourrait devenir redoutable aux Occidentaux eux-mêmes. On nous rapporte que dans plusieurs documents adressés en secret à la

---

[1] En sanscrit : *dharma sastra*.

[2] Suivant un auteur anglais (Blackie's *Imperial Gazetteer*, vol. I, p. 535), le revenu de l'empereur d'Ava ne s'élèverait pas au-dessus du chiffre de 625,000 francs.

[3] Le général d'Orgoni, prince barman d'origine française, attaché au service de la cour d'Ava.

Cour des directeurs de la Compagnie des Indes, il avait été formellement déclaré que si l'introduction d'armes de bonne qualité dans l'Ava était prohibée, cet empire tomberait en peu d'années au pouvoir britannique, tandis qu'au contraire, si l'on permettait l'introduction en Barmanie d'armes bien conditionnées, la conquête de ce pays serait longue et dispendieuse, pour ne pas dire impossible, et de longtemps il n'y aurait pas de sûreté pour les Anglais dans les portions du territoire barman annexées par les derniers traités à l'empire Indo-Britannique.

En effet, il est aujourd'hui avéré que la puissance militaire de l'empire d'Ava dépend moins du nombre de ses soldats que de celui des fusils et autres armes à feu à mettre à leur disposition. Tout sujet barman étant indistinctement susceptible d'être compris dans les cadres de l'armée, il suffit d'un ordre du monarque, transmis aux gouverneurs des provinces par le ministre d'État, pour obtenir sur le champ une imposante levée d'hommes ; mais il faut ensuite que le gouvernement se mette à même de pourvoir à l'armement de ces cohortes improvisées, et c'est presque toujours là que réside la difficulté.

La Barmanie ayant abandonné à l'Angleterre tout son littoral, ne peut plus avoir de marine. La navigation de l'Irrawadi seul lui est permise, mais encore dépend-elle du bon plaisir des Anglais, qui pourront, quand ils le voudront, défendre aux Barmans de sortir de leur pays par cette voie unique, et aux nations européennes de profiter de ce fleuve pour atteindre jusqu'aux frontières de l'empire d'Ava.

LÉON DE ROSNY.

(A suivre.)

L'AMOUR.

[L'Amour, par J. Michelet. *Paris* (Hachette et C[ie], éditeurs); in-12.]

(Suite et fin [1].)

La deuxième observation, très-capitale pour la dignité de la femme, pour le respect que nous devons à nos mères, et que nos enfants se trouveront à leur tour très-heureux, très-édifiés de devoir à la leur, se rapporte aux faiblesses *presque fatales* que M. Michelet attribue « à la *période sacrée* », qui deviendrait alors fort critique pour l'honneur et pour le sang des familles. Si une telle allégation était vraie, les sciences morales n'auraient plus d'objet, la société plus de lien...; l'hymen rougissant reculerait, et il éteindrait de ses mains son flambeau déshonoré. — Heureusement ce n'est là qu'une hypothèse; mais les conséquences qu'elle entraînerait dans l'opinion montrent combien il est grave, injuste, dangereux de porter un jugement général et de visû sur des choses aussi délicates qui, se passant dans le for intérieur, ne peuvent dépendre que de lui seul. Condillac, il est vrai, transformait la matière en sensation, en aperception idéelle ; mais il n'eût osé lui faire franchir l'abîme qui sépare la sensation de la volonté, et laisse ainsi place à la liberté, à la personne humaine. Il n'eût pas oublié sans doute que si l'homme est une liberté, une intel-

---

[1] Voy. pour le premier article, *Revue orient. et améric.*, p. 239.

ligence, à coup sûr la femme — plus tenace, nous le savons tous — est une sentimentalité qui se possède, laquelle est parfois bien touchante et bien pure, et qu'elle est servie par des organes qui lui obéissent et qui la défendent. — D'où vient donc une aussi monstrueuse erreur répétée à satiété dans une foule d'ouvrages de médecine où M. Michelet est allé la prendre ? De la rage de recueillir des faits tels quels, et de cette absurde tendance matérialiste qui pousse tant de bons esprits à appliquer dans le domaine de la liberté, qu'ils nient tout en abusant d'elle, la méthode d'observation externe, qui n'est bonne que pour la partie matérielle et physique qui sert de vêtement — non de véhicule — à tous les êtres de la nature. Du reste, cette fausse application de l'esprit, cette profanation de sa logique porte en soi sa punition et ses regrets : un homme en son ivresse a séduit, enthousiasmé, entraîné une femme qu'il adorait; mais sa légèreté ne lui permettant pas d'apercevoir la tendresse de la victime, il a perdu son culte, et il se surprend à détester ce qui le transporterait d'aise s'il connaissait les causes réelles de son succès. Qu'il suspende son jugement, qu'il cesse de gloser sur la faiblesse ou sur la domination de la chair. — Nous vivons comme lui du besoin d'estimer, de la possibilité des rêves de l'idéal, et cependant nous venons relever son idole abattue, peut-être le condamner lui-même... Qu'il se console donc, et, s'il le peut, qu'il répare.

Par suite de nombreuses confidences, *entières et désintéressées*, nous devons croire et nous affirmons aussi, conséquemment à l'étude que nous avons faite du cœur humain, que jamais — c'est en cela même que réside la noblesse

native de la femme telle que nous la révèle le sentiment intime —, que jamais la passion *physique* seule, si le cœur, si l'imagination ne s'en mêlaient, ne saurait amener ce qu'on appelle le *congrès* en état de mariage, et la *faute* d'amour (pesez bien ce mot), si le mariage n'existe pas encore. Cette faute qui est souvent un héroïque triomphe sur la considération du moi, malgré des oppositions criantes de toutes natures, manifeste alors le dévouement, osons le dire, la haute moralité de l'amour, et pourrait, dans certains cas, mériter des couronnes, si le vulgaire plus vertueux lui-même s'enquérait des *mobiles* qui l'ont déterminée. L'auteur est bien aussi de cet avis, puisqu'il affirme, en un autre endroit, que presque toujours la femme ne cède à l'homme que par bonté, par complaisance, pour ne pas *désespérer* son amour. Cependant cette réparation ne nous satisfait pas encore. Nous voulons, sans en exclure la vertu, moins de passivité, moins de froideur, plus de vie dans l'être qui allume nos feux les plus brûlants et peut exaspérer ou amortir toutes les forces, toutes les énergies de notre existence. Nous dirons donc que la femme se donne par entraînement, par admiration, par oubli d'elle-même, pour se fondre en notre existence, pour exciter, pour partager notre mission, pour grandir, pour allumer son cœur à la flamme du génie de l'homme. — Que si elle n'est qu'amante, elle nous prouve ainsi sa confiance, et qu'elle scelle sa foi du genre de sacrifice qui l'engage davantage et compromet souvent pour toujours son repos, sa réputation et ses intérêts. — Est-il nécessaire de le rappeler ? la réalité, la légitimité en *soi* de l'amour consiste dans la *permanence* de l'affection pour une *même* personne qui n'aura ni démérité, ni trahi. C'est

là ce qui distingue ce noble sentiment du vice. — Partout donc où cette disposition réciproque, avec les qualités qui en résultent, existe entre un homme et une femme, il y a union morale, mariage de fait.— Et si la loi civile permet de transgresser un tel engagement, d'autant plus sacré qu'aucune crainte, qu'aucune pression extérieure ne le maintenaient, la loi morale, la conscience frémissent d'un tel abus et protesteront toujours. La religion, gardienne des tendres serments, avait donc encore saisi la nature de l'homme, quand, pour arrêter ces abus, elle proclamait l'INDISSOLUBILITÉ du mariage ; elle avait compris, même pour la terre, la beauté morale ainsi que les devoirs de l'amour, quand elle élevait ce premier acte constitutif de la famille, au rang auguste de SACREMENT.

Il est clair que nous n'entendons rien conclure pour les femmes du plaisir ou de l'intérêt, que M. Michelet néglige en son livre, afin de ne pas sortir du charme de son sujet. En touchant ici à ces saturnales, nous quitterions le monde de la liberté, des personnes et de l'amour. Dans ces sentines où la dignité s'oublie, ce n'est plus un cœur que l'on gagne, une conscience qui se détermine, c'est une chose (l'*objet d'un caprice*) ou la considération d'une chose (*un intérêt*) qui dispose d'une autre *chose :* la FEMME. Vanité de nos espérances, cette forme qui peut-être nous était apparue en nos rêves, toute rayonnante des magiques attraits que lui prêtait notre imagination, n'est plus qu'un objet qu'on pollue : le *sexe*. La délicate amitié, la tendre pudeur, le saint enthousiasme, ces grâces naïves qui la revêtent et la couronnent, tout ce qu'on aimait dans la femme a disparu ; elle ne reste en elle-même que par son corps qui fera d'au-

tant plus de honte à son âme, qu'il sera et plus promettant, et plus beau. Ne disséquons pas ce cadavre..., passons.

Et maintenant que nous avons proclamé la tendance innée de la femme vers la vertu, que nous avons dégagé son âme de ce grand naufrage, de la passion nerveuse où tant d'hommes qui ignorent le cœur d'autrui parce qu'ils ignorent le leur, la croient prête à s'abîmer, nous répondrons, pour le progrès du sexe qui, dans son désir de plaire, se règle sur nos jugements, — que la femme, la vraie femme, celle où l'âme respire sous la peau soyeuse de l'enveloppe, n'est pas « *barométrique* » en ses malaises. Quelque ingénieuse qu'elle soit, cette expression peut paraître par trop mécanique pour un être dont l'organisation est exclusivement sentimentale. La femme saine en son moral — pensez à votre idéal, je vous prie, puisque nous parlons du type, non de ses dégénérescences regrettables — n'est pas capricieuse, mais dans une perpétuelle mobilité, par suite des appréhensions où la jettent son excessive tendresse et les appels de son dévouement. Être aimée est un si grand bonheur pour elle, elle se sent tellement émue de la fragilité de ce qui l'entoure et des tristes dénouements dont l'obsèdent d'imprudents discours, qu'elle se prend parfois à douter par l'esprit des réalités les plus palpables que son cœur lui affirme. Elle vous paraît agitée, rêveuse...; le caprice est hors de cause, croyez-moi, et jamais la fibre nerveuse n'a tant fait silence. C'est vous, toujours vous qui repassez dans son âme : votre amour qu'elle craint de perdre, et le culte qu'elle a de vos qualités qui proteste. De là ce manége de *vertueuse* coquetterie, ces épreuves sans cesse ré-

pétées où elle jette tant d'adresse, un charme indéfinissable, un savoir-faire infini.

Organisée dans sa double nature — corps et âme — pour réaliser le bonheur à deux, dépourvue d'individualité *personnelle,* la femme appartient déjà par ses tendances naturelles, par le fonds de ses sentiments, à une société meilleure, et voilà pourquoi dans nos moments d'inspiration nous la rêvons toujours nous arrivant dans le plus beau rayon du soleil, nous parlant, nous attirant, nous fascinant du pays des anges, à travers le frémissement des étoiles et le champ bleu du firmament. — Que lui ferait la vie pour elle-même, pour traîner sa chair et son âme dans les tristes préoccupations d'un moi qu'elle rejette, parce qu'elle se sent missionnée pour un *autre?* Sûrement elle refuserait l'existence, cet inappréciable don du Créateur, s'il lui fallait en faire un usage aussi disproportionné et aussi stérile. C'est cette disposition morale, laquelle nous révèle le vrai sens du mot humanité, qui, dans l'ordre des destins, a mérité à la femme d'être l'épouse et la mère, la consolatrice et le foyer de répansion du genre humain.

Mais paraphrasons M. Michelet. La femme qui aime est laborieuse par amour, et souvent celles qu'on croirait inertes ne le sont que parce qu'aucune affection ou espérance d'affection ne les encourage et ne les soutient. Voyez la jeune fille dans sa propreté, dans son ordre, dans les talents qu'elle acquiert; elle n'agit jamais pour sa propre satisfaction, mais toujours en vue du bien-aimé, de l'espéré, de l'époux. Avant, pendant et après son union, ses caresses, ses actes, ses rêves, attachent à chaque instant de la vie de l'homme cette pensée du céleste oubli d'elle-même :

toute à toi et toute en toi. Elle sent qu'en elle s'est opéré par l'amour le miracle de la multiplication des personnes, qu'elle s'est constituée à la fois amie et amante, directrice et dirigée; — qu'à ce double titre elle doit raviver le cœur de l'homme à la douceur, à la sincérité du sien, afin de lui faire oublier le vide qu'il trouve en ce monde; qu'elle doit l'écouter, le consulter en toutes choses, se *refaire elle-même* à la lumière de son esprit, lui donner la résignation et l'espérance pour qu'il sente le ciel ici-bas, la force et la charité pour qu'il réalise autour de lui et sur cet inexpugnable point d'appui que lui fournit l'amour, la justice, la paix, le bonheur au profit de ses semblables. Admirable enchaînement des bienfaits et des vertus ! la mission conjugale de la femme entraîne et détermine la mission sociale de l'homme.

Voilà l'*évangile* du mariage selon la nature, voilà la progression de la société dans sa véritable civilisation. Puissiez-vous, vous qui me lisez, en ressentir les effets, afin que le scepticisme s'éloigne de votre esprit troublé, et que la pensée de ce Dieu qui vous prépara l'un pour l'autre et voulut se révéler poétique jusque dans les détails du foyer, vous apparaisse, vous console et vous ravisse !

M. Michelet vous recommande la campagne et la solitude avec l'objet aimé. Qui résisterait à un si aimable conseil, puisque le bonheur est de la partie? Mais l'homme se doit au travail, qui ne peut s'exécuter dans la solitude qu'avec l'aide d'une certaine aisance. Nous pensons donc que, s'il y a nécessité de position, cette retraite céladonique peut avoir un terme après les premiers jours d'enivrement et d'initiation. — Soustraite dès le début aux mauvaises in-

fluences, au prosaïsme de la mode et du vice, la femme, forte de sa double communion avec l'époux et avec la nature, pourra supporter sans faiblir le séjour des villes, où tout la ramènera vers l'innocence, vers la franchise de son intérieur. — Une autre question surgit ici qui mal résolue ferait de la femme, délice de la terre, la plus dangereuse ennemie du genre humain : esclave de son amour, attentif à ses moindres caprices, l'homme suspendra-t-il sa destinée pour fatiguer la femme de ses fades complaisances, pour l'emmailloter de sa nullité?...Hercule filera-t-il aux pieds d'Omphale? — Non. — La femme, comme le dit l'auteur, « veut la perpétuité et l'approfondissement de notre amour ». La perpétuité, parce qu'elle la donne, — l'approfondissement pour nous-mêmes, pour notre bonheur, parce qu'elle sait qu'elle est tout un monde et qu'elle recèle dans la profondeur de son être de quoi satisfaire aux besoins d'infini qui nous poussent, — qui nous poussent vers quoi? Vers l'éveil, vers les nobles et utiles applications de la vie. — Fière par instinct, elle veut un homme qui puisse l'honorer devant sa conscience. Y manque-t-il, elle le crée d'un mot ou d'un geste, comme fit Agnès de Charles VII. Se sentant née pour le devoir, elle sollicite l'époux de la voix et du cœur aux tâches sérieuses qui lui incombent, et pendant qu'il sue, qu'il pense ou qu'il lutte, elle prie. — Allons, courage! travailleurs infatigables, athlètes obscurs ou renommés du progrès. — C'est l'ange de grâce, la justice incarnée dans l'amour, — qui plane sur vos travaux; qu'ils entraînent des succès ou des revers, marchez, marchez toujours: l'intention seule fait tout ici, comme dans la balance de l'Éternel. Le dévouement absolu, les tendresses

délicates et respectueuses de votre amie, payeront les amertumes du jour ou l'injuste oubli de la postérité.

Vous le voyez, la femme est initiatrice, inspirante, rémunératrice ; son influence et sa force sont une volupté et un *mystère.* — Qui de vous, quelque infortuné que vous soyez, ne s'est trouvé guéri par le baiser qu'elle vous a donné en tremblant? — Son humide regard qui nous brûle, sa bouche où erre et respire l'âme qui nous échappe, tout en elle nous fait sentir le prix de la vie, nous illumine et nous porte, le sceptique même, à désirer l'immortalité pour elle et avec elle. Que dis-je? cette faculté d'immortalité, elle la possède, car elle la transmet : devant son sourire et dans ses bras on ne saurait croire à la mort, on dirait qu'à sa voix le ciel s'ouvre et que le destin s'émeut. — Oui, et pourquoi le nier, puisque nous le sentons si bien ? la femme de nos rêves qui nous suit du berceau à la tombe, c'est une sainte image de *notre âme épurée* qui nous apparaît et qui nous appelle ; la femme réelle — puissions-nous la rencontrer —, c'est la main de Dieu qui nous touche par la douce et entraînante révélation du cœur.

Mais l'espace nous manque, et si nous devions analyser l'œuvre entière de M. Michelet, il nous faudrait faire un autre livre, car partout les images, les rapprochements, les préceptes se pressent sous la plume de l'écrivain, et éveillent un monde de réflexions nouvelles. Qui connaîtrait parfaitement l'amour dans le *pourquoi* de ses impressions, dans le *comment* de sa manière d'être, aurait une révélation, un prototype de la science universelle. Par le corps et par les mystères de la fécondation, il tient à la racine de l'univers, à la matière, qu'on a tort de croire inorga-

nisée, à la nature, à la VIE inconsciente et physique, dont cette dernière n'est que le réceptacle.— Par l'âme, par cet attrait, par cette *communion* des deux vies dans l'*union spirituelle* des amants, par ce mystère insondé encore de la transmission ou de l'incarnation de l'existence, il intéresse la philosophie et la religion, devient le véhicule ou le nœud de toutes les questions morales qui se rapportent à l'homme, à la famille, à la société. — Et comme l'amour se sent immortel, il pousse, il conduit, il force le génie religieux de l'homme à sonder enfin le redoutable et tout à la fois consolant problème des *desseins paternels de Dieu* dans l'œuvre de la création. Ne criez pas à l'impiété et respectez son initiative : Dieu veut être connu, su, pénétré, pour qu'on l'aime avec le respect, l'admiration, la reconnaissance qui lui sont dus. Dans sa perfection infinie, il n'exige pas ces qualités pour lui-même, mais il les détermine pour l'*édification*, pour le salut de la créature ; — et l'amour dans son élan, lui qui ne douta jamais, prendra la froide RAISON sur ses ailes afin de la faire converger vers la FOI en la ramenant aux célestes splendeurs de son origine.

Nous clorons en répétant avec l'auteur « que la question de l'amour est la question essentielle qui se débat sous les bases mêmes de la société ». Bien comprise, cette question les résume toutes, quels que soient le nom qu'elles prennent et la classe d'intérêts qu'elles croient représenter ; elle leur apporte — comme le Christ à son Église — la lumière, la vie, le lien, la conscience d'elles-mêmes et la foi dont elles manquaient.

CHARLES DE LABARTHE.

LA QUESTION CHINOISE
ET SA SOLUTION.

L'attention de la France, trop longtemps détournée de l'Asie orientale par suite des complications de la politique européenne, vient d'y être brusquement rappelée par des événements d'une gravité considérable. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, porteurs des ratifications du traité conclu à Tien-tsin le 27 juin 1858, au moment où ils se présentaient à l'entrée du fleuve Peï-ho pour se rendre à la capitale, conformément à l'article 42 dudit traité, ont été accueillis par la mitraille des forteresses chinoises. Les Anglais ont perdu un tiers de leurs troupes, trois de leurs canonnières ont été coulées, l'amiral Hope, commandant en chef, a été blessé ; les Français en plus petit nombre ont eu quatorze hommes hors de combat et leur commandant également blessé. Le résultat de la journée a été la retraite des alliés qui se sont vus forcés de lever le siége des forts et, par une retraite rapide, de laisser les Chinois célébrer leur victoire par des hurlements d'une joie sauvage.

Tels sont les premiers fruits que la France et l'Angleterre recueillent de l'expédition qu'ils ont envoyée en Chine vers la fin de 1857. Les fautes graves qui en signalent presque toutes les phases devaient fatalement amener aux tristes conséquences dont nous avons aujourd'hui à déplorer les effets. Le premier pas fut fait à Canton : ce fut un faux pas. La prise de la ville nous coûta inutilement des hommes et

des munitions; son occupation n'aboutit qu'à nous attirer la haine de la population chinoise et à amoindrir nos ressources déjà faibles pour réaliser les nouveaux projets que la nullité de cette première tentative allait bientôt porter à imaginer. Tout ce qu'on pouvait recueillir à Canton, c'était une leçon : on la recueillit, mais on n'en profita pas. On apprit à n'en pas douter que les traités de la Chine avec les puissances occidentales, notamment ceux avec la France, avaient été rédigés sans la participation de l'empereur de Chine, et que les ratifications que nous avions reçues étaient fausses ou apocryphes.

On décida alors que pour éviter de nouvelles embûches, ce serait à Péking même qu'on irait demander à traiter directement avec l'empereur ou avec des plénipotentiaires travaillant sous ses yeux. Le projet était beau, mais il fallait ou ne pas l'entreprendre ou le réaliser. On l'entreprit. Les ambassadeurs accompagnés des forces de terre et de mer dont ils pouvaient encore disposer mirent à la voile pour le nord et se présentèrent à l'entrée du Peï-ho, fleuve large, mais souvent peu profond, qui conduit à la capitale du Céleste-Empire, à peu près comme la Tamise conduit à Londres.

Les forts qui défendaient l'entrée du fleuve, après quelques heures de bombardement, furent enlevés par nos soldats qui les détruisirent et en enclouèrent les canons. La navigation devenue libre, les ambassadeurs continuèrent leur route dans la direction de Péking. Mais arrivés à Tien-tsin, avant-poste de la métropole, ils changèrent subitement de résolution et consentirent à traiter avec des mandarins chinois qui se donnèrent le titre de plénipotentiaires de la cour de Péking. Les premiers mandarins qui s'étaient offerts

à nos envoyés leur avaient paru suspects : il s'en présenta d'autres dont il fallut se contenter. De toutes les demandes des deux ambassadeurs, une seule parut contrarier vivement ces commissaires chinois. C'était l'article par lequel la France et l'Angleterre auraient le droit d'envoyer à Péking même des ministres chargés d'échanger les ratifications du nouveau traité. Le baron Gros et lord Elgin insistèrent sur ce point. Il fallait avant tout gagner du temps et arrêter la marche des alliés sur Péking, on accorda la concession demandée.

Une dépêche officielle du baron Gros, ministre de France en Chine, annonçant les résultats de l'expédition, était ainsi conçue :

Tien-tsin, 19 juin 1859.

« Les vœux de l'empereur sont exaucés en Chine. Ce vaste empire s'ouvre au christianisme et presque entièrement au commerce et à l'industrie de l'Occident. Nos agents diplomatiques pourront résider temporairement à Péking ; nos missionnaires iront partout. Un envoyé chinois se rendra à Paris. Le meurtrier du missionnaire Chapdelaine sera puni ; la *Gazette de Péking* l'annoncera. Les lois contre le christianisme seront abrogées. Tous les engagements sont pris et en partie consignés sous le sceau des Commissaires impériaux. La France et l'Angleterre obtiennent les plus amples concessions. »

La réception à boulets rouges des nouveaux ambassadeurs à l'entrée du Peï-ho, et la défaite des troupes anglo-françaises, nous dispense de toute réflexion nouvelle au sujet du traité de Tien-tsin et de l'expédition à laquelle ont présidé M. le baron Gros et lord Seymour. L'indignation générale de la presse anglaise montre que de l'autre côté du détroit on a déjà reconnu suffisamment les fautes du

passé et leur conséquence directe dans les tristes circonstances du présent.

L'expédition du Peï-ho et le traité de Tien-tsin eurent cependant, en France surtout, de nombreux admirateurs. Nous ne fûmes jamais de ce nombre. Notre manière de voir à cet égard a été plusieurs fois consignée dans les principaux organes de la presse française.

Mais trêve avec le passé. De longues récriminations ne répareraient pas le cruel échec que nous venons d'essuyer à l'entrée du Peï-ho. Ce à quoi il faut songer désormais, c'est aux meilleurs moyens de relever dans les mers de Chine les couleurs ternies du pavillon tricolore ; c'est à nous assurer dans ces mers une position solide et durable que de nouvelles fourberies ne parviendront plus à nous ravir. Il ne faut pas nous donner la misérable satisfaction de bombarder des places, de détruire des forteresses, d'incendier des villes. Ce que nous avons d'abord à faire, c'est de nous emparer, non pour le plaisir de faire du bruit, mais pour nous y installer d'une manière définitive et pour nous y maintenir par la suite — de quelque île ou de quelque point important de la côte orientale du Céleste-Empire. C'est ensuite de prendre fait et cause pour le parti national de la Chine, qui, sous le nom de parti insurrectionnel, occupe plusieurs positions importantes de l'empire, entre autres la fameuse ville de Nan-king, capitale du sud. Il n'y a pas à douter qu'avec d'intelligents négociateurs nous ne parvenions à nous assurer de larges concessions pécuniaires et territoriales du parti insurrectionnel qui, fort de notre concours et de nos conseils, marchera victorieusement sur Péking et nous

permettra de punir d'une manière exemplaire et mémorable la conduite du gouvernement mandchou à notre égard.

Les résultats d'une telle politique seraient immenses. La Chine, à n'en pas douter, serait ouverte sans restriction à l'industrie et au commerce européens; notre influence sur les destinées de cet empire et sur celles de tous les autres états de l'Asie orientale deviendrait considérable; l'équilibre asiatique enfin, si menacé par les envahissements rapides de la Russie, serait fortement consolidé par la formation d'un nouvel empire tartare dont il serait bon de faciliter la création aux Mandchoux, entre la Sibérie et la Chine proprement dite.

Toute autre manière d'agir sera fatale, en Chine, à l'Angleterre et à la France. Que feront les malheureuses troupes que nous enverrons se perdre dans cet immense empire inconnu? S'ils ne sont pas vaincus par les innombrables soldats chinois, mandchoux, tibétains et mongols qui seront envoyés contre eux, ils seront vaincus par le climat, par les embarras de communications, par la difficulté de se procurer des vivres, par l'impossibilité de poursuivre l'empereur où il lui plaira d'aller. Et il ne faut pas l'oublier, tant que nous n'aurons pas un traité signé par l'empereur lui-même sous les yeux de nos plénipotentiaires, nous n'aurons réalisé aucun résultat sérieux. Il ne faut plus aujourd'hui traiter à la légère les soldats dont nous avons reconnu la valeur dans notre récente défaite. Armées par l'étranger, et peut-être — on l'affirme — instruites et dirigées par lui, les troupes de Hien-foung peuvent devenir redoutables. Puisse la France le comprendre. L'Angleterre l'a déjà compris.

***

DÉCOUVERTES DES SCANDINAVES

EN AMÉRIQUE

DU DIXIÈME AU TREIZIÈME SIÈCLE.

(Cinquième article [1].)

Les extraits qui suivent attestent que les Islandais continuèrent pendant plus de trois siècles à visiter le Nouveau-Monde. On les a réunis ensemble suivant l'ordre chronologique, en indiquant par une majuscule les ouvrages d'où ils sont tirés. Ce sont :

I. (R) *Annales Islandorum regii*, qui commencent à Jules-César et vont jusqu'en l'année 1328 de J.-C. Langebek a inséré cette chronique dans *Scriptores rerum danicarum*, t. III, p. 1-135. Elle est fort exacte, et le manuscrit écrit avec soin et bien conservé. On conjecture que la partie antérieure au douzième siècle a été composée en 1156.

II. (V) *Annales vetustissimi*, qui vont de l'an 1 à l'an 1313 de J.-C. Il y a une lacune de 1000 à l'an 1269. Le manuscrit paraît être du commencement du quatorzième siècle. Langebek en a donné une édition dans son tom. II, p. 177-199.

III. (S) *Shálholts annáll hinn forni* (Anciennes annales

[1] Voyez tome I[er], p. 97 et 137, et tome II, p. 23 et 116.

de Skalholt), qui s'arrêtent en 1356. On ne possède plus le commencement jusqu'à l'an 140, ni les années 1013 à 1180 et 1264 à 1272.

IV. (L) *Lægmanns annâll* (Annales du Juge), dont il ne reste que la partie traitant des années 272 à 1392.

V. (Res.) *Annales Reseniani*, ainsi nommées parce qu'elles appartenaient à l'historien Resenius. Elles paraissent s'être étendues jusqu'au quatorzième siècle, mais il ne reste plus que les années 228 à 1295.

VI. (F) *Annales Flateyenses*, dont on a déjà parlé.

VII. (H) *Annales Holenses* (Annales de Holum), qui comprennent les années 636 à 1394.

VIII. (G) *Sluttligir ágrips annálar um Grœnland* (Court epitome des annales du Groenland), par Biœrn Jonsson de Skardsá, qui l'ajouta à la fin de sa collection de mémoires historiques et géographiques sur le Groenland. Cette chronique va de 986 à 1461.

1121. Erik, évêque de Groenland, partit pour explorer le Vinland (R. F. G.).
L'évêque Erik explora le Vinland (Res.).
L'évêque Erik Upsi explora le Vinland (L.).
Erik, évêque des Groenlandais, explora le Vinland (H.).

1285[1]. On découvrit une terre à l'ouest de l'Islande (V. F.).

[1] Il est vraisemblable que tous les passages réunis sous cette année se rapportent à une même découverte, et que les nouvelles terres furent appelées *Duneyiar* (îles du Duvet) probablement à cause de la grande quantité d'oiseaux qui y nichaient. L'histoire nous apprend que le prêtre-

La nouvelle terre fut découverte (H.).

Adalbrand et Thorvald, fils de Helge, découvrirent la nouvelle terre (R.).

Adalbrand et Thorvard, fils de Helge, découvrirent la nouvelle terre à l'ouest de l'Islande (G.).

Dúneyar (îles du Duvet) fut découverte (S. L.).

1288. Rolf fut envoyé par le roi Erik pour explorer le nouveau pays, et engagea des Islandais à l'accompagner dans ce voyage (G.).

Long vaisseau en Islande[1] (S.).

1289. Le roi Erik envoya Rolf en Islande pour visiter la nouvelle terre (S.).

1290. Rolf parcourut l'Islande et invita des habitants à faire un voyage dans la nouvelle terre (F.).

1295. Mort de Landa-Rolf[2] (F.).

1347. Il arriva treize grands navires en Islande. L'*Eindridasudina* fit naufrage dans la partie orientale

---

Thorvald, *præpositus* des églises du Vestfiord, partit de l'Islande en 1285 pour se soustraire aux vexations du gouverneur Rafn Odsson. C'est dans ce voyage qu'il fut jeté avec son frère sur les côtes de l'Amérique. Si leur découverte n'eut pas de conséquence, c'est probablement parce que Adalbrand mourut l'année suivante, et que Thorvald fut continuellement persécuté, et finit par être déporté en Norvége. Toutefois Erik, roi de Norvége, se chargea d'explorer les nouvelles découvertes. Mais les épidémies, les rudes hivers et la famine qui se succédèrent à cette époque, nuisirent au succès de ces entreprises.

[1] C'est apparemment le navire qui avait été mis à la disposition de Rolf.

[2] C'est-à-dire Rolf découvreur de terres.

du Borgarfiord, près de Langanes ; l'équipage et la plus grande partie de la cargaison furent sauvés.

Le *Bessalanginn* fit naufrage près de Sida ; il périt dix-neuf hommes de l'équipage, notamment Haldor le Maigre et Guthorm Stali ; la cargaison éprouva beaucoup de dommage. Six navires avaient déjà été poussés loin des côtes. Il vint aussi du Groenland une embarcation moins grande que les petits navires islandais. Elle aborda à l'extrémité du Straumfiord, ayant perdu son ancre. Elle portait dix-sept hommes qui avaient fait un voyage en Markland, mais qui, à leur retour, avaient été poussés vers ce rivage. Pendant l'hiver, il y vint en tout dix-huit grands navires, outre les deux qui avaient fait naufrage (S.).

Il vint du Groenland un vaisseau qui avait navigué en Markland, et qui contenait dix-huit hommes (F.).

Fragment de GRŒNLANDS ANNAL EITT EPTIR HAUKSBÓK (une Chronique groenlandaise contenue dans le livre de Hauk[1]).

Cette relation, adressée au prêtre groenlandais Arnald, aumônier du roi (de Norvége) Magnus Hakonarson, fut écrite par le prêtre Haldor du Groenland, dans le navire

---

[1] Le juge Hauk, qui vécut de 1268 à 1334, a laissé plusieurs ouvrages estimés. Celui dont est tiré le présent extrait nous á été conservé par l'Islandais Biœrn Jonsson de Skardsa, qui vécut de 1574 à 1655 et fit un recueil d'ouvrages historiques et géographiques relatifs au Groenland. Le collecteur a ajouté plusieurs remarques.

marchand qui amena au Groenland l'évêque Olaf. L'été où Arnald quitta le Groenland, sur un navire qui fit naufrage près de Hitarnes en Islande [1266], on trouva dans la mer quelques arbres qui avaient été taillés avec de petites haches et où étaient enfoncés des coins faits de dents et d'os. Le même été, il vint aussi du Nordrseta des gens qui s'étaient avancés plus loin au nord qu'on ne l'avait fait auparavant. Dans aucune de ces contrées, ils ne trouvèrent des traces du séjour des Skrælingar, si ce n'est dans le Kroksfiardarheidi[1], et l'on pense que ce fut leur chemin le plus court pour venir ici, quel que soit le pays d'où ils soient venus. (On voit par là, ajoute Biœrn Jonsson, avec quel soin les Groenlandais s'informaient du séjour des Skrælingar.) Ensuite les ecclésiastiques envoyèrent au nord un navire pour explorer des contrées situées très-loin au nord des pays déjà connus. Ces gens s'éloignèrent du Kroksfiardarheidi, de sorte qu'ils perdirent la terre de vue. Ensuite ils durent se laisser aller au gré d'un vent du sud, accompagné de ténèbres; quand la tempête se fut apaisée et que l'obscurité se fut dissipée, ils virent une multitude d'îles et toutes sortes d'animaux : des phoques, des baleines et une grande quantité d'ours. Ils pénétrèrent jusqu'au fond du golfe et perdirent de vue aussi bien la côte méridionale que ses glaciers; mais il y avait au sud des masses de glace, aussi loin qu'ils pouvaient voir. Certains indices montraient que les Skrælingar avaient autrefois séjourné dans ces lieux.

---

[1] C'est-à-dire montagnes désertes du Croc. M. Rafn suppose que ces parages correspondent aux *Cunningham Mountains*, situées au 75° de latitude, près du *Lancaster's Sound* et du *Barrow's Strait*.

Les explorateurs ne purent descendre à terre à cause des ours. Ils naviguèrent trois jours en s'en retournant, et trouvèrent quelques vestiges des Skrælingar, dans quelques îles au sud du Snæfell (montagne de glace). Ensuite ils mirent toute une longue journée, le jour de la Saint-Jacques, pour regagner le Kroksfiardarheidi. Il gelait pendant la nuit, mais le soleil luisait nuit et jour ; et lorsqu'il était au sud, il était si peu élevé, qu'un homme couché en travers dans un bateau à six rames et étendu contre le bastingage, recevait sur la figure l'ombre du bord le plus rapproché du soleil ; mais à minuit cet astre était si haut que chez nous dans la contrée habitée, lorsqu'il est au nord-ouest. Ensuite ils retournèrent à Gardar.

Fragments de Groenlands Annal (Annales du Groenland) *recueillis par Biœrn Jonsson de Skardsa.*

Tous les personnages notables du Groenland avaient de grands navires et des embarcations construits pour être envoyés à la pêche et à la chasse dans le Nordseta, et pourvus de toute espèce d'attirail de pêche et de mâts faits d'arbres taillés. Parfois ils s'y rendaient en personne (ce qui, ajoute Biœrn Jonsson, est mentionné dans plusieurs passages de la saga de Skáld-Helgi ou de la narration sur Thordis). On avait aussi l'habitude d'y préparer du goudron de phoque, car la chasse du phoque y était beaucoup plus productive qu'elle ne l'est chez nous, dans la contrée habitée. La graisse de phoque fondue était enfermée dans des bateaux de peau que l'on suspendait au vent sous des hangars. On l'y laissait jusqu'à ce qu'elle se figeât, ensuite on lui donnait la dernière main. Ces *Nordrsetumenn* (voyageurs

au Nordrseta), comme on les appelait, avaient des huttes à Greipar[1] et quelques-unes à Kroksfiardarheidi. On y trouve des bois amenés par les flots, mais il n'y croît pas d'arbres. La mer jette sur cette péninsule du Groenland septentrional principalement des arbres et des objets qui viennent du Markland. . . . .

Les Groenlandais ont toujours besoin d'entreprendre des expéditions maritimes dans les contrées désertes sur la côte la plus septentrionale du pays, tant pour aller chercher des bois de construction, que pour chasser et pêcher. Ces contrées s'appellent Greipar et Kroksfiardarheidi. Le voyage est long et difficile, ce qu'atteste clairement la saga de Skald-Helgi, dans ces vers :

« Des navigateurs se rendirent à Greipar, qui se trouve à l'extrémité du Groenland. »

Parfois on appelle aussi *Nordrseta* ces stations de pêche de Greipar et de Kroksfiardarheidi.

Extrait d'un abrégé de Géographie de la fin du treizième siècle.

Ce mince abrégé en quatre pages in-4° contient une description de Jérusalem, une brève énumération des principales contrées du monde connu, et deux figures dont l'une représente le système planétaire ; l'autre est une espèce de Mappemonde portant les noms des trois anciennes parties du monde, et celui d'une quatrième qui est appelée *Synnri bygd* (contrée méridionale habitée).

---

[1] Contrée que M. Rafn suppose située sur la côte orientale du Groenland, entre le 67° et 68° de latitude.

« Au nord de la Saxe est le Danemark, que traverse la mer [du Nord] pour se réunir à la mer de l'Est [Baltique]. La Suède est située à l'est du Danemark, la Norvége au nord. Au nord de la Norvége est le Finmark. De là, la terre tourne au nord-est, ensuite à l'est, avant que l'on arrive au Biarmaland [Permie], qui est tributaire du roi de Gardariki. A partir du Biarmaland les terres s'étendent vers des déserts au nord, jusqu'à ce que commence le Groenland. Au sud du Groenland est situé le Helluland, ensuite le Markland ; de là il n'y a pas loin au Vinland, que quelques personnes regardent comme une partie de l'Afrique. L'Angleterre et l'Écosse sont une île, et pourtant forment chacune un royaume. L'Irlande est une grande île. L'Islande est aussi une grande île au nord de l'Irlande. Tous ces pays sont compris dans la partie du monde que l'on appelle Europe. »

Fragment d'une Géographie de la fin du quatorzième siècle[1].

« Tout contre le Danemark est la Suède mineure, où est Œland, ensuite Gottland, ensuite le Helsingeland, ensuite

[1] Quoique le manuscrit soit du quatorzième siècle, il y a lieu de supposer que l'auteur de cette géographie vivait au douzième siècle. On y lit en effet cette phrase : « Ce guide, ce classement des villes, ce traité universel a été écrit sous la dictée de l'abbé Nicolas, qui fut certainement un homme sage et célèbre, qui avait de la mémoire et de la science, qui était prudent et véridique. » Or on ne connaît que deux abbés du nom de Nicolas. C'est au moins ancien Nicolas, fils de Sæmund, second abbé du monastère de Thingeyri, que l'on attribue cet ouvrage. Il voyagea en 1153-54 et mourut en 1159.

le Vermeland, ensuite les deux Kvenlands, qui sont au nord du Biarmeland. Du Biarmeland au Groenland, s'étendent au nord des pays inhabités[1]. Au sud du Groenland est le Helluland, ensuite le Markland, à peu de distance duquel est le Vinland le Bon, qui, selon quelques-uns, est une partie de l'Afrique. S'il en est ainsi, l'Océan doit passer entre le Vinland et le Markland. On rapporte que Thorfinn Karlsefne coupa du bois pour faire des manches de balai, et partit ensuite pour explorer le Vinland le Bon. Il arriva où il croyait qu'était situé ce pays; mais il ne put l'explorer et ne put rapporter aucun des excellents produits de la contrée. Ce fut Leif l'Heureux qui découvrit le Vinland; il trouva en mer quelques marchands en détresse et les sauva par la miséricorde de Dieu. Il introduisit le christianisme en Groenland; cette religion se répandit tellement, que l'on créa un siége épiscopal à Gardar. L'Angleterre et l'Écosse sont une île, et forment chacune un royaume. L'Irlande est une grande île. Ces contrées sont toutes dans la partie du monde que l'on appelle Europe[2]. »

Extrait du GRIPLA[3].

« La Bavière touche à la Saxe, qui est contiguë au Holstein. Vient ensuite le Danemark. L'Océan passe à travers

---

[1] Plusieurs îles voisines du Spitzberg ont été appelées Groenland oriental par des auteurs plus récents, et même par des Anglais contemporains.

[2] Voyez sa saga où le même fait est mentionné.

[3] Ce fragment fait partie du recueil de Biœrn Jonsson. Le Gripla, ou *Collection géographique*, doit avoir été écrit bien avant Colomb, puisqu'il y est dit que le Vinland est réuni à l'Afrique.

les contrées orientales. La Suède est située à l'est du Danemark, et la Norvége au nord ; le Finmark au nord de la Norvége ; ensuite la terre tourne au nord-est, puis à l'est jusqu'à ce que l'on arrive au Biarmaland. Cette contrée est tributaire du Gardariki. Au nord du Biarmaland sont situées au nord des contrées désertes appelées Groenland. (Ce que pourtant les Groenlandais ne confirment pas, ajoute Biœrn Jonsson ou un copiste. Ils pensent qu'il en est autrement, et ils l'induisent de ce qu'ils trouvent des bois flottants, qui ont été évidemment coupés par une main humaine, ou bien des rennes qui ont des marques à l'oreille ou des liens aux cornes; enfin des moutons ont été jetés dans ce pays et leurs têtes sont conservées en Norvége, notamment à Trondjhem et à Bergen.) Il y a des golfes, et le pays s'étend au sud-ouest. Il y a des glaciers et des baies ; il y a des îles en face des glaciers. L'un d'eux est inaccessible, un autre est éloigné de quinze jours, un troisième d'une semaine de navigation. Ce dernier est rapproché de la contrée que l'on appelle Hvitserk. Ensuite le pays s'étend au nord ; mais celui qui ne veut pas manquer d'arriver aux endroits habités doit gouverner au sud-ouest. Le siége épiscopal se nomme Gardar et est situé au fond de l'Eriksfiord. Il y a une église consacrée à Saint-Nicolas ; on compte en Groenland douze églises dans la partie orientale, quatre dans la partie occidentale.

Maintenant il faut parler des pays situés en face du Groenland, en dehors des golfes dont on a fait mention : d'abord le Furdustrandir, où il fait si froid, que l'on ignore si cette contrée est habitée ; au sud-est le Helluland, qui est aussi appelé Skrælingialand ; de là il n'y a pas loin au

bon Vinland, qui selon quelques-uns se rattache à l'Afrique. Entre le Vinland et le Groenland se trouve le Ginnungagap, bras de l'Océan qui entoure toute la terre.

Extrait de De situ Daniæ et reliquarum, quæ trans Daniam sunt, regionum, *par Adam de Brême*[1].

Præterea unam adhuc regionem recitavit[2] a multis in eo repertam Oceano, quæ dicitur Winland, eo quod ibi vites sponte nascantur, vinum optimum ferentes; nam et fruges ibi non seminatas abundare, non fabulosa opinione, sed certa comperimus relatione Danorum.

Il me parla, en outre, d'une région découverte par beaucoup de navigateurs dans le même Océan. Elle est appelée Vinland, parce que la vigne y croît spontanément et donne un vin excellent; on y trouve aussi en abondance des productions non semées. C'est ce que nous a appris, non pas une rumeur fabuleuse, mais une relation authentique des Danois.

Passage de la Chronique *d'Orderic Vital.*

Le chroniqueur latin Orderic Vital, qui naquit en Angleterre en 1075 et qui écrivit, en 1141, une histoire ecclésiastique, dit, en parlant de la guerre de Magnus III, roi de Norvége, contre l'Irlande, et en mentionnant les possessions de son fils, Sigurd I Iorsalafar (le Croisé), qui régna de 1103 à 1130 :

---

[1] Le témoignage de cet auteur digne de foi, qui écrivit son ouvrage en latin vers 1076, montre que la connaissance des découvertes des Islandais s'était rapidement répandue en Europe.

[2] Le roi de Danemark Sven Estridson, de qui Adam de Brême tenait ces renseignements.

Orcades insulæ et Finlanda, Islanda quoque, et Grenlanda, ultra quam ad septentrionem terra non reperitur, aliæque plures usque in Gollandam regi Noricorum subjiciuntur, et de toto orbe divitiæ navigio illuc advehantur.

Les îles Orcades, la Finlande [1], l'Islande, le Groenland, au delà duquel, vers le nord, on ne trouve plus de terre, et plusieurs autres îles jusqu'à la province de Gothland sont soumises au roi de Norvége, et des navires transportent de riches productions de toutes les parties du globe.

C'est ici que se termine la série des fragments originaux relatifs aux découvertes des Scandinaves dans le Nouveau-Monde. Il resterait à examiner la valeur de ces documents et à rechercher la position des pays qui y sont mentionnés. C'est ce que le traducteur se propose de faire prochainement, dans un mémoire qui sera accompagné de deux ou trois cartes.

E. BEAUVOIS.

---

[1] En énumérant la Finlande parmi des contrées situées à l'ouest de la Norvége, l'auteur montre clairement qu'il n'a pas voulu parler du Suomalaiset ou grand duché de Finlande, l'un des états soumis à l'empereur de Russie. D'ailleurs le Suomalaiset n'a jamais été soumis au royaume de Norvége. Il n'est pas vraisemblable qu'il s'agisse ici du Finmark, parce que les auteurs latins emploient de préférence le mot Laponie. Il est probable qu'Orderic Vital a cru devoir rendre le V allemand par un F, qui est plus conforme à la prononciation.

VIKRAMORVAÇI

OU

LA NYMPHE OURVAÇI

devenue le prix de la valeur.

DRAME INDIEN TRADUIT DU SANSCRIT.

ACTE DEUXIÈME[1].

MÂNAVAKA (*entre tout agité*). O les curieux ! avec ce secret du roi, qui se gonfle en moi comme une (part d')offrande de riz bouilli, je ne puis retenir ma langue au milieu de la foule. C'est pourquoi, tant que le roi sera au tribunal, je me tiendrai dans ce temple solitaire des dieux, où je vais monter, pour être délivré du contact de la foule.

Il fait quelques pas et s'assied en se couvrant la figure avec les mains.
Entre Nipounikâ servante de la reine.

NIPOUNIKA. Voilà ce que m'a dit la reine, la fille du roi de Kaçi : « Ma bonne Nipounikâ, depuis que le grand roi est revenu de la visite qu'il a faite au dieu du soleil, il semble que son cœur est vide. Sache donc du respectable Mânavaka quelle est la cause de sa tristesse. » Comment, à ce sujet, ce brâhmane doit-il être interrogé ? Au reste, comme la gelée blanche étendue sur l'herbe, le secret du roi ne demeurera pas longtemps en lui, j'imagine. Je vais donc

[1] Voy. le prologue et le premier acte de ce drame, p. 39.

le chercher. (*L'apercevant après avoir fait quelques tours.*) C'est singulier ! (Immobile) comme un singe dans une peinture, et méditant quelque affaire, le vénérable Mânavaka se tient à l'écart. Je vais l'aborder. (*S'étant approchée.*) Respectable (Mânavaka), je vous salue.

MANAVAKA. Salut à toi. (*A part.*) A la vue de cette maudite servante le secret du roi semble prêt à s'échapper, comme s'il me fendait le cœur. (*Haut, en se couvrant un peu la bouche.*) Où vas-tu, ma bonne Nipounikâ, négligeant ton emploi de musicienne ?

NIPOUNIKA. Par l'ordre de la reine, c'est vous-même que je viens voir.

MANAVAKA. Qu'ordonne sa majesté ?

NIPOUNIKA. La reine a dit : «Le roi manque d'attentions pour moi ; il ne s'aperçoit pas que j'ai l'esprit tourmenté et que je suis affligée. »

MANAVAKA. Est-ce que la conduite de mon cher ami aurait manqué de convenance ?

NIPOUNIKA. La reine a été appelée par son époux par le nom de la femme à cause de laquelle il est attristé.

MANAVAKA (*à part*). Comment ! mon auguste ami a lui-même trahi son secret ? Pourquoi donc, à présent, moi brâhmane, serais-je capable de retenir ma langue ? (*Haut.*) Eh quoi ! la reine a été appelée par le nom d'Ourvaçî ?

NIPOUNIKA. Quelle est cette Ourvaçî ?

MANAVAKA. C'est la nymphe Ourvaçî. Rendu fou par la vue de cette nymphe, il ne désole pas seulement la reine, mais il me vexe rudement aussi, moi, brâhmane, en me faisant tourner le dos au dîner.

NIPOUNIKA (*à part*). La divulgation du secret du roi difficile à connaître a été obtenue par moi ; allons donc e dire à la reine. (*Elle s'avance pour sortir.*)

MANAVAKA. Nipounikâ, dis de ma part à la fille du roi de Kaçî : « Je me suis fatigué à détourner mon ami de cette folle illusion ; s'il voyait seulement le visage de votre majesté, il reviendrait à vous. »

NIPOUNIKA. Il sera fait selon votre désir.

On entend la voix d'un héraut (vâitâlika) derrière le théâtre.

Victoire ! victoire à toi, ô roi !

Ta manière de gouverner, qui jusqu'aux limites du monde dissipe les ténèbres pour tes sujets, nous paraît une tâche qui égale en grandeur celle du soleil. Il s'arrête seul, un moment, au milieu des cieux, le roi des constellations, et toi aussi, ô roi ! à la sixième heure du jour, tu te livres au repos[1].

---

[1] La note suivante est empruntée à M. H. H. Wilson.

Le *vâitâlika* est une espèce de héraut ou barde qui annonce certaines périodes fixes du jour, comme l'aurore et le soir, en un langage rhythmé, et qui, à l'occasion, récite des vers appropriés à la circonstance. Il annonce ici l'arrivée de la sixième heure du jour (deux ou trois heures de l'après-midi environ), seul moment où le roi est libre de prendre du loisir. Voici, d'après une autorité indienne (le *daça koumâra*), comment le roi devait employer son temps. Il paraît que le jour et la nuit étaient divisés l'un et l'autre en huit parties, correspondant à peu près à une heure et demie chacune, et voici comment elles étaient réglées.

JOUR. — 1re partie. Le roi étant habillé reste à examiner ses comptes. — 2e p. Il prononce les jugements dans les causes appelées devant lui. — 3e p. Il déjeune. — 4e p. Il reçoit et fait des présents. — 5e p. Il discute les questions politiques avec ses ministres et ses conseillers.

MANAVAKA (*prêtant l'oreille*). Mon honorable ami s'étant levé de son siége de juge, se dirige de ce côté; c'est pourquoi je vais aller auprès de lui.

Il sort. — Fin de l'introduction.
Le roi, l'air soucieux, entre accompagné de Mânavaka.

LE ROI. Cette belle nymphe du monde des dieux est entrée dans mon cœur à la première vue; une flèche de l'amour qui n'est pas tombée en vain, a frayé la route.

MANAVAKA. Et l'aimable fille du roi de Kaçî en est devenue toute triste.

LE ROI (*en l'examinant avec attention*). Peut-on savoir de toi comment le secret a été divulgué?

MANAVAKA (*à part*). J'ai été trompé par Nipounikâ, la

— 6e p. Il est, comme il est dit dans le drame, maître de ses actions. —7e p. Il fait la revue des troupes.— 8e p. Il tient un conseil de guerre.

NUIT. — 1re partie. Le roi reçoit les rapports de ses espions et envoyés. — 2e p. Il dîne ou soupe. — 3e p. Il se retire pour se reposer, après avoir lu quelque livre sacré. — Les 4e et 5e parties (c'est-à-dire 3 heures) sont données au sommeil. — A la 6e p. il doit se lever et se purifier. — A la 7e p. il a une conférence privée avec ses ministres et donne ses instructions aux officiers du gouvernement.

La 8e partie est réservée, sous la direction d'un brâhmane, prêtre de la famille, aux cérémonies religieuses qui terminent les affaires du jour.

L'auteur de *Vikramôrvaçî* s'est conformé à cette distribution, en faisant sortir le roi Pourouravas du conseil à la 6e partie du jour. L'heure précise dépend de la saison, les diverses parties étant comptées à partir du lever du soleil. Il est probable que le poëte veut parler de deux heures après midi environ, puisque, à la fin de l'acte, il fait dire au roi que midi est passé et que la chaleur est accablante. La 6e heure commence donc dans le drame vers une heure après midi.

fille d'une servante ; autrement pourquoi mon ami m'interrogerait-il ainsi?

LE ROI. Pourquoi restes-tu silencieux?

MANAVAKA. Ah! c'est que ma langue a été tellement liée par moi, qu'elle est sans réponse même pour vous.

LE ROI. Bien, mais à présent, comment me distraire?

MANAVAKA. Eh bien, allons à la cuisine.

LE ROI. Pourquoi à la cuisine?

MANAVAKA. C'est que là, en voyant des plats remplis de mets de cinq espèces, il est possible d'oublier un chagrin violent[1].

LE ROI. Tu y trouveras du plaisir en goûtant des mets que tu aimes; mais moi, qui désire ce qu'il est difficile d'obtenir, comment puis-je être distrait (de mon ennui)?

MANAVAKA. Mais ne vous êtes-vous pás trouvé en présence de la belle Ourvaçî[2]?

LE ROI. Eh bien, après?

MANAVAKA. Alors je pense qu'il n'est pas difficile pour vous de la retrouver.

---

[1] La traduction de ce passage est faite sur l'édition de M. Bollensen. Le texte de Calcutta porte :« Là qu'un repas composé de mets de cinq espèces, formé de la réunion des meilleurs morceaux, dissipe votre chagrin, avec des confitures, des sucreries et des gâteaux. »

[2] M. Bollensen traduit : « Vraiment, vous n'avez qu'à vous montrer à la belle Ourvaçî. — *Le roi*. Et ensuite? — *Mânavaka*. Il ne vous sera pas difficile de la retrouver. »

Le texte porte litt. « Mais, je vous le dis, n'avez-vous pas été dans le chemin de la vue de la belle Ourvaçî? » Si l'expression française « donner dans l'œil » n'était pas trop familière, elle rendrait peut-être assez bien le sens de *darçanapatathata*.

LE ROI. Le défenseur de sa beauté n'est déjà plus un être de ce monde.

MANAVAKA. Ma curiosité augmente. Que parlez-vous de la beauté de Madame Ourvaçî ? Je vais donc, moi, être mis au second rang ?

LE ROI. Je ne t'ai pas fait, je crois, la description de ses charmes ; écoute-la en peu de mots.

MANAVAKA. Je suis attentif.

LE ROI. Ami, son beau corps est un ornement pour ses ornements, c'est la suprême parure de toute parure, car il défie toute comparaison.

MANAVAKA. Toutefois, cette beauté ravissante a été embrassée par vous, qui brûlez pour son essence divine, comme l'est par (l'oiseau) Tchâtaka l'eau du mirage qu'il désire ardemment.

LE ROI. Ami, il n'y a pas d'autre remède que de fréquenter les ombrages frais et solitaires ; montre-moi donc la route du jardin de plaisance.

MANAVAKA. Que faire[1] ? Ce doit être par ici.

Ils font quelques tours.

MANAVAKA. Voici l'enceinte du jardin. Sans qu'il ait été appelé, le vent du sud vient au-devant de votre majesté.

LE ROI. L'attention de ce vent est aimable, car en répandant une douceur printanière, en agitant les lianes et en unissant la tendresse à la courtoisie, il m'apparaît comme un amant.

---

[1] Le texte porte litt. « quelle voie », qui a exactement le double sens du français dans « quelle voie prendre ».

MANAVAKA. Puisse sa persévérance être aussi la même ! Que votre seigneurie entre dans le jardin.

LE ROI. Ami, entre le premier.

Tous les deux font comme s'ils entraient.

LE ROI (*témoignant de l'inquiétude*). Ami, je m'étais mis dans l'esprit que mon entrée dans le jardin serait un sûr remède à mon mal ; mais il en est autrement, car pour moi qui ai désiré y entrer, ce n'a pas été un moyen d'arriver au calme, de même que pour celui qui est entraîné par un courant, il y a une grande difficulté à le traverser.

MANAVAKA. Comment cela ?

LE ROI. Le dieu aux cinq flèches[1], qui tout d'abord a tourmenté mon cœur difficile à détourner de la recherche d'un objet qu'il n'est pas aisé d'obtenir, me tourmente bien plus à la vue de ces bosquets de manguiers aux tiges nouvelles, dont les feuilles jaunâtres sont détachées par le vent du mont Malaya.

MANAVAKA. Assez de lamentations pour vous ; avant peu l'amour, qui est cause de la réussite de ce que l'on désire, sera lui-même votre allié.

LE ROI. J'accepte l'augure prononcé par un brâhmane.

Ils font quelques tours.

MANAVAKA. Voyez, voyez, seigneur, la splendeur du jardin de plaisance où tout annonce l'arrivée du printemps.

LE ROI. Cela m'apparaît à chaque pas, car voici d'abord

---

[1] L'Amour, qu'on représente avec un arc fait avec des fleurs, et dont la corde est formée d'abeilles qui se tiennent. Il a cinq flèches qui ont chacune pour pointe une fleur qui est l'emblème de l'un des sens.

la fleur de l'amaranthe, rosée comme l'ongle d'une femme et bleuâtre de chaque côté ; là, la fleur nouvelle de l'açôka qui tient élevé son calice qui s'entr'ouvre, et facile à cueillir pour celui qui désire la prendre ; puis, la jeune branche du manguier, dont la tige frêle est légèrement jaunie au sommet par la poussière tombée de la fleur. Ami, le doux printemps est au milieu de la jeunesse et de la passion.

Manavaka. Eh bien, ce bosquet de lianes mâdhavîs, garni d'un siége de pierre noire précieuse, avec ses fleurs fanées par les pieds d'un essaim d'abeilles, se présente à votre seigneurie pour lui servir ; profitez-en.

Le roi. Comme il te plaira.

Ils entrent dans le bosquet.

Manavaka. Maintenant donc, assis ici et regardant les replis capricieux des lianes, distrayez-vous de vos tristes pensées qui suivent la nymphe Ourvaçî.

Le roi (*soupirant*). Ce n'est pas sur les tiges enroulées des lianes de ce bosquet couvert de fleurs que mon œil, tristement préoccupé de l'apparition de cette belle nymphe, attache du plaisir. Il faut pourtant trouver un moyen qui réalise mes espérances. Ne trouves-tu rien?

Manavaka (*réfléchissant*). J'y songe ; mais d'abord vous n'interromprez plus mes méditations par vos lamentations. (*Faisant un geste expressif, à part*). Ah ! vraiment, je vois ce qu'il faut faire.

Le roi. Cette nymphe au visage pareil à la pleine lune est difficile à obtenir ; qu'est-ce donc pourtant que cet avertissement de l'amour ? Comme lorsqu'on arrive à toucher l'objet de ses désirs, mon cœur, à l'instant même, éprouve du bonheur.

En parlant ainsi, il reste plongé dans une rêverie amoureuse.
Entre alors dans un char aérien Ourvaçî accompagnée de Tchitralêkhâ.

TCHITRALÊKHA. Ma chère Ourvaçî, où donc allons-nous vers un but inconnu?

OURVAÇÎ (*faisant paraître une tristesse amoureuse, avec embarras*). Amie, sur le sommet du mont Hêmakouta, quand je t'ai dit: « Délie mon écharpe embarrassée dans une branche de liane, » tu m'as répondu : « Elle est solidement attachée, vraiment je ne puis la délier, » et maintenant tu me demandes le but inconnu où nous allons?

TCHITRALÊKHA. Comment! c'est auprès du sage roi Pourouravas que tu te rends?

OURVAÇÎ. C'est mon dessein, en ne tenant guère compte de la modestie.

TCHITRALÊKHA. Mais qui donc a été envoyé d'abord par mon amie?

OURVAÇÎ. Mon cœur, en vérité!

TCHITRALÊKHA. Cependant il faudrait réfléchir.

OURVAÇÎ. L'amour me commande, à quoi bon réfléchir?

TCHITRALÊKHA. A cela je n'ai plus rien à dire!

OURVAÇÎ. Chère amie, montre-moi donc la route par laquelle il ne se trouvera nul obstacle à notre marche.

TCHITRALÊKHA. Sois tranquille: le bienheureux maître des dieux ne m'a-t-il pas enseigné le charme çikhâbandhani, celui qu'on nomme l'invincible? Par lui nous sommes toutes deux à l'abri de toute attaque des ennemis des dieux.

OURVAÇÎ. Chère amie, mon cœur sait bien tout cela ; et cependant je suis dans l'incertitude par un excès de crainte.

Toutes deux font quelques tours.

TCHITRALÊKHA. Regarde, regarde, ma chère ; nous voici

arrivées à la demeure du sage roi, placée comme un ornement qu'on met sur la tête, au-dessus de la ville de Pratichthâna ; elle semble se mirer dans les eaux pures et limpides du Gange, à l'endroit où il rencontre la Yamouna.

OURVAÇÎ (*regardant avec intérêt*). Ne dirait-on pas que le paradis a changé de place ? Amie, où peut être ce roi rempli de bienveillance ?

TCHITRALÊKHA. Nous le saurons toutes deux après être descendues dans ce délicieux jardin pareil à un bosquet du Nandana (séjour des dieux).

Elles y entrent toutes deux.

TCHITRALÊKHA. Amie, comme le bienheureux dieu de la lune levé le premier attend ses rayons, le roi aussi t'attend [1].

OURVAÇÎ. Amie, en ce moment le grand roi me paraît encore plus aimable et plus remarquable qu'à la première entrevue.

TCHITRALÊKHA. C'est naturel ; viens donc, approchons-nous.

OURVAÇÎ. Non, je ne m'approcherai pas encore ; mais, inaperçue sous un voile [2] et placée à ses côtés, j'écouterai ainsi ce dont il s'entretient avec l'ami qui l'accompagne.

TCHITRALÊKHA. Comme il te plaira.

---

[1] M. Cowell fait remarquer ici avec raison que cette figure est familière aux poëtes indiens, et il cite le *Râmâyana* (*Aranyakânda*, 57e lecture ; édit. Gorresio, t. III, p. 273) : « Où s'est en allée Sitâ, après m'avoir abandonné, moi que le chagrin accable, comme la lumière abandonne le soleil à son coucher ? »

[2] Cela veut dire que, pendant tout le commencement de cette scène, Ourvaçî et son amie, par l'effet de leur pouvoir surnaturel, ne sont ni vues ni entendues.

Manavaka. Oui, j'ai trouvé le moyen de se réunir à la personne aimée difficile à rencontrer.

Ourvaçî. Quelle peut être cette heureuse femme qui est recherchée par lui et sait le charmer?

Tchitralêkha. Amie, pourquoi tarder à le savoir par ton intuition divine?

Ourvaçî. Amie, je crains de le savoir trop tôt par ce moyen!

Manavaka. Je le répète, j'ai trouvé le moyen de se réunir à la personne aimée difficile à rencontrer.

Le roi. Ami, parle.

Manavaka. Que votre majesté cultive le sommeil qui produit la réunion dans les songes; ou bien, après avoir retracé dans une peinture l'image de la belle Ourvaçî, consolez-vous en la regardant.

Ourvaçî. Mon pauvre cœur, reprends courage!

Le roi. Ces deux moyens ne valent rien; vois: ce cœur est blessé au dedans par les traits de l'Amour; comment donc trouverais-je le sommeil qui produit la réunion en songe? Pas davantage, ami, en obtenant l'image de cette nymphe au doux visage ne tarira la source de pleurs de mes yeux.

Tchitralêkha. Amie, tu as entendu ses paroles?

Ourvaçî. Oui, mais cela ne suffit pas encore à mon cœur.

Manavaka. Telle est la force de mon invention.

Le roi (*soupirant*). Elle ne connaît pas la cruelle souffrance intérieure qui me tourmente, et connût-elle ma passion par son pouvoir surnaturel, elle la dédaignerait! Puisse le dieu aux cinq flèches (l'Amour) me venir en aide, en fai-

sant naître en elle le désir de la réunion, qui n'est rien tant que le fruit n'a pas été cueilli !

OURVAÇÎ (*regardant son amie*). O confusion ! ô confusion ! le grand roi me devine-t-il donc ainsi ? Ah ! je suis incapable de me montrer à lui. Aussi, après avoir écrit une lettre sur une feuille de hêtre produite par mon pouvoir surnaturel, je veux la jeter devant lui.

TCHITRALÊKHA. J'approuve cette idée.

Ourvaçî fait semblant d'écrire et jette la feuille.

MANAVAKA. Quelle chose étrange ! qu'est-ce que cela ? La dépouille d'un serpent tombé ici pour me manger ?

LE ROI (*ayant regardé*). Ce n'est pas la peau d'un serpent, c'est un assemblage de caractères tracés sur une feuille de hêtre.

MANAVAKA. N'est-ce point Ourvaçî, qui, après avoir entendu vos plaintes, a tracé ces caractères sur une feuille de hêtre et vous les a envoyés ?

LE ROI. Rien n'est impossible au destin. (*Après avoir pris la feuille et l'avoir lue, avec joie.*) Ami, ta conjecture était juste.

MANAVAKA. Je voudrais bien entendre ce qu'il y a d'écrit sur cette feuille.

OURVAÇÎ. Bien ! bien ! Monsieur ; vous êtes curieux.

LE ROI. Écoute : « Seigneur, de même que j'ai été soupçonnée par vous de ne pas connaître ce que vous éprouvez, la personne aimée se trouve dans le même cas vis-à-vis de celui qui l'aime ; et maintenant il n'y a plus de repos pour moi sur la couche de fleurs de Paridjâta, et les brises même du (paradis) Nandana sont comme des feux pour mon corps !

OURVAÇÎ. Que peut-il dire maintenant?

TCHITRALÊKHA. Que peut-il dire de plus que ses membres amaigris comme la tige fanée du lotus?

MANAVAKA. Quel bonheur! parce qu'un sujet de consolation a été obtenu par vous, c'est comme si au moment où je suis affamé j'étais invité à manger l'offrande de riz d'un sacrifice.

LE ROI. Tu n'appelles cela qu'une consolation? Vois: La déclaration de la femme aimée communiquée sur une feuille et trahissant une passion égale, est le gage du désir de la réunion; ami, c'est comme si mon visage, qui tourne en haut ses regards, avait devant lui le visage de cette femme aux yeux enivrants.

OURVAÇÎ. L'impression de nos deux âmes est la même.

LE ROI. Ami, les caractères s'effacent par la moiteur de mes doigts; garde donc dans ta main ce message de la bien aimée.

MANAVAKA. Mais après? Maintenant Ourvaçî, après vous avoir montré la fleur du désir, vous manque de parole quant au fruit.

TCHITRALÊKHA (*s'approchant du roi*). Victoire! victoire au grand roi!

LE ROI (*troublé, avec respect*). Tu es la bienvenue! (*Regardant à côté d'elle.*) Bienheureuse, mon plaisir n'est pas complet en te voyant sans ton amie; comme lorsqu'on voit la (rivière) Yamouna (seule), après l'avoir vue à son confluent avec le Gange[1].

---

[1] Ces deux rivières sont du genre féminin en sanskrit: la Yamounâ et la Gangâ.

TCHITRALÊKHA. Ne voit-on pas d'abord une rangée de nuages, et ensuite l'éclair?

MANAVAKA (*qui s'est éloigné*). Si ce n'est pas là Ourvaçî, ce doit être sa compagne.

LE ROI. Assieds-toi sur ce siége.

TCHITRALÊKHA (*après s'être assise*). Ourvaçî, après avoir salué le grand roi, lui fait savoir...

LE ROI. Qu'ordonne-t-elle?

TCHITRALÊKHA. « Dans cette injure commise envers moi par les ennemis des dieux, c'est le grand roi lui-même qui a été mon refuge; aujourd'hui, par l'effet du trouble qui s'est élevé en moi, à votre vue, je suis vivement blessée par l'amour, et plus que jamais je dois être regardée avec bonté par le grand roi. »

LE ROI. Mais, mon amie, tu dis que cette belle personne est remplie d'amour; ne vois-tu pas la souffrance de Pouroûravas à cause d'elle? Égale est l'inclination qui nous attire tous les deux; fais donc un effort (pour nous rapprocher): il faut, pour opérer leur union, joindre le fer chaud avec le fer chaud [1].

TCHITRALÊKHA (*s'étant approchée d'Ourvaçî*). Amie, viens ici. En voyant le terrible Amour devenu assez traitable, je suis devenue la messagère de celui que tu chéris le plus.

OURVAÇÎ (*troublée par le dépit et la crainte*). Ah!

---

[1] L'édition Bollensen donne la variante qui suit : *Tâche de nous rapprocher. Réunis à moi cette belle personne, comme le clair de lune s'unit au disque de cet astre*. Il y a sans doute ici une allusion à l'origine de Pouroûravas qui appartient à la race lunaire.

étourdie, comme j'ai été à la légère abandonnée par toi !

TCHITRALÊKHA (*souriant*). Nous saurons bien tout à l'heure laquelle de nous deux abandonnera l'autre. En attendant rends-toi visible.

OURVAÇÎ (*s'approchant avec crainte et embarras*). Victoire ! victoire au grand roi !

LE ROI (*avec joie*). Belle nymphe, la victoire, en effet, est à moi pour qui ce mot de victoire a été prononcé, en le transportant d'Indra à un autre personnage.

Il lui prend les mains et la fait asseoir.

MANAVAKA. Qu'est-ce, Madame, que cette manière dont vous vous présentez ? Comment ! le brâhmane qui est le meilleur ami du roi n'est pas salué par vous ?

Ourvaçî le salue en souriant.

MANAVAKA. Salut à vous.

Derrière la scène, un messager des dieux.

Tchitralêkhâ, dépêche Ourvaçî. Cette composition dramatique où se trouve l'expression des huit espèces de sentiments, qui vous a été apprise par le solitaire Bharata, aujourd'hui le maître des dieux, en compagnie des gardiens du monde, désire la voir représenter.

Tous prêtent l'oreille. Ourvaçî laisse voir son abattement.

TCHITRALÊKHA. Tu as entendu les paroles du messager des dieux ; prends donc congé du grand roi.

OURVAÇÎ (*soupirant*). Je n'ai pas la force de parler.

TCHITRALÊKHA. Grand roi, voici ce que vous fait dire Ourvaçî : « Je suis sous la dépendance d'un autre ; si je prends congé du grand roi, c'est que je ne veux pas me rendre fautive à l'égard du dieu des dieux. »

LE ROI (*parlant avec effort*). Ce n'est pas moi qui vous

ferai enfreindre les ordres d'Indra, mais souvenez-vous de celui que vous quittez.

Ourvaçî témoigne le chagrin qu'elle a de s'éloigner, et s'éloigne avec son amie en regardant le roi.

Le roi (*soupirant*). Il me semble que mes yeux sont inutiles à présent!

Manavaka.

Il cherche la feuille de hêtre pour la montrer au roi.

Et cette feuille.... (*Il s'arrête au milieu de sa phrase et se parle à lui-même tout troublé*). Par l'étonnement éprouvé à la vue d'Ourvaçî, cette feuille se sera échappée de ma main sans que je m'en aperçoive.

Le roi. Ami, que voulais-tu dire?

Manavaka. Je voulais vous dire de ne pas vous laisser aller au découragement. L'existence d'Ourvaçî est fortement liée à la vôtre, et quoique éloignée (de vous), elle ne relâchera pas le lien qui l'attache.

Le roi. C'est bien aussi ce que j'ai dans la pensée, car lorsqu'elle est partie, elle qui n'est pas maîtresse d'elle-même, son cœur, devenu visible par le mouvement de son sein, a semblé venir de lui-même se placer en moi, au milieu de ses soupirs.

Manavaka (*à part*). Mon cœur bat en cherchant à deviner quel sera l'espace de temps qui se passera avant que mon ami ne revienne à parler de cette feuille.

Le roi. Ami, comment maintenant distraire mon cœur attristé? (*Se souvenant.*) Donne-moi la feuille de hêtre.

---

[1] La formule dont s'est servie Ourvaçî est celle qu'on emploie ordinairement en s'adressant à Indra.

MANAVAKA (*regardant de tous côtés avec inquiétude*). Ah! comment se fait-il que je ne la voie pas? Sûrement cette feuille divine a pris le même chemin qu'Ourvaçî.

LE ROI (*d'un ton de reproche*). En tout sot et étourdi!

MANAVAKA. Il faut chercher. (*Se levant.*) Elle doit être par ici ou par là.

Il fait toute sorte de gestes.

Entre alors la reine Ausinarî avec sa suivante et un grand nombre de gens de la cour.

LA REINE. Bonne Nipounikâ, est-il vrai que tu as vu le grand roi entrer dans le bosquet de lianes en compagnie du vénérable Mânavaka?

NIPOUNIKA. Est-ce que Madame a jamais reçu de moi une fausse information?

LA REINE (*faisant quelques pas et regardant devant elle*). Nipounikâ, qu'est-ce que cette feuille, pareille à une écorce fraîche, apportée ici par le vent du sud?

NIPOUNIKA (*l'ayant examinée*). Madame, c'est une feuille de hêtre où l'on voit une écriture tournante; mais la voici enroulée à l'ornement des pieds de votre majesté. (*Après l'avoir prise.*) Faut-il (vous) la lire?

LA REINE. Vois d'abord; s'il n'y a rien d'inconvenant, j'écouterai.

NIPOUNIKA (*après avoir lu*). Voilà que ce secret de famille se découvre. C'est, je l'imagine, une lettre d'amour en vers d'Ourvaçî, tombée entre nos mains par l'étourderie du respectable Mânavaka.

LA REINE. Eh bien, prends-en connaissance.

Nipounikâ lit.

LA REINE. Amie, avec ceci pour présent, allons voir cet amoureux des nymphes.

NIPOUNIKA. Je suis aux ordres de la reine.

LE ROI. Divine brise du mont Malaya, amie du printemps, emporte pour te parfumer la poussière odorante des lianes ; mais qu'as-tu besoin d'emporter cette lettre d'amour tracée par la propre main de ma bien-aimée ? Tu sais bien, pourtant, que c'est à l'aide de centaines de consolations de ce genre que sont soutenus ceux que l'amour tourmente, quand ils ne peuvent se bercer de l'espoir de réussir promptement !

NIPOUNIKA. Madame, voyez ! voyez ! voilà qu'on est occupé à la recherche de cette feuille.

LA REINE. Eh ! examinons toutes deux ; ne dis mot.

MANAVAKA. Ah ! qu'est-ce que cela ? J'ai été trompé par la queue d'un paon colorée comme un lotus bleu épanoui.

LE ROI. Frappé de tous côtés, malheureux que je suis !

LA REINE (*s'approchant tout à coup*). Seigneur, c'est assez vous tourmenter, la voici cette feuille de hêtre.

LE ROI (*tout troublé, à part*). Ah ! la reine ! (*Avec embarras.*) Vous êtes la bienvenue, Madame.

LA REINE. Malvenue en ce moment, vous voulez dire.

LE ROI (*à l'oreille de son ami*). Comment parer ce contretemps ?

MANAVAKA. Pour le voleur surpris avec l'objet volé, il n'y a pas de subterfuge possible.

LE ROI. Ce n'est pas cette feuille que je cherche, c'est une feuille contenant un mantra[1] qui m'a fait commencer cette recherche.

---

[1] Qui peut être un passage du Vêda, une invocation aux dieux ou une formule magique.

LA REINE. Cela vient à propos pour cacher votre bonne fortune.

MANAVAKA. Allons, hâtez son dîner : par ce moyen sa bile s'apaisera, et il deviendra calme.

LA REINE. Nipounikâ, voilà vraiment un beau conseil donné à son ami par le brâhmane. Quelle autre chose peut désirer celui qui est affligé ?

MANAVAKA. Mais voyez, tous ne sont-ils pas consolés par des mets variés ?

LE ROI. Fou ! tu fais forcément de moi un offenseur.

LA REINE. Ce n'est pas vous qui êtes l'offenseur : c'est moi qui suis en faute ici en me présentant mal à propos devant vous. Nipounikâ, sortons d'ici.

En parlant ainsi elle s'éloigne avec colère.

LE ROI. C'est bien moi qui suis coupable ; pardonnez, calmez votre ressentiment. Quand la personne qu'il faut respecter est irritée, comment l'esclave peut-il être innocent ?

Il tombe à ses pieds.

LA REINE. Trompeur ! je ne suis pas, en vérité, assez crédule pour accepter cet hommage ; je me défie de vous, au contraire, devenu si humble et si repentant !

NIPOUNIKA. Partons, partons, Madame.

La reine laisse le roi et s'éloigne avec sa suite.

MANAVAKA. Comme une rivière gonflée par la pluie et troublée, la reine est partie ; relevez-vous, relevez-vous donc !

LE ROI. Ami, cela n'a pas réussi ; vois, l'hommage rendu à une personne qui vous est chère, s'il n'est pas sincère, ne touche pas plus le cœur des femmes qu'une pierre fausse artistement colorée ne trompe un lapidaire.

MANAVAKA. Ce que vous dites là est parfaitement juste. Celui qui a l'œil malade ne peut supporter devant lui la flamme d'une lampe.

LE ROI. Ce n'est pas cela. Quoique ma pensée soit toute à Ourvaçî, je n'en estime pas moins beaucoup la reine ; mais puisqu'elle a dédaigné ma soumission, je veux être ferme à son égard.

MANAVAKA. Eh bien, ne parlons plus de la reine, et que votre seigneurie s'occupe de procurer de quoi se soutenir à un serviteur qui meurt de faim : c'est l'heure de s'occuper du bain et du repas.

LE ROI (*après avoir regardé le ciel*). Comment ! la moitié du jour est passée ? C'est pour cela que le paon accablé par la chaleur se couche dans le frais bassin creusé au pied d'un arbre. Les abeilles dorment sur les fleurs des karnikaras qu'elles ont ouvertes ; l'oie, abandonnant l'eau échauffée par le soleil, va s'abriter sous les bouquets de lotus du rivage ; et le perroquet, dans la cage où il demeure et se livre à ses jeux, haletant, demande de l'eau.

Ils sortent.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

PH. ED. FOUCAUX.

L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

ET LES ETHNOGRAPHES DES ÉTATS-UNIS.

I.

Des diverses branches de la science qui ont déjà pris pied en Amérique (nous ne parlons que des États-Unis),

l'ethnologie est sans doute celle qui devait rencontrer les conditions les moins défavorables de vitalité sur un sol encore largement dépourvu de ce qui fait la partie intellectuelle et morale de la civilisation. Nulle étude, en effet, ne pouvait présenter un appât plus approprié aux tendances aventureuses des esprits dans cette libre république, où l'accumulation des éléments les plus hétérogènes de population frappent constamment la vue par un défaut de cohésion et des contrastes de l'effet le plus criard. D'un autre côté, la lecture assidue de la Bible, le respect traditionnel pour l'autorité de ce livre, résultats presque infaillibles d'une éducation protestante, appellent l'attention sur une question que la Genèse a dès longtemps posée, et sur laquelle la solution qu'elle a donnée est encore la plus complète que nous possédions.

Aussi, tandis que l'ancienne Société ethnologique de Paris s'endormait dans l'inaction, sous la pression de préoccupations d'un genre tout différent et fatales au développement d'un grand nombre d'autres études, les recherches relatives à l'origine des races humaines se poursuivaient avec ardeur sur la côte occidentale de l'Atlantique.

En 1839, Morton fut amené par ses études anatomiques à publier, sous le titre de *Crania Americana*, un travail ayant pour objet la comparaison des conditions de l'intelligence chez les indigènes du nord et ceux du sud de l'Amérique, par la mesure de la capacité interne du crâne, méthode que nous discuterons en son lieu. En 1844, le même auteur appliqua le procédé ci-dessus à des têtes venues d'Égypte et donna son deuxième ouvrage ethnologique, *Crania Ægyptiaca*. On lui doit d'autres publications, parmi les-

quelles le catalogue de sa collection, basé sur les mêmes principes (Philadelphie, 1849) ; des articles de revue ; enfin des manuscrits trouvés à l'époque de sa mort, en 1851. Morton avait fait école, et dès 1848, New-York possédait une société d'ethnologie publiant ses travaux. M. Gliddon était dans une autre voie : initié par M. Lanci à la connaissance des langues orientales, ayant longtemps séjourné en Égypte, ce fut sur l'histoire et sur les monuments de ce pays qu'il porta ses recherches. Divers travaux publiés à Londres en 1841, à Philadelphie en 1843, furent suivis, en 1849, de l'ouvrage intitulé : *Otia Ægyptiaca*, qui a surtout rapport à des questions archéologiques. M. Gliddon était alors, depuis quelques années, en rapport avec Morton dont il avait modifié les vues. A ces savants il faut ajouter MM. Nott, Usher, Patterson, etc., sans oublier M. Agassiz qui a quitté la Suisse pour les États-Unis, où ses leçons obtiennent un grand succès.

En 1854, MM. Nott et Gliddon, se faisant exécuteurs testamentaires de Morton, publièrent, à Philadelphie, sous le titre un peu obscur de Types du genre humain (*Types of mankind*), un ouvrage qui, par sa composition multiple, par son étendue, enfin par les sources auxquelles il se réfère, peut passer pour l'exposé complet de l'état de la science aux États-Unis. C'est à ce titre que nous avons cru devoir examiner les doctrines qui s'y trouvent formulées.

Ce n'est point un traité soumis aux lois d'une généralisation méthodique, mais bien un recueil de dissertations d'origine distincte, chevauchant fréquemment l'une sur l'autre et n'ayant aucun lien solide, sinon la communauté du but que se sont proposé les auteurs, savoir, la pluralité

des origines dans l'espèce humaine. On voit qu'il s'agit de la question vitale de l'ethnologie.

Morton n'avait point tracé le plan de cet ouvrage, qui est présenté comme un hommage à sa mémoire; mais son souffle l'anime, son ombre s'y promène, et c'est derrière elle que les auteurs, l'un d'eux surtout, aiment à s'abriter; d'ailleurs quelques-uns de ses manuscrits inédits y ont trouvé place; c'est donc par lui qu'il convient de commencer.

II.

Morton s'était donné pour mission l'appréciation de l'étendue de l'intelligence par la mesure de la capacité intérieure du crâne ; il admettait donc que le cerveau est l'instrument matériel de l'intelligence ; nécessairement, il devait reconnaître également l'influence qu'entraîne le développement de la partie frontale, et en général des parties antérieures et supérieures ; de là à la localisation des facultés, il n'y a qu'un pas. Néanmoins, comme la plupart des physiologistes purs, auxquels les études psychologiques répugnent et qui exigent, dans les questions de métaphysique, des points de section aussi facilement saisissables que dans celles ayant pour objet des formes ou des fonctions matérielles, il ne voulait pas entrer dans les détails relatifs à la division et à la localisation des facultés, et, tout en croyant à l'avenir de la phrénologie, il la déclarait provisoirement insuffisante, sans même avoir essayé des longues études qu'exige cette science.

C'était là une source d'erreurs : il n'est pas plus raisonnable de demander à la physiologie ou à l'anatomie pure la solution des questions relatives à l'intelligence, qu'il ne le

serait d'exiger d'un instrument de précision des œuvres où l'imagination aurait la plus grande part. Comment la physiologie pourrait-elle être appelée à résoudre des questions qui n'entrent même pas dans son programme?

Morton croit donc que le volume du cerveau donne la mesure de l'intelligence; en conséquence, il jauge les crânes, les confronte, prononce sur l'étendue des facultés mentales, et assigne imperturbablement à chaque individu sa place dans la société humaine, race par race, peuple par peuple : le Teuton est au Celte comme 92 est à 87; l'ancien Grec arrive à 88 seulement, l'Égyptien à 80, le Péruvien à 75, mais le Caraïbe s'élève à 84. A ce compte, l'Égyptien et le Péruvien nous semblent un peu maltraités; mais le Teuton et le Caraïbe doivent être satisfaits. Ce premier résultat suffirait à mettre en garde contre le système.

Chacun sait, sans même être anatomiste ou physiologiste de profession, que l'encéphale comprend trois grandes divisions : la base du cerveau, le cervelet et les hémisphères ou cerveau proprement dit. La base du cerveau contient les nerfs des sens, les centres auxquels ceux-ci aboutissent, et un certain nombre d'organes dont la destination n'est pas encore déterminée, qui servent peut-être au mouvement et à d'autres fonctions physiologiques, mais qui n'ont aucun rapport direct avec les manifestations de l'intelligence. Le cervelet concourt, selon plusieurs, aux fonctions de station et de mouvement; la phrénologie y reconnaît, en outre, l'organe impulseur de la faculté de reproduction. Les hémisphères sont les instruments, et les *uniques instruments, de la seule intelligence,* ainsi que l'a démontré, à la suite de longues expériences de vivisection, M. Flou-

rens[1], témoin non suspect de la vérité de cette base phrénologique.

Il résulte de ce qui précède que, tant qu'on n'a pas déterminé les proportions réciproques des trois parties ci-dessus, la capacité du crâne ne peut rien nous apprendre, puisque le volume des hémisphères, organes de l'intelligence, dépend, dans une tête donnée, du plus ou moins grand développement de la base et du cervelet. La méthode de Morton est donc radicalement erronée.

Le savant Américain n'a pas prévu cette objection, supposant peut-être qu'il existe une proportion invariable entre les trois parties de l'encéphale. L'observation détruit une pareille hypothèse. Chez l'enfant, dit Chaussier[2], le cervelet est au cerveau comme 1 est à 15 ou 20; chez l'adulte, comme 1 est à 5 ou 7; mais ces règles elles-mêmes ne sont pas constantes : l'âge, le sexe, l'éducation, l'état de santé ou de maladie, font varier la proportion du cervelet suivant les individus; il n'en est pas autrement de la base du cerveau. Mais, dira-t-on peut-être, on peut au moins mesurer la partie du crâne qui enveloppe les hémisphères, organes de l'intelligence; non, ce moyen est encore vicieux. Nous ne parlons pas des méthodes de Camper, de Blumenbach et autres, lesquelles, fautives en elles-mêmes, ne pouvaient donner que des renseignements inexacts : l'angle facial ne mesure qu'une partie des organes de l'intelligence pure, et

---

[1] M. Flourens, *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux*. 1824-1842.

[2] Chaussier, *Exposition sommaire de la structure des différentes parties de l'encéphale*. Paris, 1807.

l'aire conosale ne peut renseigner que sur un ordre de sentiments.

La phrénologie elle-même s'est interdit toute mesure générale de la tête ; voici pour quels motifs : la quantité de cerveau proprement dit (hémisphères) est un indice relatif et non absolu d'intelligence, c'est-à-dire que la comparaison entre plusieurs têtes peut avoir lieu si la qualité est égale dans les encéphales mis en présence, mais non si la qualité est différente. Les tempéraments, qui caractérisent si puissamment les individus, donnent aux cerveaux des qualités toutes diverses. Ainsi, l'homme sanguin a les fibres longues et mobiles, le bilieux les a courtes et solides ; et, avec un volume moindre, ce dernier peut avoir plus d'intelligence que le premier, sauf le caractère spécial du mode d'action. Il ne faut pas oublier non plus l'influence de l'organisation générale du corps, le climat, l'éducation, le milieu social, et enfin l'épaisseur du crâne et de ses méninges. On comprend alors qu'avec une grosse tête, un Allemand, de tempérament lymphatico-sanguin et d'une constitution athlétique qu'accompagnent des os épais, soit un homme médiocre, tandis que le petit crâne d'un méridional nervoso-bilieux renferme un esprit vif et puissant.

Quand on a la prétention de mesurer l'organe de l'intelligence, il faut au moins avoir une idée de sa distribution générale : supposerait-on par hasard que, seul dans la nature animée, le cerveau serait dépourvu d'organisation et réduit à l'état de pulpe molle? Les instincts sont placés derrière, les sentiments élevés occupent le haut de la tête, les facultés de l'esprit sont au front, vérités connues de temps immémorial, du moins la dernière. Il en résulte

qu'avec une grosse tête déprimée au sommet et sur le front, le Caraïbe est un bête brute ; il n'a que des passions, sans intelligence pour les régler. Au contraire, tel Teuton est doué d'un front large et de sentiments élevés, qui est mal partagé quant aux passions données à l'homme comme aux animaux pour satisfaire aux besoins de la vie matérielle : on n'en peut faire qu'un philosophe ergoteur sans chaleur et sans idées, un homme médiocre dans les affaires ordinaires. Disons donc avec Pascal, que l'homme ne doit être exclusivement ni ange, ni brute, mais se composer de l'union des deux essences. Enfin, il est des facultés qui tiennent une grande place, d'autres une très-minime : ainsi, toutes choses étant égales d'ailleurs, un homme sans amativité et sans circonspection, aura la tête plus petite que celui qui est presque dépourvu de toutes les facultés artistiques et philosophiques ; cependant le second sera près de l'imbécillité, tandis que l'autre pourra avoir une intelligence remarquable.

En un mot, un homme n'est complet qu'autant qu'il réunit les passions, les sentiments et l'intelligence pure ; la prédominance de l'un de ces deux derniers ordres de facultés constitue sa supériorité. Ce qui fait la puissance de la tête de Napoléon, ce n'est pas seulement le volume, mais aussi la parfaite harmonie des facultés dirigées par quelques-unes des plus importantes au point de vue de la domination, et soutenues par l'énergie d'une constitution où le tempérament bilieux dominait.

Il ne nous a donc pas été possible de retenir notre rire, lorsque nous avons lu dans le travail de M. Patterson, professeur au Pensylvania-college, le récit naïf des perplexités

de Morton en présence du crâne que M. Fresnel lui avait envoyé sans indication de provenance.

« De jour en jour, Morton s'absorbait davantage dans sa contemplation. Enfin, il annonça sa conclusion ; il n'avait jamais vu de crâne phénicien, et il n'imaginait pas que celui qu'il avait reçu eût cette origine ; néanmoins, il se persuada que c'était un crâne phénicien et que ce ne pouvait être autre chose. Un billet de M. Fresnel confirma la justesse de l'hypothèse [1]. »

Cette histoire est une puérilité à reléguer aux contes bleus. Entre peuples civilisés, sous une même latitude, les caractères généraux de configuration du crâne sont les mêmes ou peu s'en faut, et les différences individuelles sont, au contraire, très-communes et très-sensibles ; la tête d'un Espagnol trouvera de fréquents contrastes dans son pays et de nombreux similaires en Italie, en Grèce et en Asie ; elle en trouvera aussi en France et même en Allemagne. Il est donc impossible, en voyant un crâne, de déclarer à quelle nation il appartient, surtout lorsque c'est le premier objet de ce genre qu'on rencontre.

Morton affirme lui-même qu'il peut distinguer, à la simple inspection, le crâne d'un Pélasge de celui d'un Sémite ou d'un Africain ; cependant il confond l'Arabe et l'Hindou. Était-il certain de distinguer le crâne d'un homme de celui d'une femme? Les plus habiles peuvent s'y tromper en certaines circonstances, et lui-même le prouve en désignant comme représentant le type général égyptien, une

[1] *Mémoir of the life and scientific labors of S. G. Morton*, by Patterson, m. d., 1854.

momie dont les caractères saillants indiquent bien une tête de femme.

Gall, qui avait préparé plus de crânes que Morton n'en a vus de sa vie, est fort loin d'accorder à la science une pareille facilité de jugement. Le passage suivant est la réfutation anticipée de la doctrine américaine :

« On croit en général, dit-il, qu'il suffit d'avoir devant les yeux quelques crânes d'un peuple pour en tirer des conclusions. Cela suffirait sans doute, si le caractère moral et intellectuel de tous les individus qui composent un peuple était le même ; mais, d'après les observations de Spurzheim et les miennes, de grandes différences existent entre tous les individus, et même entre ceux qui font partie d'un peuple dont le caractère a un cachet tout particulier. Spurzheim vit à Londres deux Chinois, et il reconnut une aussi grande différence entre leurs deux têtes qu'entre leur tête et celles des Européens. Il n'y avait réellement de ressemblance que dans leur physionomie, et surtout dans la conformation des yeux. M. Diard m'a donné des crânes trouvés à Coulpi, sur les bords du Gange, et si j'excepte les organes de la philogéniture et de l'acquisivité qui sont très-développés tous deux, tous les organes présentent des différences frappantes. Les mêmes différences sont sensibles chez les nègres, quoiqu'ils se ressemblent tous par la bouche et par le nez, surtout quand ils sont nés dans le même pays. Spurzheim a vu à Londres, à l'établissement pour l'enseignement mutuel, trois nègres, dont l'un, jeune homme de dix-huit ans, d'une physionomie agréable, était doué de talents extraordinaires. J'ai vu plusieurs nègres des deux sexes dont les traits étaient très-agréables, et j'ai remarqué que les formes sont les

mêmes chez tous les individus, à quelque nation qu'ils appartiennent. Cela est si vrai, qu'il serait impossible de reconnaître, aux formes seules, si un individu est Français, Allemand, Italien, Espagnol ou Anglais. Aussi, trouve-t-on chez tous les peuples des individus dont le caractère moral et intellectuel est le même. Ceux donc qui croient pouvoir déchiffrer le caractère d'un peuple par un petit nombre de crânes, jugent à la légère. Pour découvrir ce caractère général, il faut étudier un grand nombre d'individus, des régiments entiers, tout le peuple, s'il est possible[1]. »

C'est pour n'avoir pas tenu compte de ces principes importants, que Morton tombe de surprise en surprise quand il reconnaît que le crâne des Péruviens n'offre pas plus de développement que celui du Hottentot et de l'Australien, et qu'il est inférieur à celui de l'Indien sauvage (barbarous tribe) ; le même motif favorise sa naïve admiration pour le volume du cerveau si souvent lymphatique et mollasse des Teutons.

Morton est de très-bonne foi ; il est même fort savant, et il a, sur la physiologie du cerveau, des idées bien plus justes que celles des Allemands qu'il cite avec trop de docilité ; cependant il admet des erreurs relativement au développement de l'encéphale ; il croit, par exemple, que ce développement est déterminé par le jeu plus ou moins libre des sutures du crâne, en d'autres termes, que celui-là est le subordonné de celui-ci.

C'est l'inverse qui est vrai : l'encéphale est le principal, le crâne est l'accessoire ; le premier détermine les phases

---

[1] *Sur les fonctions du cerveau*, t. V.

du second et en reçoit tout au plus ces influences de relation que tous les organes exercent les uns sur les autres. Dans le fœtus, le cerveau est formé d'abord ; plus tard, il s'enveloppe des méninges, puis d'une membrane gélatineuse qui s'ossifie par les bosses frontales et pariétales, c'est-à-dire au centre même des os, et qui finit par constituer le crâne ; à la naissance, ce dernier est composé de quinze pièces qui ne tardent pas à se réduire à neuf, lesquelles restent parfaitement isolées et indépendantes jusqu'au moment où le cerveau ayant cessé de s'accroître sensiblement, les progrès de l'ossification unissent les divers os au moyen des sutures et font du crâne un tout continu, quoique susceptible d'écartement. Ce phénomène se manifeste chez le nègre vers l'âge d'un an, tandis que chez l'Européen des villes, il a lieu ordinairement vers l'âge de trois ans. Ce n'est point une preuve de la diversité des espèces : les lois physiologiques ne font acception ni d'espèces, ni d'individus ; la preuve, c'est que des exemples de réunion très-précoce des sutures existent chez des Européens lorsque ceux-ci se trouvent dans des conditions de civilisation à peu près aussi défavorables que celles où les nègres sont placés ; en d'autres circonstances, l'effet se produit beaucoup plus tardivement ; et cependant il ne vient à l'idée de personne de supposer que l'enfant dont la tête n'est pas soudée à l'âge de sept ans appartienne à une autre espèce ou même à une autre race, soit supérieure, soit différente. Assurément la réunion tardive des sutures accompagne ordinairement un fort développement du cerveau ; mais c'est ce développement qui en est la cause, et il provient lui-même de dispositions congéniales, de circonstances extérieures et d'éducation.

Il y aurait, d'ailleurs, erreur à croire que la réunion des sutures marque le point d'arrêt du développement de l'encéphale. L'expérience journalière démontre que le crâne de l'enfant et celui de l'adolescent ne cessent pas de s'étendre : à cet effet, les sutures ne sont composées que de dents s'engrénant et jouant les unes dans les autres avec facilité.

Vers l'âge de vingt-cinq ans, quelquefois plus tard, la soudure se parfait, et alors les os ne font plus qu'un ; mais, même à cette époque et postérieurement, le crâne cède, non plus dans son ensemble, mais localement, à la pression intérieure du cerveau ; les preuves en sont multiples : ainsi les veines de la dure-mère se creusent un lit dans la boîte osseuse ; les fongus auxquels la méninge précitée est sujette ne sont pas refoulés dans le cerveau, comme cela paraîtrait rationnel ; non, ils percent le crâne et sortent au dehors ; enfin, on sait qu'à l'état de veille le cerveau presse fortement contre les parois du crâne et qu'il fait saillie extérieurement partout où l'extraction d'une partie de l'os le permet.

On peut développer un organe par l'exercice, et cette règle est applicable au cerveau renfermé dans un crâne complètement soudé : Broussais en a acquis la preuve mathématique sur lui-même par la mesure des bosses frontales à l'âge de soixante ans passés. Ce phénomène est assez fréquent ; Gall l'avait observé, et il a appris à le reconnaître sur les crânes par la faible épaisseur des parois recouvrant les organes auxquels l'exercice a donné un développement artificiel ; tout au contraire, on voit le crâne se retirer ou s'épaissir en raison de la dépression de la partie

correspondante du cerveau. Ces observations avaient été pressenties par le sens commun, et les dénominations de tête dure, crâne épais, en sont la preuve.

Au résumé, le crâne est tout simplement la quatrième enveloppe de l'encéphale, une méninge osseuse. Il ne faut donc pas attribuer à sa résistance un effet qu'elle n'a pas sur le développement du cerveau et de l'intelligence.

Morton n'est pas exclusif ; il est, avons-nous dit, fondateur d'école, et il ne faut pas s'attendre à trouver chez lui ce parti pris, cette exagération des principes, cette inflexibilité de vues, qui distinguent les néophytes d'une doctrine déjà faite ; on sent que sa conviction s'est formée après de longs tâtonnements, ou plutôt qu'elle n'est pas venue à terme ; car il évite de la formuler, et les revirements que ses idées ont subies ouvrent le champ aux conjectures sur ceux que l'avenir lui aurait imposés. Il reconnaît l'influence du soleil et celle de la température sur la condition des races ; il ne dissimule pas que la facilité de l'explication entre pour beaucoup dans sa préférence pour la doctine de la pluralité des origines ; enfin, il se range à l'opinion de Bory Saint-Vincent, qui consiste à vouloir concilier cette explication avec le système de la Genèse, laquelle n'aurait fait l'histoire que de la seule race caucasique dont les Israélites étaient le rameau préféré. Nous aurons occasion de revenir sur cette idée qui a été développée par M. Gliddon.

De tout ce qui précède, il résulte que la mesure des crânes ne peut fournir à l'ethnographie les ressources que Morton a cru y voir ; ce savant a fait fausse route en cherchant là des différences caractéristiques qui n'existent que dans les traits de la physionomie.

III.

M. Gliddon a des titres sérieux à l'estime du monde savant : consul pendant vingt ans à Alexandrie, il a étudié avec soin les monuments égyptiens ; élève d'un orientaliste très-érudit, il a pu vérifier le texte de la Bible ; enfin, ses voyages dans les centres civilisés de l'Europe lui ont permis d'entrer dans le courant des idées les plus élevées des études contemporaines. Ses rapports avec Morton paraissent avoir ramené ce dernier dans une voie plus pratique.

M. Gliddon croit à l'antiquité très-reculée, indéfinie, pouvons-nous dire, des Égyptiens ; il se fait quelque violence pour n'attribuer à Ménès qu'une date de 3893 ans avant J.-C., d'après les calculs de M. Lepsius ; et comme, à son compte, le déluge n'est antérieur à l'ère précitée que de 2348 ans (Ussérius), il en conclut que l'histoire des Juifs et celle des Égyptiens n'ont aucun rapport entre elles antérieurement à l'époque d'Abraham qu'il rapproche de nous. Avec un peu de bonne volonté, rien ne l'empêchait d'établir une différence plus saillante encore, puisque Champollion-Figeac admet pour le royaume d'Égypte une date de fondation remontant à 5867 ans avant J.-C., et que le comput des Juifs ne place le déluge qu'en l'an 2104, c'est-à-dire 3763 ans après la première de ces deux dates ; donc la Genèse n'aurait pas fait l'histoire de la création des Égyptiens, et ceux-ci formeraient une race à part.

Au dire de la tradition (nous pouvons bien opposer une tradition à une hypothèse), Ménès serait l'un des premiers descendants de Noé, c'est-à-dire *Misr* ou *Misraïm*, fils

de Cham. Voilà un synchronisme. On objecte que Misr était un simple patriarche, tandis que Ménès était un roi ; mais dans ces temps reculés, et en Orient, il n'y avait pas si loin d'un roi à un patriarche, et même aujourd'hui l'idée de propriété et celle de domination sont singulièrement confondues dans les pays dont il s'agit : les patriarches étaient des chefs de famille ; aussi, plus tard que le déluge et postérieurement à Ménès, nous voyons le patriarche Abraham traitant de pair avec les rois. Lorsque Chodorlaomor, roi d'Elam (Perse), et Amraphel, roi de Sennaar (Mésopotamie), n'étaient que des chefs de tribu, comme ceux que l'on rencontre aux mêmes parages, lorsqu'ils se laissaient battre par une poignée de serviteurs groupés autour d'Abraham, pense-t-on que l'Égypte fût déjà parvenue au degré de puissance qu'elle acquit sous les Ptolémées ?

L'antiquité de l'Égypte est basée sur un calcul des tables de Manéthon qui prête le flanc à de fortes objections. Invariablement les empires ont eu d'humbles origines, et la royauté de famille ou le patriarchat est bien l'état probable des premières populations d'un pays quel qu'il soit ; la réunion de plusieurs familles sous un chef spécial, la tribu, est déjà un commencement de civilisation, et l'asservissement de ces groupes à une volonté unique suppose une certaine organisation et ne peut avoir eu lieu que graduellement. Nous sommes portés à croire que l'Égypte a passé par toutes ces phases et que les dynasties, au lieu de s'être succédé sans aucune scission du pouvoir, ont été en partie contemporaines. Cette opinion, que favorise la diversité des capitales des différents royaumes, a donné naissance à un

calcul, auquel M. Gliddon ne répond que par le dédain, mais qui place la date de Ménès à environ 2400 ans avant J.-C., c'est-à-dire à peu près à la date que l'auteur admet pour le déluge.

Mais quelle est la date du déluge ? Les Écritures, dont la véracité se reconnaît d'ailleurs chaque jour, au fur et à mesure des progrès de la science, ont un point très-vulnérable ; nous voulons parler de la chronologie. Évidemment, les nombres qui servent à établir la suite des temps ont été tronqués ou altérés, puisque chaque texte, malgré une conformité parfaite en tout le reste, donne une chronologie différente. M. Gliddon le démontre, et nous admettons ce fait bien connu ; mais est-ce une raison pour adopter les données du texte hébreu et le comput des Juifs ou celui d'Ussérius ?

Le texte hébreu a été gardé par les Juifs : c'est un avantage, dira-t-on ; sans doute, mais plusieurs voient précisément dans cette circonstance le motif du retranchement volontaire d'un certain nombre d'années. Le texte samaritain a été conservé sur les lieux mêmes, dans les caractères primitifs et de père en fils, par quelques familles dont les descendants existent encore ; il présente donc les plus grandes garanties d'authenticité ; la version des Septante a l'autorité du texte original qu'elle a reproduit à une époque où aucune contestation n'était admise, et dans des conditions qui sont de nature à inspirer toute confiance. Josèphe mérite d'être cité ensuite, au moins à titre de critique et de paraphraste. Le texte samaritain, les Septante et Josèphe sont à peu près d'accord pour donner au monde une antiquité plus éloignée que celle qui ressort du texte hébreu ; la vérité est

entre ces trois premières autorités. Les Septante, dont le comput est le plus étendu, accordent à la création de l'homme la date de 5586 ans avant J.-C. et au déluge celle de 3246. Josèphe ne s'éloigne pas sensiblement de ces calculs. Le texte samaritain porte cette dernière époque à 2998 ans. La différence, on le voit, est peu considérable, et nous nous arrêtons volontiers à cette dernière opinion, en raison des conditions matérielles qui garantissent les dires du texte samaritain.

Or, pour quiconque s'est rendu compte, autant que nos ressources scientifiques le permettent, des progrès de la civilisation sur la terre, ainsi que des lois physiques, physiologiques et psychologiques auxquelles l'homme se trouve soumis, cette période de 3000 ans s'adapte parfaitement à ce que nous savons des évolutions successives de l'humanité en ce monde, avant l'ère chrétienne. Évidemment l'homme est de création toute récente ; nous n'admettrions toutefois que très-difficilement avec les Juifs qu'une période de 2100 ans seulement se soit écoulée du déluge à la naissance de J.-C.

Il résulte de tout ceci que le déluge ayant eu lieu environ 3000 ans avant J.-C., et Ménès n'ayant paru que 2400 avant la même ère, il n'existe plus de contradiction entre les deux chronologies.

Un raisonnement plus spécieux de M. Gliddon est celui-ci : « Les monuments de l'Égypte nous montrent un type permanent malgré ses altérations successives, mais d'autant plus pur qu'on remonte plus avant vers le berceau de l'empire : cela provient de ce que la race pure et autocthone des Égyptiens s'est de plus en plus altérée par les alliances

avec des familles hétérogènes. Si tous les hommes provenaient d'un même individu, il devrait en être autrement, et la distinction des types s'accuserait de plus en plus sous l'influence constante du climat et des habitudes. »

Cette proposition suppose la connaissance de la date des monuments : or, nous ne saurions accepter définitivement celle qu'on assigne à chacun d'eux ; la science des égyptologues laisse trop à désirer et leur autorité a subi de trop nombreux échecs pour nous inspirer autant de confiance. Il n'est pas prouvé que la huitième dynastie soit antérieure à la seizième, ni que la septième et la dixième ne soient pas contemporaines ; l'époque antérieure aux Hyksos est pleine d'incertitudes, et le plus grand nombre des preuves qu'on nous administre sont de l'ordre le plus léger.

L'exactitude de la représentation matérielle n'est pas davantage à l'abri du doute : on veut nous faire admettre que les artistes égyptiens, si maladroits dans la reproduction des formes du corps en général, ont réservé toute leur habileté plastique pour la fidèle délinéation des traits du visage. Pourquoi donc les yeux sont-ils constamment mal dessinés? On nous répond que c'est un parti pris ; mais ce parti pris malencontreux qui défigure le plus saillant des traits, ne serait-il pas, en grande partie, affaire de convention? Nous serions tenté d'en croire quelque chose en le voyant se glisser jusque sur le tombeau du roi de Sidon, Eschmounazar, contemporain d'Alexandre. D'ailleurs, les traits du prince Merhet et ceux de quelques autres personnages, qu'on nous donne comme représentant le type primordial d'Égypte, ne feraient pas trop grand contraste dans une collection de têtes berbères ou même eu-

ropéennes, et les types attribués aux temps subséquents nous paraissent réaliser d'une manière bien plus caractéristique l'idée que nous nous faisons de l'Égyptien.

Les partisans de la révélation accuseront M. Gliddon d'être rationaliste ; il s'en défend : les livres saints, dont il admet toutes les assertions, inspirent à sa foi assez de confiance pour qu'il ose les soumettre à l'épreuve de la critique ; le résultat sera un sens différent par suite d'une interprétation toute nouvelle. Ce système n'est pas de lui ; il a été employé en Angleterre par John Dove, en France par Fabre d'Olivet, en Italie par ce même M. Lanci, que la hardiesse de ses opinions a obligé de renoncer à la position qu'il occupait à la Sapienza de Rome. Appuyé sur les travaux de ce maître aussi hasardeux qu'érudit, M. Gliddon attaque sans ménagement la version officielle du roi Jacques (*King James's Translation*) ; il va sans dire qu'à ses yeux la Vulgate et les Septante ont encore moins d'autorité : en somme, le sens de la langue hébraïque est à fixer, et cette opération effectuée convenablement procurerait une version de la Bible bien plus en rapport avec ce que la raison exige.

Les traductions des Écritures ont eu le sort de toutes les œuvres du même genre ; chacune d'elles a ses imperfections, même celle d'Arias Montanus ; mais ce sont là des questions de forme et de détail. Au fond, le sens de la Bible est parfaitement connu, garanti par la tradition tant orale qu'écrite, et constaté par une masse sans pareille de travaux philologiques ; chaque mot, on peut le dire, a donné lieu à plusieurs volumes de commentaires ; juifs et chrétiens, catholiques et protestants sont d'accord sur la portée gram-

maticale des expressions, ou bien les dissentiments sont déterminés et acquis à la critique. La langue hébraïque est également bien connue; ce que nous savons de chaldaïque, de syriaque, d'éthiopien et d'arabe, le grec, le latin et surtout l'épigraphie phénicienne le démontrent; la découverte de nouveaux livres augmenterait le dictionnaire, mais elle changerait peu le sens des mots que nous possédons. Les interprétations de MM. Lanci et Gliddon sont donc contredites par la philologie et le raisonnement. En voici deux exemples:

Il s'agit d'abord du prophète Élie nourri par des corbeaux dans la ravine d'un torrent qui est opposé au Jourdain. Au lieu de *corbeaux*, M. Gliddon lit *Arabes*, et il trouve l'explication plus rationnelle; malheureusement, elle est impossible: il n'y avait pas d'Arabes sur ce territoire occupé par l'une des tribus d'Israël, et il n'en existait pas davantage dans les environs qui étaient les pays d'Ammon et de Moab; d'ailleurs, quoique appartenant à une même racine, les mots *corbeau* et *Arabe* sont différents. Ce qui précède est emprunté de M. Glaire (*Livres saints vengés*) auquel M. Gliddon attribue à tort l'admission du sens d'*Arabes*.

Azazel, pour les rabbins et les autres hébraïsants, est le diable; la racine exacte de ce mot n'est pas connue, et la Vulgate, en traduisant *bouc émissaire*, paraît avoir confondu ou réuni deux idées, celle de la puissance à qui le sacrifice est offert et celle de la victime de ce sacrifice; mais, en tout cas, l'idée de divinité malfaisante est cachée sous ce terme. Nos auteurs veulent y voir le Tout-Puissant, *azaz-el;* explication inadmissible : dans tous les composés où il entre, ce mot *el*, Dieu, conserve l'*aleph* qui constitue une

de ses lettres radicales. Il n'en est pas ainsi dans le cas présent : *azazel*, sans les points-voyelles, s'écrit *azazl*, et pour signifier *puissant Dieu*, il devrait s'écrire *âz'z-el ;* enfin, avec ce dernier sens, on ne comprendrait plus rien au passage du Lévitique (XVI, 8, 10, etc.) où il est ordonné de prendre deux boucs, l'un pour le Seigneur et l'autre pour *azazel*. Laissons donc à la Bible son sens traditionnel.

Nous résumerons tout ce que nous avons dit en faisant observer que ce que nous savons sûrement de l'Égypte ne contredit pas les données de l'Écriture et qu'il n'y a aucune nécessité à introduire en cette dernière des modifications dans l'intérêt de doctrines reposant sur des faits trop imparfaitement observés pour servir de base à des systèmes aussi éloignés de ce que la tradition et les connaissances positives elles-mêmes nous ont enseigné jusqu'à ce jour.

Au nombre des travaux de M. Gliddon se trouve un essai sur l'origine de l'écriture[1]. L'auteur s'y élève avec autant de verve que de force contre les rêveries et les fables absurdes que les partisans de la prétendue antiquité de l'Inde sont parvenus à répandre dans le monde savant et à faire accepter comme articles de foi par une foule de braves gens qui ne voient aucun inconvénient à admettre que Moïse et Jésus-Christ sont les plagiaires de l'auteur des Védas, et que Gaius ou Papinien ont puisé leurs règles de droit dans les lois de Manou.

M. Gliddon établit très-bien, d'après Wilson, Sykes et les autorités les plus respectables, que les Pouranas de Wichnou ne remontent qu'à l'an 954 de notre ère, les lois de Manou

[1] *Palæographic excursus on the art of writing.*

au cinquième siècle, les Védas au onzième. Il n'existe pas d'écrit historique sanscrit antérieur au douzième siècle, et le monument le plus ancien qui soit resté dans ce pays est la colonne d'Allahabad élevée par Sandracatus, contemporain de Séleucus Nicator, c'est-à-dire environ 315 ans avant J.-C.

A ces motifs péremptoires de l'écrivain américain, il faut ajouter que le théâtre sanscrit est la copie du théâtre grec; qu'Appollonius de Thyane a trouvé la langue grecque répandue dans le pays, et les œuvres de Platon discutées dans le même idiome par les gymnosophistes; qu'on ne saurait expliquer comment les dispositions de la loi Falcidia, qui a modifié, à une époque relativement récente, celles des lois Furia et Voconia sur la quotité disponible, se trouvent dans les lois de Manou; enfin, que le sanscrit, qui contient, à titre de racines, des dérivés grecs et latins, est le plus corrompu de tous les idiomes japhétiques [1]. Ainsi disparaît une fantasmagorie qui bientôt n'éblouira plus personne, car les produits de l'archéologie tendent à l'effacer de plus en plus.

On se demandera peut-être où M. Gliddon veut en venir : c'est à prouver que les races mongolique et américaine n'avaient eu aucun rapport avec la caucasique à l'époque où elles ont créé leurs systèmes d'écritures. Ce fait, en supposant qu'il fût suffisamment établi, ne démontrerait pas la pluralité des origines. Des hommes de même race peuvent être arrivés à la même invention sous l'influence de circonstances identiques, et il y aurait plutôt là une probabilité en faveur de l'unité de l'espèce.

---

[1] M. Walter a démontré l'identité des caractères dévanagari et phéniciens.

M. Gliddon est un savant plein d'érudition, d'ardeur et de sagacité ; mais il a les défauts de ses qualités, et il s'y laisse entraîner avec trop d'abandon.

IV.

M. Nott est anatomiste, à ce qu'il paraît ; cependant il ne se renferme pas dans cette spécialité : à la suite de Morton et de M. Gliddon, son collaborateur, il puise un peu partout, en France, en Angleterre, en Allemagne surtout et trop ; il réunit l'ensemble des preuves et donne la formule du système. Parmi les autorités, nous trouvons M. Hodgson, ancien consul des États-Unis dans les États barbaresques.

Malgré le secours de son compatriote, M. Nott n'est pas plus avancé qu'on ne l'était généralement, avant la conquête de l'Algérie, sur les particularités concernant les races du nord de l'Afrique ; il confond visiblement les Kabyles et les Arabes, erreur dont les ouvrages spéciaux de M. le général Daumas auraient dû le préserver ; il croit qu'il n'existe aucun rapport entre le copte et les langues sémitiques, ce qui est une hérésie philologique du premier ordre ; enfin, il considère les Berbères comme autocthones. L'auteur ne connaît pas les travaux publiés par M. Carette, membre de la Commission scientifique d'Algérie ; la traduction de l'histoire des Berbères d'Ibn-Khaldoun, donnée par M. de Slane, et les Beni-Zéyan de M. l'abbé Bargès lui sont également étrangers.

Après avoir reproduit le sentiment d'un très-grand nom-

bre d'auteurs sur la question, Ibn-Khaldoun se résume ainsi qu'il suit :

« Maintenant le fait réel, fait qui nous dispense de toute hypothèse, est ceci : les Berbères sont des enfants de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé, ainsi que nous l'avons déjà énoncé en traitant des grandes divisions de l'espèce humaine. Leur aïeul se nommait Mazigh ; leurs frères étaient les Gergéséens (*agrikech*); les Philistins, enfants de Casluhim, fils de Misraïm, fils de Cham, étaient leurs parents. Le roi, chez eux, portait le titre de goliath (*djalout*)[1]. Il y eut en Syrie, entre les Philistins et les Israélites, des guerres rapportées par l'histoire, et pendant lesquelles les descendants de Chanaan et les Gergéséens soutinrent les Philistins contre les enfants d'Israël. Cette dernière circonstance aura probablement induit en erreur la personne qui représente Goliath comme Berbère, tandis qu'il faisait partie des Philistins, parents des Berbères. On ne doit admettre aucune autre opinion que la nôtre ; elle est la seule qui soit vraie et de laquelle on ne peut s'écarter. »

On ne saurait être plus affirmatif que l'est dans cette circonstance le plus illustre des historiens arabes, écrivant au quatorzième siècle sur des documents que nous ne possédons plus. Ainsi, les Berbères ou Mazices (*Massici*) étaient fils de Mazigh, et ce dernier était lui-même l'un des fils ou petits-fils de Chanaan, comme le déclarent Ibn-Hazm, d'après Aïoub Ibn-abi-Yézid, Ibn-Soleïman el-Matmati, El-Koumi, Abi-Loua, Ed-Darici, cités par notre auteur. Mazigh n'est pas nommé dans le dixième chapitre de la

[1] C'est sans doute le mot *aguelid*, sultan, roi.

Genèse, à côté de Sidon et des autres fils de Cham ; mais ce n'est point là une difficulté : la Bible n'a pas indiqué tous les descendants de chaque patriarche. La parenté des Berbères et des Phéniciens explique sans doute le succès des colonies de ces derniers sur la côte septentrionale d'Afrique.

Relativement à l'ethnographie de la France, M. Nott reproduit les données d'auteurs fort connus (MM. Amédée Thierry, M. Edwards) ; mais la conclusion lui appartient : pour lui, le Celte forme une race distincte, supérieure, à vrai dire, au citoyen de la république de Libéria, mais notoirement inférieure à l'*espèce* teutonique, vis-à-vis de laquelle l'auteur professe le fanatisme d'une admiration profondément sentie : « Les blonds, dit-il, arrivent seuls à la perfection gouvernementale ; les tyrans sont bruns, et si le gouvernement impérial se bornait à faire couper le cou à tous les démagogues qui ne sont pas blonds (*sic*), la France pourrait espérer d'atteindre le niveau de grandeur où sont l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne ; car la France produit bien quelques gigantesques intelligences, mais la race qui l'habite porte en elle de tristes éléments. Ce sont les races parfaitement blanches (*teutonnes*) qui tiennent sur le monde le flambeau de la civilisation, comme on le voit dans les seules familles germaniques. » Autant d'impertinences que de mots ! La discussion de ce qui précède serait parfaitement oiseuse devant les convictions de l'Europe civilisée. Rome, pour M. Nott, eut une civilisation grande, il faut bien en convenir, mais entachée de barbarie et dépourvue de raffinement ; il n'est pas question de la Grèce, dont les indigènes sont, on le sait, comme 88 est à 92 pour les Teutons et même 96 pour les Anglais. Vous

jugez si les races extrà-caucasiques sont bien traitées par notre auteur. Le nègre, déclaré incapable de toute amélioration, est mis, dans un tableau de types, en regard du chimpanzé, avec lequel M. Nott lui trouve bien plus de ressemblance qu'avec le Teuton. On est à se demander si l'auteur n'en revient pas aux doctrines mortes avec le dix-huitième siècle et d'après lesquelles la nature aurait procédé par transformations successives des espèces existantes, en allant du simple au composé; dans ce système, le nègre n'est qu'un singe amélioré. Cependant Volney ne tarda pas à émettre des vues plus élevées, lorsqu'il s'exprima en ces termes : « J'observe que la figure du nègre présente précisément cet état de contraction que prend notre visage lorsqu'il est frappé par la lumière et une forte réverbération de la chaleur. Alors le sourcil se fronce, la pommette des joues se lève, la paupière se serre, la bouche fait la moue. Cette contraction, qui a lieu perpétuellement dans les pays chauds et nus des nègres, n'a-t-elle pas dû devenir le caractère propre de la figure des nègres ? »

M. Nott est loin d'admettre de pareilles modifications; et si les juifs de l'Inde sont noirs, c'est, à son avis, parce qu'ils ont subi le mélange des indigènes. Quelques siècles ne lui paraissent pas suffisants pour opérer une transformation aussi saillante. Cette opinion a été soutenue en France, et, comme nous ne voulons pas écarter du débat les éléments quels qu'ils soient qui peuvent l'éclairer, nous citerons ici les termes dans lesquels M. Flourens (dont l'écrivain américain a évidemment ignoré les travaux sur cet objet) s'est exprimé, en 1838, dans la leçon précédant l'ouverture

de son cours de physiologie comparée au Muséum d'histoire naturelle :

« Il y a dans la peau de l'homme blanc trois lames ou membranes distinctes, le derme et deux épidermes ; et dans la peau de l'homme noir il y a, outre le derme et les deux épidermes de l'homme blanc, un appareil particulier, appareil qui manque absolument dans l'homme de race blanche, appareil composé de deux lames, et dont la lame la plus externe est le siége du *pigmentum* ou matière colorante des nègres.

« Il y a donc dans la peau de l'homme de race noire un appareil qui manque dans la peau de race blanche ; les deux races, blanche et noire, forment donc deux races essentiellement et *spécifiquement* distinctes ; et ces deux races sont distinctes non-seulement par un caractère de forme, comme sont les caractères tirés de la conformation de la tête et de la face, elles le sont par un caractère de structure, par un appareil spécial et très-compliqué qui existe dans une des deux races et qui manque dans l'autre.

« Buffon suppose que la couleur noire n'est que l'effet du climat ; il suppose qu'originairement l'homme nègre a pu être blanc. Toutes ces suppositions tombent devant l'anatomie de la peau mieux connue. L'effet du climat ne va pas jusqu'à donner et retrancher un appareil.

« A la vérité, l'homme de race blanche peut prendre ce teint basané noirâtre qui est le produit du hâle ; mais l'anatomie fait voir que c'est le second épiderme, et non un appareil particulier, distinct, qui est le siége du teint hâlé. D'un autre côté, le mulâtre résulte du croisement des deux races blanche et noire, et l'appareil pigmental, l'ap-

pareil colorant des nègres, se retrouve presque dans le mulâtre. » M. Flourens a trouvé le même caractère dans la race rouge ou américaine; ses investigations ne se sont pas portées sur la race mongole.

Avec tout cela, M. Flourens est l'un des plus brillants défenseurs de l'unité de l'espèce humaine. Les contradictions de ce genre sont familières à l'illustre professeur : observateur très-habile, il raisonne parfois au rebours de ses données, emporté qu'il est par la vivacité d'un esprit où la passion prend souvent la place du jugement; c'est ainsi qu'en cherchant à tuer la doctrine de la pluralité des nerfs du cerveau, il a fourni la preuve la plus catégorique de la vérité de cette doctrine, ce qui ne l'a pas empêché de la repousser ensuite au nom de Descartes : on ne s'attendait guère à voir Descartes dans une question de physiologie cérébrale. M. Flourens a fait de même dans le cas présent : nous admettons donc qu'il a parfaitement observé et que la science s'est enrichie d'un fait important; mais il s'agit de tirer la conclusion.

La présence d'un quatrième appareil dans la peau prouverait tout au plus dualité d'origine ; en effet, du nègre au cuivré, la différence consiste, non dans un *caractère de structure*, mais dans la nature du pigment, produit essentiellement variable qui, en lui-même, n'est pas un caractère distinctif, puisqu'il peut résulter du hâle sur la peau d'un Européen. Ainsi, le nègre et le cuivré sont semblables par le fait qui les différencie du blanc; est-ce là que les partisans de la pluralité des origines en veulent venir ? En tout cas, la constatation de cette ressemblance peut être utile.

Mais l'appareil lui-même ne constitue pas un caractère suffisant pour servir de base à une distinction. D'où proviennent les tissus du corps humain et en général des corps organisés? De l'organisation du produit des sécrétions. L'embryologie nous fait voir comment des masses considérables et très-complexes se forment d'après des lois constantes; la pathologie fourmille de faits analogues : nous citerons les kystes; l'apparition des fausses membranes dans les angines prouve que ces phénomènes peuvent se produire d'une manière instantanée; enfin, les parties de la peau elle-même, épidermes, derme, ongles, cheveux, ne se constituent-ils pas sous nos yeux pour remplacer les portions enlevées? ne subissent-ils pas dans leur développement l'influence des circonstances internes et externes de toute sorte? Il n'est donc pas nécessaire de supposer une organisation originaire des races noire et rouge, remontant soit à la création, soit à un père commun ainsi constitué à une époque quelconque de l'histoire; et, puisque l'insuffisance de la science force à recourir à une hypothèse, on peut admettre que l'état de la peau des peuples dont il s'agit provient de modifications successives effectuées sous l'influence de causes qui nous échappent.

Si nous considérons les nègres dans leur organisation physique et intellectuelle, nous les voyons doués exactement des mêmes organes, des mêmes facultés, des mêmes pouvoirs que les races blanches. En ce qui concerne le corps, cette proposition ne peut faire l'objet d'un doute; eh bien, il en est de même quant aux puissances de l'âme : si les nègres sont moins civilisés aujourd'hui, ce fait tient à plusieurs causes dont quelques-unes sont connues : le climat,

en agissant sur le tempérament, donne à leurs passions une telle prépondérance sur l'intelligence pure, qu'il leur est difficile de s'élever au-dessus des idées qui tendent à la satisfaction des besoins matériels. Cet effet ne leur est pas spécial; il se produit, sans exception, sur les blancs qui habitent longtemps les mêmes climats : voyez plutôt les créoles des colonies intertropicales. Une fois lancés dans la voie de la dégénérescence, il est bien difficile aux hommes d'en sortir : l'histoire est là pour le prouver.

Cependant M. Lyell a constaté, dans son voyage, que le type du nègre s'améliore en Amérique. M. Nott déclare que l'illustre savant est mal informé (*misinformed*); mais sa critique ne s'appuie que sur la mesure des crânes de Morton, c'est-à-dire sur une base fausse. M. Lyell n'a pas jaugé les têtes; il s'est arrêté à l'inspection de la physionomie qui réflète l'état de l'âme; et, s'il y a trouvé de l'amélioration, c'est que la race nègre a gagné, en effet, malgré le peu de soins que les propriétaires des États-Unis apportent au bien-être de leurs esclaves. Comment veut-on que l'homme fasse des progrès sensibles sous un régime abrutissant? « La race noire, libre ou non, écrivait-on, le 15 juillet 1856, de New-York à la *Gazette des Tribunaux*, est un troupeau de parias qui ne peuvent ni posséder, ni transmettre leurs biens, ni comparaître en justice, ni contracter aucune obligation, pas même un mariage valide. Ce n'est que lorsqu'il s'agit de la prison et de l'échafaud qu'elle est l'égale des blancs. » Que de serfs, et des Teutons, sont restés en Europe, pendant des siècles, dans un état à peu près aussi abject!

Mais nous savons qu'ailleurs le progrès est plus marqué :

à l'île Maurice, les gens de couleur se font une position, et dans les écoles leurs enfants ne sont pas inférieurs à ceux des blancs. Ce dernier fait se produit d'une manière éclatante, à chaque distribution des prix des colléges de Paris, où cependant les concurrents blancs affluent dans les meilleures conditions ; il n'est pas rare de rencontrer dans cette capitale des nègres ou des mulâtres artistes et littérateurs, s'élevant, en un mot, à de hautes manifestations de l'intelligence ; enfin la république de Libéria est mieux organisée que beaucoup d'États habités par la fameuse race teutonique.

Nous devons croire que M. Nott connaît bien les Indiens d'Amérique ; cependant nous ne pensons pas que ce qu'il en sait l'autorise à les placer aussi bas qu'il le fait. Plusieurs de ces peuples sont doués d'une intelligence spéciale remarquable, et c'est le cas de répéter ici que la trop grande satisfaction accordée aux appétits matériels et au besoin de conservation est la seule cause du retard de ces races dans les voies de la civilisation. La division ethnologique de Cuvier en trois grandes familles ayant longtemps prévalu, on a cru devoir classer les indigènes de l'Amérique dans la race mongole, dont une certaine conformité de nuance semble la rapprocher. Les Sibériens ont eu des relations constantes avec le continent américain. Un auteur qui tarde à réaliser sa promesse, M. le comte Scala, s'était engagé, dans un programme publié il y a quelques années au *Moniteur*, à démontrer qu'il a existé de temps immémorial deux grands courants humains, l'un se dirigeant du détroit de Behring au Pérou, l'autre remontant en sens inverse jusqu'au centre de la Sibérie. Nous faisons des vœux

pour la publication d'un travail aussi éminemment utile.

Enfin, M. Nott trouve des arguments dans la diversité des langues. En général, ce genre de preuves est très-superficiel : le peuple dont l'origine est relativement la plus pure, le peuple juif parle tous les idiomes possibles, excepté celui de ses pères ; d'un autre côté, la langue arabe est passée dans une foule de nations hétérogènes, et l'on sait que les langues dites sémitiques étaient parlées en grande partie par des descendants de Cham. Il y a mieux : le type le plus parfait du rameau sémitique, c'est la langue de Chanaan. Les langages ont en eux quelque chose de fondamental qui résiste longtemps aux détériorations provenant de l'influence extérieure ; mais celle-ci, agissant d'une manière constante et gagnant chaque jour du terrain, finirait par détruire chaque idiome, si des circonstances violentes n'arrêtaient parfois ces effets, ou si les efforts de la science n'arrivaient pas à les contenir ; toutefois, quand elle est livrée à de pareils auxiliaires, une langue est morte et passe à l'état de momie. Il est donc tout naturel que des peuples sauvages perdent l'idiome de leurs pères et le remplacent par ...nes appropriées à leur nouvelle situation. L'histoire ...ois démontre cette tendance des langues à se réduire ... déformer ; mais combien les effets seraient-ils plus ... et plus absolus, si au lieu d'être partiel, l'isolement ... qui les parlent était complet !

...le même motif, on ne peut affirmer qu'une langue ...ngère à telle autre : on n'a pas trouvé le rapport, ...nne heure, mais rien ne prouve qu'on ne le découv...as plus tard. Voyez ce qui se passe pour le basque : ...n pas affirmé qu'il ne contenait que cinq mots d'ori-

gine latine? Cependant de quels éléments la sagacité de M. de Charencey n'y a-t-elle pas découvert la trace, sans compter les mots phéniciens que l'ancienne Espagne avait conservés! Un travail de même genre effectué sur le latin lui-même et dont les matériaux volumineux sont entre nos mains, est de nature à démontrer une filiation inattendue. Mais avant que ces sortes de recherches puissent prendre une extension générale, il est indispensable que les lois et les éléments des langues soient mieux connus. Comme nous sommes loin de cette situation, il faut bien reconnaître qu'en fait d'ethnologie, les langues ne peuvent fournir que ce qu'on nomme en terme de droit un commencement de preuves, c'est-à-dire une preuve insuffisante par elle-même.

Les limites de ce travail nous imposent le devoir de passer sous silence un nombre très-considérable de propositions contestables que l'auteur invoque en faveur de son système; un mot les caractérise toutes : elles présentent plus de puissance dans la dialectique que d'exactitude dans l'observation. Ce jugement est applicable à l'ensemble du travail de M. Nott.

V.

M. Usher[1] nous fait pénétrer dans les mystères de la géologie; si nous disons *mystères*, c'est à dessein : là aussi des lois imparfaitement connues, des éléments trop peu étudiés laissent à l'induction une carrière d'une étendue exagérée.

---

[1] *Geology and palæontology in connexion with human origen.*

Des dépôts successifs de terrains s'étant accumulés au-dessus d'un niveau où l'on trouve des débris animaux ou industriels, M. Usher y voit la preuve sans réplique de l'antiquité de ces reliques, et il prétend leur appliquer une loi de calcul basée sur une règle uniforme : tant de mètres de surélévation correspondent à tant de milliers d'années ; l'âge qu'auraient, par leurs anneaux concentriques, les arbres enfouis, entre dans l'évaluation ; en sorte que des crânes trouvés, en Amérique, à une profondeur de 16 pieds auraient une date de 57,000 ans. Voilà un beau résultat !

On ne peut baser aucun calcul sur la formation des atterrissements : telles rivières dont les eaux nous sont données comme pures, le Mississipi et le Po, atterrissent à un tel point, que leur lit coule à un niveau plus élevé que celui des plaines voisines ; la rupture des digues artificielles qui les retiennent latéralement transformerait en lacs de grands espaces, et sans doute beaucoup d'amas d'eau n'ont pas d'autre origine que cette élévation successive du lit des cours d'eau qui les traversent ; d'autres fleuves, au contraire, creusent un lit profond à des eaux bourbeuses, ou, comme le Nil, versent, à certaines époques, des torrents de boue sans changer de niveau. Le Delta ne s'est pas élevé depuis les époques historiques, tandis qu'Aigues-Mortes a son quai à deux lieues de la mer. D'autres enfin comblent le réservoir où ils se rendent, et c'est ainsi que la mer d'Azoff disparaît journellement par suite des dépôts du Don ; dans quelques années elle ne sera plus navigable ; dans deux siècles, on en cherchera la trace, comme celle du bras qui paraît avoir uni la mer Noire à la Caspienne ; sur ce point, un atterrissement de seize pieds répond à quelques années.

Malgré ces différences essentielles, les savants américains appliquent au calcul des dépôts du Mississipi les proportions du nilomètre d'Éléphantine, base inexacte, source d'erreurs.

Rien ne démontre que les cyprès trouvés à la Nouvelle-Orléans aient vécu sur les lieux mêmes ; il est probable, au contraire, qu'ils y ont été portés par les inondations. Ainsi croule l'échafaudage des autorités de M. Usher, un faible laps de temps suffisant pour produire ce qu'il regarde comme étant l'effet de « myriades d'années ». On sait que le Mississipi est sujet à des débordements considérables pendant lesquels il charrie beaucoup de terres et des végétaux de la plus grande dimension.

Herculanum et Pompéi gisent dans les profondeurs du sol ; et c'est au-dessous du niveau actuel de beaucoup de localités qu'il faut chercher les traces du passage des Romains.

M. Beulé vient de découvrir les ruines de Carthage, et quoiqu'il ne se soit passé que quinze siècles, quarante pieds de terre sont accumulés sur ces débris. Quel volcan a couvert de ses laves cette grande cité ? Quel fleuve lui a versé un mètre de détritus par siècle, et que sont auprès de cet exemple les seize pieds des géologues américains ?

Ce système exigerait l'admission des fossiles humains, point qui n'est pas accordé : les os reconnus pour avoir appartenu à des hommes ne présentent pas les modifications moléculaires constituant l'état du fossile. Quant aux curieuses découvertes de M. Boucher de Perthes, nous ne supposons pas qu'elles puissent servir de fondement à un système d'ethnologie.

VI.

M. Agassiz est un ardent promoteur du système géologique américain ; mais ce qui lui appartient en propre, c'est l'hypothèse établie sur la distribution zoologique de la terre[1]. La voici : les divisions climatériques de la terre sont applicables aux règnes végétal et animal, et non-seulement les degrés de latitude, mais encore les méridiens servent de limite et d'explication aux flores et aux faunes de chaque pays. L'homme est soumis à cette loi comme occupant le plus haut degré dans l'échelle animale, l'auteur en voit la preuve dans la conformité ou les divergences de physionomie entre tous les êtres, selon qu'ils appartiennent au même climat ou à des points différents. Il cherche à établir que ces faits se produisent d'une manière constante, et il en conclut que chaque pays a été doté d'espèces particulières créées exprès pour lui et dont les similaires se retrouvent ailleurs avec les différences exigées par la diversité des conditions extérieures. En un mot, il y aurait eu autant de créations que de climats, d'où pluralité des origines du genre humain.

Ici nous sommes dans les pleines eaux de l'hypothèse, et le souvenir de la Germanie vague et brumeuse vit tout entier dans le tableau où l'auteur a mis en regard les formes des têtes des hommes de diverse race et celles des animaux des mêmes pays ; mais il n'y a pas plus de rapport entre

---

[1] *Sketch of the natural provinces of the animal world and their relation to the different types of men.*

le profil de Cuvier et les formes d'un chamois, qu'entre la tête d'un Esquimaux et la masse de la baleine; il n'y a qu'illusion d'optique[1].

Les animaux diffèrent dans une même espèce suivant les pays; d'accord. Nous attribuons ce fait à l'influence du climat et en général des circonstances extérieures : les agriculteurs tranforment le bétail; d'autres animaux prospèrent ou dégénèrent selon le cas; nos bœufs transportés au centre de l'Afrique y deviennent des nains, nos chiens y perdent la voix et se rapprochent du chacal. Les animaux livrés à eux-mêmes restent dans le pays qui leur convient, parce que, ne possédant pas les moyens intellectuels pour réagir

---

[1] Combe reçut la visite d'un personnage qui prétendait avoir découvert le rapport de la gamme musicale avec ce qu'il nommait la gamme des couleurs : il y avait des notes rouges, vertes, de toutes les nuances. L'inspection phrénologique indiquait chez cet individu une aptitude médiocre pour la musique et l'absence de l'organe du coloris; la conversation qu'il eut avec Combe convainquit le grand observateur que ce prétendu phénomène entendait peu de chose à la musique et confondait les couleurs. C'était faute de saisir la différence de ces deux ordres d'idées qu'il croyait à leur identité.

Madame de Staël raconte qu'un aveugle, auquel on demandait ce qu'il entendait par le rouge, répondit que c'était le son de la trompette.

Notre ami, M. Ch., trouve partout des ressemblances : un échafaudage, une charrette, deux planches en croix lui rappellent une physionomie. Le fait est qu'il manque du sentiment de la configuration des objets, les formes lui échappent : après quelques jours, il oublie les traits de ses connaissances, et il est incapable de faire la description de son père, s'il ne l'a pas sous les yeux.

Beaucoup de philosophes allemands et autres appartiennent à cette catégorie, et ils n'en sont que plus profonds.

contre les circonstances extérieures et les tourner à leur profit, ils sont à la merci du sol qui fournit leur subsistance et du climat qui favorise leurs fonctions physiologiques; ces nécessités amènent l'émigration périodique de plusieurs espèces, et la régularité immuable de ces déplacements prouve assez que le raisonnement n'y est pour rien.

Il en est autrement de l'homme : trouvant dans les ressources de son intelligence le moyen de tirer parti de toutes les situations, apte d'ailleurs à subir les changements de climats sans trop d'inconvénients, il a des migrations individuelles d'autant plus fréquentes que l'état de sa civilisation est plus avancé. C'est ainsi que s'explique le mouvement d'expansion de la race caucasique. Les invasions et débordements des barbares ont d'autres causes dont l'exposé ne peut trouver place en ce travail.

En somme, il est évident que tout être ayant une constitution physiologique vivra plus commodément dans le climat qui est spécialement approprié à ses besoins; l'aire de l'expansion de chacun des animaux est plus ou moins bornée selon les espèces, mais l'homme a la terre entière, et il est le seul qui ait ce privilége, car le chien même ne peut le suivre partout. L'homme enfin éprouve l'effet des circonstances extérieures, et il finit par y céder en subissant en lui-même des modifications accidentelles qui ne dénaturent pas d'ailleurs les caractères de l'espèce.

VII.

L'opinion de l'Europe savante sur les origines du genre humain n'est pas fixée, elle ne peut pas l'être.

Chacun sait que la seule autorité que nous possédions sur la matière, la Genèse, ne fournit pas des renseignements parfaitement clairs, ni suffisamment étendus : ses indications peuvent bien, à la rigueur, apprendre l'origine d'une portion de la race caucasique habitant la plus grande partie de l'Europe, le sud-ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique, en un mot, de cette portion du genre humain qui a jusqu'ici tenu la première place dans l'histoire de notre civilisation ; mais quelques fractions de la race blanche et toutes les autres variétés de diverses couleurs échappent aux efforts qu'on voudrait faire pour les relier historiquement à la souche révélée par la tradition biblique.

Les divisions admises depuis Buffon jusqu'à nos jours, en ce qui concerne l'espèce humaine, qu'il y en ait trois ou bien trente-deux, sont également arbitraires et ne présentent pas une classification satisfaisante. Enfin, l'observation a pu élever contre les données de la tradition des objections jusqu'à ce jour insurmontables, mais elle n'est pas encore assez avancée pour servir de base à un système qui soit de nature à suppléer aux affirmations de l'autorité reçue.

Dans ces conditions, si l'on veut arriver à une solution carrément formulée, il faut se condamner, soit à sacrifier l'un à l'autre deux ordres d'idées dont chacun a son mérite, soit à les faire entrer de front dans un cadre qu'elles débordent. Telle n'est pas la mission de la science, laquelle doit, à notre avis, n'admettre aucun système préconçu, mais se borner à recueillir les faits jusqu'au moment où ils se trouveront assez complets pour fournir les éléments d'une synthèse raisonnée.

La physiologie ne démontre pas la pluralité de l'espèce humaine, parce qu'il n'est pas établi qu'il existe dans l'une quelconque des différentes races un organe physiologique ou intellectuel qui ne soit pas dans les autres, ou une manière d'être spéciale qui ne puisse être le résultat de l'action des circonstances extérieures. Les hommes les plus imparfaits portent visiblement les rudiments des qualités morales les plus élevées à un degré dont n'approche aucun animal, même parmi ceux qui manifestent le plus d'intelligence. On comprend donc qu'une éducation bien dirigée, dans un milieu convenable, peut amener, sinon toujours l'individu, au moins la race la plus décrépite, à un état égal et même supérieur à celui où se trouvent beaucoup de membres appartenant de nom aux nations les plus civilisées.

Des données de l'histoire, quelques-unes offrent un caractère de clarté qui ne permet pas l'équivoque, d'autres sont obscures ou contestables ; celles-ci peuvent prêter à des interprétations favorables à la doctrine de la pluralité des origines, mais le caractère douteux de ces renseignements et les déceptions auxquelles ils nous ont habitués ne nous permettent pas de les prendre pour point de départ. La géologie et la paléontologie sont dans le même cas.

En somme, nous voyons bien contre le système de l'unité quelques objections auxquelles il est difficile de fournir une réplique satisfaisante, mais nous n'apercevons pas un fait sérieux qui puisse servir de fondement à la doctrine de la pluralité. Quelques doutes à éclaircir, voilà tout ce que nous avons trouvé dans les *Types of mankind*.

C'est le caractère propre de la science de n'arriver au but, c'est-à-dire à la vérité, qu'à travers une foule de

voies détournées dont le doute marque les points d'arrêt; la formule de chaque découverte tient en quelques lignes, mais ce n'est pas trop d'une bibliothèque pour la préparer. Combien de bibliothèques ne contiennent pas une découverte nouvelle!

Les savants américains cherchent la vérité; mais ils n'apportent pas dans leurs études le calme qu'il y faudrait, et leur nature ardente ne se défie point assez de l'hypothèse: la facilité de l'explication les entraîne, et ils semblent ignorer que les idées ingénieuses sont la forme séduisante ou l'hypocrisie de l'erreur, soit dit sans aucune intention de personnalité. Le milieu dans lequel ils sont placés, peu favorable à l'expansion modérée et à la fusion des idées, les met à la remorque des savants d'Europe. Sans le vouloir et avec le désir d'être eux-mêmes, quelques-uns d'entre eux (M. Nott, par exemple), compilant comme compilaient les écrivains du seizième siècle, nous refont la science avec des débris surannés, et montrent pour les Allemands une admiration qui n'a d'autre base solide que le lien de parenté.

Sous le mérite de ces observations, nous ne pouvons que féliciter le monde savant de la coopération qui lui vient de l'autre côté de l'Atlantique: c'est l'un des premiers chaînons parmi ceux qui doivent réunir un jour, dans une communauté bien désirable des idées, l'ensemble de l'univers civilisé.

A. CASTAING.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET POLÉMIQUE.

—

De l'universalité du Déluge.

DEUXIÈME LETTRE AU DIRECTEUR DE LA *Revue orientale et américaine.*

Monsieur,

M. Eichhoff ayant bien voulu prendre part à la discussion qui s'est engagée dans la *Revue* sur la question de l'Universalité du déluge, le savant correspondant de l'Institut pense que le texte biblique n'admet pas, comme je l'ai fait, de circonscrire la catastrophe à la région habitée par la postérité d'Adam qui se rattache à Seth, parce que si l'historien sacré avait eu cette pensée, l'argument que je tire de l'emploi des mots *arets* et *adama* devrait reposer sur une base plus large, ou, en d'autres termes, que la désignation de la contrée séthite par le mot *adama* devrait prévaloir, dans le récit du déluge, sur la désignation de la terre en général qu'exprime le mot *arets*. Nous voyons, au contraire, que le mot *arets* est employé trente fois dans le récit, depuis le v.7, ch.VI, jusqu'au v. 14, ch. VIII, tandis que le mot *adama* ne s'y rencontre que six fois. « Quoi de plus naturel et de plus facile » pour l'écrivain sacré « que d'employer le terme *adama*, sinon partout, du moins dans les phrases principales, s'il avait eu la moindre pensée de circonscrire l'invasion du déluge à la région habitée par les Séthites? Il ne l'a pas fait, comme le texte le prouve ; donc il paraît évident qu'il n'avait pas l'intention de le faire, et que, d'après ses souvenirs inspirés, le déluge fut universel. »

Telle est l'argumentation de M. Eichhoff, et j'espère que je ne l'ai pas amoindrie ; on remarquera, au contraire, que je l'ai agravée à mon désavantage : là où le savant correspondant de l'Institut a mis huit fois, j'ai mis trente fois. Aussi j'avoue que toute cette objection doit être péremptoire pour quiconque n'a pas étudié à fond la question.

Cependant je l'avais prévue, et même réfutée d'avance, à ce que je

croyais, dans mon mémoire d'abord [1] ; puis, dans ma première lettre [2]. J'avais montré que, le terme *adama* étant employé en tête du récit du déluge, comme le terme *arets* en tête du récit de la création, l'un et l'autre se trouvent ainsi nettement déterminés ; que, par conséquent, de même qu'il s'agit, lors de la création, du globe terrestre, de même aussi il s'agit, au déluge, d'une partie spéciale de ce globe, et que c'est dans ce sens que le terme *adama* apparaît dans tous les passages où il se trouve. On voit, en effet, et je défie qu'on produise un seul exemple du contraire, que le mot *adama*, depuis l'endroit où on le lit pour la première fois dans le Pentateuque, au v. 5, ch. II de la Genèse, jusqu'au passage où il est employé pour la dernière fois, au Deutéronome, ch. XXXII, v. 47, a toujours un sens qui intéresse le moral de l'homme ou sa pensée religieuse, et c'est sur ce fait, que je crois avoir constaté pour la première fois, sauf erreur, que repose principalement ma thèse. Elle croulera par sa base, dès qu'on pourra établir, par un *seul* exemple pris dans le Pentateuque, ou même dans les autres livres bibliques de la bonne époque hébraïque, que le mot *adama* a aussi le sens, purement physique d'abord, du terme *arets*.

Cela posé, l'emploi de beaucoup plus fréquent du mot *arets* dans le récit du déluge que celui d'*adama* est tout à fait indifférent. Je le répète, c'est le commencement qui importe, et l'intention de l'auteur sur le caractère spécial de la contrée qui va être frappée de la catastrophe, se révèle dès le premier verset du chapitre où commence le récit du déluge, car nous y lisons : « Il arriva que lorsque les hommes commencèrent à se répandre sur la terre (*haadama*). » Or, quels sont ces hommes ? Voyez le chapitre qui précède immédiatement, le ch. V ; il n'y est question que de la postérité d'Adam par Seth, les adorateurs de Jehovah (IV, 26). Ce n'est pas tout. « Jehovah se repentit, » dit le v. 6, ch. VI, celui qui est suivi du conseil de la justice divine ; « Jehovah se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre *haarets*. » D'après cela, on croirait qu'il va dire : « Je veux exterminer l'homme que j'ai créé de dessus la terre *haarets* ; » non, il dit : « De

1 *De l'universalité du Déluge*, chez Benj. Duprat, p. 17 et sq.
2 *Revue orientale et américaine*, t. I, p. 400.

dessus la contrée adamique *haadama.* » Ce n'est donc évidemment pas tout le genre humain, quoique corrompu tout entier, qu'il veut exterminer, mais seulement une partie, celle que l'auteur désigne au v. 1, et qui est la postérité de Seth. Mais pourquoi seulement cette partie de l'humanité, puisque toute la terre (*arets*) est pervertie? Oui, toute la terre est pervertie; mais il y a une différence essentielle, et cette différence, c'est que la perversion des Caïnites est elle-même un châtiment, puisqu'elle est l'*effet* de la terrible malédiction qui avait frappé leur ancêtre (IV, 11 sqq.); tandis que la perversion des Séthites est la corruption réfléchie des adorateurs de Jehovah (IV, 26; VI, 2, 4); c'est une *cause* qui sollicite son effet. D'ailleurs un païen, et les Caïnites étaient des païens dans la force du terme, Caïn étant sorti de devant la face de Jehovah (IV, 16), un païen coupable l'est mille fois moins que l'adorateur de Dieu qui se laisse aller aux crimes de ce païen; tout le monde en conviendra, et, par conséquent, on doit convenir aussi que si les Séthites furent engloutis par le déluge, et que les Caïnites, dont la masse habitait d'ailleurs d'autres contrées (IV, 16), restèrent préservés de la catastrophe, la chose était parfaitement juste.

Cependant, si, pour limiter l'invasion du déluge à la région habitée par les Séthites, l'écrivain sacré n'avait pas besoin d'employer toujours le terme *adama*, n'aurait-il pas dû le faire au moins dans les phrases principales? M. Eichhoff est de cet avis, et évidemment il a raison, puisque Moïse l'a fait. Ne sont-ce pas en effet les passages fondamentaux du récit que ceux où le châtiment est annoncé : « Je veux exterminer l'homme que j'ai créé de dessus la terre adamique (*adama*)»? ch. VI, 7; — où Dieu ordonne à Noé de rassembler dans l'arche pour être sauvé du déluge « tout ce qui vit de toute chair, mâle et femelle..., de la terre adamique (*adama*) »? ch. VI, 19, 20; — où Dieu détermine l'agent principal du déluge et la durée de son action, en ajoutant : « Je détruirai toute substance que j'ai faite de dessus la terre adamique (*adama*)»? ch. VII, 4; — où il est dit que Noé avec les siens et les animaux de la terre adamique (*adama*) entrèrent dans l'arche? *ib.*, 7, 8; — où, le châtiment étant consommé, l'auteur dit : « Ainsi périt tout être qui se trouvait sur la terre adamique (*adama*) »? ch. VII, 23; — enfin, où,

pour connaître la fin du déluge, Noé lâche la colombe sur la terre adamique (*adama*)? ch. VIII, 8.

Si on examine attentivement la position de ces six passages, on voit qu'ils forment comme des points de repère qui servent de rattache au récit entier, de telle sorte que si tout le reste manquait, ces six passages formeraient encore un document très-succinct, il est vrai, du déluge, mais enfin un document qui suffirait pour se rendre compte du caractère religieux et physique de la catastrophe, de son ensemble enfin.

La justesse de ma conviction s'appuie d'ailleurs sur un autre argument encore, l'argument chronologique. Si la race nègre et tatare est un produit de la physique du globe et qu'elle doive son origine à des influences climatologiques ou à d'autres causes purement naturelles, ce que contestent de grandes autorités scientifiques, parmi lesquelles on peut ranger encore A. de Humboldt, quand il dit : « Les caractères typiques des races humaines et leur propagation (*Verbreitung*) sur la terre sont ABSOLUMENT INDÉPENDANTS (*sind durchaus unabhængig*) des rapports naturels (*Naturverhæltnissen*) de la distribution des mers et des continents, de la configuration de la surface terrestre et de la direction des lignes isothermes [1]; » je dis, si la race nègre et tatare est un produit de causes physiques, un long espace de temps, comme le dit fort bien M. Eichhoff, a dû être nécessaire au moins pour façonner et pour rendre permanents de pareils types. Or, les nègres et les Tatars existaient certainement déjà au temps de Moïse, comme il est prouvé pour les nègres du moins, par les tableaux des hypogées de Thèbes qu'on peut voir dans Champollion [2] et Rosellini, et dont plusieurs datent de Ramsès Meiamoun, autrement dit Sésostris le Grand, et sous lequel naquit Moïse. Eh bien, entre Moïse et Noé il n'y a, d'après le texte, que quatorze générations, c'est-à-dire que depuis la naissance de Sem, en 1556 de la création d'Adam, jusqu'à la naissance de Moïse, en 2367 de cette même création, il s'est écoulé un laps de temps de 811 ans, ni plus ni moins, toujours d'après le texte. Voilà huit siècles, me dira-t-on ; c'est plus que suffisant pour produire le type nègre. Attendez. N'oublions pas

---

[1] *Biographie d'A. de Humboldt* par Herm. Klencke, 3e édit., p 360.

[2] *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. I, pl. 35, 63 et *alibi pluries*.

qu'au temps de Moïse la race nègre formait déjà des peuples fort nombreux, puisque Sésostris, *magnus victoriis*, disent les hiéroglyphes [1], se vit obligé de faire la guerre aux nègres *nahasi* [2], ce qui veut dire que la valeur ethnique et géographique des nègres se présentait déjà alors dans les mêmes termes que depuis et aujourd'hui. Il faut donc singulièrement rabattre de ces quatorze générations suffisantes pour former le type de ces peuples nombreux, supposé qu'il se fût produit sous l'influence de causes physiques. Ne donnons rien à des suppositions chimériques ; mais étant admis que le type nègre s'est formé sous l'empire de n'importe quelles causes naturelles, on ne peut pas trouver exagéré si nous disons qu'il a fallu quatre générations au moins pour qu'il arrivât à se fixer tel qu'il est sur les monuments du temps de Sésostris et tel qu'il est toujours. Or, remarquons-le bien, au temps de Pheleg, en 1756 de la création d'Adam, il n'y avait encore ni nègres ni Tatars, puisque, suivant le texte, et cela se comprend assez d'après le nombre des générations depuis les fils de Noé jusqu'à Pheleg, toute l'humanité formait encore un seul peuple ayant une seule langue (ce qui n'exclut pas les différences de dialecte), et que c'est du vivant de Pheleg seulement que « la terre fut partagée » et qu'il y eut des peuples différents dans différents pays, chacun selon sa langue [3]. Ainsi donc les quatre générations qu'il faut équitablement accorder à la transformation du type blanc en type nègre ne commencent à courir que depuis Pheleg. Alors, comme Pheleg représente la cinquième génération depuis Sem inclusivement, le type nègre ne se serait trouvé formé qu'au temps d'Abraham, qui représente la quatrième génération depuis Pheleg. Depuis Abraham jusqu'à Moïse il y a cinq générations ou 420 ans. De bonne foi, croira-t-on que ces 420 ans ont pu suffire pour donner à la race nègre l'importance ethnographique qu'elle avait déjà au temps de Ramsès Meiamoun ? Joignons-y la race tatare, car les Tatars aussi occupaient déjà une place importante dans l'histoire de ces temps reculés, ainsi

---

1 Voy. Ungarelli, *Interpretatio obeliscorum urbis*, passim.

2 Champollion, *Lettres d'Égypte et de Nubie*, p. 249.

3 *Gen.*, X, 25 ; XI, 1.

que nous le voyons par les inscriptions cunéiformes, où ils apparaissent sous le nom de *Hunâ* [1], la branche mongolique des Huns [2].

On voit d'ici, et sans qu'il soit besoin d'y insister, dans quelles impossibilités on s'engage, soit qu'on soutienne l'origine chamite des nègres et des Tatars, soit qu'on attribue la formation typique de ces races à l'action de n'importe quelles causes physiques. Ce n'est pas mon savant adversaire qui ajoutera foi à de pareilles hypothèses, car il dit : « Un long espace de temps a été nécessaire pour produire le rayonnement immense du genre humain parti d'un même centre. » Ce jugement, qui est juste, appliquons-le à la race nègre et tatare répandue de bonne heure, comme nous le voyons par les monuments égyptiens et perses, sur les continents africain et asiatique. N'oublions pas d'ailleurs que des recherches récentes ont établi que le pays originaire des nègres est la région de l'Himalaya et du Kouen-loun [3]. Par là on s'explique l'existence de cette race dans l'Assam, dans le Malacca, dans l'Annam, dans le Cambodje et dans l'archipel de la Papouasie. On voit clairement par ce rayonnement vers l'extrême Orient que les nègres ne sont pas d'origine africaine, c'est-à-dire que l'influence climatologique n'est pour rien dans ce type; puis, que cette origine est antérieure au déluge. D'après le calcul précédemment établi, et qui repose sur le texte de la Genèse, le temps aurait littéralement manqué à la race nègre pour se répandre sous des latitudes si diverses et dont la différence longitudinale, depuis l'Éthiopie à la Nouvelle-Guinée, ne va pas à moins de cent degrés. Ajoutez que ces cent degrés, entre l'Afrique et la Papouasie, sont occupés par l'Océan.

Les nègres et les Tatars sont donc une race antédiluvienne. Une fois qu'on admet ce fait sur l'ensemble des preuves que j'ai produites, la question s'éclaire de la plus vive lumière, et le rayonnement immense de ce type n'offre plus aucune difficulté. En effet, depuis Caïn jusqu'au déluge, qui arriva, suivant un très-exact calcul fait d'après les données

---

1 Lassen, *Die Altpers. Keilinschr. v. Persepolis.* p. 80 sqq.

2 Je ne parle pas d Hérodote comme trop rapproché de nous. Il est évident qu'il a eu vue les Tatars au ch. 23, l. IV.

3 Voy. Rafinesque, *Mémoire sur l'origine des nègres.* – Ritter, *Erdkunde,* III, 550, 1043 sqq.; IV, 120, 550; V, 446.

du texte, le dix-septième jour de la première apparition de la lune du mois de mai, l'an 1656 de la création d'Adam, année qui correspond, d'après des calculs astronomiques basés sur le canon des rois babyloniens et sur l'époque de la conjonction des trois astres qui formèrent l'étoile ou la constellation des Mages, à l'an 2262 avant la naissance de Jésus-Christ [1] ; — depuis Caïn jusqu'au déluge il s'écoula, comme on voit, un temps assez long et certainement suffisant pour répandre la race caïnite sur toute la surface du globe, alors sans doute encore plus compact en ses continents que depuis et n'offrant pas les solutions de continuité du détroit de Behring, des îles Aléoutes et de l'archipel de la Sonde.

Si je ne me trompe, j'ai suffisamment répondu par ce qui précède aux bienveillantes objections de M. Eichhoff, et j'arrive maintenant aux remarques de M. H. de Charencey. Je regrette que la direction de la *Revue* m'impose la nécessité d'être très-bref. Mais enfin rien n'est perdu, puisqu'on pourra revenir sur les points qui ne paraîtraient pas complètement élucidés.

M. de Charencey aussi est très-bienveillant pour moi, et je l'en remercie. Toutefois mon savant adversaire déclare à la fin de son article que « les fondements sur lesquels repose sa manière de voir lui paraissent assez solides, assez confirmés par l'expérience, pour qu'il lui soit permis de ne point s'en départir. » Cependant M. de Charencey voudra bien m'accorder, après toutes les explications que j'ai données déjà et qui reposent sur le texte, que le sens propre du mot *adama* ne saurait être celui de « terre ferme ». Je puis lui en fournir une autre preuve, toujours prise dans le texte, et qui va tout droit contre le renseignement que lui ont fourni « quelques savants orientalistes », suivant lesquels le

---

1 On peut refaire ce calcul avec le secours de la table des rois, κανών βασιλέων, que donne le savant abbé Halma dans la deuxième partie de sa Chronologie de Ptolémée, et dont il dit qu'en liant aux années des rois les phénomènes célestes contemporains, elle communique aux événements de l'histoire le haut degré de certitude qui semble être le partage exclusif des sciences exactes, de l'astronomie mathématique particulièrement ; — puis, en consultant les écrits de Képler : *De Jesu Christi servatoris nostri anno natalitio*, et *De vero anno quo æternus Dei filius humanam naturam in utero Benedictæ Virginis Mariæ assumpsit;* enfin, Ideler, *Lehrbuch der Chronologie*, p. 428, sqq. On apprendra en même temps que nous sommes en 1865, et non en 1859 de l'Incarnation.

mot *adama* signifie terre ferme, par opposition à *arets*, le globe entier. Cette preuve, la voici : « Elohim nomma *la partie solide*, terre *arets* (Gen. I, 10). » On le voit, c'est au contraire *arets* qui signifie « terre ferme », ce qui ne l'empêche pas d'exprimer d'abord et dans le sens général, l'idée du globe terrestre, ainsi qu'on le voit par le premier verset de la Genèse. Il en est d'*arets* absolument comme de notre mot *terre*, qui signifie le général et le particulier, suivant le sens de la phrase. Puis l'hébreu a un autre terme pour désigner la terre par opposition avec l'eau ; c'est חָרָבָה le sec ; mais jamais, jamais *adama* n'est employé dans ce sens ; toujours son emploi est motivé par d'autres idées que par des idées purement physiques.

Puis, mon honorable adversaire pense que mon argument qui repose sur la tradition des nègres relativement à leur origine de race blanche n'est pas bien solide, et il m'objecte les Mexicains qui croyaient voir des dieux dans les conquérants espagnols. Il en conclut, ainsi que d'autres faits analogues, que la tradition des nègres que j'invoque, n'est pas antérieure à leur contact avec des individus de race blanche. M. de Charencey m'accordera bien que s'il en était ainsi, ces peuples ne pourraient pas posséder sur leur provenance de race blanche des documents antérieurs à toute rencontre avec des hommes blancs. Or, Forster, qui accompagna le capitaine Cook dans son deuxième voyage, constata que les habitants des îles de la Société, perdues dans l'immensité de l'océan Pacifique, rattachaient leur origine à un homme blanc, fils de Dieu, et qu'ils nommaient *Otéa*, le blanc [1]. *Ab uno !*

Quant à l'origine commune que j'assigne aux races tatare et nègre, M. de Charencey la conteste, parce que les seuls caractères qui soient communs à ces deux races sont, dit-il, l'aplatissement du crâne et la rareté de la barbe. Il me semble que cet aplatissement du crâne commun aux deux races en dit plus long sur l'identité de leur origine que tout le reste. L'aplatissement du crâne est le *signe* le plus prononcé qui puisse exister de l'abaissement du type humain [2]; il le rapproche de la bête.

---

1 J. R. Forster, *Observations made during a Voyage round the World*, p. 551.

2 Voy. *Crania americana* by Morton, p. II, III, V. Comp., au Musée d'Anthropologie, le profil d'un crâne nègre avec celui du singe appelé *troglodytus niger*. Il faut un regard exercé pour y voir de la différence.

Il y a des sauvages qui l'ont senti d'instinct et qui, au moyen de compressions appliquées à leurs enfants dès leur bas âge, se forment des crânes bombés, voire en pain de sucre.

Pour ce qui est de l'analogie des langues des nègres et des Tatars avec celles de la race blanche, analogie que M. de Charencey persiste à soutenir, il y a un travail essentiel à faire : c'est de séparer bien dans ces langues les éléments qui leur ont été apportés du dehors de ceux qui leur appartiennent en propre. Or, je ne crains pas d'affirmer que celui qui a étudié les lois de la filiation étymologique telles que les ont établies les Grimm, les Bopp, les Burnouf, les Pott et les Benfey, formules que la science a adoptées ; je ne crains pas d'affirmer, dis-je, que celui-là ne peut hésiter un seul instant de reconnaître que les langues tatares et nègres n'ont, sous le rapport lexicographique, aucune affinité avec les langues de la race blanche. L'étude attentive des mots tatars et nègres, que nous trouvons dans les divers vocabulaires et ouvrages dont Adelung, dans son *Mithridate*, donne une liste très-considérable, avec les mots correspondants dans les langues sémitiques et indo-européennes, vous imposent la conviction que les mots tatars et nègres qui ressemblent à ceux de la race blanche sont de la provenance de cette race blanche. Comment, par exemple, le mot *père* pourrait-il se dire en papou : *mamé*, en battack : *ammah*, en mongol : *aba*, en hottentot : *aboob*, en noukahiva : *motua*, en kamtchadale : *épé*, en nubien : *abouga*, c'est-à-dire partout avec l'élément constitutif de la labiale comme dans les langues de la race blanche ; puisque le mot *mère*, qui est également constitué avec une labiale dans ces langues, se dit dans les idiomes précités : en papou : *nene*, en battack : *inang*, en mongol : *égé*, en hottentot : *eijoos*, en noukahiva : *ekuhi*, en kamtchadale : *ella*, en nubien : *aneynga?*

S'il résulte quelque chose de cette petite liste, qu'il ne dépendrait que de nous d'agrandir infiniment, c'est que le mot *père* est dans ces idiomes d'importation de race blanche, tandis que le mot *mère* y a conservé son caractère linguistique indigène. Et en veut-on une preuve palpable ? En mongol, à côté du mot *aba* (père) importé, le terme indigène s'est maintenu, et ce terme est *étschigé*, de même qu'en bourète, à côté du mot *émé* (mère) importé, il y a le mot indigène *aka*, qui assurément n'a rien de

commun avec l'autre. Nous pourrions continuer cette contre-épreuve ; il suffira de l'avoir indiquée. Répétons seulement que c'est sur les éléments constitutifs des vocabulaires qu'il faut juger l'affinité des langues qu'on veut comparer, et non sur des faits dont le caractère accidentel frappe par la comparaison avec la généralité des termes. On a beau me produire une liste de mots tatars ou nègres où quelques mots accusent une affinité évidente avec les mêmes mots dans les langues de la race blanche ; je suis fondé en science de récuser la conclusion d'affinité générale qu'on voudrait en tirer, si d'ailleurs l'hétérogénéité se manifeste pour la généralité des termes.

Mais il faut s'arrêter, quoique je sois encore loin d'avoir tout dit sur la réponse de M. de Charencey. Je ne puis cependant m'empêcher de rectifier ce que mon savant adversaire dit du *çoûdra* (et non *soutrâ*, ce qui est tout autre chose). Le *çoûdra* n'est pas un laboureur ; le laboureur hindou, c'est le *vaiçya;* le *Manava-dharma-çastra* le dit en toutes lettres [1]. Le *çoûdra* ou *soûdra* est l'homme qui demeure sur l'eau ou sur le fleuve, et le mot est étymologiquement identique avec ὑδραῖος. Aussi Mégasthène appelle ces *riverains* Ὑδράκαι [2]. Maintenant ce *çoûdra* n'a pas du tout l'idée qu'il descende d'ancêtres indo-germaniques ; le sentiment d'une commune origine avec les Aryas, qui l'ont soumis, lui l'aborigène de l'Inde, lui manque entièrement. Aussi se résigne-t-il à être compté par ses dominateurs au nombre des *mlêtchtchas*, barbares ou plutôt *faibles*, avec cette différence toutefois qu'on lui accorde droit de cité dans la société aryenne. Mais ce droit se réduit pour lui à être le très-humble valet de ses conquérants.

C. SCHOEBEL.

---

1 *Man.-dh.-çastra*, I, sl. 90.
2 Strab., XV, 1, 6.

CHRONIQUE ORIENTALE.

1er septembre 1859.

La conclusion de la paix entre la France et l'Autriche aura du moins ce résultat, qu'elle rappellera l'attention de l'Europe vers l'Orient. Au moment où la guerre éclatait en Italie, de graves questions restaient sans solution en Asie, et cependant l'heure des grandes décisions semblait avoir sonné dans cette vaste partie du monde. Aujourd'hui, il faut l'espérer, l'Europe, fatiguée du bruit du canon grondant dans son sein, songera sérieusement à réaliser au delà des mers les projets qu'elle avait récemment conçus. La Turquie opérera les réformes indispensables dans son gouvernement; les Principautés plus indépendantes que par le passé se constitueront sur une base stable; l'Égypte poursuivra son œuvre de progrès et de civilisation; la Perse continuera à s'identifier avec l'Europe et à s'assurer contre toute usurpation étrangère, en resserrant les liens d'amitié qui l'unissent à la France; l'Inde, mieux administrée, jouira des institutions libérales de l'Angleterre; la Barmanie essayera de se garantir des conquêtes britanniques; le Siam appellera dans ses ports les commerçants étrangers; la Cochinchine et le Kamboje se renouvelleront sous la domination française et espagnole; la Chine cessera de se moquer de la France et de violer dès le lendemain les traités qu'elle aura signés la veille; le Japon s'ouvrira définitivement et se montrera à nos yeux comme le foyer le plus vivant de la civilisation asiatique; l'Océanie et l'Afrique enfin recevront de nouvelles colonies occidentales et avec elles les institutions de l'Europe et de l'Amérique.

Les correspondances de Constantinople ne parlent que du voyage du Grand-duc Constantin dans les États de la Sublime-Porte. Le départ de ce prince a causé les plus chaleureuses démonstrations de la part de la population grecque de l'empire, et à certains instants l'effervescence a été si vive, que les autorités locales ont craint

d'être dans la grave nécessité de la comprimer. La réception du Grand-duc à Smyrne a causé des scènes d'enthousiasme d'une regrettable violence.

La plus vive agitation continue à se manifester en Grèce. Les démonstrations contre l'Autriche et la Turquie n'ont pas discontinué depuis le mois dernier. On craint quelques mouvements dans les provinces grecques appartenant à la Sublime-Porte.

La question de l'investiture du prince Alexandre-Jean, nommé simultanément hospodar en Moldavie et en Valachie, marche lentement. Le sultan paraît disposé à reconnaître exceptionnellement l'élection, mais pourvu que cette reconnaissance ne modifie en rien pour l'avenir les droits de la Porte relativement à la séparation des deux principautés, qu'ensuite une administration distincte soit maintenue dans les deux pays.

S. M. I. le Chah de Perse, sur la proposition de son grand-vizir Ferroukh-khan, s'est décidé à envoyer à Paris un ambassadeur permanent pour représenter ses intérêts. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le choix impérial est tombé sur Hassan Ali-khan, un de ses aides-de-camp, appartenant à une des familles les plus illustres de la Perse. C'est dans son pays un des hommes les mieux versés dans la littérature, l'histoire et les sciences mathématiques et stratégiques. Depuis vingt-cinq ans, il n'a cessé de remplir de hautes charges dans la politique et la diplomatie. Il s'est distingué dans plusieurs guerres, et notamment lors de la prise de Hérat.

L'ambassadeur est arrivé à Marseille le 3 août dernier. Les principaux personnages de sa suite sont MM. Mirza Mohsein-khan, premier secrétaire, Mirza Sadèg-khan, second secrétaire, Nazare-aga, premier drogman ; tous sont des hommes extrêmement distingués et parlent plusieurs langues européennes avec la plus grande facilité. Quarante jeunes Persans accompagnent la légation dans le but de demeurer en France pour commencer ou compléter leurs études ; plusieurs d'entre eux sont destinés à s'initier à nos arts et à nos sciences industrielles.

Quelques nouvelles de l'Inde ne sont pas très-rassurantes. L'in-

surrection continue à s'organiser dans le Népâl sous la direction de Nana-Sâhib, qui entretient des intelligences dans tout l'intérieur de la péninsule. On craint de nouveaux troubles dans le royaume d'Aoude.

L'extension rapide de la puissance russe en Asie continue à être véritablement prodigieuse. Une lettre datée de Saint-Pétersbourg, 28 juillet 1859, nous fournit à ce sujet des renseignements pleins d'intérêt. Le gouvernement a commencé la construction de la ligne télégraphique qui passera à travers toute l'Asie septentrionale, de Moskou jusqu'à Nicolaïevsk, ville située à l'embouchure de l'Amour, sur l'océan Pacifique. Une partie de cette ligne jusqu'aux frontières asiatiques est déjà terminée. Aussitôt que la grande ligne sera achevée, on pourra recevoir à Saint-Pétersbourg des nouvelles de Péking, par exemple, ou de tout autre point de l'extrême Orient en moins de trente jours ; celles de la baie de Castries et des côtes du Pacifique arriveront en Russie en moins de quatre jours ; on pourra avoir enfin des nouvelles du Japon en moins de huit jours. — La ligne transasiatique doit être prolongée jusqu'en Amérique par la voie des îles Kouriles et des Aléoutiennes.

Nous avons reçu des nouvelles de Barmanie. Le général d'Orgoni venait d'arriver. Il avait traversé librement les provinces anglaises et s'était rendu à la cour par le fleuve Irrawadi. Sa réception par l'empereur Mengdoun-men avait été des plus brillantes.

Les nouvelles de Cochinchine sont à la date du 22 avril. Une affaire avait été engagée entre les Français et les troupes annamiques qui eurent à souffrir des pertes considérables. L'armée ennemie se composait de 10,000 hommes, dont 3,000 de troupes régulières et 7,000 miliciens. On y a remarqué trois éléphants.

Le 15 juin dernier, les ministres de France et d'Angleterre étaient partis de Chang-haï pour le Pé-ho, dans le but de remonter ce fleuve jusqu'à Péking pour y échanger les ratifications du traité de Tien-tsin. Ils avaient jugé prudent de se faire accompagner par une escorte imposante. Le ministre des États-Unis s'était joint aux deux envoyés et dix-neuf bâtiments de guerre précédaient les

ambassadeurs dans le but de forcer au besoin la passe du Pé-ho.

On mande de Batavia, 24 mai, que dans deux villes de Bornéo, un massacre général de chrétiens avait eu lieu. Le signal avait été donné par les hadjis, pèlerins de la Mecque.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

1er septembre 1859.

Il est sérieusement question aux États-Unis d'organiser sur une grande échelle une émigration de la population de couleur pour Haïti. Le président Geffrard a envoyé, dit-on, à la Nouvelle-Orléans un agent spécial chargé de s'occuper de cette affaire; les émigrés jouiraient des mêmes droits que les Haïtiens eux-mêmes.

La malle de l'Amérique du sud, arrivée à Southampton par l'*Avon* le 4 août, a apporté la nouvelle des armements que le gouvernement de Buenos-Ayres prépare avec activité contre la Confédération Argentine.

L'isthme de Panama, dans toute son étendue, a présenté une animation extraordinaire par suite de la découverte, dans des tombeaux indiens ouverts dans le district de Chiriqui, d'une quantité de figures en or et d'autres objets précieux. La supposition qu'il pouvait exister un grand nombre de ces riches sépultures, a appelé à leur recherche des centaines de personnes du pays : elles ont recueilli, de la sorte, de l'or pour une valeur de plusieurs milliers de dollars.

On écrit de la Colombie britannique que, dans les mines du Frazer, la moyenne actuelle des journées de mineur varie, selon les lieux, entre 4 et 30 dollars. La route qui conduit de la rivière Harrison dans le haut Frazer est terminée, et rend ainsi des plus faciles l'accès aux terrains présumés aurifères.

Un gouvernement régulier vient d'être établi en même temps dans la Colombie anglaise. La cérémonie d'installation s'est accom-

plie avec solennité à New-York-Langley, le 19 novembre de l'année dernière.

L'Amérique sera envahie un jour par les Chinois ; quelques parties le sont déjà, et chaque jour ils arrivent de tous côtés en nombre plus considérable. On annonce la prochaine introduction à San-Francisco de 3,000 individus du Céleste-Empire, et des lettres de Chine font supposer que d'ici peu l'émigration prendra des proportions encore plus larges que par le passé.

A la séance du Congrès chilien du 1er juin, le président a donné lecture d'un Message dont voici les points les plus saillants. En attendant la conclusion définitive du traité de commerce entre le Chili et les Provinces argentines, une liberté complète a été établie entre les deux pays. La question de démarcation des limites est encore en voie de négociation. Le ministre chilien au Pérou a été autorisé à offrir sa médiation entre ce pays et l'Équateur. Il a été conclu un traité avec les Pays-Bas, et on s'occupe d'un traité analogue avec l'Autriche. Le président recommande l'extension du système des post-offices, des télégraphes, de la colonisation, et appuie d'une manière particulière sur la nécessité de répandre l'instruction par tous les moyens possibles. Le gouvernement a pris à son compte les lignes de chemins de fer et promet que les travaux marcheront rapidement. La marine a été augmentée ; elle se compose de 4 vapeurs et de 4 vaisseaux à voile. Une partie de l'armée a été licenciée. On a renoncé, pour le moment, à la campagne projetée contre les Araucaniens.

C. L.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Par décret du Sacré tribunal de l'Inquisition romaine, en date du 7 juillet 1859, ont été mis à l'*index* : *Études d'histoire religieuse*, par Ernest Renan, de l'Institut ; *De l'origine du lan-*

gage, par Ernest Renan; *Histoire des langues sémitiques*, par Ernest Renan; *Averroës et l'Averroïsme*, par Ernest Renan.

— ADEN. Le gouverneur d'Aden a adressé à Londres un rapport sur la situation de cette place, qui a acquis une importance de premier ordre. Lorsque les Anglais prirent, en 1839, possession d'Aden, aujourd'hui chef-lieu de leurs établissements dans la mer Rouge, sa population n'était que de 1,500 âmes; elle est actuellement de 25,000 âmes, et dans cette évaluation ne se trouvent pas compris les soldats de la garnison, dont l'effectif est d'environ 1,900 hommes. Les défenses de la place construites par la Compagnie des Indes sont formidables, et on les augmente encore chaque jour. Depuis quelque temps, plusieurs grandes maisons anglaises se sont établies à Berbérah, point situé en face d'Aden, sur lequel se concentre en grande partie le commerce de l'Arabie.

— CULTURE DE LA ROSE. La rose, d'après les auteurs grecs les plus anciens, serait originaire de l'Asie Mineure ou même de l'île de Cythère, où était particulièrement adorée Vénus, à qui l'on consacrait cette fleur. C'est seulement vers l'époque de la guerre de Troie qu'elle aurait été introduite dans le Péloponèse et dans l'Attique. Plus tard, elle se répandit dans tout l'Occident; les Européens la trouvèrent même en Amérique, lorsque Colomb fit la découverte de ce nouveau continent. Les empereurs du Mexique en ornaient leurs jardins, et, à certaines époques de l'année, les Incas du Pérou, *Fils du soleil*, paraissaient dans les cérémonies publiques la tête ornée d'une couronne de roses; au quinzième siècle, le rosier était appelé par les Péruviens l'*Arbuste du soleil*.

Quoi qu'il en soit, la rose paraît avoir été cultivée dans le pays des Sérès (Chine et Cochinchine) dès la plus haute antiquité. L'un des plus grands et des plus anciens philosophes du Céleste-Empire la cultivait et en faisait ses délices. Confucius avait composé, dit-on, des poésies où il célébrait la beauté et les parfums de la *reine des fleurs*. Bien des siècles sont passés depuis lors, et la rose est toujours cultivée avec le plus grand soin depuis le fleuve Amour jus-

qu'aux rives de l'Irrawady, dans la péninsule indo-chinoise, chez les Barmans. Mais qu'on ne s'imagine pas que ces peuples cultivent la rose dans le but de perfectionner les espèces et d'obtenir de plus belles variétés, ce serait une erreur. Ils n'aiment que ce qui est petit, maigre, rabougri, et ont horreur de tout système qui peut amener ce que nous appelons en Europe une amélioration. Ce goût des Chinois ne se trouve pas seulement dans la culture des fleurs, mais aussi dans l'élève des animaux domestiques. Ainsi, leurs chevaux ne sont pas plus forts que nos mulets; les bœufs et les vaches semblent si dégénérés, qu'on les prendrait pour de très-jeunes bisons du lac Ontario; les moutons sont aussi petits que nos renards. Des sujets plus gros ne seraient pas estimés.

Pour en revenir aux roses, on en cultive une si grande quantité dans les vastes jardins du souverain du Céleste-Empire, que la seule essence qu'on en retire donne un produit annuel d'environ cent vingt mille francs. La famille impériale, les mandarins, les principaux de l'empire ont seuls le droit de se servir de ces parfums. Mais ces roses sont si petites, qu'elles n'ont pas la grosseur d'une noix ordinaire. A Canton, dans les jardins du vice-roi, parmi des milliers de rosiers, on n'en a pas aperçu un seul de hauteur ordinaire. Les Chinois n'ont que deux espèces de roses, la blanche et la rose mousse; toutes les autres variétés leur sont presque inconnues. On ne trouverait pas, dans toute l'étendue du Céleste-Empire, cent tiges de ce que nous appelons assez à tort le rosier de Bengale ou de Cochinchine. Il est rare aussi que les roses de ce pays aient plus de vingt ou vingt-quatre pétales, tandis qu'elles en ont près de cent en France et en Italie; souvent même elles croissent à l'état sauvage dans les jardins les mieux cultivés, avec six, huit pétales au plus. Les Chinois paraissent ignorer presque complètement l'art d'enter les écussons, qui est si répandu en Europe et que le plus ignorant de nos horticulteurs pratique avec succès.

La Chine exporte cependant d'immenses quantités d'eau de rose; mais celle des Orientaux, de l'Asie Mineure et de la Perse est bien préférée sur les marchés où les Européens font leurs approvisionnements. Les Chinois font aussi des *sachets de beurre de roses*,

qui ont la vertu d'éloigner les esprits malfaisants qui rôdent la nuit autour des maisons et donnent des maladies ou de mauvaises inspirations. A Siam, on pratique la même surperstition, et l'on dit que le génie du mal naquit sous un cyprès, tandis que le génie du bien vint au monde sous un rosier. Un cyprès planté dans un jardin auprès de l'arbuste aimé de Confucius porterait malheur au propriétaire, qui mourrait infailliblement avant la vieillesse ; mais celui-ci peut compter sur une longue vie et des félicités sans fin, s'il cultive les roses en abondance.

— Tombeau d'Ève. Dans le cimetière musulman de Djeddah, situé en dehors de la ville et près de la porte de Médine, s'élève une petite mosquée qui, selon la croyance populaire, renferme le tombeau d'Ève, la mère du genre humain. Une draperie de soie verte, garnie de franges d'or, recouvre le marbre tumulaire, à l'extrémité duquel est placée une pierre noire sur laquelle la première femme a reposé sa tête et rendu le dernier soupir. Les nombreux pèlerins qui de toutes les parties de l'Yémen viennent visiter ce monument sont admis à déposer un baiser sur cette pierre vénérée. (*Écho de l'Est.*)

— Pont sur le Nil. Il a été ouvert tout récemment l'immense pont de fer jeté sur le Nil, près d'Alexandrie, pour le service du chemin de fer égyptien. Ce pont, qui ne mesure pas moins de 1,400 pieds de long, est supporté par onze arches dont deux de 104 pieds. La largeur du pont est de 42 pieds. Au centre se trouve une seule ligne ferrée, et de chaque côté une voie pour les chameaux. (*The Builder.*)

La *Revue orientale et américaine* accomplit aujourd'hui sa première année d'existence et termine le second volume de sa collection. Le moment nous a paru favorable pour rappeler en peu de mots

les circonstances qui ont contribué à sa fondation, les résultats auxquels elle est déjà parvenue, et ceux qu'elle espère accomplir successivement afin de répondre à la pensée de son fondateur.

Il y a environ dix-huit mois, un des rédacteurs de cette *Revue*, persuadé qu'il manquait un organe sérieusement consacré à la connaissance de l'Orient, à la défense de ses intérêts et à la vulgarisation des études orientales, fit part de ses idées à quelques savants. La haute approbation et les témoignages de sympa hie qu'il reçut alors l'engagèrent à poursuivre activement la création du journal qu'il avait projeté. Il prit donc sur le champ toutes les informations qui pouvaient lui être nécessaires pour la publication d'un recueil périodique. Il fallait trouver les moyens de faire face à des dépenses de tout genre : typographie, stéréotypie, gravure sur bois, gravure et fonte de types orientaux, lithographie, papeterie, pliage, brochage, etc. Il s'agissait de monter ensuite une administration qui satisfit aux exigences de la comptabilité, de la publicité, du service de l'imprimerie et de la distribution du journal. Une seule personne dut tout d'abord prendre à elle seule le poids, souvent un peu lourd, de tant de charges diverses. Ce n'était pas tout : il fallait encore trouver des rédacteurs au journal, et là n'était pas la moindre préoccupation. A part les articles de fonds, il était indispensable d'avoir des articles de circonstance, et, dans tous les numéros, des chroniques, des nouvelles, etc. Plus le projet approchait de sa réalisation, plus le cadre du journal s'élargissait, plus les conditions nécessaires au succès devenaient nombreuses et difficiles ; mais au delà de tous ces obstacles, qui expliquaient le manque d'un tel organe, nous apparaissait plus large et plus belle l'utilité du but. Il n'en fallait pas davantage pour nous encourager à les franchir.

Dans les premiers jours de septembre, nous nous rendions en

Angleterre, et aussitôt de retour à Paris, nous mettions sous presse le premier numéro de la *Revue orientale et américaine*, dont la naissance fut saluée cordialement tant en France qu'en Angleterre, en Amérique et en Orient.

Sur ces entrefaites, quelques personnes désireuses de voir se centraliser les études relatives à l'Amérique et à son histoire antérieure à Colomb, se rendaient à l'appel de M. Alfred Maury, de l'Institut, de M. Aubin, de M. Brasseur de Bourbourg et de celui qui a écrit ces lignes, dans le but d'instituer une société d'*américanistes*.

Un des promoteurs de cette société provoquait peu de temps après la réunion de quelques amis de l'Orient qui, persuadés de la nécessité de créer une nouvelle société ayant pour but d'étudier les questions relatives à l'Orient, s'associèrent sous la présidence d'un des membres les plus distingués de la diplomatie française.

Quelques temps après la Société américaine et la Société des amis de l'Orient se fondaient en une seule compagnie et étaient définitivement constituées par arrêté ministériel, sous le titre de *Société d'Ethnographie américaine et orientale*. En moins d'un an, les premières illustrations de l'orientalisme et de l'américanisme français s'étaient réunies dans cette Société.

Pendant ce temps, la *Revue orientale et américaine*, forte du bienveillant appui qui lui était prêté de toutes parts, prenait rang parmi les publications périodiques de notre époque, et ses articles étaient cités par les principaux organes de la presse française et étrangère. Le nombre de ses correspondants augmentait de jour en jour dans les deux hémisphères, et, grâce à la collaboration de diplomates, d'académiciens, de savants, de voyageurs, de négociants, elle se trouvait à même de publier des documents

puisés aux meilleures sources, et parfois usque dans les hautes régions de la politique. En outre, elle avait le rare avantage de ne faire paraître que des articles entièrement inédits. Un arrêté du Conseil de la Société d'Ethnographie, le 21 octobre 1859, venait enrichir des Comptes-rendus de ses séances cette *Revue* à laquelle est exclusivement réservé le privilége de leur publication.

Aujourd'hui l'existence de la *Revue orientale et américaine* est assurée par ses seules ressources. Indépendante dans sa manière d'apprécier les questions de son ressort, elle continuera à améliorer le cadre déjà plusieurs fois élargi de ses publications.

Dès à présent elle a l'honneur de compter parmi ses principaux collaborateurs :

MM. Jomard, Ch. Lenormant, Garcin de Tassy, Stanislas Julien, Alfred Maury, Ernest Renan, Adrien de Longpérier, Munck, de Saulcy, Egger, Brunet de Presle, Texier, Ad. Régnier, le duc de Luynes, membres de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) ; de Pongerville, de l'Académie française ; Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ; Chodzko, professeur de littérature slave au Collége de France ; Eichhoff, correspondant de l'Institut ; Foucaux, professeur de littératures sanscrite et tibétaine au Collége de France ; Levaillant de Florival, professeur d'arménien à l'École spéciale des langues orientales ; Gorrésio, secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin ; Oppert, professeur à la Bibliothèque impériale ; Dulaurier, professeur de langues océaniennes à l'École spéciale des langues orientales ; Bianchi, ancien interprète du roi pour les langues orientales ; Pauthier, orientaliste ; le comte Melchior de Vogüé ; Castaing, orientaliste ; Defrémery, le marquis d'Hervey Saint-Denys, Léon de

Rosny, membres du Conseil de la Société asiatique; Léon Rodet; Dévéria, du Musée égyptien du Louvre; Kuhlke, professeur à l'École égyptienne de Paris.

Jacques Valserres, agronome, rédacteur de *la Presse.*

Aubin, l'abbé Brasseur de Bourbourg, ancien administrateur des Indiens de Rabinal (Guatémala); l'abbé Domenech; Ferdinand Denis, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; Cortambert, Malte-Brun, H. de Charencey, Vivien Saint-Martin, Beauvois, Charles de Labarthe.

Le baron de Bourgoing, sénateur; le prince Vlangali-Handjéri, le comte de Charencey, ancien représentant du peuple; Léouzon Leduc, Eugène Pelletan, Ch. Louis Chassin, Alfred Assolant, François Lenormant, rédacteur de *l'Ami de la Religion;* Alexandre Bonneau, de *l'Opinion nationale;* Charolais, de *la Presse,* Schœbel, de *l'Univers.*

Mgr Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam; l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Faculté de théologie; le P. Furet, missionnaire apostolique au Japon; le P. Mermet, de la Société des Missions étrangères, à Hong-Kong.

Mirza Ali-Naghi, secrétaire de la Légation de Perse; le colonel Mohsein-khan, Nazare-aga, le docteur Sadèg-khan, Soliman al-Haraïri, notaire arabe de Tunis, etc., etc.

L. LÉON DE ROSNY.

IMPRIMERIE ORIENTALE DE NICOLAS, A MEULAN.

INDEX DES ARTICLES.



BIBLIOGRAPHIE. — NOUVELLES ET MÉLANGES.

PLANCHES.

TABLE ANALYTIQUE.